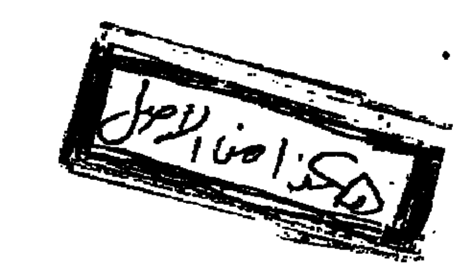




Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14253 – 5 F — VENDREDI 23 NOVEMBRE 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'Europe nouvelle face aux défis

DES lustres de l'Elysée aux galeries de Versailles, la guerre froide a donc eu droit cette semaine à de fastueuses obsèques. L'Europe se retrouve, largement réconciliée, en enterrant un demi-siècle où coulèrent en abondance le sang et les larmes. L'Allemagne est réunifiée, ses voisins ont brisé les chaînes du communisme, et de l'Atlantique à l'Oural on s'apprête à détruire, par milliers, des engins de mort longtemps accumulés. Cet avènement des « temps nouveaux » sur le Vieux Continent avait de quoi réjouir les trente-quatre dirigeants réunis au sommet de la CSCE.

Et pourtant l'atmosphère était plus à la gravité qu'à l'euphorie. Car l'Europe de demain ne sera, pour reprendre les mots de M. Mitterrand, ni « un lit de roses » ni « un paradis retrouvé ». « Il est quelquefois bon d'être pessimiste », observait mercredi le chef de l'Etat. Sans doute, puisqu'en l'espèce tout optimisme excessif ne serait, comme l'idéologie naguère, qu'un « sommeil de la raison ». Avant même la réunion de Paris, le président-philosophe tchécoslovaque Vaclav Havel, connu pour sa lucidité, avait donné le ton en s'interrogeant, avec quelque inquiétude, sur « les poisons de la démagogie, de l'égoïsme, de l'intolérance politique et raciale ».

CAR nombreux sont les défis lancés à l'Europe nouvelle. Il est, certes, de bon présage que la « Charte de Paris » solennellement signée mercredi, prévoie par le menu les procédures et les mécanismes à même de garantir une sécurité permanente. Mais la paix est une fleur fragile, sans cesse en péril. L'immense incertitude qui guette l'empire soviétique en voie de démantèlement et le réveil des vieux nationalismes pourraient créer de dangereux « trous de sécurité » dans cette « maison commune » à l'architecture encore si indécise. La mise en place à Vienne d'un centre de prévention des conflits montre que les dirigeants européens sont conscients d'un tel risque.

MAIS la plus grande menace est ailleurs. Elle tient à l'aggravation du « découplage » – économique et technologique – entre riches et pauvres, entre Etats ou régions d'Europe modernes et arriérés. Le danger est grand, comme l'a souligné mercredi M. Mitterrand, de voir naître une « Europe à deux vitesses », de voir s'élargir le gouffre entre celle des nantis et celle des laissés-pour-compte. Avant lui, le premier ministre hongrois avait dit redouter l'apparition, au cœur du continent, d'un nouveau « mur de l'argent ».

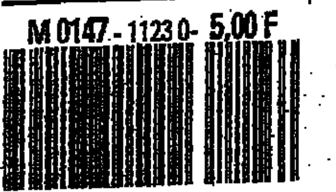
L'irrésistible attrait que l'Europe occidentale exerce sur ses cousins de l'Est et du Centre provoque d'ores et déjà de nouveaux flux de migrations qui, si les frontières de l'URSS, demain, s'ouvrent toutes grandes, deviendront difficilement contrôlables et déstabiliseront un peu plus des économies déjà fragiles. Les organismes de la CSCE ne suffiront pas pour « structurer les espérances » de l'après-guerre froide. Il y faudra une volonté politique de tous les instants.

La Charte de Paris

Les principaux passages du texte signé le 21 novembre par les trente-quatre chefs d'Etat ou de gouvernement de la CSCE.

Page 4

M 0147 - 1123 0 - 5,00 F



Le dénouement de la crise au sein du Parti conservateur britannique

Mme Thatcher a annoncé sa démission

Mme Margaret Thatcher, a annonçé jeudi 22 novembre en fin de matinée qu'elle démisssionnait de ses fonctions de premier ministre. Elle ne se présentera donc pas au second tour de l'élection du président du Parti conservateur, mardi 27 novembre. Trois personnalités ont annoncé officiellement leur candidature à la succession : MM. Michael Heseltine, ancien ministre de la défense, Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, et John Major, chancelier de l'Echiquier. A la Bourse de Londres, la livre a vivement progressé et se redressait à 9,85 francs contre 9,7930 francs mercredi à la cotation officielle de Paris.

LONDRES

de notre correspondant

La chute de Mme Thatcher n'a rien de flamboyant. Elle porte toutes les marques de la politique politicienne, loin du grand dessein de la *« révolution conservatrice »* déclenchée en 1979, par celle qu'on a rapidement appelée la « Dame de fer ». Les conditions de son départ sont plutôt mesquines : rumeurs de complot à l'intérieur même du cabinet, trahisons répétées de députés de base devant les caméras, attente du coup de grâce censé devoir lui être porté par les « hommes en costume sombre » de l'appareil conservateur, au nom des intérêts électoraux supérieurs du parti...

De son enfance dans l'épicerie de Grantham (Lincolnshire), dans une Angleterre pétrie de valeurs victoriennes, auprès d'un père qu'elle adorait et admirait, Mme Thatcher avait gardé le goût des bilans en équilibre, un penchant pour la parcimonie, un refus viscéral de l'extravagance. Elle disait volontiers en avoir plus appris derrière le comptoir de l'épicerie paternelle, que dans tous les manuels d'économie.

Elle méprisait les fastes déployés par certains Etats étrangers tels que la France. L'argent du contribuable était pour elle un bien précieux. Elle mettait souvent en avant, comme un des plus grands acquis de ses années au pouvoir, le remboursement de la dette publique. Le plus grave reproche qu'elle faisait aux travaillistes était leur prodigalité ...

Sa grande force est de n'avoir jamais changé. Elle partait de l'idée simple qu'on ne doit jamais dépenser plus qu'on ne gagne. Lorsqu'elle arrache, un peu par surprise en 1975, la direction du parti conservateur à M. Edward Heath, qui ne le lui a d'ailleurs jamais pardonné ce coup de force mené tambour battant, elle annonce clairement la couleur. Elle souhaite une véritable rupture avec le conservatisme paternaliste, épris de justice sociale, soucieux de maintenir le dialogue avec tous les corporatismes. Elle arrive au bon moment.

M. Harold Wilson, découragé par une campagne de rumeurs sur les « taupes » soviétiques dans son entourage, miné par une santé chancelante, cède la place à M. Callaghan. Les syndicats qui détiennent le pouvoir de nommer le leader du parti travailliste sont au faîte de leur influence et en abusent.

DOMINIQUE DHOMBRES

Lire la suite page 2

Fermeté de la coalition anti-irakienne

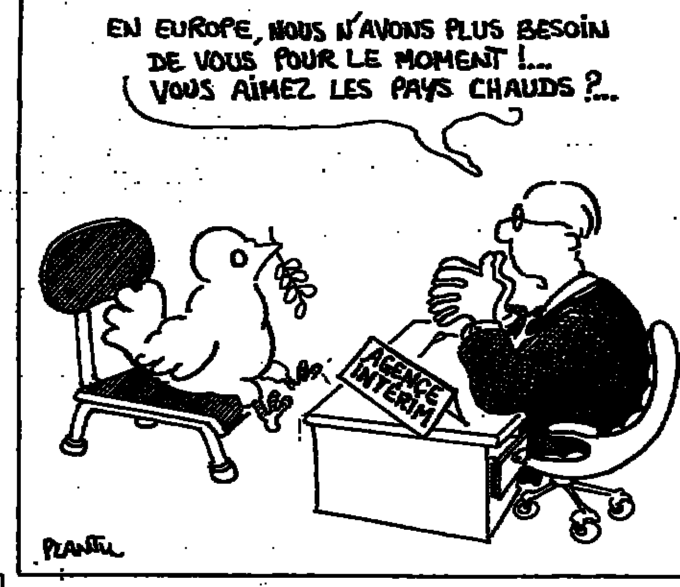
Selon M. Mitterrand, une résolution du Conseil de sécurité autorisant le recours éventuel à la force serait adoptée dans les prochaines semaines

Lors de la conférence de presse qu'il a réunie le mercredi 21 novembre dans l'après-midi, après avoir prononcé la clôture des travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), M. Mitterrand a annoncé que la France soutiendrait l'adoption – dans les « trois semaines » – par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution autorisant un recours éventuel à la force contre l'Irak. Le président américain George Bush est arrivé mercredi soir en Arabie saoudite, fort de l'accord qu'il a recueilli sur ce point à Paris auprès de la France, de la Grande-Bretagne et de l'URSS notamment.

Lire

- L'histoire victime de l'actualité, par Claire TRÉAN
- La tournée proche-orientale de M. George Bush, par Jan KRAUZE
- L'armée américaine dans l'attente du président, par Françoise CHIPAUX
- Un entretien avec le patriarche catholique d'Irak, par Patrice CLAUDE
- Souvenirs d'otages : III. – Les « nuisibles » de l'ambassade, par Corine LESNES

pages 6 à 8



Lycées : le calendrier du « plan d'urgence »

Le gouvernement veut accélérer la rénovation des établissements

page 14 - section B

DOM-TOM et censure

Vif incident à l'Assemblée nationale à propos du vote de certains députés d'outre-mer

page 11

Le débat sur la Corse

A l'Assemblée nationale, de nombreux élus contestent l'opportunité d'un statut spécial

page 10

L'élection présidentielle en Pologne

L'amertume des paysans

page 2

AFFAIRES

Le « chic américain » peut séduire l'Europe

■ Le Trans-Orient business à petite vapeur ■ Les écologistes contrarient les affaires des papetiers canadiens ■ Lendemains de fête à Beaune

pages 35 à 37 - section D

Billancourt sans voitures ?

Un rapport demandé par le premier ministre trace sur les terrains libérés par Renault à Boulogne-Billancourt, les contours d'une ville habitable

Page 13 - section B

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 42 - section D

La déchirure franco-marocaine

Rabat a du mal à se faire à l'idée que, pour Paris le temps de l'indulgence est peut-être révolu

RABAT

de notre envoyé spécial

Pas rancunière, Sa Majesté ? Gallimard, l'éditeur du pamphlet de Gilles Perrault, *Notre ami, le roi*, tient stand ouvert, cette semaine, à Casablanca, au 3e Salon international de l'édition et du livre (SIEL). Pas en son nom propre, il est vrai, mais sous le sigle de la SODIS, sa société de distribution. Manière de sauver les apparences alors que la brouille franco-marocaine, née de la publication de ce brûlot, bien peu flatteur pour le monarque chérifien, n'est pas encore à ranger au magasin des mauvais souvenirs.

Les clarifications apportées par M. Roland Dumas, dépêché à Rabat le 9 novembre, souligne-t-on, pour la bonne forme, dans les milieux autorisés, ont *« apaisé Sa Majesté, assurée de l'amitié et de la loyauté »* de M. François Mitterrand. Ces mêmes milieux n'en admettent pas moins que *« la blessure restera à vif quelque temps dans la mesure où l'on va entrer dans la phase judiciaire de cette affaire en vue d'obtenir de certains médias français réparation du préjudice moral »* pour avoir servi de relais aux propos jugés diffamatoires à l'égard de Hassan II.

Dans la confidence, des familiers du roi tiennent un discours moins en rondeur. *« Mettez-vous bien ça dans la tête : la France n'est que la France : elle n'est pas l'Allemagne, le Japon, les Etats-Unis ou l'Union soviétique. Alors, un peu de modestie. »* Hassan II ne supporte plus qu'on veuille lui faire la morale politique. La salutaire leçon de démocratie de La Baule, lors du dernier sommet franco-africain, lui est, à l'évidence, restée en travers de la gorge.

« A force de jouer à ce petit jeu-là, vous allez y perdre des plumes. Or la France a besoin d'amis », assurent ces familiers. Plaidoyer *pro domo* : le Maroc, dont ils soulignent les diverses facettes – arabe, islamique, africaine et francophone – est, à les en croire, *« le partenaire le plus ancien, le plus secourable et le plus fiable qui soit »*.

Jusqu'alors couvés par l'Occident, et singulièrement par la France, sous tous les régimes, le roi et sa cour réalisent – la brouille franco-marocaine a servi de révélateur – que l'indulgence coupable dont ils bénéficiaient n'est, aujourd'hui, plus de mise, que leurs interlocuteurs traditionnels n'hésitent plus à leur demander des comptes sur la manière dont ils se comportent au pouvoir même si, pour se faire comprendre, ils emploient des moyens un peu *« tordus »*.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 3

LIVRES ◆ IDÉES

Au nom du « peuple corse »

Les contributions de Gabriel-Xavier Culioli, Roger Caratini et Maurice Aymard au débat sur la notion controversée du « peuple corse ».

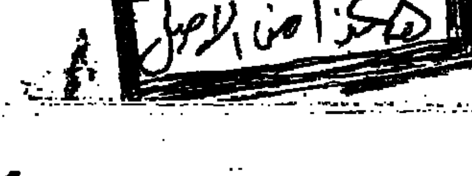
Enquête : De la « corruption affective »

Le « miracle » du Goncourt de Jean Rouaud ne doit pas faire oublier que les éditeurs, toute l'année, « font fumer l'encens » sous le nez des jurys des prix littéraires.

Le feuilleton de Michel Braudeau : Un cœur pur. La chronique de Nicole Zand : Allemagne, année zéro.

pages 21 à 32 - section C

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE : le dénouement de la crise au sein du Parti conservateur

Les onze années Thatcher

Leader du Parti conservateur depuis 1975, Margaret Thatcher était premier ministre de Grande-Bretagne depuis plus de onze ans. Voici les grandes étapes de l'« ère Thatcher » :

1979

4 mai : entrée en fonctions de Margaret Thatcher après la victoire du parti conservateur aux élections.

La vente de British Petroleum marque le début d'un vaste programme de privatisations (British Aerospace, British Gas, British Telecom, Jaguar, British Airways, distribution de l'eau, etc.)

1980

3 avril : fin de la grève de la sidérurgie nationalisée après trois mois de conflit.

1981

11-13 avril : Violents affrontements entre des manifestants et des policiers à Brixton, un quartier «ethnique» au sud de Londres. Ces affrontements et remettent à l'ordre du jour le problème de l'intégration des ressortissants venus *de l'ex-empire britannique*

1er mars : début de la grève de la faim des prisonniers républicains irlandais de la prison de Maze (Belfast) pour demander le statut de prisonniers politiques. Le 5 mai Bobby Sands est le premier à mourir. Neuf autres détenus suivront. *Londres ne cède pas.*

13-14 juillet : de violentes émeutes sont provoquées par de jeunes antillais et des asiatiques, pour la plupart au chomage, dans les *principales* villes d'Angleterre.

1982

Avril : l'Argentine débarque dans l'archipel des Malouines dont elle revendique la souveraineté. C'est le début d'un conflit avec Londres qui trouvera son épilogue en juin avec la prise de Port-Stanley par les *forces britanniques.*

5 avril : la guerre aura en pour première conséquence la démission de lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, qui avait manifesté son désaccord avec la position dure de Mme Thatcher dans ce conflit. Il est remplacé par Sir Francis Pym.

1983

Triomphe des conservateurs aux élections législatives. Ils obtiennent leur plus forte représentation depuis 1945 : 397 sièges sur 650.

Octobre : M. Neil Kinnock est *élu à la tête du parti travailliste.*

1984

12 mars : début de la grève des mineurs sous l'impulsion du président *du syndicat des mineurs,* M. Arthur Scargill. Ce conflit donnera lieu à de multiples affrontements

12 octobre : Margaret Thatcher et son Cabinet échappent à un attentat de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) lors de la conférence du Parti *conservateur* à Brighton. L'attentat fait quatre morts et trente blessés.

1985

5 mars : En grève depuis un an, les mineurs vaincus abandonnent leur mouvement sans avoir obtenu de satisfaction.

Novembre : Accord anglo-irlandais. *Dublin obtient* un droit de regard sur la minorité catholique d'Irlande du Nord.

1986

Janvier : Scandale Westland. Des fuites sur le rachat de la firme britannique d'hélicoptères par un groupe américano-italien (Sikorsky-Fiat) ébranlent le gouvernement . *Le ministre de la Défense,* M. Michael Heseltine et le ministre du Commerce, Sir Leon Brittan, démissionnent. M. Heseltine déclare, lors d'une réunion du cabinet, qu'il *« en a supporté plus qu'il ne pouvait »*

9 février : M. Heseltine, qui se prononce pour un *«capitalisme à visage humain»*, se pose en alternative au thatcherisme dans un discours devant les jeunes conservateurs.

Juillet : le chomage atteint son taux record avec 3 279 000 demandeurs d'emploi

1987

28 mars-1er avril : Mme Thatcher est reçue en Union soviétique avec des égards exceptionnels. Elle exprime toutefois son refus d'une dénucléarisation de l'Europe.

11 juin : Début du troisième mandat de Mme Thatcher après la victoire des conservateurs aux élections générales. Ceux çi remportent 367 sièges.

18 juin : *La Grande Bretagne et* l'Iran réduisent au strict minimum leurs représentations diplomatiques après trois semaines de crise qui s'achèveront par la fermeture du bureau iranien de Londres devenun une plaque tournante des achats d'armes de Téhéran.

29-30 juin : au conseil européen de Bruxelles, seule la Grande Bretagne refuse les propositions faites par la commission pour le futur financement de la communauté ; *elles prévoient un relèvement subs*tantiel des contributions des pays membres.

1988

6 mars : à Gibraltar, trois membres de l'IRA qui préparaient un attentat sont tués par les forces spéciales britanniques. Cet incident est qualifié par les milieux catholiques d'Irlande du nord d'« exécution sans sommation ». Dix jours plus tard, 10 000 catholi*ques suivront les obsèques.* Au cimetière, un extrémiste protestant tire sur la foule, faisant trois morts et plus de soixante blessés. Trois jours plus tard, deux soldats britanniques en civil sont lynchés par la foule aux obsèques d'un militant de l'IRA.

11 avril : une profonde réforme du système de protection sociale réduisant le role de «l'Etat providence» institué en 1942, entre en vigueur malgré le tollé des travaillistes.

21 décembre : un boeing 747 de la Panam explose en vol et tombe sur Lockerbie, en Ecosse. 259 personnes à bord et 11 habitants de la *ville sont tués. L'enquête détermi*nera qu'il s'agit d'un attentat dont on soupconnera plus tard le groupe extrêmiste palestinien d'Ahmed Gibril.

1989

***Février :** l'imam Khomeiny* condamne à mort l'écrivain indo-britannique Salman Rushdie pour avoir blasphémé l'islam dans son livre *les Versets sataniques* publié en septembre 1988.

24 juillet : Sir Geoffrey Howe démissionne de son poste de secrétaire au Foreign Office.

26 octobre : Démission du Chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, en désaccord avec Mme Thatcher sur l'entrée de la livre dans le Système Monétaire Européen.

1990

Mars : Violentes manifestations à Londres contre l'introduction du nouvel impôt local («poll tax»). Il entrera en vigueur en avril.

14 juillet : démission de M. Nicholas Ridley, ministre du commerce et de l'industrie. Il a été *contraint au départ après avoir* tenu des propos anti-allemands et anti-européens.

Juin-octobre : Entrée de la livre dans le SME.

Septembre : le taux d'inflation frole les 11 %.

***1er novembre :** Démission du* vice-premier ministre, Sir Geoffrey Howe, en désaccord sur l'Europe avec Mme Thatcher.

14 novembre : Michael Heseltine annonce qu'il se présentera contre MMe Thatcher à la tête du parti travailliste.

20 novembre : lors du premier tour de l'élection pour le leadership du parti conservateur, Mme Thatcher obtient la majorité absolue, devant M. Heseltine, mais sans obtenir les 58 voix de différence requises.

La démission du premier ministre

Suite de la première page

«Maggie» est décidée à briser ce pouvoir et elle y parviendra, ce qui est peut-être l'acte le *plus important* de son «règne». Après l'échec de la grande grève des mineurs en 1984-1985, les syndicats ne seront plus en mesure de s'opposer à sa transformation de la société.

L'autre grand combat est celui de l'Europe. Dès son arrivée au pouvoir en mai 1979, Mme Thatcher affirme que la Grande-Bretagne est pénalisée, ses prédécesseurs ayant mal négocié les conditions d'adhésion à la communauté. Lors de son premier sommet européen, elle tape du poing sur la table, réclamant «want my money back» («Je veux qu'on me rende mon argent»). Elle y parviendra pour l'essentiel, obtenant un important rabais pour la contribution britannique.

Mme Thatcher avait proclamé en 1981 *qu'elle ne tournerait jamais* casaque. Elle a tenu parole aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Son obsession était la tenue de la livre . Elle a donc pratiqué une politique *radicalement déflationniste. Elle* n'a pas hésité à laisser dépérir des pans entiers de l'industrie, jugés non compétitifs, au nom du «moins d'Etat». Le chômage a atteint des sommets *vertigineux pendant son premier* mandat et elle a ensuite rompu avec le consensus, en matière fiscale, en réduisant radicalement l'impôt frappant les revenus les plus élevés.

La même détermination a joué lorsque les Argentins ont envahi les *îles Falklands en avril 1982. Un autre* premier ministre aurait-il décidé de relever le défi et d'envoyer la flotte? Mais ce pari réussit et contribue largement à lui assurer une seconde vic*toire électorale en juin 1983.*

Le deuxième mandat de Mme Thatcher a été celui des privatisations, British Telecom, British Gas, British Airways . Il a été aussi marqué par l'attentat manqué de l'IRA contre elle, en octobre 1984, dans le Grand *Hôtel de Brighton. Cela n'a pas* empêché Mme Thatcher de mener une politique irlandaise plutôt innovatrice, en signant un an plus tard l'accord anglo-irlandais qui donne, en échange d'une *meilleur coopération* entre Londres et Dublin en matière de lutte contre le terrorisme, un certain droit de regard à la *République* sur ce qui se passe dans le nord.

C'est aussi au cours de ce deuxième mandat que se noue le duel entre la «Dame de fer» et M. Michael Heseltine. Ce dernier, alors ministre de la défense, est favorable à la reprise de l'entreprise d'hélicoptères Westland, en difficulté, par un consortium européen. Mme Thatcher préfère laisser Westland choisir son repreneur, l'américain Sikorsky . Elle le fait de *façon abrupte. Dans un mouvement* de colère, M. Heseltine démissionne en plein conseil des ministres, en janvier 1986 et fait figure depuis de prétendant.

DOMINIQUE DHOMBRES

POLOGNE : la campagne pour l'élection présidentielle

La grande amertume des paysans

MLAWA

de notre envoyée spéciale

Ici, lorsqu'on accompagne quelqu'un vers sa dernière demeure, on suit le corbillard serrés les uns contre les autres, *sous des parapluies, dans une* charrette tirée par des chevaux, et les corbeaux volent si bas qu'ils ont l'air de faire partie du cortège. Insensibles, dans un nuage d'eau sale, d'énormes poids lourds doublent la procession *sur la route nationale* qui relie Gdansk et son port à Varsovie. Après avoir résisté à l'épreuve du communisme et de la collectivisation, la campagne polonaise a bien du mal à s'adapter aux *nouvelles* données économiques du pays, et le monde paysan a vécu la première *année* du gouvernement Mazowiecki comme *une* succession de crises.

Les villages qui entourent la petite ville de Mlawa, en particulier, se sont illustrés par la combativité *de leurs agriculteurs.* Excédés par une politique économique *provoquant* l'effondrement de la demande alimentaire et des prix agricoles, ils sont passés à l'action un beau jour de juillet, et ont bloqué la route nationale avec leurs tracteurs.

« Nous tuons toutes nos bêtes »

Lech *Walesa,* qui passait par là en voiture pour aller prendre l'avion pour Genève, fut bloqué comme tout le monde et dut promettre de s'arrêter au retour pour qu'on le laissât passer.

« Et effectivement il est revenu à la date promise » se souvient, admiratif, Léon Jachowski, membre de Solidarité rurale, qui se trouvait sur le barrage à hauteur du village de Wisniewo. *C'est le seul qui s'est posé la question : mais que veulent ces paysans ? Et il est venu voir. »* Le premier *ministre, lui, dut se* résoudre à faire dégager la route par l'armée, tout comme il décida à la même époque de faire évacuer par les forces de l'ordre le ministère de l'agriculture occupé par les paysans et leurs députés en colère. C'était la première fois que M. Mazo*wiecki usait de la force contre* son propre camp.

Du coup, le candidat Tadeusz Mazowiecki n'est pas tellement en odeur de sainteté par ici. A *peine plus que son ministre* chargé de la réforme économique, M. Leszek Balcerowicz, qui, lui, est carrément l'homme à abattre. *« Le plan Balcerowicz ? Il ne tue pas seulement l'agriculture, il tue l'économie »,* s'indigne Léon Jachowski, qui aurait volontiers voté dimanche 25 novembre pour le candidat du parti paysan (PSL), M. Roman Bartoszcze, *« s'il avait une personnalité plus forte ».* Maintenant, il a décidé : *« Il faut sauver Walesa, il faut tout faire pour qu'il passe dimanche, et surtout pour que Mazowiecki perde et s'en aille. »* Pourtant, le président de Solidarité est loin d'être l'idole des paysans polonais, qui voient en lui le représentant du monde ouvrier. Mais l'année a été trop *dure* pour les agriculteurs.

« On soutient Walesa, mais on est inquiets »

« La situation de l'agriculture polonaise est tout simplement tragique, nous n'avons aucune perspective », s'écrie M. Jachowski, qui, à soixante-huit ans, bien qu'officiellement retraité, continue à travailler sur la ferme familiale, qu'il a cédée à son fils pour pouvoir toucher une retraite mensuelle de *400 000* zlotys *(200* francs). Avec 25 hectares de céréales et *de betteraves à sucre,* M. Jachowski a la plus grande exploitation de Wisniewo – les autres ont en moyenne 8 hectares ; il a aussi une douzaine de vaches laitières, un poulailler et quelques porcs. *« Mais maintenant,* dit, la mort dans l'âme, accoudé à la toile cirée de la table de cuisine rudimentaire, ce vieil homme digne et droit à l'œil bleu perçant, *c'est le marasme. On fait tout pour étouffer les petites exploitations et avec elles ce sont les paysans qui meurent. »*

M. Balcerowicz en fait à peine mystère : *le* passage de la Pologne à une économie de marché *saine implique la restructura*tion de l'agriculture polonaise, *dont* 80 % *sont* entre *les mains* de petites fermes familiales. La plupart, à terme, sont condamnées. Un verdict dur à accepter pour ces millions de paysans – pas loin de 40 % de la population – qui s'étaient battus pour faire tomber le régime communiste. Aujourd'hui, frappés par la récession générale, ils ne parviennent plus à écouler leur production, eux que l'ancien régime poussait à produire aveuglément pour *« nourrir la Russie ». « On rêvait d'autre chose, d'une vie digne, et c'est la chute,* poursuit M. Jachowski, les mains *abîmées par des décennies de* labeur. *Je comprends la crise, je ne dis pas que c'était mieux sous les communistes, mais on espérait qu'avec la liberté tout allait se développer, s'épanouir... Ici, nous avons des terres très fertiles, nous pourrions produire beaucoup, mais que faire de nos pommes de terre ? Il n'y a déjà plus de bétail, nous tuons toutes nos bêtes. »*

Plus jeune, père de trois enfants, *Jozef Dzinbinski, chef* de Solidarité rurale pour la com*mune, fait à peu près le même* constat, mais veut croire que l'élection de M. Walesa changera tout ça. Il va sans doute au devant de déceptions, car ce qu'il reproche, lui, au gouvernement Mazowiecki, c'est d'être trop rapide en besogne. *« On est pour les privatisations, mais on trouve que cela va trop vite »,* dit-il. Mais, lui fait-on remarquer, *M. Walesa se plaint au contraire* que les changements sont trop lents et demande l'accélération ! *« C'est vrai,* reconnaît M. Dzinbinski, *on soutient Walesa, mais au fond on est inquiets. »*

L'électorat paysan se présente donc partagé et amer à cette *première élection présidentielle* libre. Les positions de M. Bar*toszcze, qui défend* les exploitations familiales contre l'*« introduction du capitalisme »*, sont bien accueillies, mais le personnage manque d'envergure ; en outre, Solidarité rurale a appelé à voter pour M. Walesa, qui garde malgré tout son aura parmi les paysans. Quant à *M. Mazowiecki, il reconnaît* publiquement que l'une des principales erreurs de son gouvernement est d'avoir tardé à élaborer une politique agricole ; non pas par indifférence, souligne-t-il, mais par manque de moyens et parce qu'en matière agricole le gouvernement concentra toute son attention sur le problème brûlant des prix minimaux garan*tis par l'Etat. Un retard qui risque* de lui coûter de nombreuses voix dimanche.

SYLVIE KAUFFMANN

A TRAVERS LE MONDE

YOUGOSLAVIE

Défaite des communistes en Bosnie-Herzégovine

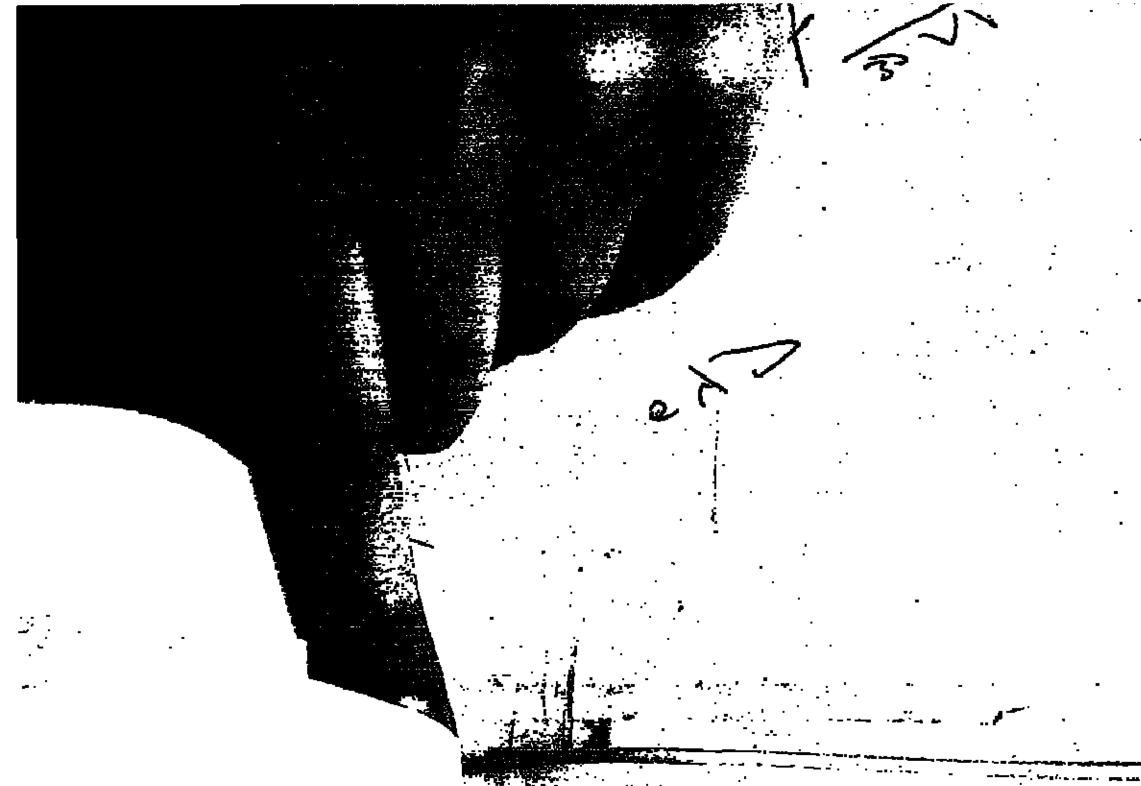
Les communistes n'ont pas remporté un seul siège au premier tour *des élections en Bosnie-Herzego*vine qui se sont déroulées, dimanche 18 novembre. Les partis représentant les principaux groupes ethniques, les Serbes et les Croates, ainsi que les musulmans, se sont déjà *adjugé* 57 des 110 sièges de la Chambre des communes de Bosnie, a déclaré le *président de la commission électo*rale, M. Mirko Boskovic. Le second tour aura lieu le 2 décembre et seuls quelques candidats communistes seront encore en lice. Par ailleurs, après le dépouillement de 85 % des suffrages, les *partis nationalistes arrivent égale*ment en tête dans les sept districts qui votaient pour l'élection de la Chambre des citoyens (130 sièges), dotée de pouvoirs pratiquement identiques à ceux de la Chambre des communes. Le Parti de l'action démocratique musulmane (DPA) est en tête dans quatre districts, le Parti démocratique serbe (PDS) dans deux autres, et l'Union démocratique croate (HDZ) dans le septième. – *(Reuter.)*

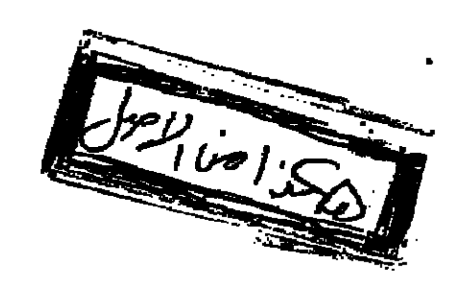
DANEMARK

Elections législatives anticipées

Le premier ministre conservateur danois, M. Poul Schlüter, a annoncé, jeudi 22 *novembre* au Parlement de Copenhague, la tenue d'élections législatives anticipées. Celles-ci auront lieu le 12 décembre. La crise politique *résulte de l'échec des négocia*tions entre le gouvernement de coalition minoritaire de centre droit et l'opposition social-démocrate sur les allègements fiscaux *prévus dans le budget* 1991

M. Schlüter dirige une coalition tripartite (conservateurs, *libéraux,* radicaux). Dès son arrivée au pouvoir en 1982, il s'était engagé à réduire les impôts sur le revenu, qui sont ici les plus élevés de la CEE.





AMÉRIQUES

PÉROU : les quatre premiers mois de la présidence Fujimori

Le « samouraï » a attaqué plusieurs « dragons » à la fois

Dans les caricatures, il apparaît en samouraï. Le président péruvien Fujimori, d'origine japonaise, a bravé beaucoup d'adversaires pendant les premiers mois de son gouvernement, mais obtenu aussi un certain consensus en enrayant l'hyperinflation, grâce à un choc économique sans précédent.

LIMA

de notre correspondante

« Certains observateurs croyaient que mon gouvernement ne passerait pas le cap des cent jours. Pourtant, à part quelques anicroches, tout s'est déroulé normalement », déclarait récemment le président Alberto Fujimori à la presse étrangère en faisant le bilan des premiers mois de son gouvernement.

Depuis son arrivée au pouvoir, le 28 juillet dernier, celui que les caricaturistes présentent, en raison de ses origines japonaises – et de sa combativité – en samouraï ou en lutteur de karaté, a souvent montré qu'il n'avait pas sa langue dans la poche. Il a successivement traité de *« médiévale »* et de *« rétrograde »* la partie de l'Eglise qui s'oppose au contrôle des naissances ; qualifié le palais de justice de *« palais d'injustice ou règnent des juges corrompus et des chacals »* ; affirmé que le Parlement était *« enlisé dans des débats stériles »* ; tonné contre les groupes de pression qui boycottent sa politique sociale ; et traité les fonctionnaires de *« fainéants, parasites, qui tètent le pis de l'Etat »*...

Il s'est donc fait beaucoup d'ennemis, alors qu'il était déjà dans une position vulnérable : il n'a ni parti structuré ni majorité parlementaire. C'est son électorat, essentiellement populaire, qui a fait les frais de l'ajustement économique draconien du 8 août. En outre, en faisant une purge dans les états-majors de la marine et de la police, il a créé un malaise dans ces institutions.

Une aide sociale défaillante

En fait, les principaux reproches qu'on lui fait tiennent plus au style qu'à la politique même de son gouvernement. Il lui a suffi de quelques semaines pour obtenir un certain consensus. Il s'était fixé deux objectifs prioritaires : la lutte contre l'hyperinflation et la réinsertion du pays dans la communauté financière internationale. Cette dernière est en bonne voie si l'on en juge par les déclarations très favorables des responsables du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement. L'inflation a été ramenée en septembre et en octobre à un taux voisin de 10 %, alors qu'elle avait été de 100 % en juillet et de 400 % en août.

Le coût social de cet ajustement, impliquant des majorations de prix et de tarifs de l'ordre de 1 000 à 3 000 %, devait être amorti par un programme d'aide alimentaire destiné à secourir douze millions de Péruviens, soit près de la moitié de la population. En fait, deux millions seulement ont été secourus, essentiellement grâce à l'Eglise et aux organisations internationales. La distribution gratuite de lait aux enfants les plus pauvres a été suspendue, faute de ressources financières, et celle de « soupe populaire » est sur le point de l'être car les stocks de denrées sont épuisés.

C'est sur ce seul chapitre que le président Fujimori accepte de faire un brin d'autocritique, tout en ajoutant que, s'il n'avait pas pris des mesures draconiennes, la dégradation sociale aurait été pire. Le gouvernement veut s'attaquer désormais au problème de l'extrême pauvreté en créant une multitude de « petits boulots » productifs. Entreprise incertaine étant donné la profonde récession provoquée par le « Fujichoc ».

Le « stoïcisme » de la population

Le chef de l'Etat estime que le *« stoïcisme de la population »* a été jusqu'à présent son meilleur allié. Mais la classe moyenne, qui a vu son train de vie réduit de moitié, commence à s'agiter. Les employés de l'administration publique sont en grève depuis le 15 novembre pour exiger des augmentations de salaires, bravant une menace gouvernementale de licenciement. Le « stoïcisme » a été imposé *manu militari* puisque la plupart des Péruviens vivent sous l'état d'urgence (notamment les habitants de la capitale). Un général d'active est en charge du ministère de l'intérieur. Certains secteurs parlent de « militarisation » du régime. M. Fujimori affirme pourtant qu'il n'a recours qu'à *« la force de dissuasion »*, pour *« mettre fin au chaos et au désordre »*.

Il fait pourtant amende honorable devant les nombreuses « bevures » dénoncées par la Commission de défense des droits de l'homme. *« Nous ne voulons pas mener une répression aveugle*, assure-t-il, *mais nous sommes pris dans un feu croisé face à un ennemi caméléon »*. Il entend lutter contre la subversion en attaquant la pauvreté avec les armes du développement (ce qui prend du temps) et en coupant à la source le financement des mouvements terroristes, c'est-à-dire en rompant le lien entre les insurgés et les trafiquants de cocaïne.

Malgré la dureté du « Fujichoc », le président a préservé sa cote de popularité : un récent sondage lui donne un indice de satisfaction de 59 %. Un chiffre qui doit beaucoup au contrôle de l'inflation, et risque d'être précaire, car de nombreux économistes prévoient une nouvelle flambée des prix.

NICOLE BONNET

DIPLOMATIE

Après le sommet de la CSCE à Paris

L'Ukraine souhaite adhérer aux structures européennes

Les Baltes n'étaient pas seuls à attendre derrière les portes closes de la CSCE à Paris. L'Ukraine – avec ses 52 millions d'habitants – et l'Arménie ont aussi envoyé des représentants faire acte de candidature à ses travaux *« non pas dans un esprit de confrontation mais au contraire pour préserver la stabilité en Europe (...) conditionnée en partie par l'aboutissement pacifique du processus d'accès des peuples de l'URSS à l'indépendance »*, comme ils l'ont affirmé mercredi 21 novembre dans un communiqué commun.

L'Ukraine et l'Arménie ont refusé d'être représentées dans la délégation officielle soviétique, qui ne comprenait aucun représentant non plus des deux autres Républiques du Caucase. Une lettre du président du Parlement ukrainien, M. Leonid Kravtchouk, demandant d'appuyer la participation indépendante de l'Ukraine aux structures européennes, a été remise conjointement aux participants de la Conférence à Paris par le président de la commission des affaires étrangères du Parlement ukrainien, le président de son mouvement national Roukh et un député ancien prisonnier politique représentant son aile radicale.

Pour la Russie – alors que la présence au sein de la délégation soviétique, comme invité de l'URSS, de son nouveau ministre des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, avait été annoncée – ce dernier a finalement choisi d'accompagner M. Boris Eltsine en Ukraine, signer un traité bilatéral qui permettra *« de régler tous les problèmes économiques entre les deux Républiques, au moyen d'un comité permanent »*, a-t-il déclaré mercredi à Moscou lors d'une conférence de presse.

M. Kozyrev a certes précisé que *« l'établissement de nos rapports avec les autres Républiques n'est pas en contradiction avec le futur traité de l'Union »*, mais c'était pour ajouter aussitôt que ce traité *« doit s'appuyer sur des relations horizontales entre les Républiques »* et que la Russie a déjà signé un document semblable avec la Moldavie et devait le faire jeudi avec le Kazakhstan. A quoi serviront alors les ministères soviétiques fédéraux ? *« A pas grand-chose »* répondent en chœur les délégués ukrainiens au *Monde*. Ils se déclarent convaincus que *« seul M. Gorbatchev et son entourage sont favorables à la signature de ce traité »*. *« Toutes les Républiques, même celles qui ne peuvent pas encore le dire, sont contre, au moins pour le moment, et seront amenées, en raison de l'effondrement économique, à suivre la voie proposée par M. Eltsine, c'est-à-dire celle d'un partage préalable des richesses et des compétences »*, estime le président du Roukh, M. Ivan Drach.

Quant au délégué d'Arménie, M. Ambartsoum Galstian, il craint que M. Gorbatchev *« ne prépare lui-même un bain de sang en refusant de laisser se poursuivre la décomposition naturelle et en s'appuyant sur les minorités russophones des Républiques périphériques et, dans le cas de la Fédération de Russie, sur les minorités allogènes des Républiques autonomes »*.

S. Sh.

Moscou a proposé à Washington et à Tokyo de discuter du désarmement en Asie et dans le Pacifique

M. Vadim Medvedev, membre du Conseil présidentiel soviétique, a proposé jeudi 22 novembre d'engager avec les Etats-Unis et le Japon des discussions sur le désarmement en Asie et dans le Pacifique. M. Medvedev, qui se trouvait en visite à Séoul, a évoqué la fin de la guerre froide en Europe proclamée à Paris lors du sommet de la CSCE, estimant que le moment était venu d'en faire autant dans la région. *« Ce qui est important (...) c'est que l'URSS et les Etats-Unis engagent un processus de réunions régulières sur ce sujet »*. L'URSS étudie aussi la possibilité de transformer la péninsule coréenne en zone dénucléarisée. Rappelant que la tension militaire en Asie n'avait que peu diminué, le conseiller de M. Gorbatchev a souligné que l'URSS y avait déjà pris d'importantes initiatives de désarmement. *« Les missiles nucléaires de moyenne portée vont être détruits... Nos forces stationnées en Mongolie vont quitter ce pays en 1992. Notre présence dans la baie de Cam-Ranh (au Vietnam) va être réduite de manière substantielle. Nos troupes en Asie vont être réduites de 200 000 hommes et la flotte dans le Pacifique de manière drastique »* .

L'URSS souhaite également établir de nouvelles relations avec le Japon, basées sur la confiance et le respect mutuel, en dépit du différend entre les deux pays à propos des îles Kouriles. *« Bien que nous admettions que cela ne soit pas facile, nous nous félicitons du premier pas positif vers une normalisation des relations soviéto-japonaises »*, a affirmé M. Medvedev, faisant allusion à la visite au Japon, prévue au printemps prochain, de M. Gorbachev. – *(AFP.)*

AFRIQUE

La déchirure franco-marocaine

Suite de la première page

Le syndrome roumain, voire irakien, n'est pas étranger à cette attitude. *« Le plus choquant, dans toute cette histoire*, dit-on en haut-lieu, *ce sont les silences des autorités françaises, qui n'ont pas réagi à cette campagne de dénigrement anti-marocaine conduite par des médias publics. »* Et pour cause...

Du coup, dans ce climat malsain de suspicion, les ressentiments cachés font surface et viennent nourrir la querelle entre les deux pays. Ainsi, de nombreux Marocains se plaignent-ils des difficultés croissantes qu'ils rencontrent pour obtenir des visas. Ils s'indignent même que, pour échapper à la faillite du système éducatif local, leurs enfants n'aient, sur place, qu'un accès limité aux écoles françaises. Rabat n'aurait décidément plus l'oreille de Paris...

Dans les milieux de l'opposition à Sa Majesté – ou du moins de ce qui en tient lieu – on se désole de cette *« cabale »* ourdie à Paris et qu'on juge fort mal programmée . *« Cette querelle ne sert qu'à perturber le processus démocratique qui obéit à son rythme et à ses contraintes, au moment même où le régime est de plus en plus conscient qu'il doit s'amender et alors qu'il a engagé avec nous le dialogue pour réviser la Constitution »*, juge M. Nadir Yata, rédacteur en chef du quotidien pro-communiste, *El Bayane*.

Pourquoi donc, dans cette affaire, les partis d'opposition ont-ils pris, comme un seul homme, le parti du roi ? *« Il nous a été impossible de nous décaler par rapport au discours officiel car les injures proférées à l'encontre de Sa Majesté* (bâtard, voyou, fou, tortionnaire, tueur) *étaient intolérables, parce que, aussi, le projet de Mme Danielle Mitterrand de se rendre dans les camps de réfugiés sahraouis était irresponsable »*, explique M. Fathallah Oualalou, chef du groupe parlementaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP).

Cette attaque en règle contre deux volets de la trilogie sacrée – *« Dieu, la Patrie, le Roi »* – sur laquelle repose le consensus politique, permettait à Hassan II de rallier, facilement l'aise, à sa cause le plus grand nombre de ses sujets. Au reste, qu'ont-ils su de cette querelle sur fond de violations des droits de l'homme ? Evidemment, rien de très précis si ce n'est que leur souverain avait été injurié et que la femme du chef de l'Etat français faisait les yeux doux au Front Polisario. A grands maux, grands moyens ? L'envoi d'un demi-million de messages de protestation aux plus hautes autorités françaises n'a impressionné que ceux qui voulaient bien l'être, car la spontanéité de cette démarche souvent lourdement tarifée a été on ne peut plus douteuse...

« Purifier le visage du pays »

En revanche, cette querelle entre Paris et Rabat a provoqué des tiraillements au sein même de la communauté française, forte de quelque 26 000 personnes, dont les sympathies politiques penchent franchement du côté de l'opposition. Le Maroc s'est ainsi trouvé mêlé à des chamailleries franco-françaises, suscitées de Paris et relayées sur place. Ceux qui ont des intérêts à défendre se sont montrés parfois plus royalistes que le roi, car, reconnaît l'un d'eux, *« nous voulons, très égoïstement, continuer à vivre bien ici »*. Ceux qui ne sont là qu'en passant – fonctionnaires et coopérants – ont analysé la situation avec plus de détachement, plus de lucidité aussi.

« La déchirure est grave », convient un diplomate. Qui aurait le plus à perdre en cas de brouille durable ? Paris est le premier partenaire commercial de Rabat, et les investissements privés français représentent, ici, 40 % des investissements étrangers. La communauté marocaine en France compte quelque 550 000 personnes et les transferts de salaires constituent la deuxième source de devises du pays. Le royaume chérifien est, en outre – le détail a son importance – une très utile plate-forme de renseignements à l'écoute de l'Afrique et du monde arabe...

Pour l'heure, les choses restent en l'état. Au plus fort de la crise, les autorités locales ont même confirmé un contrat de 500 millions de francs, au profit d'ALCATEL-CIT, pour l'installation de 147 000 lignes téléphoniques. Mais l'amitié entre deux pays ne s'analyse pas seulement en termes comptables. Une fois remis de ses émotions, Hassan II, comme il l'a promis en mai, lors de l'installation du Conseil consultatif des droits de l'homme, se décidera-t-il, enfin, à *« purifier le visage du Maroc »* ?

JACQUES DE BARRIN

KENYA

Les Etats-Unis réaffirment leurs réserves vis-à-vis du régime

Douze pays donateurs dont les Etats-Unis, réunis, à Paris, les 19 et 20 novembre, sous l'égide de la Banque mondiale, ont accordé une aide de plus d'un milliard de dollars au Kénya pour 1991 tout en réclamant, en termes voilés, des progrès en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

Côté jardin, c'est le drapeau des droits de l'homme – très relativement pris en compte au Kenya – que les Etats-Unis ont choisi à nouveau de brandir, faisant de son respect la condition *sine qua non* pour débloquer un supplément de 15 millions de dollars – dont 8 millions en aide militaire. Selon des sénateurs américains de passage à Nairobi cette semaine (*le Monde* du 14 novembre), ces fonds ne seront versés que si le gouvernement du président Daniel arap Moi s'engage à juger tous les prisonniers détenus sans procès, à restaurer l'indépendance de la justice et à rétablir la liberté d'expression.

Cette prise de position fait écho aux réticences déjà exprimées par le Congrès, qui, sans aller jusqu'à condamner le régime kényan, a décidé de réduire encore l'assistance américaine. Celle-ci, en légère diminution par rapport à l'année précédente, ne devrait pas dépasser les 91 millions de dollars pour l'année fiscale 1991 (débutant le 1er octobre). Quant à l'aide militaire, elle a été complètement « gelée » depuis la répression des émeutes de juillet.

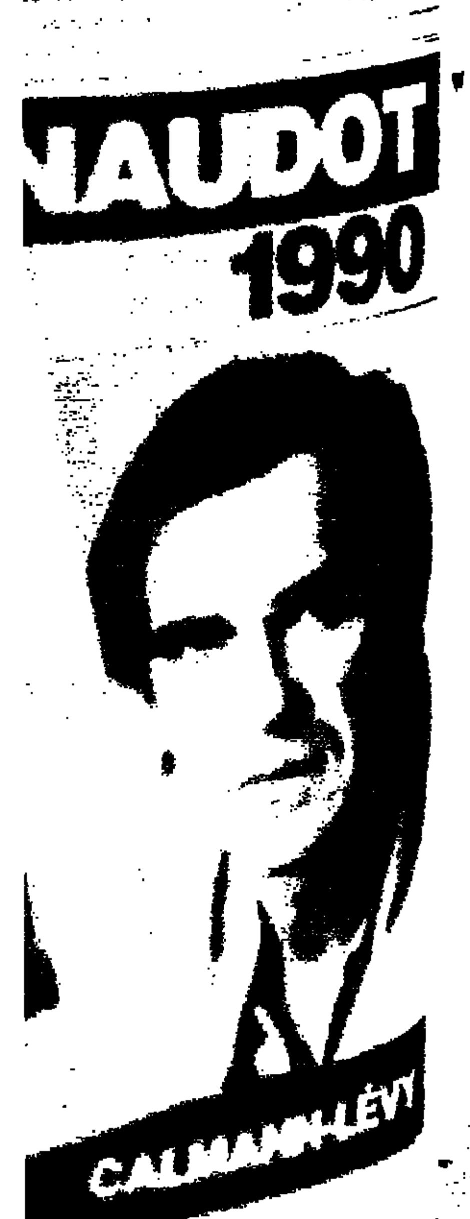
Si l'on tient compte, d'une part, de la très nette augmentation de l'aide américaine à l'ensemble des pays africains (elle passe de 500 à 800 millions de dollars) et, d'autre part, de ce que Washington versait à Nairobi il y a encore cinq ou six ans (111 millions de dollars en 1984), on mesure mieux le lent mais sensible « lâchage » dont le Kénya fait aujourd'hui les frais.

En 1987, pour la première fois, la Chambre et le Sénat américains avaient lié la question de l'assistance à celle des droits de l'homme. Une audace dont aucun autre pays occidental n'a, à ce jour, su faire preuve. Tandis que le Japon (premier donateur du Kenya) garde un silence prudent, la Grande-Bretagne (ancienne puissance coloniale) vient de réaffirmer cette semaine, par la bouche de son ambassadeur à Nairobi, que le Kenya, vanté pour sa stabilité politique, resterait le premier bénéficiaire de l'aide britannique en Afrique.

Il est vrai que Washington a d'autres intérêts que Londres ou Tokyo. Et que bien des choses ont changé depuis l'accord de juin 1980 qui donnait aux militaires américains l'accès au port de Mombasa et à plusieurs bases d'atterrissage dans le centre et le nord-ouest du pays. La fin de la « guerre froide » et l'arrêt du soutien soviétique à l'Ethiopie voisine, ont nettement réduit l'importance stratégique du Kenya aux yeux de Washington.

Le projet, un moment caressé, d'installer une nouvelle base militaire américaine à Lamu, petit port touristique de l'océan Indien, a, semble-t-il, été abandonné. Péril du Golfe aidant, c'est désormais vers la mer Rouge que les regards se tournent. Très loin de Nairobi et du président arap Moi, dont l'autorité – vogue du multipartisme et crise économique obligent – se fragilise de jour en jour.

CATHERINE SIMON



DIPLOMATIE

La Charte de Paris pour une nouvelle Europe

Les trente-quatre pays de la CSCE s'engagent à « édifier et raffermir la démocratie comme seul système de gouvernement »

Voici les principaux extraits de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe signée mercredi 21 novembre par les trente quatre chefs d'Etat ou de gouvernement de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Une nouvelle ère de démocratie, de paix et d'unité

« Nous, chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats participant à la *Conférence sur la sécurité* et la coopération en Europe, sommes réunis à Paris à une époque de profonds changements et d'espérances *historiques. L'ère de la confrontation* et de la division en Europe est révolue. Nous déclarons que nos relations seront fondées désormais sur le respect et la coopération (...). Il nous appartient aujourd'hui de réaliser les espérances et les *attentes que nos peuples* ont nourries pendant des décennies : un engagement indéfectible en faveur de la démocratie *fondé sur* les droits de l'homme et les libertés fondamentales ; la prospérité par la liberté économique et par la justice sociale ; et une sécurité égale pour tous nos pays (...)

● *Droits de l'homme, démocratie et Etat de droit.* – Nous nous engageons à édifier, consolider et raffermir la démocratie comme seul système de gouvernement de nos nations (...) La démocratie est fondée sur le respect de la personne humaine et de l'Etat de droit (...).

» Nous affirmons que l'identité *ethnique, culturelle, linguistique* et religieuse des minorités nationales sera protégée et que les personnes *appartenant à ces minorités ont le* droit d'exprimer, de préserver et de développer cette identité sans aucune discrimination et en toute égalité devant la loi.

» Nous veillerons à ce que chacun jouisse de recours effectifs, sur *le plan national ou international*, contre toute violation de ses droits (...).

● *Liberté économique et responsabilité.* – La liberté économique, la justice sociale et une attitude *responsable à l'égard de l'environnement* sont indispensables à la prospérité (...). Nous favoriserons *l'activité économique qui respecte* et soutient la dignité humaine (...).

● **Relations amicales entre Etats.** – (...) Conformément à nos obligations aux termes de la Charte des Nations unies et à nos engagements en vertu de l'Acte final de Helsinki, nous réitérons notre détermination à nous abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout *Etat*, ou à agir de toute autre manière incompatible avec les principes ou les buts de ces documents (...).

» *Nous réaffirmons* notre engagement à régler les différends par des moyens pacifiques. Nous décidons *de mettre au point des mécanismes* de prévention et de résolution des conflits entre les Etats *participants* (...).

» Nous voulons que l'Europe soit une source de paix, ouverte au dialogue et à la coopération avec les autres pays, favorable aux échanges et engagée dans la recherche de réponses communes aux défis du futur.

● **Sécurité.** – (...) La réduction sans précédent des forces armées *qui résulte du Traité sur les forces* armées conventionnelles en Europe ainsi que la nouvelle manière d'envisager *la sécurité et la coopération* dans le cadre du processus de la CSCE conduiront à une nouvelle perception *de la sécurité en Europe* et à une nouvelle dimension de nos relations. Dans ce contexte, nous reconnaissons pleinement aux Etats la liberté de choisir leurs propres arrangements en matière de sécurité.

● *Unité.* – (...) *Nous prenons* acte avec une grande satisfaction du Traité portant règlement définitif *concernant* l'Allemagne, *signé* à Moscou le 12 septembre 1990, et nous nous félicitons sincèrement du *fait que le peuple allemand se* soit uni pour former un seul Etat, conformément aux principes de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et en parfait accord avec ses voisins (...). La participation commune d'Etats d'Amérique du Nord et d'Europe est une caractéristique fondamentale de la CSCE.

● **La CSCE et le monde.** – Le destin de nos nations est lié à celui de toutes les autres (...). Nous reconnaissons avec satisfaction le rôle de plus en plus important de l'Organisation des Nations unies dans le monde et son efficacité croissante, stimulée par l'amélioration des relations entre nos Etats (...).

Les orientations pour l'avenir

● **Dimension humaine.** – (...) *Nous coopérons pour renforcer* les institutions démocratiques et promouvoir l'application du principe *de l'Etat de droit. A cette fin*, nous décidons de convoquer un séminaire d'experts à Oslo du 4 au *15 novembre* 1991.

» Résolus à encourager la contribution précieuse des minorités *nationales à la vie de nos sociétés*, nous nous engageons à améliorer encore leur situation (...) La paix, *la justice, la stabilité et la démocratie* exigent que l'identité ethnique, culturelle, linguistique et religieuse des minorités nationales soit protégée et que des conditions favorables à la promotion de cette identité soient créées (...). Nous décidons de convoquer une réunion d'experts sur les minorités nationales, qui se tiendra à Genève du 1er au 19 juillet 1991.

» Nous exprimons notre détermination à lutter contre toutes les *formes de haine raciale ou ethnique*, d'antisémitisme, de xénophobie et de discrimination envers *toute personne, ainsi que* de persécution pour des motifs religieux ou idéologiques (...).

» Nous reconnaissons l'impor*tance des contributions du Conseil* de l'Europe à la promotion des droits de l'homme (...). Nous nous *félicitons de l'intérêt manifesté par* plusieurs Etats participants quant à une adhésion au Conseil de l'Eu*rope et à sa Convention* européenne des droits de l'homme (...).

● **Sécurité.** – (...) A la suite d'une période de préparation nationale, *nous espérons* voir s'instaurer une coopération plus structurée entre tous les Etats partici*pants sur les questions de sécurité*, et s'ouvrir des discussions et des consultations entre les trente-qua*tre Etats participants en vue de* créer pour 1992, à partir de la conclusion de la réunion sur les *suites de la CSCE, qui se tiendra à* Helsinki, de nouvelles négociations sur le désarmement et le renforce*ment de la confiance et de la sécu*rité, ouvertes à tous les Etats participants.

» Nous demandons *la conclusion* le plus tôt possible de la Convention sur l'interdiction universelle, globale et effectivement *vérifiable* des armes chimiques, et nous avons l'intention d'en être signataires dès l'origine.

» *Nous réaffirmons* l'importance de l'initiative Ciels ouverts et demandons l'heureuse conclusion de ces négociations dès que possible (...).

» Nous condamnons sans réserve *comme criminels* tous les actes, méthodes et pratiques terroristes et exprimons notre détermination à œuvrer à l'élimination du terrorisme, tant sur le plan bilatéral que par une coopération multilatérale. *Nous unirons aussi* nos forces pour lutter contre le trafic de stupéfiants.

» (...) *Nous chercherons* non seulement des mesures efficaces de prévenir, par des moyens politiques, *les conflits qui menaceraient* d'éclater, mais encore nous définirons, conformément au droit inter*national, des mécanismes appropriés* afin de régler pacifiquement tout différend qui pourrait survenir. Par *conséquent, nous nous* engageons à rechercher de nouvelles formes de coopération dans ce *domaine, en particulier* une gamme de méthodes applicables au règlement pacifique des différends, y compris *l'intervention obligatoire* d'une tierce partie. (Une réunion sur le règlement pacifique des différends se tiendra à *La Valette* début 1991.) (...).

● **Coopération économique.** – Nous insistons *sur le fait qu'une coopération économique fondée* sur l'économie de marché constitue un élément essentiel de nos relations *et contribuera à la construction* d'une Europe prospère et unie (...).

» Nous sommes convaincus que notre coopération économique générale devrait être développée, la libre entreprise encouragée et les échanges accrus et diversifiés conformément aux règles du GATT (...).

» *La coopération* dans le domaine de la science et de la technologie (...) doit (...) aller dans le sens d'un *plus* grand partage des informations et des connaissances scientifiques et techniques pertinentes, dans le but de combler le fossé technologique qui existe entre les Etats participants (...).

» Nous sommes déterminés à *imprimer l'élan nécessaire à la* coopération entre nos Etats dans les domaines de l'énergie, des transports *et du tourisme* (...).

● **Environnement.** – (...) Nous nous engageons à *redoubler d'efforts pour protéger* et améliorer notre environnement, afin de rétablir et de maintenir l'équilibre écologique *dans l'air, dans* l'eau et dans le sol. Nous sommes par conséquent résolus à tirer tout le parti possible du cadre de la CSCE *pour formuler* des engagements et des objectifs communs en matière d'environnement (...).

● **Culture.** – (...) Afin de pro*mouvoir une meilleure* connaissance mutuelle entre nos peuples, nous favorisons la création de centres culturels dans *les villes* d'autres Etats participants, ainsi qu'une coopération accrue dans le domaine de l'audiovisuel et des échanges plus *développés dans le* domaine de la musique, du théâtre, de la littérature et des arts (...).

● **Travailleurs migrants.** – (...) Nous réaffirmons que la protection et la promotion de leurs droits ainsi que le respect des obligations internationales correspondantes sont notre *préoccupation commune*.

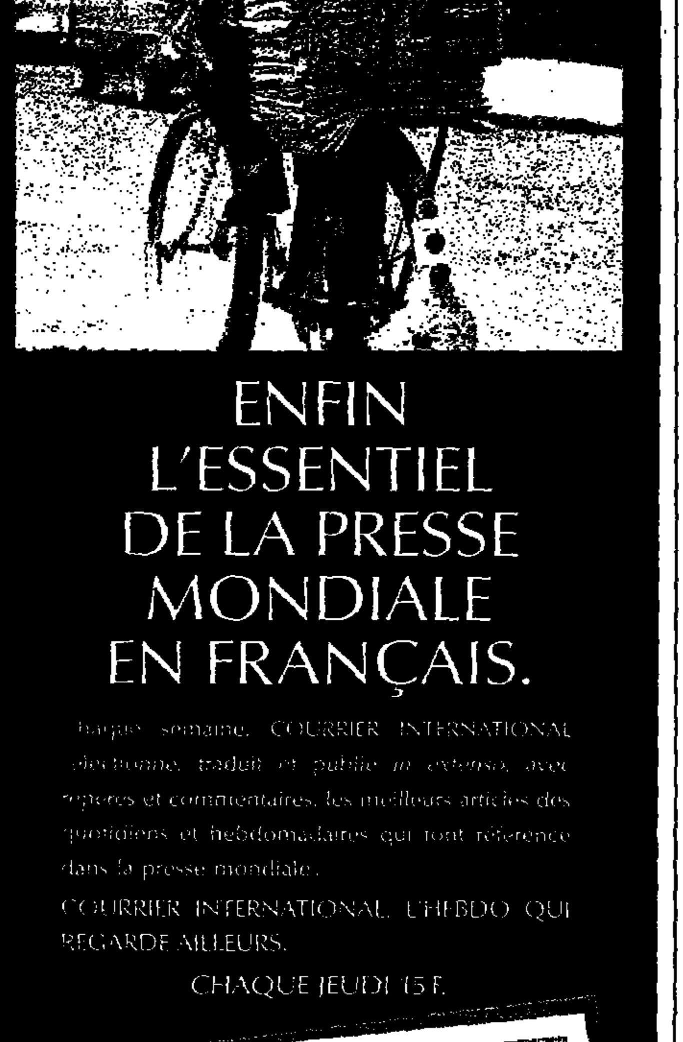
● **Méditerranée.** – (...) Nous poursuivrons (...) nos efforts pour renforcer la sécurité et la coopéra*tion* en Méditerranée, en tant qu'élément important de stabilité en Europe (...).

» Nous sommes préoccupés par *les tensions persistantes dans* la région et réitérons notre détermination à intensifier nos efforts pour trouver, par des moyens paci*fiques, des solutions justes, viables* et durables aux problèmes cruciaux en suspens, fondés sur le respect des principes de l'Acte final (...).

» Nous nous efforcerons, de *concert* avec ces pays, de réduire de façon substantielle l'écart de prospérité entre l'Europe et ses voisins méditerranéens.

● ***Organisations non gouvernementales.*** – Nous rappelons le rôle important joué par les organisations non gouvernementales, les *groupes religieux* et autres, et les particuliers dans la réalisation des objectifs de la CSCE et nous continuerons à faciliter leurs activités *en faveur de la mise en œuvre* des engagements de la CSCE par les Etats participants (...).

» Un document complémentaire est joint *à la Charte. Il spécifie* notamment les modalités de travail des institutions de la CSCE et la répartition des coûts de son fonc*tionnement.* »



Les ministres des affaires étrangères de la CSCE se réuniront au moins une fois par an

Voici les structures et *institutions nouvelles* de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) telles qu'elles sont exposées dans la Charte de Paris pour une nouvelle Europe, adoptée *mercredi 21 novembre*, et dans le document complémentaire relatif à sa mise en application.

● **Conseil des ministres.** – Les ministres des affaires étrangères se réuniront en conseil régulière*ment* et au moins une fois l'an. Ces réunions constitueront « l'enceinte centrale des consultations politiques » de la CSCE. *Le conseil* examinera les questions relevant de la CSCE et préparera les réunions de chefs d'Etat et de gouvernement. *La première réunion se tiendra* à Berlin l'été prochain.

Un comité de hauts fonctionnaires sera mis en place pour préparer les travaux du conseil. Sa première *réunion aura lieu* à Vienne en janvier 1991. Des réu*nions supplémentaires pourront* avoir lieu pour débattre des questions présentant un caractère d'urgence.

● *Secrétariat.* – *Un secrétariat* sera mis en place à Prague pour assurer le soutien administratif des *consultations politiques*.

● *Centre de prévention des conflits.* – Ce centre qui sera installé à Vienne doit « aider le *conseil à réduire les risques de* conflits ». Pendant la phase initiale de son activité, le centre aura pour rôle d'appuyer des mesures de confiance et de sécurité telles que les consultations sur les activités militaires inhabituelles et l'échange annuel d'informations militaires.

La Charte précise toutefois que ce centre pourrait assumer d'autres fonctions y compris des procédures de conciliation en cas de différends.

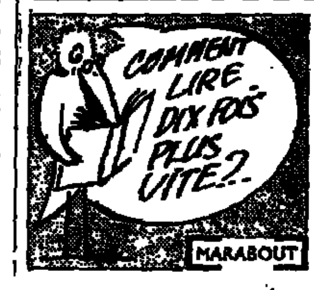
La première réunion du comité consultatif du centre sera convoquée le 3 décembre 1990 et sera présidée par la Yougoslavie.

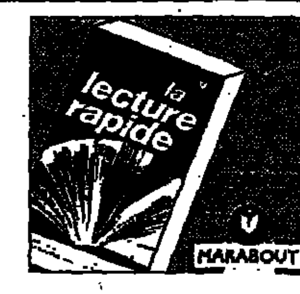
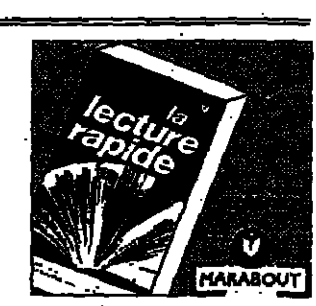
● *Le bureau des élections libres.* – Un bureau des élections libres chargé de faciliter les contacts et l'échange d'informations sur les élections dans les Etats participants sera établi à Varsovie. Ce bureau sera en particulier chargé de faciliter les contacts entre les gouvernements, les parlements et les organisations *privées désireux d'observer* le déroulement des élections et les autorités compétentes des Etats où les élections doivent se dérouler.

● **Assemblée parlementaire.** – *Les chefs d'Etat et de gouvernement* ont souhaité une plus grande participation parlementaire dans la CSCE, en particulier par la création d'une assemblée parlementaire. Ils *ont demandé* à cet effet que des contacts soient poursuivis au niveau parlementaire.

Le secrétariat de la CSCE, le centre de prévention des conflits et le bureau des élections libres seront responsables devant le *conseil des ministres qui est* habilité à définir leurs tâches et méthodes de fonctionnement.

*Enfin les chefs d'Etat et de gou*vernement tiendront leur prochaine réunion à Helsinki à l'occasion de la réunion organisée dans *le cadre* des suites de la CSCE.



A la Cour de justice de Luxembourg

Un arrêt renforce le principe de libre circulation au sein de la Communauté européenne

La Cour de justice des Communautés européennes a rendu, mardi 13 *novembre, un arrêt important* dans le domaine de la libre circulation des ressortissants communautaires, en contraignant le gouvernement régional de Berlin à octroyer une bourse à une Italienne, résidant en Allemagne, qui désirait poursuivre des études en Italie.

Fille d'immigrés italiens *vivant* en RFA depuis vingt-cinq ans, Mlle Carmina di Leo s'était vu refuser la bourse *qu'elle demandait* pour étudier la médecine à Sienne, au motif que les autorités allemandes n'ont pas à aider les étudiants poursuivant des études dans le pays dont ils sont ressortissants. Le tribunal *administratif* de Darmstadt, devant lequel l'affaire avait été portée, s'est retourné l'an dernier vers la Cour de Luxembourg, en lui soumettant une question d'interprétation.

Dans son arrêt, la Cour a estimé *que* les enfants des travailleurs communautaires, vivant *dans un* Etat membre de la Communauté autre que le leur, ont les mêmes droits *que les enfants* des nationaux.

DIPLOMATIE

La conférence de presse de M. Mitterrand

Une résolution autorisant le recours à la force contre l'Irak « devrait être votée dans les trois semaines qui viennent »

Voici les principaux extraits de la conférence de presse tenue mercredi 21 novembre à l'Elysée par M. Mitterrand.

• CSCE : « Yalta s'est terminé ce jour même »

« *Imaginez le pacte atlantique* et le pacte de Varsovie ! Imaginez tout ce à quoi nous avons pensé, tout ce que nous avons vécu – ceux qui ont eu le temps de vivre toute cette époque – tout ce que vous avez écrit sur ce conflit latent que l'on appelait guerre froide et qui pouvait à tout moment déboucher en guerre chaude. Cela succédait à des guerres si chaudes qu'elles ont représenté deux conflits mondiaux qui ont entraîné la séparation de l'Europe en plusieurs zones d'influence. Yalta s'est terminé ce jour *même* à Paris. (...)

» L'état d'insécurité qui s'était créé en Europe, pour simplifier les choses, à partir de l'avènement de Hitler en Allemagne, ou encore, pour être plus clair, à partir de l'Anschluss et de Munich puis la guerre, a pris fin. Depuis cette époque l'Europe n'a jamais connu de repos. Ce n'est pas que nous ayons l'intention de nous reposer à partir de maintenant, mais la menace était là, après le conflit atroce qui a meurtri chacun de nos pays et autant de nos familles. Tout cela s'est résolu à Paris, ces derniers jours et ce matin, par le traité sur la réduction des forces conventionnelles et la déclaration commune des vingt-deux Etats participants des deux alliances. Ne parlons plus de « bloc contre bloc ». Tous ceux qui aiment la paix, qui savent ce que cela représente, sauront, même si on ne le leur a pas beaucoup dit, que nous entrons vraiment dans les temps nouveaux, où la paix apparaît en Europe comme acquise, où les risques semblent disparaître, où *le dialogue l'emporte sur* la confrontation. (...)

» J'ai moi-même dit qu'il ne fallait pas que succède aux rivalités sanglantes d'hier une sorte d'Europe à deux vitesses dans laquelle il y aurait des pays riches qui se complairaient dans leur prospérité et des pays à la traîne qui souffriraient de l'indifférence. Il faut absolument maintenant compléter notre action par un travail de solidarité active pour harmoniser les niveaux de vie. (...)

» Cette rencontre diplomatique est sans précédent. Pour la première fois un accord de ce type a été réalisé sans vainqueur ni vaincu, sans partage de dépouilles. On n'a pas liquidé une guerre, on a fondé une véritable entente. (...)

» En Europe, il n'y a plus d'ennemi, et l'accord qui a été signé, c'est un accord pour l'Europe entre pays européens auxquels s'ajoutent, puisqu'il s'agit des problèmes d'équilibre dans les armées, les Etats-Unis d'Amérique et le Canada. (...)

» Les trente-quatre pays européens plus les deux pays nord-américains ne se comportent pas comme s'ils étaient chargés de l'ordre mondial. C'est déjà bien qu'ils se considèrent comme chargés de l'ordre et de la paix en Europe. Ils n'ont donc pas prétendu légiférer pour les autres. Et s'il existe une institution qui détient cette charge, ce sont les Nations unies. (...)

• PAYS BALTES : « Nous avons agi de notre mieux »

» Les pays baltes étaient absents parce qu'ils ne font pas partie encore des Etats membres des Nations unies et qu'ils ne sont pas reconnus comme tels par la société internationale.

» Nous avons insisté puisqu'à Vienne, lors du comité préparatoire du sommet de Paris, il avait été admis que les Etats baltes seraient admis par le secrétaire exécutif au titre des « personnalités reconnues » invitées. Cela me paraissait une solution raisonnable, mais il y a eu opposition. En particulier, l'Union soviétique a estimé que dans l'état actuel de ses négociations et de ses conversations avec les pays baltes notam*ment, il n'avait pas été décidé* qu'ils étaient devenus des Etats souverains, et leurs liens n'étaient pas coupés avec l'Union soviétique. (...)

» Alors, nous avons agi de notre mieux pour traiter amicalement et très correctement les envoyés des trois pays baltes sans pouvoir les faire entrer dans la salle des séances. (...)

• CRISE DU GOLFE : « Le danger s'accroît »

» *M. Bush m'a dit* : « Pensez-vous qu'il faille adopter une résolution nouvelle au sein du Conseil de sécurité, résolution qui autorise éventuellement le recours à la force ? » Je lui ai dit : « Oui ». (...)

» Il faut donc que nos ministres des affaires étrangères et que nos diplomates commencent à discuter d'un texte, et il n'y aura d'engagement pour la France que selon le texte qui sera adopté (...). Mais, s'il faut mettre les points sur les i, une résolution impliquant que l'on peut recourir à la contrainte, c'est-à-dire à une action militaire, oui, nous sommes prêts à en discuter. Quant à sa mise en œuvre, c'est une autre affaire, il n'y a pas d'automatisme, donc il faudra que les puissances qui se trouveraient en situation d'avoir exercé cette action militaire soient de nouveau mises en mesure d'en discuter si cela devait être décidé. Mais il est important que l'Irak soit informé dès que cette décision pourra être prise, dès qu'un texte aura pu être établi, donc dès qu'il aura été discuté, ce qui n'est pas encore le cas. L'Irak saura que décidément il ne peut pas compter sur la désagrégation de la coalition qui s'est chargée de mettre en œuvre les résolutions des Nations unies. (...)

» Je ne peux pas dire que M. Gorbatchev approuverait ce nouveau texte. Il est dans l'état d'esprit de préférer une solution pacifique. Mais il a laissé entendre que cela serait possible bien entendu si cette résolution devait peser sur la décision ultime de M. Saddam Hussein, qui doit comprendre qu'à mesure que le temps passe des fatalités se mettent en marche et que pour arrêter les fatalités il faut la volonté délibérée des hommes responsables... Il sera vraiment conduit à le comprendre ou bien le sort en sera jeté. (...)

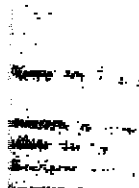
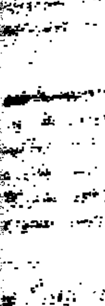
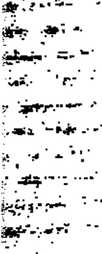
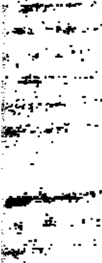
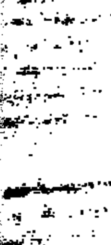
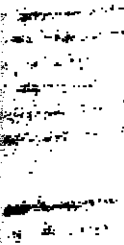
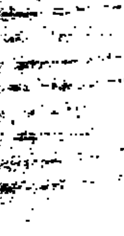
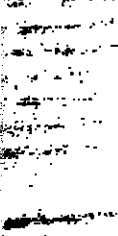
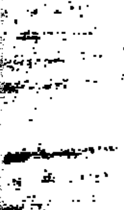
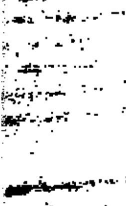
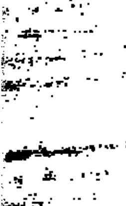
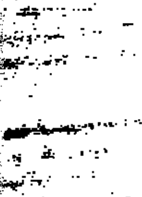
» Si texte il y a comme, on peut le penser, il serait étonnant qu'il ne soit pas mis au point dans les jours qui viennent, et donc mis en discussion et peut-être adopté par le Conseil de sécurité. Il faut que l'Irak libère tous les prisonniers, tous les otages. La méthode du saucissonnage est une mauvaise méthode, elle est inhumaine et n'est pas acceptable, et ce n'est pas négociable. Donc, je pense que cela n'a pas de poids sur l'adoption *d'un texte, le texte dont nous par*lons depuis un quart d'heure et qui devrait être adopté – mais j'emploie le conditionnel à mon tour – dans les trois semaines qui viennent. Vous voulez savoir quand ce texte sera appliqué ? Attendez qu'il soit voté. (...)

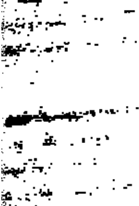
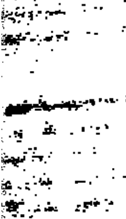
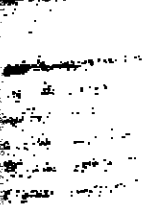
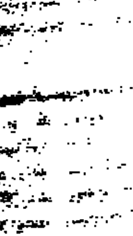
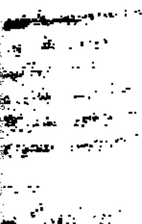
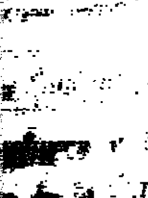
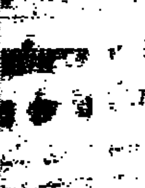
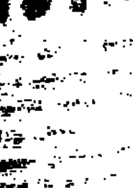
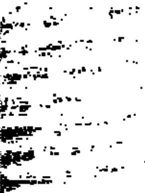
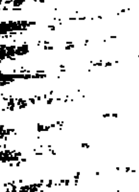
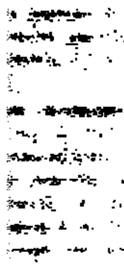
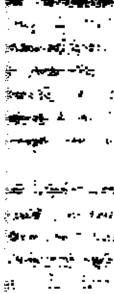
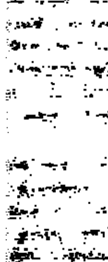
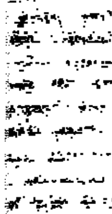
» Celui qui a cru bon de garder des ressortissants étrangers contre leur volonté dans ce pays doit agir au plus tôt pour leur rendre leur liberté (...). Puisque le temps passe, s'il n'y a pas de réels progrès, c'est que le danger s'accroît. (...)

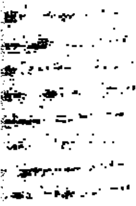
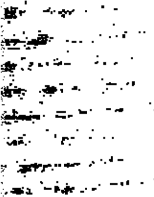
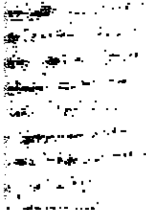
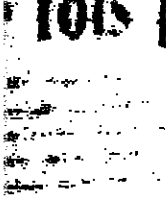
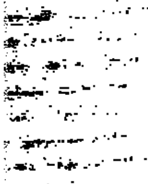
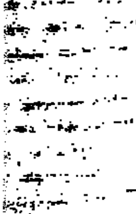
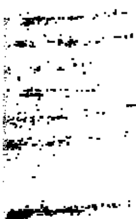
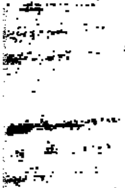
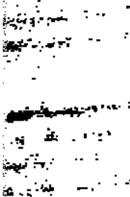
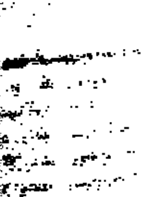
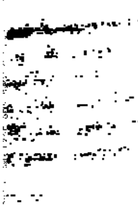
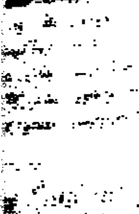
» La France (...) ne se laissera pas détourner de ce devoir par l'alarmisme. Le devoir c'est le devoir. (...)

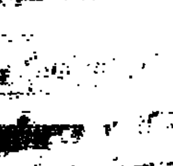
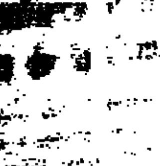
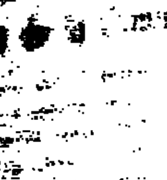
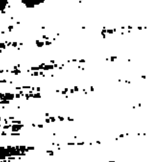
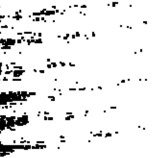
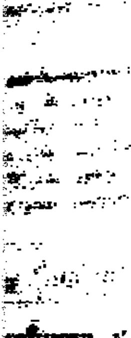
• LIBAN : le sort du général Aoun.

Le général Aoun est à l'ambassade de France. Nous lui avons accordé l'asile politique et nous considérons qu'il est de notre devoir d'assurer sa protection. Quant à son départ de Beyrouth, cela dépend, bien entendu, de l'accord qui sera donné par les autorités légales du Liban et par toutes les autres forces qui se trouvent là. Nous faisons, nous, notre devoir en assurant sa sécurité là ou il est, et nous insistons pour qu'il puisse aller à l'endroit de son choix, en l'occurrence en France, rejoindre sa famille. Il n'y a rien d'autre à dire actuellement. »

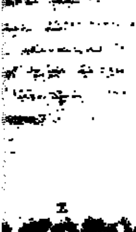
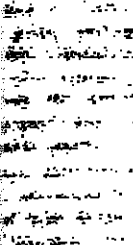
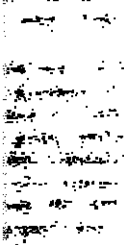
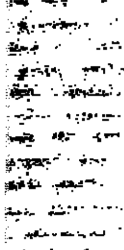
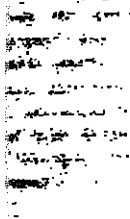
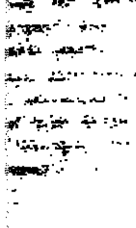
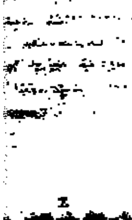
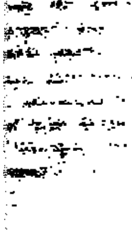
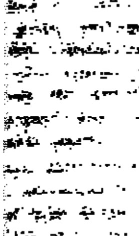
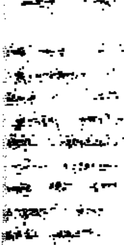
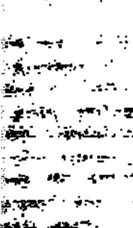
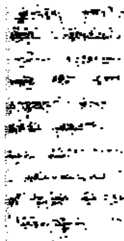
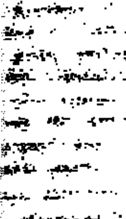
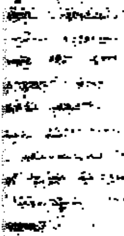
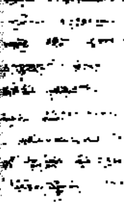
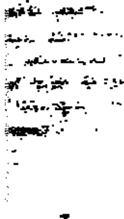
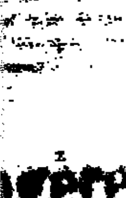















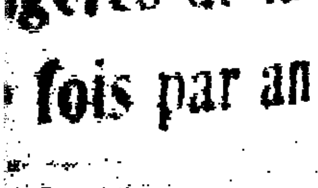














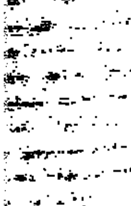
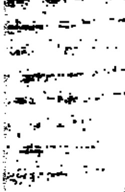
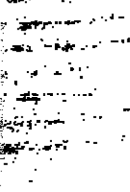
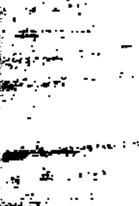
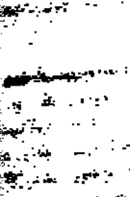
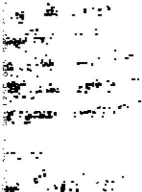
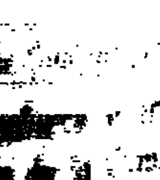
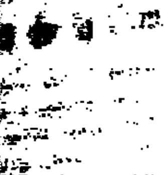
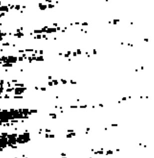
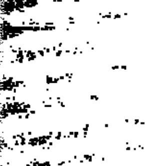
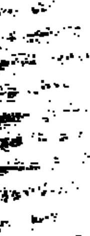
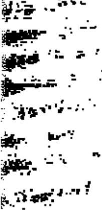
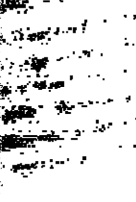
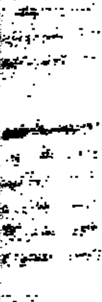







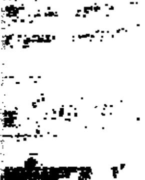
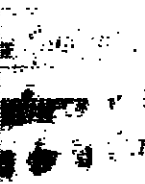
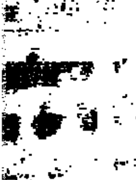
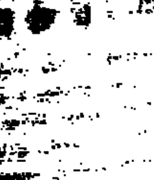
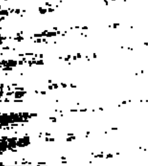
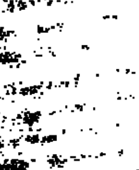
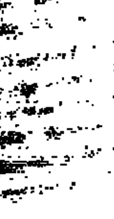
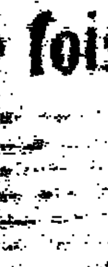
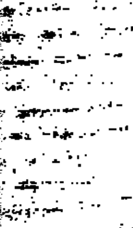
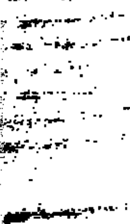
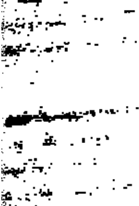
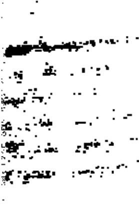
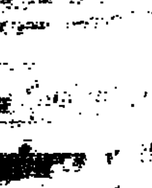
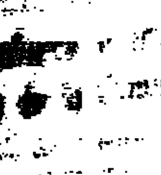
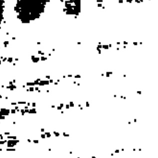
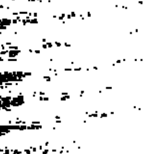
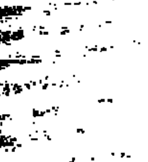
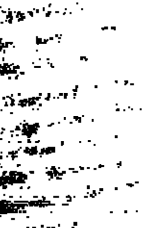
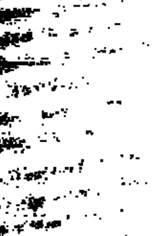
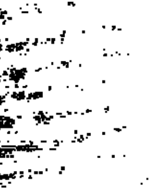


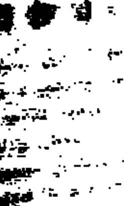
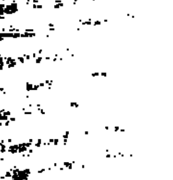
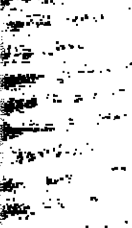
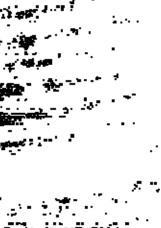
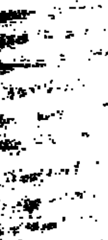
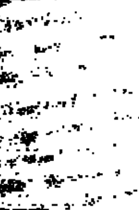
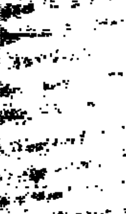
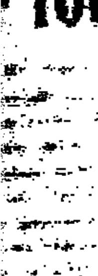
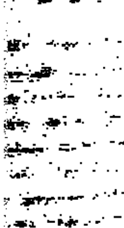
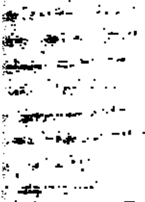
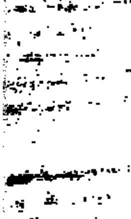
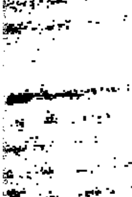
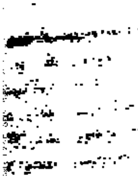
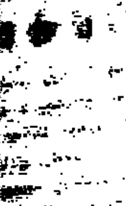
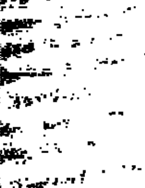
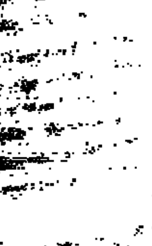
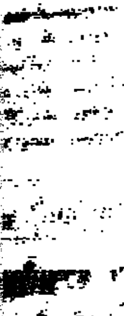


LA CRISE DU GOLFE

La conférence de presse de M. Mitterrand

L'Histoire victime de l'actualité

par Claire Tréan

Le sommet de Paris aurait manqué son objectif si le bon sens populaire en tirait la conclusion qu'Européens et Nord-Américains se sont entendus entre gens de bonne compagnie pour ne plus se faire la guerre et pour aller de concert la faire ailleurs. M. Mitterrand, qui s'est risqué mercredi 21 novembre à traiter dans une même conférence de presse de la CSCE et du Golfe, aura mesuré la difficulté d'expliquer le caractère à la fois simpliste et erroné de cette approche.

Il aura en vain essayé d'imposer à cette conférence de presse un plan en deux parties : premièrement, l'Histoire, la fin de l'affrontement Est-Ouest ; deuxièmement : l'actualité, l'évolution de la politique française dans la crise du Golfe. Le seul lien entre les deux sujets étant dans l'importance que l'on accorde au respect du droit.

Démentir les rumeurs de vengeances

L'un des principaux résultats des rencontres bilatérales qui ont eu lieu en marge de la réunion de Paris, est en effet, l'accord qui s'est dégagé entre quatre membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, URSS) pour commencer à discuter d'une nouvelle résolution autorisant le recours éventuel à la force contre l'Irak.

Un tel texte sera adopté *« dans les trois semaines »*, a dit M. Mitterrand, sans préjuger toutefois l'attitude de la Chine, cinquième membre permanent du Conseil. M. Gorbatchev estimait, avant de quitter Paris, que le Conseil de sécurité devait discuter *« sans retard »* de la situation dans le Golfe et *« prendre une décision »*.

Dans un entretien au *Monde*, le président turc, M. Turgut Ozal, déclarait pour sa part que, d'après les conversations qu'il venait d'avoir avec MM. Bush et Perez de Cuellar, le débat à l'ONU aurait lieu les 28 et 29 novembre.

Le message lancé de Paris à M. Saddam Hussein, après les dîners qu'a eus M. Bush, dimanche avec le président français et lundi avec le président soviétique, c'est, soulignait M. Mitterrand dans sa conférence de presse, *« qu'il ne peut pas compter sur la désagrégation de la coalition anti-irakienne »*. Des commentaires de plus en plus nombreux faisaient état, ces dernières semaines, de divergences entre les Etats-Unis d'une part, la France et l'Union soviétique d'autre part.

L'accord sur la méthode qui s'est dégagé à Paris a pour but de les démentir. *« Je quitte Paris avec le sentiment que nous sommes toujours unis en tant que pays qui veulent voir l'Irak quitter unilatéralement le Koweït »*, a pu déclarer M. Bush avant son départ, en ajoutant que Moscou et Washington étaient *« sur la même longueur d'ondes »*. Le président américain attendait-il davantage? *« Il n'a rien demandé de plus »*, a affirmé M. Mitterrand, en précisant à quoi exactement la France s'était engagée.

Le président français estime, en premier lieu, que l'élaboration d'un nouveau texte est nécessaire pour qu'une intervention militaire puisse se réclamer de l'ONU. Autrement dit, les Etats-Unis ne sauraient se prévaloir de l'article 51 de la Charte de l'ONU, autorisant un pays à venir au secours d'un autre qui lui demande assistance, pour déclencher de leur propre chef les hostilités.

En second lieu, la France n'est pas prête à souscrire à n'importe quelle résolution et ne s'engagera que sur un texte qui lui convient. Enfin, M. Mitterrand a souligné que l'approbation d'un texte autorisant le recours à la force ne signifie pas qu'il doive être *« automatiquement »* appliqué. Si on est bien toujours embarqué dans une *« logique de guerre »*, si la nécessité d'augmenter la pression sur M. Saddam Hussein oblige à assumer de plus en plus clairement une hypothèse de conflit armé, l'idée d'un déclenchement d'opérations militaires à froid est, aujourd'hui, beaucoup plus difficile à faire passer dans les opinions. Les précisions et les précautions de M. Mitterrand témoignent de cette difficulté en même temps que du souci de montrer que la France reste toujours maîtresse de ses décisions.

« Tout est à repenser »

La difficulté paraît encore pour M. Gorbatchev, qui a soigneusement cultivé l'incertitude après sa rencontre parisienne avec le président américain qui souligne sa solidarité dans le front anti-irakien mais ne consent pas encore à dire tout haut en quoi elle consiste. M. Gorbatchev, vu la situation dans laquelle se trouve son pays et qui fut un des thèmes du sommet de Paris, en état de demande, n'a plus les moyens d'une diplomatie autonome dans le Golfe même s'il a quelque peine à l'admettre.

M. Mitterrand aurait souhaité mercredi, dans sa conférence de presse, faire passer le message qui était pour lui le plus important : *« Yalta s'est terminé ce jour même à Paris. »* Il voulait revenir sur le bilan du sommet de la CSCE et l'ampleur des tâches qui attendent l'Europe à l'aube de cette nouvelle ère et qu'il avait décrites le matin même : *« Tout est à repenser, aucune institution n'échappera à cet examen critique »*, ni la Communauté, ni l'alliance atlantique, ni le Conseil de l'Europe, ni la CSCE.

Il aurait souhaité sans doute qu'on l'interrogeât sur la façon dont lui-même entendait aborder ce grand chantier ou sur l'état de ses réflexions à propos de la « confédération ». Les journalistes ne l'ont pas entendu ainsi. Ils s'intéressent par définition plus à l'actualité qu'à l'Histoire, et plutôt que de la sécurité en Europe, c'est de l'insécurité dans le Golfe qu'ils voulaient l'entendre parler.

Les articles 51 et 42 de la Charte de l'ONU

L'article 51 de la Charte des Nations unies, auquel le président Mitterrand s'est référé à plusieurs reprises dans sa conférence de presse de mercredi 21 novembre, stipule qu'*« aucune disposition de la présente Charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un membre des Nations unies est l'objet d'une agression armée, jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales (...) »*.

Concernant les *« cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression »*, l'article 42 de la Charte précise que *« si le Conseil de sécurité estime que les mesures prévues à l'article 41* (prévoyant l'utilisation de *« mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée »*) *seraient inadéquates ou qu'elles se sont révélées telles, il peut entreprendre, au moyen des forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales. Cette action peut comprendre des démonstrations, de mesures de blocus et d'autres opérations exécutées par des forces aériennes, navales ou terrestres de membres des Nations unies »*.

C'est sur cet article 42 que pourrait s'appuyer une résolution *« comportant, éventuellement, le recours à la force »*, et sur laquelle la France, selon M. Mitterrand, est *« prête à prendre part à une discussion »*.

□ **M. Chevardnadze souhaite une coopération sino-soviétique sur le Golfe.** – Le ministre soviétique des affaires étrangères se rendra vendredi 23 novembre en Chine pour des entretiens sur le Golfe, a-t-on appris jeudi de source diplomatique à Pékin. M. Edouard Chevardnadze rencontrera son homologue chinois, M. Qian Qichen, à Urumqi, dans le Xinjiang. On s'attend que les deux hommes discutent de la possibilité de soutenir un recours à la force contre l'Irak. – *(Reuter.)*

□ **M. Perez de Cuellar accepte de se rendre à Jérusalem.** – Le secrétaire général des Nations unies a accepté une invitation à se rendre en Israël, a déclaré mercredi 21 novembre à New-York le président israélien. D'autre part, à l'issue d'un entretien avec M. Javier Perez de Cuellar, M. Chaim Herzog a indiqué que le secrétaire général de l'ONU était favorable à l'envoi en Israël de son principal conseiller pour le Proche-Orient, M. Jean-Claude Aimé. – *(AFP.)*

Selon le patriarche catholique d'Irak

M. Saddam Hussein est un « homme de dialogue, compréhensif, gentil, généreux »...

ROME

de notre correspondant

Musulman déclaré et partisan bien compris d'une « djihad » pour « libérer » les lieux saints de l'islam en Arabie saoudite, le président Saddam Hussein – qui règne par ailleurs sur un parti laïque, le Baas – fait, semble-t-il, une confiance si limitée à ses « frères » musulmans d'Irak qu'un « grand nombre » de ses gardes du corps personnels sont chrétiens.

C'est, en tout cas, la principale révélation du patriarche catholique d'Irak, Raphaël I Bidawid, dans un entretien publié cette semaine à Rome par le magazine multilingue *Trente Jours*, périodique lié à la mouvance « intégraliste » du catholicisme. Pour l'ancien évêque de la communauté chaldéenne de Beyrouth (1) – ville où il résida jadis pendant vingt-trois ans, avant d'être élevé en 1989 à la dignité patriarcale –, il n'y aurait rien dans ce curieux choix, que de très « normal ».

D'ailleurs, ajoute le prélat, *« les domestiques »* de Saddam Hussein sont, eux aussi, *« tous chrétiens. Non qu'on ne puisse faire confiance aux musulmans,* précise-t-il, *mais l'islam est divisé en sunnites, chiites et diverses autres sectes : des fondamentalistes pourraient s'infiltrer* [dans l'entourage immédiat du chef de l'État] *et cela serait dangereux »*.

Pour le patriarche irakien, interrogé lors de son récent séjour à Rome pour le synode, la rumeur selon laquelle des officiers chrétiens auraient été placés aux arrêts *« est stupide et dénuée de tout fondement »*. *« Croyez-vous donc,* demande-t-il, *qu'une centaine d'officiers chrétiens puissent fomenter un coup d'Etat? »*. Dans un pays où 95 % de la population professe l'islam, la réponse n'est certes pas évidente. D'autant, à en croire le chef spirituel de tous les chaldéens du monde (2), que l'Irak, pour les catholiques, c'est quasiment le paradis sur terre. L'État n'a-t-il pas *« financé la restauration de nombreux monastères qui tombaient en ruine »*? Le chef de l'État irakien ne vient-il pas de donner aux catholiques *« un terrain de 23 000 m² pour construire le patriarcat »*?

Homme « libre » encense homme « juste »

Pour autant, foin de mauvaises pensées, Raphaël I Bidawid se considère comme *« un homme libre, chef d'une Église qui n'a jamais baissé la tête devant personne »*. Né il y a soixante-huit ans à Mossoul, dans le nord de l'Irak, le prélat entretient des relations suivies avec un « pays » célèbre, M. Tarek Aziz, le ministre (chrétien) des affaires étrangères. *« J'ai participé, il y a deux mois, à la première communion de son fils »*, se réjouit le saint homme. Mais attention ! Cette relation haut placée dans la nomenklatura du régime n'a pas apporté de privilèges particuliers aux fidèles du Christ. *« Nous n'avons à nous plaindre de rien »*, affirme le hiérarque religieux. *« Le président Saddam Hussein n'est sûrement pas un saint, mais il est certainement l'homme politique le plus juste que nous ayons eu jusqu'à présent. »*

Raphaël I Bidawid n'a pas peur des mots. Le président irakien, pour lui, n'est rien d'autre qu'un *« homme de dialogue, très compréhensif, très gentil et généreux »*. Les Koweïtiens apprécieront... *« Le vrai monstre,* s'emporte le patriarche, *ce n'est pas lui, mais les médias qui le décrivent comme tel »* et qui sont, bien entendu, *« au service de la cause d'Israël »*. Son Eminence n'a-t-elle vraiment rien à reprocher au maître de Bagdad qui a, naguère, nationalisé toutes les écoles catholiques?

« Toutes les écoles confessionnelles ont été nationalisées, rétorque-t-il. *Le problème est même beaucoup plus grave pour les musulmans qui avaient beaucoup plus d'établissements que nous. »* Mais tout ira bien désormais : *« La nationalisation du système éducatif ayant été un échec (...) nous sommes en train de traiter ce point avec le gouvernement et nous espérons récupérer ce que nous avions avant. »*

L'absence de démocratie, le régime de parti unique ne gênent-ils pas un peu le prélat? *« Saddam est en train d'étudier un processus de transition vers le pluralisme politique »* ; processus malheureusement interrompu *« par l'état de guerre »*. Alors, les massacres du Koweït, la mort annoncée d'un carmélite philippin, les inquiétudes sur le sort même du vicaire apostolique de Koweït? *« Faux. Le vicaire va bien. On fait circuler ces nouvelles pour dénigrer l'Irak »*. Les disparitions, les peines de mort distribuées avec générosité en Irak même? *« Certains États américains aussi appliquent la peine de mort. Et puis, ceux qui attentent à la sureté de l'État n'ont que ce qu'ils méritent... »*

PATRICE CLAUDE

(1) Les catholiques de rite chaldéen, ou syro-oriental, sont les héritiers des fidèles de l'hérésie nestorienne qui, après des siècles de péripéties, se sont unis à Rome autour du XVIe siècle. Une grande partie des quatre cent mille chaldéens d'Irak, qui viennent pour l'essentiel du nord du pays, résident aujourd'hui à Bagdad.

(2) Plus de cent mille chaldéens, originaires de la région jadis mésopotamienne, vivent aux Etats-Unis, notamment à Detroit où, selon le patriarche, *« le gouvernement irakien, malgré la distance, n'a jamais cessé de s'intéresser à eux »*.

A l'issue de sa visite à Bagdad

M. Le Pen regagne la France avec plusieurs dizaines d'otages

M. Le Pen devait quitter Bagdad, jeudi 22 novembre, avec *« quatre-vingt-sept ou quatre-vingt-huit »* otages occidentaux, a-t-il lui-même annoncé, mercredi soir à Bagdad, à l'issue d'une visite à propos de laquelle un diplomate a pu dire que le président du Front national avait *« été reçu comme un premier ministre en exercice »*. Le plus fort contingent parmi les dix nationalités représentées dans l'avion de M. Le Pen est constitué, selon son entourage, par les Britanniques, qui seront au nombre de trente-cinq.

Arrivé en Irak dans la nuit de dimanche à lundi avec une délégation des droites européennes, M. Le Pen devait repartir jeudi en début de matinée à bord d'un avion spécial des Iraqi Airways à destination de Mulhouse. Outre les trente-cinq Britanniques devaient également se trouver à bord, selon les informations obtenues dans l'entourage du patron de l'extrême droite française, quinze Italiens, quinze Allemands, des Irlandais, des Néerlandais, des Danois, des Belges ainsi qu'un Portugais et un Grec.

Remous au sein du Parlement européen

M. Le Pen, qui n'a pas ménagé ses louanges à M. Saddam Hussein – *« un homme qui a beaucoup de charme, qui est très clair et remarquablement intelligent »*, *« une personnalité qui ne détonnerait pas dans le monde occidental »*..., – a été reçu avec des égards dont n'a bénéficié aucun de ses prédécesseurs, l'ancien chancelier allemand Willy Brandt compris. Logé dans une résidence officielle, M. Le Pen a été reçu, le jour même de son arrivée, par le président Saddam Hussein. Il s'est également entretenu avec le ministre des affaires étrangères, M. Tarek Aziz. Ayant vainement tenté de se rendre à Bagdad pour la libération, fin octobre, des otages français (pour laquelle il avait, selon lui, *« joué un rôle non négligeable »*), il a affirmé que le visa irakien lui avait, alors, été refusé à la suite d'*« odieuses pressions »* du gouvernement français.

A Strasbourg, le voyage de M. Le Pen a provoqué quelques remous au sein du Parlement européen, dont le président (espagnol), M. Enrique Baron, ainsi que les députés écologistes, ont exprimé des réserves sur la prestation du président du groupe des droites européennes. M. Baron a, par la voix de son porte-parole, mis en garde contre le risque de *« faire le jeu »* de M. Saddam Hussein. *« On ne peut que se réjouir de voir des otages libérés, mais ils doivent tous l'être et sans condition, car il ne s'agit pas de faire le jeu de Saddam Hussein tant que le Koweït n'aura pas été évacué »*, a-t-il déclaré. Le député français Yves Cochet (Verts) est, de son côté, intervenu en session plénière pour protester contre la conférence de presse que M. Le Pen envisageait de tenir dans l'enceinte du Parlement européen à son retour de Bagdad.

Par ailleurs, une délégation parlementaire suisse se trouvant depuis une semaine à Bagdad pour obtenir la libération des vingt-quatre otages helvétiques a finalement obtenu partiellement gain de cause, tandis que l'Irak a reçu officiellement de Berne l'assurance de nouvelles livraisons de produits pharmaceutiques suisses. Les autorités irakiennes ont accepté de libérer seize Suisses ainsi que vingt autres Européens (quatre Allemands, quatre Irlandais, quatre Suédois, quatre Néerlandais, deux Belges et deux Britanniques). Les Bulgares ont également bénéficié des *« largesses »* du régime irakien puisque 169 d'entre eux ont pu regagner leur pays. Trois cents autres (il y en avait sept cents au début de la crise) ont choisi de rester en Irak.

Enfin, le défilé des personnalités de tous horizons qui hantent les hôtels de Bagdad à la recherche d'*« invités »* à libérer s'est enrichi, mercredi, d'un boxeur : le célèbre Cassius Clay (Mohamed Ali en islam), ancien champion poids lourd américain, venu *« en apôtre de la paix »*.

YVES HELLER

□ **M. Yves Galland (radical) condamne la démarche de M. Le Pen.** – Président du Parti radical et vice-président du Parlement européen, M. Yves Galland a dénoncé, mercredi 21 novembre, la *« misérable utilisation de la symbolique européenne »* de Strasbourg que fait le président du Front national. *« En France, il est raciste anti-arabe. A l'extérieur, il soutient Saddam Hussein, dictateur arabe sanguinaire qu'il rencontre en multipliant les marques d'obséquiosité,* indique M. Galland. *Avec de telles contorsions, Jean-Marie Le Pen vient de repousser les limites connues de la démagogie politique. »*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN :0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

LA CRISE DU GOLFE

Après sa tournée au Proche-Orient

M. Bush rencontrera le chef d'Etat syrien à Genève

M. Saddam Hussein a qualifié de « défi » pour l'Irak la visite du président Bush en Arabie saoudite – où il est arrivé mercredi 21 novembre – et réaffirmé la détermination de son pays à se défendre en cas « d'agression ».

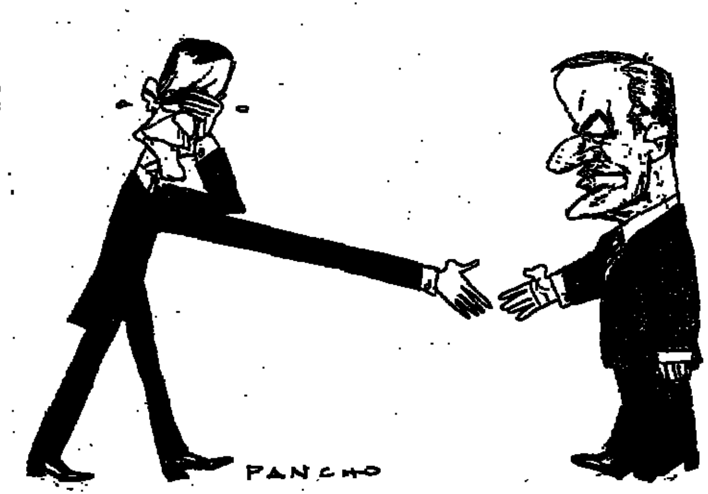
DJEDDAH

de notre envoyé spécial

M. Bush est décidément prêt à consentir beaucoup d'efforts pour consolider la coalition contre l'Irak. Non content d'avoir consacré à Paris l'essentiel de son attention à la crise du Golfe, de venir en Arabie saoudite pour encourager les troupes américaines qui se morfondent dans le désert et de passer, au retour, par Le Caire, le président américain a décidé d'ajouter une étape supplémentaire à son voyage : Genève, où il rencontrera, vendredi 23 novembre, le président syrien, Hafez El Assad. Lui seul, parmi tous les partenaires majeurs de la coalition, n'était pas au programme. Cette lacune est à présent comblée, mais la rencontre est assurée de faire grincer des dents aux Etats-Unis, où la réputation de M. Assad reste celle d'un personnage très peu recommandable, compromis dans diverses affaires de terrorisme, y compris un meurtrier attentat à la bombe contre l'ambassade américaine à Beyrouth.

Selon le porte-parole de la Maison Blanche, l'initiative de cet entretien inattendu ne vient ni de M. Bush, ni du président syrien, mais avait été réclamé par *« d'autres leaders arabes »* (très vraisemblablement l'Egypte et l'Arabie saoudite, dont les dirigeants ont récemment rencontré M. Assad).

Le président syrien *« est un partenaire de la coalition, il est en train d'acheminer des forces importantes, et nous lui parlerons de nos objectifs communs dans le Golfe »*, a expliqué



M. Bush. La rencontre de Genève ne peut, en tout état de cause, être interprétée comme une reprise du dialogue syro-américain à haut niveau car cette étape avait déjà été franchie avec la récente visite à Damas du secrétaire d'Etat, James Baker. Mais M. Bush offre ainsi une satisfaction supplémentaire au président Assad, et en le voyant à Genève, au lieu de se rendre à Damas, il évite tout de même de le mettre sur le même plan que les partenaires fidèles des Etats-Unis. Le président américain a été accueilli, mercredi soir 21 novembre, à Djeddah par le roi Fahd, avec lequel il a eu un entretien au milieu de la nuit, avant de quitter jeudi matin le rivage de la mer rouge pour celui du Golfe, et accomplir l'acte médiatique majeur de ce voyage : la rencontre avec des délégations, soigneusement sélectionnées, de marins, d'aviateurs et de soldats américains *(voir ci-dessous l'article de Françoise Chipaux)*.

Mais M. Bush a profité auparavant de son bref séjour à Djeddah pour s'entretenir avec l'émir Jaber du Koweït, auquel il a réitéré son *« plein engagement »* à obtenir le retrait des troupes irakiennes et la restauration des autorités légitimes du Koweït – c'est-à-dire de son interlocuteur – qu'il espère revoir la prochaine fois *« dans Koweït-ville libéré »*. Le président américain a indiqué que l'émir lui avait donné de nouvelles informations sur *« les atrocités commises régulièrement par les forces de Saddam Hussein »*. Ces *« atrocités »*, a ajouté M. Bush, seront évoquées aux Nations unies, où des auditions seront organisées à cet effet dès la semaine prochaine. Mais le président américain attend évidemment bien autre chose de l'ONU, à savoir l'adoption par le Conseil de sécurité, et *« avant le 30 novembre »*, d'une *« nouvelle résolution contre Saddam Hussein »*. Mais, selon les propres termes de M. Bush, il faut *« attendre pour voir ce que fait cette résolution »*. Ce qui, si l'on comprend bien, veut dire que les Etats-Unis ne sont pas encore très sûrs que cette fameuse résolution pour laquelle ils ont tant bataillé à Paris et ailleurs sera tout à fait à leur goût.

JAN KRAUZE

Lire nos autres informations page 42.

Les soldats américains souhaitent que le président clarifie les raisons de leur présence en Arabie saoudite

DAHRAN

de notre envoyée spéciale

« Il prend les mêmes risques que nous. Pour cela, je l'admire. » Décontracté et souriant, au volant de son camion garé dans une rue de Dahran, le soldat Don Berriban, vingt et un ans, du Michigan, ajoute : *« C'est gentil qu'il vienne fêter le Thanksgiving avec nous. »* De la visite du président Bush, qui devait passer près de huit heures dans les unités américaines déployées en Arabie saoudite, le soldat Berribau attendait toutefois, comme nombre de ses camarades, deux choses : *« Que le président, clarifie les raisons de notre présence et, surtout, qu'il nous dise pour combien de temps nous sommes ici. »* Cette question de la durée revient, lancinante, chez tous les soldats interrogés, qui commencent à trouver le temps d'autant plus long que leur arrivée massive avait laissé croire à beaucoup que l'action serait rapide. Les plus motivés au départ – les hommes de la fameuse 82e division, par exemple, éléments de la force d'intervention rapide américaine, – qui débarquaient en août, prêts *« à tout casser »* éprouvent aujourd'hui le poids de l'ennui et de ces trois mois passés enterrés dans un désert dont ils ne connaissent pas le bout.

Cet ennui contre lequel lutte par tous les moyens l'état-major américain (radio particulière aux forces américaines, journaux de régiments, compétitions sportives et même un luxueux club de loisirs, livré par l'armée saoudienne aux « Marines »), est sans doute le principal ennemi de l'armée américaine. Le moral s'en ressent déjà chez certains, qui avouent ne pas comprendre pourquoi ils sont ici et voudraient bien, comme l'affirme l'un d'eux, que le président Bush, *« dise vraiment ce qu'il veut et quand »*.

Ce dernier, qui devait prononcer un discours à partir de l'*USS Nassau*, navire amiral américain dans le Golfe, pourra-t-il répondre à l'attente de ces soldats ? Rien n'est moins sûr. Venu dans un geste de solidarité, destiné sans doute avant tout à l'opinion publique américaine, M. George Bush aura du mal à convaincre ces militaires de la nécessité d'attendre encore et toujours, pour éviter toute faille dans la très large coalition anti-irakienne. Mais ce jour de fête, sacré aux Etats-Unis, est en tout cas célébré dans la plus pure tradition yankee, et, selon l'armée américaine, chacun des deux cent trente mille soldats, marins, aviateurs ou « Marines », engagés dans l'opération « Bouclier du désert », devait recevoir de la dinde chaude pour son dîner. Pas moins de 52 tonnes de cette volaille ainsi consommées. Outre ce repas exceptionnel, que certains prendront dans des familles saoudiennes ou américaines, les soldats pourront assister, en direct, à la retransmission d'un match de football américain, dont le coup d'envoi sera donné de Dahran par de grandes vedettes de ce sport. Entracte dans la monotonie de la vie quotidienne, ce premier *Thanksgiving* des troupes américaines en Arabie saoudite sera-t-il le dernier ? C'est la seule interrogation intéressant tous ces hommes, qui répètent trop souvent : l'Arabie saoudite ne sera pas un nouveau Vietnam.

FRANÇOISE CHIPAUX

(Lire nos autres informations page 42.)

Hospitalité à l'irakienne

Les invités de nos amis sont nos invités...

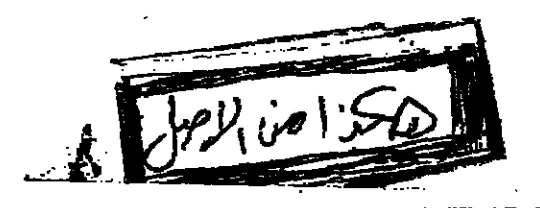
Si les « otages » retenus par l'Irak sont des « invités » selon la terminologie de M. Saddam Hussein, que sont donc les familles « invitées » par le leader irakien à rendre visite à ses « invités » ? Réponse : des « invités » eux-mêmes, si l'on en croit la mésaventure d'une famille d'Américains venue remonter le moral d'un des siens.

Deux Américains, membres d'une même famille, s'étaient rendus ces jours derniers à Bagdad à l'invitation de responsables irakiens, sans en avertir le département d'Etat, à Washington. Lorsque qu'ils ont voulu voir leur parent retenu en otage à l'hôtel Melia Mansour, mardi 20 novembre, les gardes irakiens ont essayé de les emmener au dixième étage où sont détenus, sous bonne garde, plusieurs otages américains. Seule l'intervention d'un consul américain, qui se trouvait là pour une visite quotidienne aux otages, a permis d'obtenir la libération des deux visiteurs après une protestation de la mission diplomatique. Sans pour autant que cette famille aventureuse ait pu voir l'otage qu'elle était venue retrouver pour Thanksgiving, la plus importante fête de l'année pour les familles américaines...

Voyage à hauts risques

Quatre familles d'otages se sont déjà rendues en Irak au cours des derniers mois. Quatre autres ont averti le département d'Etat de leur intention d'y aller, et le gouvernement américain est au courant d'un voyage en groupe prévu pour début décembre.

« Nous sommes obligés de rappeler aux Américains qui se rendent en Irak que c'est extrêmement risqué », a expliqué mercredi le porte-parole du Département M. Richard Boucher *« Les hommes adultes qui envisagent d'aller à Bagdad doivent savoir que d'après les règles irakiennes ils peuvent être détenus. Cet exemple récent montre qu'une invitation du gouvernement irakien à venir en visite n'est pas en soi une protection contre la détention. »* (AFP)



LA CRISE DU GOLFE

Souvenirs d'otages

III. – *Les « nuisibles » de l'ambassade*

Après le récit de l'invasion irakienne, telle qu'ils l'ont vécue au Koweït (*le Monde* du 21 novembre), et celui des premières déportations d'étrangers de site en site (*le Monde* du 22 novembre), nous terminons notre série sur les otages français par l'épisode du retour forcé des derniers Français de l'émirat et des diplomates de l'ambassade assiégée.

Le 17 octobre, François Teillet, le doyen des Français du Koweït, reçoit un coup de fil de l'ambassade. *« Je vais mieux*, dit Jean-Pierre Galtier, le chargé d'affaires. *Josiane est rentrée. »* Josiane est le prénom de la bibliothécaire du Centre culturel. François Teillet saisit le message. Les assiégés de l'ambassade, privés d'eau par l'armée irakienne, viennent de réussir à pirater le réservoir de 1 000 litres du Centre culturel français, deux maisons plus loin. Ils ont de quoi tenir encore un mois. Trois jours plus tard, le Quai d'Orsay va pourtant leur demander de déclarer forfait et de rentrer à Paris.

L'opération a été effectuée en plusieurs manœuvres. Un mètre à la fois, un tuyau souple a été caché dans les arbres et acheminé jusqu'au réservoir. Au préalable, Jean-Pierre Galtier, Eric Egea, Thierry Mouilhayrat et Philippe Alech, les gardes de sécurité et le chiffreur, ont longuement observé les douze gardes irakiens, relevés tous les dix jours, qui gardent la chancellerie. Ils ont repéré les horaires creux, l'heure de la prière ou de l'assoupissement sous les parasols verts. Ce 17 octobre, ils se mettent de nouveau à faire des stocks. Ils remplissent jusqu'aux tiroirs des meubles. Vingt-cinq litres par tiroir. *« On classe l'eau. »*

Il fait plus de 50 degrés dans l'ambassade. Depuis le 24 août, les quatre hommes mangent au sous-sol le pain confectionné par le chiffreur. Ils étendent leur drap sur un bureau ou dorment sur les coussins des fauteuils. Deux heures par jour, ils mettent en route le générateur pour envoyer des messages à Paris ou lire les dépêches. De temps en temps, ils se trempent dans une baignoire d'eau additionnée d'aseptisant. Le bain est changé tous les dix jours.

Avant même d'être encerclé, Jean-Pierre Galtier a fixé l'objectif : *« Etre nuisibles. »* La communauté française l'a pris au mot. Ils ne sont plus qu'une cinquantaine à Koweït, regroupés dans quelques villas. Ils se cachent. Les Irakiens ont demandé aux étrangers de se faire enregistrer au Regency Palace Hotel. Personne n'y est allé. Quand il y a assez de monde pour remplir un bus, c'est l'embarquement pour l'Irak. Et il faut, en plus, payer le trajet. Ces cinquante-là refusent obstinément de « se rendre à Bagdad ». Cela reviendrait à se rendre tout court. Ils ont décidé d'aider les quelques Koweïtiens n'ayant pas pris la fuite. Et d'appliquer à la lettre la consigne que le Quai d'Orsay a encore rappelée mi-septembre à ses sept diplomates : *« Tenir jusqu'à l'extrême limite de vos forces. »*

Sur les radios occidentales, les assiégés *entendent des nouvelles apaisantes.* Autour d'eux, pourtant, les rafles et les barrages irakiens se multiplient. Le 22 septembre, Felix Léale, ingénieur à la SOGEA, a été arrêté sur dénonciation, dans son appartement de Salmiya. Les militaires lui ont volé jusqu'à sa montre. A Salmiya, les pillards siphonnent l'essence des épaves et rôdent dans les cages d'escalier. En observation derrière leurs rideaux, les Français voient des soldats irakiens poser la kalachnikov pour mieux fouiller une poubelle, ou avoir besoin de quatre balles pour tuer un chien à l'arrêt. Plus tard, ils parleront d'une *« gradation de la désinformation entre Koweït et Bagdad, puis entre Bagdad et l'Occident ».*

Le dernier carré

Au moment de l'invasion, ils étaient environ 380 Français au Koweït. Un premier convoi est parti le 23 août. Il a emmené le personnel diplomatique et les vêtements d'hiver que l'ambassadeur Jean Bélivier, en vacances en France, avait demandé à récupérer. Renée Caspar, une portraitiste invitée à la cour de l'émir, a également profité de ce convoi. Fardée au Nescafé, le peintre s'est fait passer pour l'épouse d'un chauffeur tunisien de l'ambassade.

Les employés d'Air France et de Thomson sont partis début septembre sur les conseils amicaux de leurs firmes – *« à Bagdad, vous pourrez au moins téléphoner »*. Certains ont échoué comme tout le monde sur des sites irakiens. D'autres ont subitement *réapparu en* Jordanie, par un hasard ou une chance manifestement bien négociés à Paris.

A l'issue de ces départs et des rafles des Irakiens, il n'est plus resté *qu'une cinquantaine* de Français et sept diplomates.

Abri antiguerre chimique

Ce 17 octobre, Guy Jumelle vient de fêter sa dixième semaine de clandestinité. Dans sa villa du quartier de Bayan, de l'autre côté du cinquième périphérique, il a hébergé jusqu'à treize personnes. Le 22 août, il a dû signer un chèque de 42 000 dollars. Son propriétaire koweïtien voulait de l'argent pour s'enfuir. Il a menacé de les dénoncer. Guy Jumelle, trente-neuf ans, est le directeur d'une société d'investissement affiliée à la BNP. Il a réussi à faire prévenir la banque. Le chèque n'a jamais été encaissé. Plus tard, il rendra surtout hommage aux amis koweïtiens ou palestiniens qui lui ont fait parvenir de la nourriture *« au péril de leur vie ».* La résistance koweïtienne envoie aussi des enfants pour ravitailler les étrangers.

Guy Jumelle a installé un abri antibombe au sous-sol de la villa. A l'étage, des caches dans les faux plafonds et un abri « antiguerre chimique ». La baignoire est remplie d'eau et les issues sont calfeutrées. Sur l'escalier, une cage avec des oiseaux dont il espère qu'ils signaleront de quel côté vient la menace. La salle à manger accueille une fois par semaine une « soirée à thème ». Riz et poulet à tous les repas, mais *« de toutes les couleurs et à toutes les sauces ».* Plus tard, Guy Jumelle dira qu'il n'y avait pas là-bas de héros. *« Seulement des hommes, et c'était aussi bien. Des Dupont-Dupond de la majorité silencieuse. »*

AMBAFRANCE KOWEIT No FAX:5322875 21 OCT 90 12:54 No.001 P.10

NAN !!

...mais puisque je vous dis que c'est FINI !..

Réalisé par le chiffreur de l'ambassade de France à Koweït, l'un des quatre fonctionnaires encerclés depuis le 24 août, ce dessin a été envoyé à quelques résidents sur le fax de la chancellerie. En haut, le chargé d'affaires Jean-Pierre Galtier s'accroche à son drapeau et refuse de quitter Koweït. Ce dessin est daté du 21 octobre, soit un jour avant l'annonce de la proposition de Saddam Hussein de libérer les Français.

Ce 17 octobre, François Teillet fait savoir à l'ambassade britannique que les assiégés français ont retrouvé *« la possibilité de tenir ».* Un mois plus tôt, François Teillet a échappé à une rafle irakienne. Il parle arabe. Il a « amusé » les officiers venus perquisitionner pendant que Sagi, son jeune employé indien, procédait à une distribution de lunettes de soleil. Les « frelons », comme les appellent les Français, n'ont pas trouvé le fax sur lequel François Teillet envoie des poèmes en latin à l'ambassade. Ni même la photocopieuse qui a permis à un groupe d'anciens fonctionnaires koweïtiens de fabriquer plusieurs centaines de faux permis de conduire à couverture bleue.

« Il faudrait que l'oiseau passe avec deux de 98. » Lorsque le téléphone sonne chez François Teillet, Sagi, alias « l'oiseau », charge deux bidons d'essence à 98 octane dans sa voiture et s'en va tomber en panne à l'endroit convenu près de l'ambassade. A l'heure où le soleil est au plus chaud, les gardes de sécurité font le mur pour les récupérer. Sagi est né il y a vingt-trois ans à Pondichéry. Pour venir travailler dans l'émirat, il a dû verser 12 000 F de « bakchich » à un « sponsor » koweïtien. Avant l'invasion, il ne faisait pas partie des catégories sociales autorisées à conduire. Maintenant, il ravitaille l'ambassade avec un faux permis. Les Indiens, les Marocains ou les Canadiens ont encore le droit de circuler.

Pression du Quai d'Orsay

De l'ambassade britannique à la chancellerie française, Sagi transmet des messages confidentiels, cachés dans les accoudoirs arrière. Il distribue les hamburgers que le fils d'un négociant koweïtien, un camarade de français du cours Voltaire, lui a procurés en quantité industrielle. Il a essayé de former d'autres Indiens au métier d'officier de liaison, mais sans succès. Le 29 octobre, il fera le voyage de Paris avec les autres, muni d'un laissez-passer délivré par Jean-Pierre Galtier *« en lieu et place de son passeport français, perdu par les services de l'Immigration à Koweït ».* Clandestinement, on rapatriera ainsi plusieurs étrangers, sans oublier les douze chats d'une vieille Anglaise.

Ce 17 octobre, ou le lendemain, Jean-Pierre Galtier avertit le Quai d'Orsay du retour de l'eau. Mais Paris a *manifestement changé d'avis.* Depuis fin septembre, le Quai fait pression pour que la communauté française rejoigne Bagdad. *« Là-bas, les restaurants sont ouverts. »* Les « résistants » se sont concertés par télécopie. Ils ont refusé ce qui reviendrait à entériner l'annexion du Koweït. *« Le jour où on n'aura plus rien à manger, il sera bien temps de prendre le bus. »* La pression s'est accentuée en octobre. Deux jours avant l'annonce de la proposition irakienne de libérer les Français, l'ingénieur Faustin Felgines écrit sur son agenda, à la date du 20 octobre : *« Le « Château » propose de fermer l'ambassade. Scandaleux. »* Le lendemain, à 12 h 54, alors que personne en France n'évoque encore la décision « unilatérale » de Saddam Hussein, le chiffreur envoie à quelques compatriotes un dessin éloquent *(voir ci-dessus).* Les réseaux de la « résistance » française se consultent par téléphone. La communauté a un *« pressentiment ».*

Elle craint *« certaines négociations parallèles ».* Elle envoie au Quai d'Orsay une pétition à transmettre au président de la République. Les Français refusent le principe *« de toute libération partielle ou catégorielle »,* qui laisserait croire à la *« magnanimité »* d'un dictateur dont ils constatent tous les jours la cruauté. Ils demandent que le texte soit communiqué à la presse. La presse n'entendra jamais parler de cette pétition.

Les otages de Bagdad font la fête. La communauté de l'émirat se sent lâchée, abandonnée comme le Koweït, victime d'un *« changement d'objectifs ».* Plus tard, Guy Jumelle se dira mal à l'aise. *« Je n'ai pas honte puisqu'on nous dit qu'il n'y a pas eu de négociation. Je ne suis pas fier non plus. Sauf erreur, Saddam Hussein continue de tirer les ficelles. Et lui qui connaît bien la psychologie occidentale, il a réussi à provoquer ce malaise. »* Les Français consultent leurs voisins anglais ou américains. On leur remonte le moral. *« Vous serez plus utiles à l'extérieur. »* Le 26 octobre, l'un des diplomates assiégés dans l'ambassade des Etats-Unis envoie un poème de James Russel Lowell, moins enthousiaste, au chargé d'affaires français. *« True freedom is to share all the chains our brothers wear (la vraie liberté, c'est de partager toutes les chaînes de nos frères). »*

L'opération de libération des otages doit être pilotée depuis Bagdad. Jean-Pierre Galtier refuse. Il fait savoir qu'il ne partira pas sans être entré en contact avec les cinq Français détenus sur des sites stratégiques au Koweït. Faustin Felgines hésite une journée puis appelle le vice-consul Raymond Prat : *« Mets-moi sur la liste des départs. Je verrai. »* Son compagnon de clandestinité, Christophe Jouffre, sera le seul à rester. *« J'ai signé la pétition. »* Les autres désossent leurs voitures pour ne rien laisser aux Irakiens. Par RFI, Jean-Pierre Galtier apprend que le rendez-vous est fixé au 29 octobre à 7 heures à l'aéroport de Koweït. Il fait la sourde oreille.

Déçus de la « logique de guerre »

Ce lundi 29 octobre à 8 heures, un membre du cabinet du ministre irakien des affaires étrangères sonne à l'ambassade de France pour emmener les assiégés. Personne ne répond. L'émissaire de Tarek Aziz ne sera reçu qu'à 10 heures. L'avion est parti à vide. Jean-Pierre Galtier, quarante-deux ans, a passé quatre ans à Damas. Il sait marchander. Dans la journée, il finit par joindre tous les Français. Il réclame alors deux heures de plus, pour prendre une douche. Et se rend tranquillement à son domicile, avec la voiture de service, drapeau une dernière fois déployé. Plus tard, un déçu de la *« logique de guerre »* approuvera la méthode. *« Face au cadeau empoisonné de Saddam Hussein, il ne fallait pas se précipiter, pas se mettre en position de demandeur. On pouvait faire monter les enchères. »* Dans l'avion, seuls les *« otages piscine »* entonnent quelques chants.

Ce n'est qu'en arrivant à Paris que les *« nuisibles »* de Koweït s'apercevront que la France ne leur en demandait pas tant. Et que personne n'est au courant de leurs faits d'armes. Pauvres otages, privés d'image. Du Koweït, disent-ils, on ne retrouvera *« qu'un désert brûlé ».*

CORINE LESNES

Sécher ou ne pas sécher

A une époque, pas si lointaine, il s'agissait d'en remontrer à Saddam Hussein. Non, on n'entérinerait pas l'annexion du Koweït. L'armée irakienne pouvait venir les encercler, nos diplomates tiendraient. Ils seraient parmi les derniers à se replier.

Deux jours avant le début du *siège, le Quai d'Orsay leur avait* d'ailleurs conseillé de faire des *stocks d'eau. C'est dire si Paris* prévoyait que l'épreuve serait *longue. Les diplomates* y avaient déjà un peu pensé, en bons sol*dats de la diplomatie combat*tante.

Puis la logique parisienne changea. Le processus s'engagea au lendemain du discours de M. Mitterrand, le 24 septembre, devant *les Nations unies. Le* 15 octobre, le président de la *République confia qu'on n'allait* tout de même pas condamner *nos diplomates à « sécher sur place ».* Il est vrai qu'alors les *réserves d'eau s'épuisaient* à l'ambassade de France à Koweït. *Un litre par jour et par personne.* Le Quai d'Orsay préparait doucement l'opinion. *La situation*, là-bas, était « critique ». Et le Quai d'Orsay, voire l'Elysée, de glisser en confidence que nos diplomates étaient *« au bout du rouleau »,* menacés par *« la gale ».*

Manque de chance : ils allaient mieux. Ils venaient de retrouver de l'eau. *Un piratage, à la barbe* des soldats irakiens, qui, peut-être, fermaient les yeux. Les assiégés l'avaient tout de suite annoncé à Paris, croyant que là-bas aussi on fêterait la nouvelle. – Non, on ne s'en félicitait pas. L'heure du retour, au contraire, avait *sonné. Et les Français de* Koweït l'ont appris, ulcérés, le *20 octobre* .

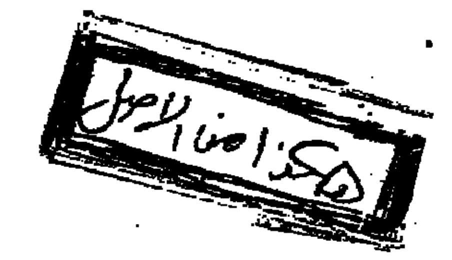
Pourquoi le 20 octobre ? Personne n'est alors officiellement au courant de la décision de Saddam Hussein de libérer les Français. L'agence irakienne INA n'annonce cette mesure que le 22 octobre, *dans l'après-midi.* Une décision surprenante, *« unilatérale », comme le souligne* M. Roland Dumas devant l'As*semblée, le 24 octobre.* Mais le même jour, l'ambassadeur d'Irak annonce que M. Jean-Marie Le Pen n'a pas de visa pour aller chercher les otages en Irak...

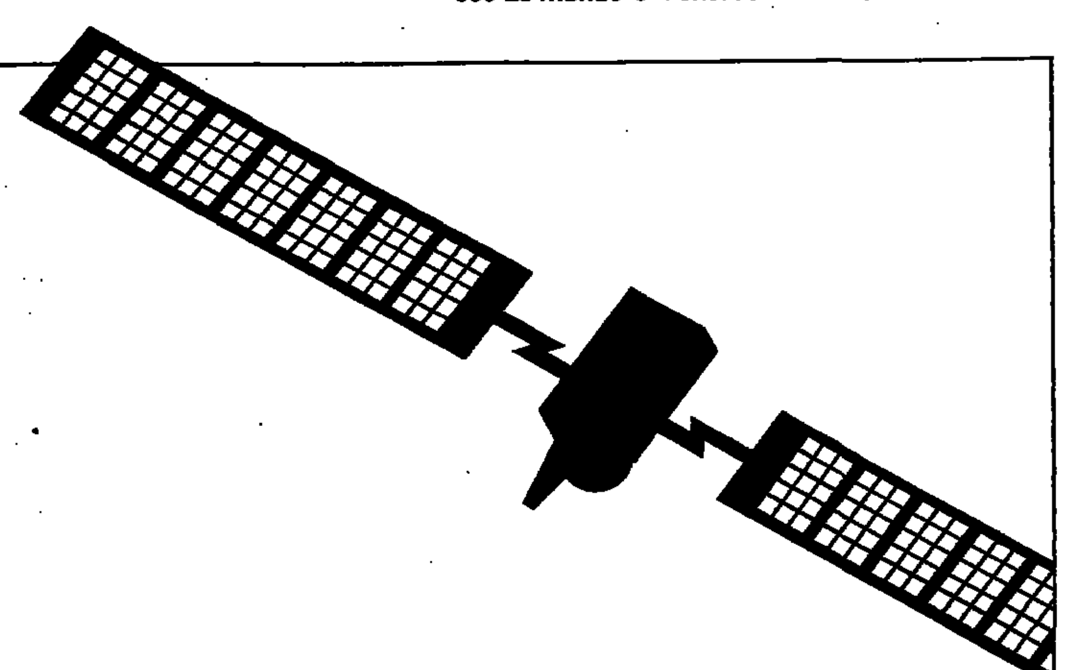
Les diplomates français rentrèrent donc. Les deux Britanniques restèrent. Paris avait trouvé, sans doute, d'autres moyens d'en *remontrer à Saddam Hus*sein. Le Quai d'Orsay ne protesta-t-il *pas « fermement »* contre le départ de nos représentants, *« contraints de quitter l'ambassade de Koweït »* ?

Depuis, M. Dumas répète qu'il n'y a jamais eu *« de tractations avec l'Irak »,* fut-ce par M. Cheysson interposé. Pourquoi donc avoir dit que nos diplomates allaient *« se déssécher »* alors qu'ils venaient de retrouver de l'eau ? Pourquoi les avoir présentés épuisés et malades alors qu'ils se portaient bien et qu'ils étaient prêts à « résister » encore ?

C. L





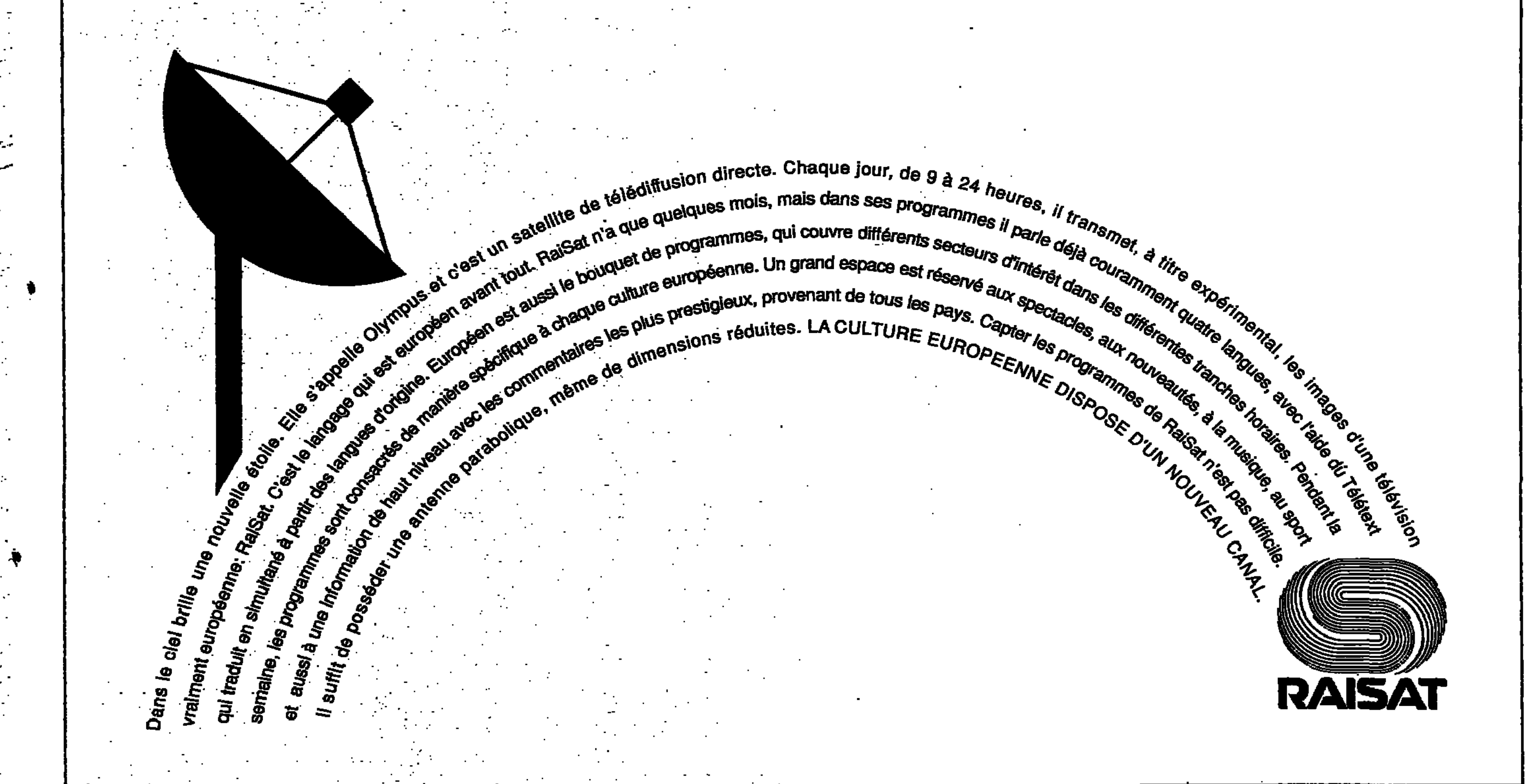


GRACE AU CIEL

EUROPEENNE

LA TELEVISION EST DEVENUE

RAIPROM - ARMANDO TESTA SPA



Pour toutes informations vous pouvez téléphoner gratuitement au Numéro Vert International **Nº VERT INTERNATIONAL: 05904440** de 9 à 19 heures, tous les jours, sauf le dimanche.

INTERNATIONAL TELEMARKETING ATESIA

La discussion à l'Assemblée nationale du projet de M. Pierre Joxe

De nombreux élus s'opposent à la reconnaissance d'un statut spécifique pour la Corse

L'Assemblée nationale a commencé, *mercredi 21 novembre*, la discussion du projet de M. Pierre Joxe proposant un nouveau statut pour la Corse. La plupart des députés, dont vingt-cinq UDF, ont refusé de considérer que ce texte était contraire à la Constitution, *mais* le débat devait reprendre, jeudi, lorsque sera débattu l'article premier qui reconnaît l'existence d'un « peuple corse ». Déjà, il apparaît que *nombre d'élus du continent* n'acceptent pas que le particularisme insulaire implique une spécificité statutaire.

Les Corses, *décidément*, ont bien du mal à se faire comprendre des continentaux. Tous ceux qui, dans l'île, sont *décidés à tirer un trait* sur des décennies de clanisme et de passivité espéraient avoir fait un grand pas dans la rénovation de la vie politique et économique de leur région grâce au soutien du ministre du l'intérieur.

Un soutien qui s'est manifesté lorsque M. Pierre Joxe a *offert le* spectacle étonnant d'un héritier des Jacobins rendant hommage à un *« peuple corse (...) auréolé de la gloire de Pascal Paoli »*, fondateur de l'éphémère nation corse. Mais, à entendre les discours prononcés à la tribune du Palais-Bourbon, lors de la *première* journée de la discussion du projet de loi dotant la Corse d'un statut spécifique, il leur *faudra faire* encore beaucoup d'efforts pour convaincre tous les députés « hexagonaux » qu'une île ne peut pas disposer du même régime que la Bretagne ou la Champagne.

Pour suivre, sans états d'âme, le *ministre de l'intérieur et son principal* allié insulaire, M. José Rossi (UDF, Corse-du-Sud), il n'y a que *les députés socialistes n'appartenant* pas au courant de M. Jean-Pierre Chevènement. Le particularisme *corse est pourtant clairement* apparu quand **M. Jacques Dominati** (UDF, Paris), élu du continent mais originaire de l'île, a traduit son malaise en prononçant une véritable charge contre la politique de l'Etat français en Corse depuis toujours, et a balancé entre la reconnaissance de l'intelligence du projet et son manque de confiance dans *« le pouvoir socialiste »*.

Une lettre des amis de M. Chevènement

La reconnaissance législative d'un *« peuple corse, composante du peuple français »*, est, bien entendu, ce qui a le plus gêné les élus du continent. La question soulevée, effectivement, n'est pas anodine, puisqu'elle renvoie au principe fondamental sur lequel sont bâties, depuis deux cents ans, les institutions françaises : *« l'unité et l'indivisibilité de la République »*. Les termes du débat sont simples. Cette notion sacrée permet-elle la traduction législative d'une diversité reconnue par tous, ou interdit-elle d'accorder à une collectivité territoriale de la métropole, même insulaire, une spécificité institutionnelle ?

Ne soutiennent la première thèse que le gouvernement, les communistes et la majorité des socialistes. Défendent la seconde : la totalité du RPR, de l'UDC et du MRG, la plupart des députés UDF et ceux du PS proches de M. Jean-Pierre Chevènement. Balancent, parce qu'ils ne veulent pas qu'un symbole camoufle la réalité : M. José Rossi (UDF, Corse-du-Sud), rapporteur de la commission des lois, et vingt-cinq de ses amis de l'UDF.

Les amis du ministre de la défense n'ont pas désarmé. S'ils ne se sont pas exprimés publiquement dans la discussion générale, **M. Jean-Paul Planchou** (PS, Seine-et-Marne) a écrit, en leur nom, une lettre à M. Jean Auroux, le président du groupe socialiste, pour *manifester la fermeté de leur position : « La France ne peut assumer son extraordinaire diversité que par une conscience forte de son unité, fondée sur l'adhésion de citoyens et non de groupes ou de communautés. Ce vouloir vivre ensemble sera demain davantage mis à l'épreuve par l'intégration des nouveaux citoyens venus des rives de la Méditerranée ou d'Afrique, que par la coexistence des identités régionales.*

» Or un jeune dont la famille est originaire du Maghreb ou du continent noir peut devenir français, mais ne deviendra jamais Corse ou Alsacien. Et si la nation devenait une somme de composantes, à quoi pourrions-nous l'inviter à s'intégrer et comment refuserions-nous, par exemple, la reconnaissance d'un peuple arabe en France ? » Les députés de Socialisme et République ne comptent pas s'en tenir à cette démarche. **M. Roland Carraz** (PS, Côte-d'Or) a déposé un amendement supprimant dans l'article premier du projet la référence au *« peuple corse »*.

L'argumentation de **M. Pierre Mazeaud** (RPR, Haute-Savoie), dans sa défense d'une exception d'irrecevabilité, c'est-à-dire dans sa démonstration que le texte est contraire à la Constitution, n'a pas été très différente. Il s'est lui aussi refusé à *« la prise en considération d'une France des ethnies »*, voyant quelques aspects *« racistes »* dans le projet gouvernemental.

Ainsi il s'est demandé si on n'allait pas exiger de ceux qui veulent s'inscrire sur les listes électorales de l'île, une *« filiation corse »*.

Sur un plan plus juridique, M. Mazeaud a assuré que *« toute notre Constitution est basée sur le principe : un seul peuple dans la nation française »*, et que le projet prépare *« un démembrement de l'Etat »*. Apportant à ce débat un argument nouveau, il a signalé l'existence du Pacte international des droits civils et politiques, rédigé sous l'égide de l'ONU en 1966 et ratifié par la France en février 1981, selon lequel *« tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes, et, en vertu de ce droit, de déterminer librement leur statut politique »*. La conclusion qu'il en tire est simple : *« Si notre législation reconnaît le peuple corse, celui-ci deviendra souverain, il disposera de l'autodétermination et réclamera demain son indépendance. »*

« Lorsque le sang coulait... »

Face à un tel argumentaire, M. Rossi a assuré que l'indivisibilté de la République signifie que *« le droit à la sécession n'est pas admis et que la France est un Etat unitaire et non fédéral »*, mais n'implique pas *« l'uniformité »*. **M. Marc Dolez** (PS, Nord), reponsable du groupe socialiste pour ce projet, a ajouté que ce principe essentiel était respecté puisque *« la collectivité inférieure tenait ses pouvoirs de l'Etat qui pouvait toujours les lui reprendre »*. Il a aussi fait remarquer que, dans le texte en discussion, *« il n'y avait nulle trace d'un pouvoir normatif autonome »*.

La position de M. Pierre Joxe est, bien entendu, identique. Il a assuré que *« de peuple détenteur de la souveraineté nationale et organisé en Etat, il n'y en a qu'un, bien sûr : le peuple français »*, mais que *« son unité est suffisamment forte pour s'enrichir de l'évocation de l'évocation du peuple corse »*. Son argumentaire fut aussi plus politique : *« Lorsque le sang coulait en Corse, il y a quelques années, l'unité nationale n'était-elle pas autrement menacée ? (...) C'est parce que nous avons confiance dans la République que nous savons pouvoir trouver dans le cadre de celle-ci une solution durable au problème de la Corse. »*

Le rejet de l'exception d'irrecevabilité par trois cent quinze voix (PS, dont le MRG, PC, dix non-inscrits et six UDF, dont MM. François Léotard et Gérard Longuet) contre deux cent quarante-deux (RPR, UDC, soixante-six UDF et dix non-inscrits), dix-neuf UDF s'abstenant ou ne prenant pas part au vote, a donné une première indication des positions des uns et des autres. Mais nombre de ceux qui s'y sont opposés n'en acceptent pas pour autant la reconnaissance législative du *« peuple corse »*.

Si la droite et le centre se retrouvent largement d'accord sur cette critique majeure, le front des opposants se divise, ensuite, entre ceux qui n'ont rien, ou pas grand-chose d'autre, à reprocher au texte, et ceux qui au contraire, multiplient les critiques. Dans la première catégorie, on trouve l'UDC : **M. Jean-Jacques Hyest** (Seine-et-Marne), a expliqué que les centristes n'ont *« pas d'objections de principe »* sur les transferts de compétences prévues par le projet et qu'ils sont d'accord pour que la Corse serve de *« laboratoire »* ou d'*« anticipation »* pour l'approfondissement de la décentralisation. Mais l'hostilité de la majeure partie des membres de son groupe à l'article premier est telle que, si cet article est maintenu, l'UDC votera contre l'ensemble du projet.

Les députés de la seconde catégorie – MRG (quoique avec des nuances), la plupart des UDF, la quasi-totalité du RPR – mettent en cause la philosophie de la démarche de M. Joxe. Pour eux, c'est l'idée même d'un statut spécial pour la Corse qui est condamnable. Et s'ils admettent, avec **M. Olivier Guichard** (RPR, Loire-Atlantique), que le projet contient *« beaucoup de bonnes mesures »*, ils ne voient pas, comme le souligne **M. Emile Zuccarelli** (Haute-Corse, MRG), pourquoi les aspects positifs du texte ne seraient pas étendus aux autres régions françaises.

« Pourquoi aurions-nous confiance aujourd'hui ? »

« Croit-on que la solidarité nationale résistera éternellement à l'accumulation des différences ? », ajoute M. Zucarelli, avant d'asséner, chaudement approuvé par le RPR : *« On ne fait pas un statut pour qu'il soit différent, on fait un statut pour qu'il soit efficace ! »* A son tour, **M. Jean-Paul de Rocca-Serra** (RPR, Corse-du-Sud), affirme qu'il ne sert à rien de *« triturer la Constitution »*. Evoquant le statut particulier de 1982, l'actuel président de l'Assemblée de Corse affirme : *« Nous avons été trompés hier. Pourquoi aurions-nous confiance aujourd'hui ? »*

Comme personne, dans l'hémicycle, ne doute de la sincérité et de l'intelligence du ministre, l'UDF, le RPR et le MRG se demandent bien pourquoi M. Joxe s'est engagé dans une telle *« fausse piste »*. Réponse : M. Joxe s'est trompé d'interlocuteur, et donc de démarche.

A ce texte qui ne peut *« satisfaire que ceux qui terrorisent l'Etat »*, M. de Rocca-Serra aurait préféré un projet qui ne soit pas *« d'une indigence insigne sur le plan économique »*. Car, pour lui, ce texte *« consacre le désengagement de l'Etat »* et *« ne donne aucune chance de redresser l'économie et d'assurer à notre jeunesse les emplois qu'elle attend »*.

Il s'agit là d'un thème récurrent de la droite insulaire qui, depuis toujours, demande plus de solidarité nationale mais s'oppose à toute nouvelle évolution institutionnelle. Ce qui fournit un angle d'attaque à la fois au rapporteur UDF, M. Rossi, et au socialiste **M. Georges Benedetti** (Gard), pour qui serait quand même *« quelque peu illogique de demander le particularisme dans presque tous les domaines (compétences, ressources, fiscalité...) et de l'exclure sur le plan institutionnel »*.

Il reste que le problème du transfert des moyens et des compétences constitue un point névralgique du débat. Le rapporteur lui-même estime que les transferts de compétences sont bien *« imparfaits »* et que les transferts de moyens prévus sont *« très limités »*.

Les opposants au texte sont eux-même divisés sur cette question du transfert des compétences : M. Charles Millon, président du groupe UDF, est très critique, M. Zucarelli juge que, sur ce point, le texte est *« bon »*, alors que M. de Rocca-Serra pense que certains transferts de compétences sont des *« cadeaux empoisonnés »*.

Le vote final sur ce projet pourrait être délicat, puisque, en plus de l'opposition irréductible de la droite, à l'exception de quelques amis de M. Rossi, du MRG, le PC reste hésitant sur son vote final car il refuse les modalités d'application d'un principe qu'il accepte.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI et THIERRY BRÉHIER

Lire également dans le suplément « Livres-Idées » le débat consacré au peuple corse à travers les articles de Jean-Marie Colombani, de Roger Caratini, ainsi que l'entretien avec l'historien Maurice Aymard par Thomas Ferenczi.

□ **Précision.** – A la suite de l'article publié dans *le Monde* du 20 novembre, dans lequel nous écrivions que *« pas une voix ne s'est élevée en Corse pour condamner le récent attentat commis à Aubagne* [par le FLNC] *contre les locaux d'une filiale de la Société nationale maritime Corse-Méditerranée (SNCM) »*, la SNCM nous demande de préciser que dix entreprises insulaires ont publié, le 31 octobre, quatre jours après l'attentat, un communiqué pour condamner cette action.

Le FLNC veut constituer un « mouvement politique de masse »

Le FLNC a publié, mercredi 21 novembre, un nouveau communiqué dans lequel il lance un *« appel solennel pour construire un grand mouvement politique public de masse »* regroupant les nationalistes de *toutes* tendances. *Le FLNC* souhaite que *« ce mouvement de masse respecte l'expression démocratique des sensibilités et ait des relations fraternelles avec l'ensemble des organisations nationalistes qui ne partagent pas la même stratégie »*.

Ce communiqué semble ainsi à la fois s'adresser à A Cuncolta Naziunalista (organisation nationaliste publique liée au FLNC) et constituer un appel du pied en direction de l'Accolta Naziunale Corsa (ANC) qui regroupe des dissidents de la Cuncolta.

La Cuncolta, pour sa part, est *actuellement divisée entre «durs» qui* contestent les orientations du FLNC et « modérés » qui les soutiennent. Dans son précédent communiqué (*le Monde* du 17 novembre), le FLNC, *en radicalisant son langage tout en se* posant comme lieu de synthèse politique du mouvement nationaliste, avait, semble-t-il, tenté de réunifier ces deux tendances. Tentative avortée puisque « durs » et « modérés » étaient restés sur leurs positions (*le Monde* du 20 novembre).

La plupart des observateurs estiment qu'en appelant aujourd'hui à la création d'un *« mouvement de masse »*, peut-être dans la perspective des élections à la nouvelle assemblée de Corse, le FLNC poursuit le même objectif de réunification, sous son égide, de la famille nationaliste et cherche à isoler les *« durs »* qui refuseraient de se joindre à une telle démarche.

J.-L. A.

□ **Plus de neuf cent mille signatures pour la pétition RPR contre le droit de vote des immigrés.** – Une délégation de députés RPR a remis, mercredi 21 novembre, aux services de la présidence de l'Assemblée nationale, plus de neuf cent mille signatures recueillies en faveur de la pétition nationale du RPR contre le droit de vote des immigrés. L'idée de cette pétition avait été lancée le 11 décembre 1989 par M. Jacques Chirac, président du RPR. *Interrogé sur l'éventualité* d'une réforme du droit de vote, au cours de la séance de questions au gouvernement, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a répondu qu'il n'existait pas *« de projet dans ce sens »* et a incité l'opposition à *« ne pas crier au feu ! »*.

[La procédure de la pétition est prévue aux articles 147 à 151 du règlement de l'Assemblée nationale. Les pétitions sont renvoyées pour examen devant la commission compétente, qui désigne un rapporteur, et décide, soit de les classer, soit de les remettre à un ministre, soit de les soumettre à l'Assemblée.]

Après cinq semaines de discussions

Les socialistes adoptent une déclaration sur l'Europe contestée par les amis de M. Chevènement

Le bureau exécutif du Parti socialiste a adopté, mercredi 21 novembre, après plusieurs semaines de discussions, une déclaration sur l'avenir de la Communauté européenne, dans la perspective des conférences intergouvernementales du mois prochain. Tous les courants ont approuvé ce texte, sauf celui de M. Jean-Pierre Chevènement, Socialisme et République, dont les représentants n'ont pas pris part au vote.

Plusieurs réunions du bureau exécutif ont été consacrées aux questions européennes depuis celle du 17 octobre, au cours de laquelle M. Gérard Fuchs, rocardien, membre adjoint du secrétariat national, avait présenté le projet de déclaration qu'il lui revenait de rédiger (*le Monde* daté 21-22 octobre). Le bureau exécutif avait entendu M. Jacques Delors, président de la *Commission de Bruxelles*, le 24 octobre, et M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, le 14 novembre.

L'hostilité du courant Socialisme et République à une union monétaire qui ne s'accompagne pas, selon lui, d'un contrôle démocratique réel, ne s'est pas démentie. Elle a conduit ses représentants, faute d'obtenir un infléchissement du texte, à ne pas prendre part, mercredi, au vote final. *Une autre difficulté avait surgi le* 14 novembre, lorsque MM. Laurent Fabius et Claude Cheysson avaient *présenté un amendement sur le rôle des Parlements nationaux*. Il s'agissait pour eux de proposer la création d'un organe de liaison, qui aurait été l'amorce, sinon d'une deuxième institution parlementaire européenne à côté de l'Assemblée de Strasbourg, du moins d'une « diète », selon la formule de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères.

M. Cheysson avait fait valoir que la formule proposée correspondait à la conférence des Parlements *qui se* réunira le 27 novembre à Rome. M. Fuchs avait objecté que cette réunion *est liée aux conférences* intergouvernementales de décembre et qu'elle a, par conséquent, un caractère *exceptionnel*. Une *semaine de* discussions entre les protagonistes, y compris M. Dumas, sous l'œil attentif de l'Elysée et de M. Delors – ce dernier étant fondamentalement hostile à la création d'une nouvelle instance de décision parlementaire, – n'a pas été de trop pour parvenir à un texte qui énonce : *« Parlement européen et Parlements nationaux ont un intérêt commun au renforcement de la dimension démocratique de la construction européenne. Sans créer une institution supplémentaire de la Communauté, leurs représentants doivent pouvoir se réunir pour débattre des grandes orientations, en particulier dans les nouveaux domaines de compétence communautaire. »*

Dans leur déclaration, les socialistes soulignent que le *« renforcement »* de la Communauté, *« noyau dur »* de l'Europe, suppose *« une affirmation interne »* par la mise en place de *« politiques sociale, économique, monétaire »* communes et *« une affirmation externe »* sur la scène internationale. Ils estiment que, si ce renforcement *« exclut d'envisager, dans l'immédiat,* [l'] *élargissement »* de la Communauté, celle-ci *« ne saurait, pour autant, demeurer fermée »* et qu'il *« convient, en conséquence, de chercher pour les uns et pour les autres des formules d'association étroite »*, afin d'*« ouvrir la voie à la confédération évoquée par le président de la République »*.

Le « contrôle démocratique »

La déclaration insiste sur le nécessaire contrôle démocratique qui doit accompagner la mise en place d'une monnaie commune. Ils indiquent qu'*« au terme de* [la] *mise en œuvre »* de l'union économique et monétaire, devra exister un écu, monnaie unique, *« émis par une banque européenne de structure fédérale »*, dont *« l'installation (...) doit pouvoir être envisagée en 1994 »*, qui devra agir *« dans le cadre des orientations données par l'autorité politique (le conseil des ministres) »* et dont le gouverneur *« devra rendre compte de sa gestion devant les instances européennes responsables, notamment le Parlement européen »*.

Ils précisent que la création de cette banque *« devra s'accompagner de l'instauration des mécanismes de décision politique qui auront à faire les choix nécessaires sur toutes les questions économiques autres que monétaires »* et du *« renforcement des politiques structurelles communes »*.

Les socialistes estiment, d'autre part, que l'*« amélioration des procédures de décision »* suppose, *« avant tout, un élargissement du domaine du vote à la majorité en conseil des ministres »*, la règle de la majorité devant s'imposer au détriment de celle de l'unanimité, *qui doit devenir « l'exception »* réservée aux décisions conduisant à modifier les traités ou lorsqu'un désaccord apparaît entre le conseil et la Commission ou le Parlement.

Ils demandent, ensuite, pour l'Assemblée de Strasbourg, un *« pouvoir de codécision législatif avec le conseil des ministres »* et un *« droit d'initiative législatif en direction de la Commission »*. Ils estiment que *« ces évolutions devront s'accompagner, pour ce qui concerne la France, d'une évolution du mode de scrutin, rapprochant les élus européens des citoyens »*.

S'agissant de la défense, les socialistes se prononcent pour *« une politique étrangère et de sécurité commune »* et souhaitent que *« la coopération entre l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et la Communauté* [soit] *renforcée, afin de créer, à terme, le pilier d'une défense commune, le nouveau traité reprenant l'obligation d'assistance mutuelle et celle de l'exécution commune des décisions des Nations unies »*. Ils demandent, enfin, que soit inscrite *« rapidement dans les faits l'Europe sociale »*, notamment par la définition en commun d'une *« politique volontaire d'intégration des populations issues de l'immigration »*.

PATRICK JARREAU





POLITIQUE

Après l'échec de la motion de censure à l'Assemblée nationale

M. Rocard accuse l'opposition d'avoir fait preuve de discrimination à l'égard des députés d'outre-mer

Deux jours après l'échec, à cinq voix près, de la motion de censure déposée par l'opposition à propos du projet de contribution sociale généralisée, de quoi d'autre aurait-on pu parler, mercredi 21 novembre, à l'Assemblée nationale?

Incontestablement, des voix se sont égarées lors du vote de lundi soir, mais au fil des commentaires, plus insidieux encore en privé qu'en public, la «trahison» de quelques-uns a fini par prendre une couleur un peu trop définie. Et les députés des DOM-TOM en ont assez.

C'est l'un d'eux, M. Claude Lise, élu du Parti progressiste martiniquais (apparenté socialiste), pressenti naguère pour prendre en charge la francophonie au sein du gouvernement, qui le dit longuement, gravement : *«Le seul fait d'être socialiste outre-mer n'est-il pas déjà prédélictuel? Puis, s'agissant des gens d'outre-mer, ne glisse-t-on pas facilement d'une culpabilité individuelle à une culpabilité collective?»*

Derrière l'orateur, au centre gauche de l'hémicycle, un petit groupe fait corps. M. Jean Charbonnel (non inscrit, Corrèze) se joint à MM. Jean-Paul Virapoullé (UDC, La Réunion) et Henry Jean-Baptiste (UDC, Mayotte). Le président du groupe socialiste, M. Jean Auroux, se déplace de son banc pour se rapprocher d'eux.

M. Lise, dauphin spirituel du maire-poète de Fort-de-France, M. Aimé Césaire, continue : *«On a donc instruit le procès sans avancer de preuves. Même M. Méhaignerie s'est chrétiennement distingué dans ce qui est vite devenu un concours de formules autour d'une idée fixe : les députés d'outre-mer «ont de gros besoins», ils sont «fragiles», «très dépendants de l'Etat», «très sensibles aux promesses de subventions». Tous les élus d'outre-mer ont été mis en accusation, et cela par des hommes appartenant à une famille politique qui s'est tant servi de l'outre-mer et dont quelques membres se sont tant servis outre-mer!»*

A l'indignation contenue du député martiniquais, succède alors une redoutable comptabilité, énoncée d'une voix blanche par le premier ministre. *«Au sein des groupes RPR, UDF et UDC, six députés ont manqué à l'appel de la censure, dont trois députés d'outre-mer. Or, on ne parle que de ces trois-là*, observe M. Michel Rocard. *Je voudrais être certain qu'à l'origine de cette distinction, il y a autre chose que la couleur de leur peau».*

Un bref instant, l'Assemblée paraît s'interroger, puis, le premier, le président du groupe UDF, M. Charles Millon, donne le signal du repli. Bras croisés, M. Rocard regarde les députés de l'opposition quitter l'hémicycle. MM. Raymond Barre et Pierre Méhaignerie sont restés à leurs bancs. C'est à ce dernier, visiblement touché, que le premier ministre choisit alors de s'adresser, en particulier, parce que, dit-il, *«bien des valeurs communes auraient pu nous rapprocher». «J'ai eu honte, j'ai eu mal»*, poursuit M. Rocard, en exploitant délibérément le registre intimiste. *«Quand j'entends dire que* «la métropole a censuré le gouvernement», *qui largue l'outre-mer?* demande-t-il. *Chacun de vous est-il certain, en son âme et conscience, que la majorité de nos compatriotes d'outre-mer préfèrent avoir pour ministre M. Pons plutôt que M. Le Pensec? Je voudrais être sûr qu'outre-mer, on ne cherche pas seulement des vedettes de la chanson, des champions sportifs et des clientèles!»*



«Le talent d'autorité...»

Déjà, la semaine passée, lors de la précédente séance des questions au gouvernement, puis à l'occasion du débat sur la CSG, et enfin dans son discours sans concession prononcé avant le vote de censure, M. Michel Rocard avait montré qu'il ne répugnait pas à affronter une Assemblée assez largement hostile.

En plaçant sur le terrain de la discrimination raciale la querelle entretenue à propos des ralliements dont il a pu bénéficier, lundi 19 novembre, M. Rocard a-t-il voulu s'inspirer de ce que lui-même a appelé *«le talent d'autorité et de commandement de François Mitterrand»*?

Pour le président de l'UDC, M. Pierre Méhaignerie, qui se prévaut d'animer le groupe *«qui compte le plus grand pourcentage de députés d'outre-mer»*, les propos tenus par le premier ministre étaient *«inutilement blessants et totalement infondés». «La vraie question politique est de savoir jusqu'où on peut pratiquer l'assistance sans tuer le développement économique»*, ajoutait le député d'Ille-et-Vilaine.

Le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, lui, a voulu voir, dans la déclaration du premier ministre *«la preuve d'un affolement et d'une perte de sang-froid»*. Une réaction partagée par M. Millon, selon lequel *«le gouvernement est en train de perdre les pédales. Il n'arrive pas à assumer sa fausse victoire de lundi»*. Quant à M. Philippe Séguin (RPR, Vosges), qui, comme la majorité de ses collègues, avait quitté l'hémicycle en guise de protestation, il se déclarait ensuite *«partagé entre le sentiment du dérisoire et une certaine colère»* en estimant que les propos du premier ministre *«ne grandissent pas Michel Rocard»*.

Interrogé, mercredi soir, sur France Inter, le député centriste de Mayotte, M. Henry Jean-Baptiste, affirmait, pour sa part, n'avoir *«subi aucune pression»* de la part du gouvernement, avant le vote de la censure. *«Je ne l'aurais pas admis»* a-t-il dit en affirmant, *«en conscience, devoir approuver le bilan de Michel Rocard sur l'outre-mer»*.

Le fait est, par exemple, que le budget des DOM-TOM avait été adopté, le 13 novembre, à l'Assemblée nationale, au terme d'un débat très tranquille pour le gouvernement puisqu'il n'y avait eu que quatre votes négatifs. Les groupes RPR, UDF, UDC et PC avaient alors préféré s'abstenir plutôt que de censurer la politique conduite par un ministre, M. Louis Le Pensec, qui jouit personnellement de l'estime quasi unanime des élus d'outre-mer.

JEAN-LOUIS SAUX

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi soir 21 novembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

• Santé

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité et le ministre délégué à la santé ont présenté une lettre rectificative au projet de loi modifiant les dispositions du code de la Sécurité sociale et du code rural relatives à la cotisation d'assurance-vieillesse.

Ce projet comprend un ensemble de dispositions dans le domaine de la santé.

1) La liste des maladies à l'égard desquelles la vaccination est obligatoire pour certaines catégories de personnel sanitaire est modifiée ; l'hépatite B y figurera désormais.

La réglementation prescrivant le respect des «bonnes pratiques de laboratoire» dans la poursuite des essais réalisés sur les médicaments sera consacrée par la loi. Le contrôle sera exercé par les pharmaciens et vétérinaires inspecteurs.

Le projet prévoit également de limiter dans le temps la validité des homologations préalables à la commercialisation des produits ou appareils médicaux afin d'assurer la permanence de leurs garanties de sécurité.

2) Les cotisations d'assurance-maladie dues par les centres de soins au titre des salaires de leur personnel seront allégées.

3) Certains agents hospitaliers doivent servir pendant un temps déterminé après la fin de leurs études dans un établissement public. Leur mobilité géographique et professionnelle sera favorisée par l'obligation faite à l'organisme qui les recrute après un premier emploi et pendant cette période de prendre en charge une partie du coût de leur formation.

4) le projet vise également à faire mieux participer les établissements d'hospitalisation privés à but lucratif à la maîtrise des dépenses de santé en prévoyant que les contrats tarifaires qu'ils concluent avec les caisses régionales d'assurance-maladie seront désormais d'une durée déterminée ; les frais d'analyse et d'examen biologiques seront inclus dans leurs tarifs.

• Traitements des fonctionnaires

Le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives a présenté un décret revalorisant les traitements des fonctionnaires de 1,3 % au 1er décembre 1990.

Cette mesure bénéficie aux agents civils et militaires de l'Etat et de ses établissements publics ainsi qu'aux agents de la fonction publique territoriale et hospitalière. Les retraités civils et militaires de l'Etat, des collectivités territoriales et de la fonction publique hospitalière en bénéficieront dans les mêmes conditions.

En outre, le traitement minimum sera calculé sur la base de l'indice brut majoré 224, contre 221 auparavant. Ce traitement passera donc, hors primes et indemnités, de 5 268,46 francs à 5 409,41 francs par mois au 1er décembre 1990.

• L'adaptation des logements et des bâtiments publics aux personnes handicapées

(Lire page 14.)

• Les nouvelles technologies des télécommunications

(Lire page 33.)

Mesures individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

– Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, l'amiral Bernard Louzeau est nommé conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes.

– Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Pierre Creyssel, conseiller d'Etat, est maintenu, sur sa demande, dans la position de disponibilité pour convenances personnelles.

En outre, sur proposition du ministre des départements et territoires d'outre-mer, le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal de la commune de l'Ile-des-Pins (Nouvelle-Calédonie).



POLITIQUE

L'examen de la loi de finances pour 1991

Le projet de budget vivement attaqué au Sénat

Les sénateurs ont commencé, mercredi 21 novembre, l'examen du projet de loi de finances pour 1991, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale. L'examen de la première partie du projet de loi devrait s'achever dans la nuit de samedi 24 à dimanche 25 novembre. Le vote sur l'ensemble du texte pourrait intervenir le lundi 10 décembre.

La majorité sénatoriale s'est livrée à une attaque en règle contre le projet de budget pour 1991. M. Roger Chinaud (Rép. et Ind, Paris), rapporteur général de la commission des finances, qui ouvrait la discussion générale du texte, a fait remarquer que le projet de budget survenait *« à la fin d'une période d'aisance »* pour l'économie internationale. *« L'insuffisante résorption des retards structurels accumulés en matière d'investissement, d'emploi et de compétitivité placent la France en mauvaise posture »*, a indiqué M. Chinaud, qui a noté d'autre part la détérioration du solde commercial et *« le niveau d'épargne notoirement insuffisant »*. M. Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission des finances, a abondé en ce sens.

Le rapporteur a estimé ensuite que le projet de loi s'inscrivait dans *« un cadrage incertain »*, notamment pour l'inflation, et qu'il ne s'attaquait pas suffisamment au problème du déficit budgétaire, singulièrement en ce qui concerne *« le train de vie de l'Etat »*. En la matière, M. Poncelet a prôné une reprise du programme de privatisation. M. Chinaud a annoncé que la maîtrise de ce train de vie constituait un objectif prioritaire, comme la diminution de la pression fiscale et celle du déficit public. *« C'est un budget socialiste car excessivement dépensier »*, a conclu M. Chinaud à l'adresse du ministre.

M. Bérégovoy a répondu à ces critiques en mettant en avant les bons résultats obtenus, selon lui, par sa politique monétaire. Il a réitéré à cette occasion sa proposition de réunion des sept ministres des finances des pays les plus riches (G7) pour stopper la baisse du dollar. M. Bérégovoy a d'autre part certifié que le gouvernement ne reviendrait pas sur la désindexation des revenus par rapport aux prix. *« Peut-on faire mieux et autrement ? »*, s'est-il demandé à propos du projet de loi de finances. *« Ce qui s'est passé à l'Assemblée nationale m'a laissé perplexe. On nous reproche de dépenser trop, puis de ne pas dépenser assez »*, a ironisé le ministre.

M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales, est ensuite intervenu pour déplorer le *« naufrage d'une bonne idée »* que constituait, selon lui, la contribution sociale généralisée. M. Jean François-Poncet, président de la commission des affaires économiques, a enfin centré son propos sur les exigences de l'aménagement rural. *« L'espace rural fout le camp, et la région parisienne prolifère »*, a-t-il déploré. La discussion générale devait se poursuivre jeudi 22 novembre.

Exercice de style

Lorsqu'il a, par distraction, levé les yeux vers les tribunes de l'hémicycle, mercredi 21 novembre, le doyen des sénateurs, M. Geoffroy de Montalembert (RPR, Seine-Maritime), s'est demandé, un instant interloqué, si les projecteurs et autres « poursuites » dressés depuis le matin même sur les corniches avaient été installés là pour éclairer le débat budgétaire. Etonnement de courte durée en vérité puisque le doyen devait apprendre rapidement que ce spectaculaire arsenal était en fait destiné aux championnats d'orthographe organisés samedi 24 novembre dans l'amphithéâtre, tendu de velours lie-de-vin, du palais du Luxembourg.

Un exercice de style, voilà pourtant ce à quoi s'apparente aussi la discussion d'un projet de loi de finances au Sénat. Pendant une vingtaine de jours, les sénateurs font *« comme si »*, taillent dans les dépenses et rognent sur les impôts, avec l'assurance de voir les textes issus de leurs travaux invariablement « retoqués » par l'Assemblée nationale.

Depuis qu'il est ministre du budget, M. Michel Charasse s'émeut de cette vaine débauche d'énergie. *« Il n'est rien resté, ou presque, des votes émis en 1988 pour le projet de budget de 1989, n'ayez pas plus d'espoir pour 1990 »*, faisait-il remarquer, l'an passé, à la fin de la première partie de la loi de finances. Alors *« mieux vaut s'organiser pour passer ensemble dans de bonnes conditions ce moment institutionnel qui nous est imposé »*, ajoutait-il avec perfidie.

S'il s'agit de passer le temps, le ministre délégué joue de chance. Il connaît bien la maison pour y avoir siégé de 1981 à 1988, et s'entend à merveille avec le président de la commission des finances, M. Christian Poncelet (RPR, Vosges), auquel il ne refuse jamais, à l'occasion, le récit d'une histoire souvent leste et agrémentée de force mimiques, lors d'une interruption de séance. La science de M. Charasse, sa virtuosité et ses accents de maquignon retors font aussi les délices de cette assemblée où l'on n'aime rien tant que *« d'emmerder les ministres »*, comme le confesse M. Yves Guéna, sénateur RPR de la Dordogne.

Service minimum

Reste que le jeu des institutions a de quoi démoraliser. *« Je serais désespéré si je ne comptais pas, à terme, voir le gouvernement prendre en compte nos suggestions »*, avoue M. René Regnault (PS, Côtes-d'Armor). M. Poncelet, qui avait avancé, l'an passé, l'idée reprise au cours de la session de printemps d'un débat préalable d'orientation budgétaire, se défausse : *« L'important, c'est de sentir que l'on a bien fait son travail, pour le reste, ils en feront ce qu'ils voudront. »* « Ils », ce sont, pêle-mêle, les ministres et leurs assistants, qui se déplacent en formation restreinte, par rapport à l'Assemblée nationale, et qui avouent *« ne pas se fatiguer au Sénat »*.

« On assure le service minimum, ajoute l'un d'entre eux, *comme de toute façon il ne pourra jamais rien sortir de la commission mixte paritaire qui se réunira après les deux lectures du budget, ce n'est pas la peine d'en faire plus »*.

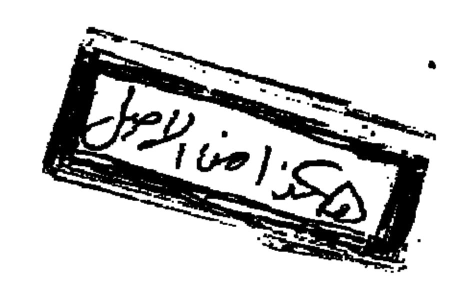
Les administrateurs du Sénat sont plus moroses. *« On évite d'imaginer ce qui restera de toutes ces discussions, sinon autant se flinguer tout de suite »*, grogne l'un d'entre eux. La stratégie *« d'opposition frontale »* arrêtée par la majorité sénatoriale ne fait pas toujours l'unanimité auprès de ses membres, et notamment des « pointures ». *« On se trompe d'époque, on adopte la logique de 1981. C'est absurde de vouloir transformer le Sénat en Assemblée nationale bis »*, entend-on ici. *« Si les sénateurs étaient plus intelligents, ils ne feraient pas d'obstruction politique systématique et obtiendraient plus de la part du gouvernement »*, assène-t-on là.

Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, les sénateurs se consolent en constatant que leurs collègues députés, soumis à la dure loi de l'article 49 alinéa 3, ne sont pas logés à meilleure enseigne. *« Dès lors qu'il y a un 49-3, nous n'avons rien à envier aux députés »*, glisse suavement M. Jean François-Poncet (Rass. dem., Lot-et-Garonne). *« Demandez aux socialistes, ça doit être encore plus rageant d'être impuissants dans le groupe majoritaire »*, conclut avec gourmandise M. Roger Chinaud, rapporteur général du budget.

Mais pour qu'il n'y ait pas de jaloux parmi les parlementaires, et puisque le gouvernement ne peut pas engager sa responsabilité au Sénat, M. Charasse a agité, devant *« l'attitude négative de la majorité sénatoriale »*, la menace d'une demande de vote bloqué sur la première partie du budget (1). Les sénateurs seraient alors contraints, soit d'adopter le projet tel quel, soit de le repousser, ce qui aurait pour effet de renvoyer immédiatement le texte à l'Assemblée nationale avant l'examen des crédits par ministères... et accessoirement de provoquer un magnifique tollé.

GILLES PARIS

(1) La procédure du vote bloqué (article 44 de la Constitution) est laissée à l'appréciation discrétionnaire du gouvernement. Elle s'applique dès que celui-ci le demande et peut porter sur tout ou partie d'un texte, ainsi que sur les seuls amendements retenus par le gouvernement.



SOCIÉTÉ/CULTURE

14 «Ouvrir la ville» aux handicapés
La rénovation des lycées à marche forcée
15 «La Bicyclette bleue» et «Autant en emporte le vent»
16 Le cinéma français aux Etats-Unis
17 Les rencontres de musique contemporaine de Metz
20 Manœuvres autour d'une troisième chaîne polonaise

Un rapport sur l'aménagement du site prochainement libéré par les usines Renault

La « forteresse ouvrière » de Boulogne-Billancourt deviendra une île sans voitures

M. Jean-Eudes Roullier a remis à M. Michel Rocard, mercredi 21 novembre, le rapport que lui avait demandé le premier ministre le 29 janvier dernier sur l'avenir du site de Boulogne-Billancourt (1). Avant de le rendre public, M. Rocard a pris soin d'adresser une copie de ce texte au président de la région Ile-de-France, au président du conseil général des Hauts-de-Seine, aux maires des communes directement intéressées, à commencer par celui de Boulogne-Billancourt, ainsi qu'au président de la régie Renault.

Un vaste paquebot illuminé et animé nuit et jour par des bibliothèques, des terrains de sport, des cafés, des librairies et des restaurants. Cinq kilomètres de berges et de coteaux *rendus au public. Une* île sans voitures, mais traversée par une ligne de transport en commun légers, qui la reliera à tout le réseau urbain. Une terre offerte aux hôtes d'une cité internationale d'accueil de jeunes scientifiques. Un lieu de formation continue en haute technologie. Des logements. Une fondation Renault-Volvo pour l'environnement, etc.

L'île Seguin et les méandres de la Seine, au sud-ouest de Paris, flirtent aujourd'hui avec une chance exceptionnelle. Celle d'un urbanisme intelligent, cohérent, équilibré. Un urbanisme « doux », comme l'écrit le rapport Roullier, pour ce site unique aux toutes premières rives de Paris.

Ce n'est pour l'heure qu'un projet, mais le rapport que M. Jean-Eudes Roullier a remis au premier ministre sur le site de Billancourt trace les contours d'une ville habitable. Sans angélisme : il y est question aussi de rentabilité. Les communes concernées sont invitées à participer aux plus-values attendues de l'opération, mais également à ses risques. Le problème de la disparition de la taxe professionnelle, tarie par le départ de Renault, est clairement abordé. Cette *« utopie réaliste »*, comme dit le rapporteur, fourmille d'idées, de suggestions, de questions bien posées et de réponses bien formulées.

Appuyé sur deux études complémentaires, précises, imaginatives et superbement illustrées, l'une de l'IAURIF, l'autre du paysagiste Alexandre Chemetoff (2), le rapport Roullier prolonge l'analyse par une réflexion sur les rapports entre la ville, les individus, l'industrie, le paysage, les transports, la formation, l'habitat. Il réunit les atouts permettant de répondre à l'interrogation initiale : comment trouver et mettre en œuvre la vocation d'un site de 70 hectares sur lequel on refuse de laisser jouer les mécanismes qui conduiront *automatiquement à construire des bureaux et des logements de luxe?*

Bloquer la spéculation

Au commencement, si l'on peut dire, est la fermeture des usines Renault. Celle de l'île Seguin (11 hectares et demi) et celle du bas Meudon, sur la rive gauche (près de 5 hectares), sont programmées pour le printemps 1992. Les 31 hectares du « trapèze », sur la rive droite, seront libérés progressivement, de 1992 à 1996, voire 1998.

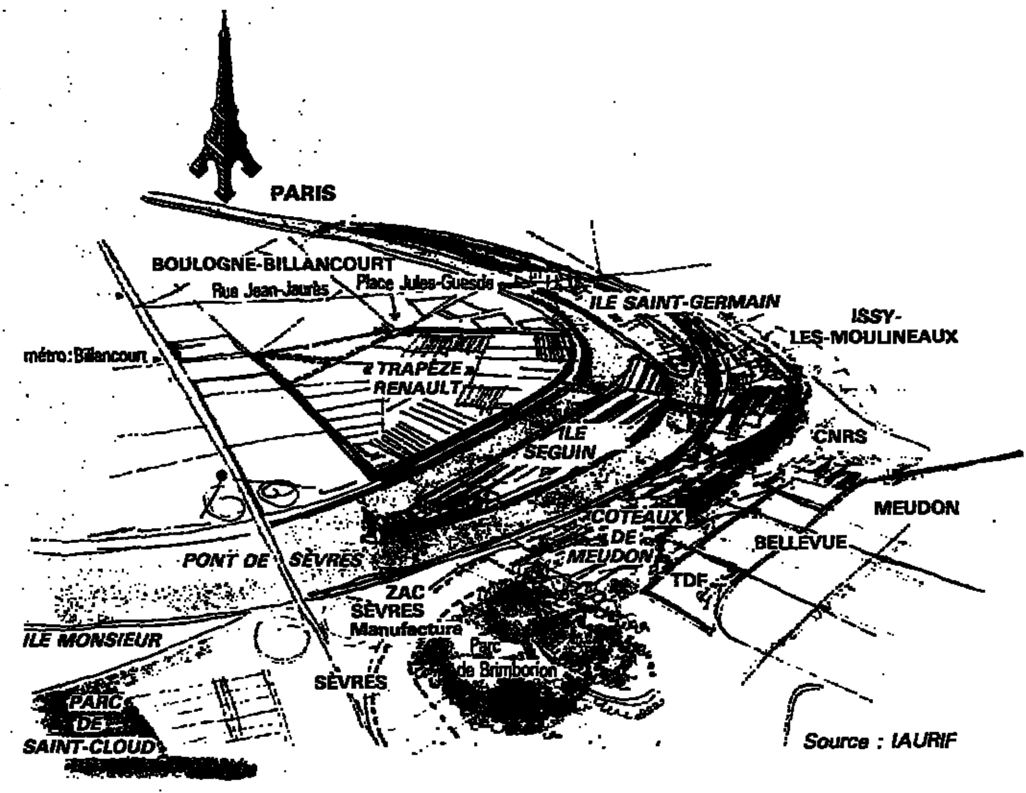
Ce calendrier est compliqué. Comme l'observe M. Roullier, ce sont les terrains les moins *« intéressants »* qui seront disponibles les premiers, ce qui retarde la rentabilisation de l'opération. Le premier ministre est conscient de l'importance symbolique du lieu : Renault, les nationalisations d'après guerre, la citadelle syndicale, l'industrie automobile française, Boulogne la bourgeoise et Billancourt l'ouvrière.

Il décèle aussi la formidable pression foncière qui va peser sur cette boucle de la Seine. *« Nous ne sommes pas en banlieue, mais au centre »*, explique M. Alexandre Chemetoff, aux abords de l'Ouest vert et des industries de pointe. Le 6 décembre 1989, le site est classé « opération d'intérêt national », pour permettre à l'Etat de s'assurer la maîtrise du sol et de bloquer toute spéculation. Décision de sagesse : trop de beaux projets d'aménagement ont échoué à cause de l'enchérissement des terrains *qui avait suivi leur annonce.*

Une ville organisée autour du fleuve

M. Roullier a travaillé depuis dix mois avec cette obsession de créer des conditions exemplaires où la destination voulue ne trébucherait pas sur les intérêts particuliers, où la population et les collectivités (régie Renault, département des Hauts-de-Seine, communes comme Boulogne-Billancourt, qui, avec 102 000 habitants, est la deuxième ville de la région après Paris) trouveraient leur compte, sans que l'Etat renonce à son rôle de catalyseur et de garant des grands équilibres.

Le rapporteur ne se laisse pas enfermer dans les frontières du *« mausolée de l'île Seguin »*. Il retient tout le site qui, à égale distance de la Concorde et de la Défense, comprend non seulement les entreprises Renault de l'île Seguin, du « trapèze » et du bas Meudon, mais aussi *« le plus beau méandre de la Seine »*, les berges, l'ancienne île Monsieur défigurée par la SNCF, les terrasses de Bellevue, *le promontoire et le parc de* Brimborion, le parc de Saint-Cloud coupé de la Seine par une route express...



Au centre, l'île Seguin. Une formidable pression foncière risque de peser sur cette partie de boucle de la Seine.

Cinq communes (Boulogne, Meudon, Issy-les-Moulineaux, Sèvres et Saint-Cloud) sont ici concernées. *A ce site exceptionnel,* à ce *« territoire privilégié et jalousé »*, il faut restituer la visibilité. Sur la rive droite, les usines constituent *« depuis Boulogne un monde opaque, refermé sur lui-même »*. L'île Seguin et ses constructions masquent totalement la vue d'une rive à l'autre. Il y a donc une opportunité historique, écrit en substance le rapporteur, de reconquérir 5 kilomètres de berges, de rouvrir aux promeneurs et aux sportifs l'ancienne île Monsieur, le chemin de halage qui existe encore sur la rive gauche, et une voie d'accès aux terrasses de Bellevue ainsi qu'au promontoire du Brimborion, d'où se découvre le site, enfin de *réserver le bras sud de la Seine*, le long des îles Seguin et Saint-Germain, aux loisirs et aux sports nautiques. En somme, *« d'organiser la ville autour du fleuve »*.

La deuxième chance à saisir est de faire du site une *« cité-pilote de la réconciliation entre l'homme, les transports en commun et la voiture »*. Première condition : l'île Seguin ne devra accueillir que les véhicules indispensables (pompiers, ambulances). Sinon, il faudra des ponts et un entrelacs d'échangeurs, et *« le paysage sera massacré »*. M. Jean-Eudes Roullier note qu'aucune voie ferroviaire ne traverse la Seine, du pont Mirabeau au pont de Neuilly.

Le « studio parisien » de l'Ouest technologique

Comme un tramway doit être construit dans les toutes prochaines années sur la rive gauche qui reliera la ligne A (à la Défense) à la ligne C (boulevard Victor), il propose qu'une station branche sur ce tramway une ligne de transport dit « hectométrique », comme celle qui circule à l'intérieur du parc de Villepinte. Cette ligne légère traverserait la Seine, desservirait l'île Seguin et la rive droite jusqu'au métro Billancourt. La RATP ne cache pas son intérêt pour un tel projet.

De cette même station de tramway, *un funiculaire pourrait escalader* les côteaux de Meudon, jusqu'à Meudon-Bellevue, comme il en existait jusqu'à 1934. Ainsi, le *réseau se connecterait-il à celui de* la SNCF par la ligne Montparnasse-Versailles. Les possibilités évoquées sont multiples, sans oublier *la navigation sur la Seine*, du type Batobus, d'ailleurs prévue de Suresnes à Alfortville. La route enfin : une autoroute (B 18) est en projet pour doubler la *N 118, « route de la recherche »*, qui, du pont de Sèvres, rejoint Vélizy, où sont situés trente-cinq mille emplois de haute technologie.

Le site de Billancourt est précisément la *« porte parisienne »* des zones de résidence choisies par les ingénieurs de l'Ile-de-France. M. Roullier y voit le troisième atout-maître de l'opération. Le site peut à la fois servir de support aux industries de pointe par la création d'un *« pôle scientifique »* qui serait comme le *« studio parisien »* des grandes entreprises de haute technologie installées à Vélizy, à Saint-Quentin-en-Yvelines, à Orsay, Saclay, *etc., et le lieu où* séjourneraient les chercheurs, les cadres de tout pays. Une *« cité internationale d'accueil »* leur offrirait, à eux et à des jeunes en formation, l'hébergement et le lieu de vie. La tradition de Renault – progrès technique et promotion sociale – serait restaurée dans une université de formation continue de haut niveau. Le rapporteur *estime aussi que Renault*, qui a droit à tirer bénéfice de l'opération qu'elle déclenche, devrait garder une place sur le site, et il évoque un projet de création d'une fondation sur l'environnement.

Cette « ville dans la ville » bénéficierait d'un *« urbanisme doux »*, c'est-à-dire où les constructions occuperaient une place *« raisonnable »*. La densité moyenne serait de 1,8 (par comparaison, *elle* atteindra 2,4 dans la ZAC Tolbiac à Paris), ce qui représenterait sur le site 1 170 000 mètres carrés à construire. Plus faible dans l'île *Seguin*, elle augmenterait sur la rive droite et dans le bas Meudon.

Construction ne veut pas dire « tout-logement », puisque des équipements, économiques ou culturels, sont prévus. Au total, les logements représenteraient 545 000 mètres carrés et les bureaux classiques 275 000 mètres carrés. Ils seraient répartis sur tout le site, et deux sur trois seraient *des logements sociaux.*

Reste la méthode pour atteindre les objectifs. Il est évident que l'Etat ne peut pas abandonner la maîtrise de cette « opération d'intérêt national ». M. Jean-Eudes Roullier, qui a travaillé avec les élus locaux des Hauts-de-Seine (RPR et UDF), n'exclut pas une formule – établissement public ou, plus vraisemblablement, société d'économie mixte – *qui permettrait* un retrait progressif de l'Etat. Il reconnaît que tout est à inventer à partir d'expériences comme celles d'Aix-en-Provence ou du quartier de la gare à Lille.

Il ne cache pas la montagne des embûches – *des calculs politiciens* aux enjeux financiers – qui se dresse encore en face des *« grandes espérances »* prêtes à mijoter dans le *« gigantesque chaudron »* de Billancourt. Le temps presse et pourtant il faudra articuler le projet avec le futur schéma directeur de l'Ile-de-France. En tout cas, il est une objection qu'il a déjà prévue et qu'il saura démonter. Ce serait le *reproche d'une trop haute ambition* pour ce site de l'ouest déjà bien nanti, par rapport à l'est de demain. Ce à quoi M. Roullier répond : *« Je peux peut-être faire beaucoup de choses, mais je ne peux pas mettre Billancourt à l'est de Paris... »*

C. V.

(1) Comme M. Michel Rocard, qu'il fréquenta à l'ENA en 1957 et en Algérie, M. Jean-Eudes Roullier, né le 20 février 1931, est inspecteur général des finances. Il a été secrétaire général pour les villes nouvelles de la région parisienne, puis au groupe central des villes nouvelles. Directeur de l'urbanisme et des paysages du ministère de l'urbanisme et du logement de 1978 à 1982, puis, depuis 1984, délégué à la recherche et à l'innovation au ministère de l'équipement, il est aussi, depuis 1983, président de la Fondation de Royaumont.

(2) *La mutation du site de Billancourt. Contexte et enjeu d'un projet.* Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF), 251, rue de Vaugirard, 75740 Paris Cedex 15. Prix : 200 F. Et *le Méandre de l'île Seguin*, par Alexandre Chemetoff, Bureau des paysages, 119, rue du Château 75014 Paris.

L'île Seguin, de la chimie à l'automobile

Ile de Sève, île Dauphine, île Madame, l'île Seguin doit son nom contemporain au chimiste qu'elle accueille, à l'époque de la Convention, pour y appliquer une nouvelle méthode de tannage du cuir. Un pont de bois traversait *alors la Seine sur le chemin royal* du Louvre à Versailles. En son milieu, il prenait appui sur l'île. Un nouveau pont de pierre le remplace en 1820, construit en aval de l'île, où se trouve aujourd'hui le pont de Sèvres.

Alfred Renault achète en 1868 une maison de campagne dans le lotissement « Gourcuff » sur la rive droite à Boulogne-Billancourt. Trente ans plus tard, son fils Louis invente une voiture à quatre roues dans un hangar du parc. Pour installer ses usines, il achète progressivement les parcelles du lotissement sur la rive droite et projette de créer des jardins ouvriers pour son personnel dans l'île Seguin. Mais le besoin de terrains aidant, après la guerre, il annexe l'île qu'il surélève de 5 à 6 mètres pour la protéger des inondations et la relie aux rives par deux ponts. Désormais, l'histoire de l'île Seguin sera liée à celle des usines, puis de la Régie Renault à partir de 1945, à ses conquêtes techniques et à ses conflits sociaux, qui avaient fait de Billancourt la *« forteresse ouvrière »* décrite après mai 68 par Jacques Frémontier.

Un entretien avec M. Georges Gorse

« Le rapport Roullier est un document de travail, utile avant la définition d'un programme d'aménagement » nous déclare le maire de Boulogne-Billancourt

M. Georges Gorse, maire de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), est l'élu le plus intéressé par le projet d'aménagement de l'île Seguin. Dans un entretien au Monde, il livre sa réaction au rapport de M. Jean-Eudes Roullier

« Quel jugement portez-vous sur le rapport remis au premier ministre concernant l'aménagement de Billancourt?

– Je n'ai fait aucune déclaration depuis l'annonce par la régie Renault de ses projets précis quant à l'abandon du site de l'île Seguin *et très vagues* quant au devenir de ses très importantes possessions « de terre ferme ». J'attendais de connaître le contenu exact du rapport Roullier. *Celui-ci* appelle de ma part un certain nombre d'observations. Au premier examen, c'est une intéressante étude technocratique. On peut y relever quelques inexactitudes (notamment sur le nombre de logements sociaux dans la ville, très inférieur à la réalité) et des vues contestables, par exemple sur le sort de la régie Renault dont le maintien sur le site, sous une forme allégée, nous paraît souhaitable... Mais il s'agit d'un document de travail, contribution utile aux discussions qui devront s'engager sur la définition d'un programme.

– La démarche volontariste qui consiste à ne pas laisser faire bureaux et logements de luxe au gré du marché – et de vos intérêts immédiats, à vous qui allez perdre le produit de la taxe professionnelle versée par Renault – vous convient-elle?

– Certainement. Nous avons déjà fait preuve de notre capacité à régler ce type de problèmes. N'oublions pas que deux terrains importants ont déjà été libérés par la régie Renault, dont on a fait les ZAC du Point du Jour et du Parc. Nous souhaitons définir un programme qui maintienne le caractère équilibré de la ville, insérée *dans un urbanisme* humain, tout en faisant en sorte que soient retrouvées les ressources fiscales perdues par ailleurs.

– Comment voyez-vous l'intervention de l'Etat dans cette opération?

– *Il est tout à fait* normal que l'Etat joue un rôle important dans la conception de l'aménagement de ce site. Mais il est indispensable qu'il soit tenu compte de la volonté des communes intéressées. A cet égard, j'ai noté avec satisfaction *que le rapport* Roullier donnait la préférence à une formule d'économie mixte : la définition d'un programme ne peut être élaborée que par une *structure de ce* type où interviendraient l'Etat, la régie Renault et les collectivités locales intéressées. Nous nous opposerons à toute formule d'établissement public.

– Le rapport souhaite que les communes partagent non seulement les bénéfices, mais aussi les risques de l'opération. Etes-vous d'accord?

– Les bénéfices? S'il y en a, il y aura aussi beaucoup de charges pour réaliser les équipements publics nécessaires. Les risques? Il *faut les éliminer*. D'où, *encore une* fois, la nécessité d'une réflexion approfondie sur la définition du programme. D'ailleurs, j'ignore totalement, à ce jour, ce que peut être la contribution financière de l'Etat à une telle opération.

– Quelles sont vos ambitions pour Boulogne et les Hauts-de-Seine?

– *Il se trouve* que Boulogne-Billancourt est la ville la plus importante des Hauts-de-Seine et, après Paris, de la région Ile-de-France. Elle n'a pas d'ambitions démesurées, je souhaite simplement qu'elle se développe harmonieusement en restant une ville équilibrée où l'on puisse vivre le plus agréablement possible. »

Propos recueillis par
CHARLES VIAL

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Le gouvernement mobilise l'administration

La rénovation des lycées à marche forcée

Le mouvement lycéen à peine *retombé, c'est une mobilisation* générale de l'administration et du gouvernement *qui* est organisée. Avec un objectif exposé mercredi 21 novembre par *M. Olivier Schrameck,* directeur du cabinet du ministre de l'éducation nationale : tenir, avec *« rapidité, efficacité et transparence »,* les promesses faites aux représentants des lycéens, lors des négociations des 15 et 16 novembre.

Les 500 millions de francs débloqués la semaine dernière, pour renforcer l'animation dans les établissements, ont fait l'objet, dès le 19 novembre, d'un amendement gouvernemental au projet de budget pour 1991 et sont donc intégrés à la loi de finances. De même, les *4 milliards de francs prévus pour* le fonds de rénovation des lycées feront l'objet de discussions avec les régions dans les prochains jours. Le projet de décret créant ce fonds et fixant les critères de répartition des crédits est prêt ; il est actuellement soumis à l'arbitrage interministériel.

Dans le même temps, le ministère de l'éducation nationale souhaite la mise en place très rapide, au plan local, de groupes de travail associant présidents de région, préfets et recteurs pour recenser les travaux à réaliser et fixer un échéancier précis. Le 27 novembre, M. Rocard, entouré de MM. Jospin et Joxe, réunira à Paris tous les recteurs et préfets de région pour *faire le point de l'avancement des* projets.

Réforme des programmes

Enfin, le 29 novembre, M. Jospin invitera à Paris les quelque deux mille cinq cents proviseurs de lycées afin de leur expliquer le sens des mesures adoptées, à la fois pour la rénovation des établisse*ments et pour la mise en œuvre* des nouveaux droits reconnus aux lycéens (association, réunion, presse, etc).

Cette mobilisation de l'administration est complétée par la mise en place de toutes les instances consultatives annoncées ces jours derniers. « Mme Plan d'urgence », Mme Wiener, avait été nommée dès le 16 novembre ; tous ses correspondants académiques l'ont été depuis. M. Schrameck a tenu à préciser qu'il ne s'agit nullement de créer une *« administration parallèle »*, mais de mettre en place des *« interprètes permanents des préoccupations des lycéens et des autres acteurs du système éducatif ».* Ainsi, malgré la brièveté des délais, *Mme Wiener devrait recevoir*, le 26 novembre, les représentants des lycéens pour leur rendre compte de la mise en œuvre du plan d'urgence. De même, les conseils de la vie lycéenne devraient être instal*lés dans chaque* académie *avant* la fin du mois et ils seront consultés sur les travaux de rénovation envisagés et leur calendrier de réalisation.

Pour renforcer l'autonomie de gestion et la capacité de réaction des responsables locaux de l'éduca*tion* nationale, le ministère a, d'autre part, décidé de déconcentrer, au niveau académique, dès 1991, l'ensemble des crédits de fonctionnement et d'aide pédagogique, ainsi que la quasi-totalité des crédits de la formation continue.

Enfin, le gouvernement entend élargir immédiatement le débat au vaste et épineux dossier de la rénovation pédagogique des lycées (refonte des programmes, des rythmes, des contenus et des méthodes d'enseignement). Commandé au printemps dernier au Conseil national des programmes, le rapport sur l'évolution du lycée et du baccalauréat vient d'être remis à M. Jospin. Il devait être rendu public vendredi 23 novembre, avant d'être présenté, le 3 décembre, au conseil supérieur de l'éducation.

Nul doute que l'ensemble des problèmes du lycée seront également abordés par le premier ministre, qui devait recevoir jeudi 22 novembre, les parents d'élèves de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) et, vendredi 23 novembre, ceux de la PEEP (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public).

GÉRARD COURTOIS

MÉDECINE

□ **Les enfants premières victimes de la pénurie d'organes.** – En 1989, *sur 8 709 demandes de greffes,* seules 3 177 ont pu être satisfaites. Ce manque d'organes est particulièrement critique chez les enfants pour qui la taille et le poids du « greffon » doivent correspondre, dans la plupart des cas, à ceux du receveur. D'autre part, le prélèvement d'organe chez un mineur impose le consentement des parents ou des tuteurs légaux. Aujourd'hui, 10 à 50 % des enfants demandeurs meurent avant la greffe. *« Pour chaque enfant transplanté cardiaque, un autre meurt en liste d'attente parce qu'on ne lui a pas trouvé un cœur,* explique le professeur Jean Kachaner, chef du service de cardiologie pédiatrique (Hôpital Necker-Enfants malades, Paris).

Face à cette pénurie, l'association France-Transplant, qui organise la mise à disposition du greffon auprès du receveur, vient de lancer une campagne de sensibilisation auprès du grand public

Selon un rapport du Conseil national des villes

Les « casseurs » interpellés le 12 novembre sont des exclus du système scolaire

Les « casseurs » du 12 novembre n'appartiennent pas à des bandes organisées. Ils ont, en majorité, entre seize et vingt ans, possèdent la nationalité française et habitent la banlieue parisienne. Ils sont *« représentatifs d'une France des bas revenus qui n'est pas celle de la pauvreté ».*

Dans un rapport de neuf pages, le Conseil national des villes (CNV), organisme présidé par le premier ministre, résume *« l'itinéraire social et familial de quarante-six éléments incontrôlés interpellés à la manifestation lycéenne du 12 novembre ».* Menée à partir des procédures judiciaires, cette enquête porte sur vingt-trois mineurs et vingt-trois majeurs, *« représentatifs »* de la population des fauteurs de troubles.

« L'analyse des provenances géographiques des différents interpellés montre que celles-ci sont très diverses, ne répondant à aucune logique de mobilisation d'une banlieue précise pour casser à Paris, estime le CNV. *Si les bandes n'ont pas été formées préalablement, on peut émettre l'hypothèse qu'elles ont surgi spontanément dès les premiers débordements. La grande majorité des interpellés se serait alors intégrée à ces bandes ponctuelles. »*

Les enquêtes familiales réalisées sur seize mineurs montrent qu' *« aucun des chefs de famille des interpellés n'est au chômage. La majorité des deux parents exercent une profession. Mis à part un ingénieur, les parents exercent leur profession dans les catégories ouvrières et petits employés ».* Généralement issus de familles nombreuses, de couples séparés ou divorcés pour la moitié d'entre eux, ils sont moins, selon le rapport, le résultat *« d'un malaise social que d'un malheur scolaire ».*

La grande majorité d'entre eux suivent ou ont suivi la filière de l'enseignement professionnel technique. Quant aux mineurs encore dans la filière classique, ils sont souvent en retard. Le CNV conclut donc : *« Le cursus scolaire des intéressés se caractérise par un échec scolaire généralisé et s'il est une variable unifiante de cette population de « casseurs », qui la distingue de la population lycéenne, c'est sans doute celle de l'exclusion scolaire subie ou menacante que vivent les interpellés. »*

Pour faciliter l'accessibilité des bureaux et des logements

M. Delebarre veut « ouvrir la ville » aux handicapés

M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement et du logement, *a présenté* au conseil des ministres, mercredi 21 novembre, des propositions tendant à rendre plus accessibles aux handicapés les édifices publics et les logements privés. Ces mesures élaborées avec MM. Louis Besson, ministre délégué au logement, et Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux handicapés, devraient être inscrites dans un projet de loi présenté au Parlement lors de sa session de printemps 1991.

Le handicap, c'est aussi... les autres. Cette formule à l'emporte-pièce résume assez bien la conception nouvelle que *les associations* de handicapés sont parvenues à faire admettre. La diminution des capacités physiques ou mentales, naguère traitée comme un problème médical, a fait irruption dans le champ social. *Celui qui* est atteint en souffre d'autant plus que la société l'ignore, ou refuse de s'adapter à sa condition. Faciliter, par des aménagements, la vie quotidienne des handicapés revient à abaisser leur degré d'invalidité.

Cette volonté de réinsertion des *« malchanceux »* a été inscrite dans une loi dès le 30 juin 1975. Mais il a fallu ensuite sept années pour que paraissent ses décrets d'appli*cation. Ceux-ci sont encore de peu* d'efficacité aujourd'hui. On estime que 60 % des permis de construire actuellement déposés en France ne tiennent pas compte de la réglementation sur l'accessibilité. Même après correction, 30 % environ de ce qui se construit reste inaccessible aux handicapés. Certains promoteurs inscrivent dans leur contrat des clauses excluant tout recours du futur acheteur, si celui-ci, par suite d'un accident qui le clouerait dans une petite voiture, ne pouvait plus demeurer dans son appartement . Or cette disposition, totalement illégale, est acceptée sans broncher par des notaires.

Les édifices publics les plus prestigieux n'échappent pas à cette négligence, volontaire ou involontaire. Lorsque M. Delebarre a emménagé son ministère dans l'Arche de la Défense, il s'est aperçu que les invalides ne pouvaient pas accéder au célèbre monument ! Aujourd'hui encore, ils doivent emprunter trois ascenseurs différents pour avoir le droit, comme tout le monde, de regarder *Paris de* la terrasse de l'Arche. Les banques, les parkings et les services administratifs inaccessibles aux handicapés sont légion.

Une telle situation n'a pas échappé au chef de l'Etat et à son premier ministre *qui ont* affiché leur intention de faciliter le retour des exclus, concrétisée par la décision sans précédent de faire entrer au gouvernement un *« accidenté de la vie »*, M. Michel Gillibert. Puis un *train de soixante* mesures destinées à favoriser la mobilité des handicapés, en facilitant leur accès aux transports en commun, a été lancé en février 1989. A présent, c'est aux bâtiments, publics et privés, que le gouvernement s'attaque.

Les transports en commun et les immeubles ne sont pas seulement difficiles d'accès pour les 5 millions de handicapés. Ils le sont aussi pour des millions d'enfants, de femmes enceintes, de mères de famille, de personnes fatiguées et âgées, pour lesquels la hauteur d'un trottoir ou d'un « emmarchement », l'absence d'ascenseur, la présence d'un portillon qui résiste, une signalisation défectueuse, constituent autant de difficultés quotidiennes . Toute mesure en faveur des handicapés a en fait une portée d'intérêt général. Elle adapte les villes au vieillissement de la population et soulage les services d'assistance.

Enseignement obligatoire

« Ouvrir la ville », tel est en effet l'objectif des mesures d'accessibilité adoptées par le conseil des ministres . Celles-ci touchent aussi bien les *Établissements recevant du public* (les EPR) que les *logements collectifs.*

● *Dans les établissements recevant du public :* les immeubles de bureaux neufs seront désormais considérés comme des Etablissements recevant du public (EPR), donc soumis aux règles d'accessibilité s'appliquant à ceux-ci. S'agissant des EPR eux-mêmes, un décret fixera de manière précise comment les chambres d'hôtels devront être aménagées pour qu'un handicapé puisse y être reçu et les salles de spectacle devront, dès leur conception, prévoir des dispositifs pour les mal-entendants.

L'obligation faite aux services publics, par la loi de 1975, de réaliser des travaux d'accessibilité va être renforcée. Les Etablissements recevant du public (EPR) neufs ne seront autorisés à ouvrir que si leur accessibilité, vérifiée par la commission de sécurité, est garantie. Une carte des bâtiments de l'Etat difficilement accessibles aux handicapés va enfin être dressée et des travaux, financés par un fonds interministériel doté dès 1991 de 25 millions de francs, y seront entrepris.

● *Dans les logements privés :* l'aide de l'Etat aux logements collectifs ne sera plus accordée si l'accessibilité aux handicapés a été *« oubliée ».* Toute demande de permis de construire pour un logement collectif non aidé devra être *accompagnée d'une déclaration de* respect des règles d'accessibilité. Désormais, ces règles s'appliqueront aussi aux maisons individuelles groupées, construites avec l'aide de l'Etat. Enfin, les pouvoirs *publics passeront avec l'Union* des organismes d'HLM et avec l'Union des constructeurs de maisons individuelles des conventions les encourageant à favoriser l'accessibilité des logements qu'ils gèrent *ou construisent.*

A ces mesures de caractère technique, s'ajoutent deux innovations principales : dans les vingt écoles d'architecture et les trois écoles d'ingénieurs dépendant du ministère de l'équipement, l' « accessibilité » deviendra une discipline obligatoire dès la rentrée prochaine. Quant aux associations de personnes handicapées, la loi leur donnera la possiblité d'agir elle-mêmes en justice au cas où la réglementation ne serait pas respectée.

Cette politique d'amélioration des bâtiments fréquentés par le public et des logements devrait être favorablement accueillie par les associations. Certaines des mesures adoptées vont au-delà de leurs souhaits. Comme dit un responsable d'association, *« c'est le programme le plus ambitieux qui ait été lancé depuis la loi de 1975 pour que nous puissions vivre en ville presque comme les autres »* .

MARC AMBROISE-RENDU

DÉFENSE

Nominations militaires

Le général Dupont de Dinechin devient inspecteur général de l'armée de terre

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres *du mercredi 21 novembre* a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● Terre. – Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée, le général de corps d'armée Bernard Dupont de Dinechin, nommé *ins*pecteur général de l'armée de terre.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Marc Waymel, Claude Mouton (nommé adjoint au général directeur de l'enseignement militaire supérieur de l'armée de terre et commandant l'école supérieure de guerre), Jean Varret, Jacques Vidal et Pierre Stehlin ; général de brigade, les colonels Bruno Gardey de Soos, *Jean Triquigneaux,* Roland Dubois, Xavier Prevost, Jacques Favin-Levêque et Michel Clavery.

Sont nommés : major régional des forces françaises en Allemagne, le général de division Michel *Cavaillé ; commandant* l'artillerie du 2e corps d'armée et des forces françaises en Allemagne, le général de brigade Pierre Depoilly ; commandant supérieur délégué des forces armées en Guyane, le général de brigade Jean Delapierre.

● **Marine.** – Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Charles Peyredieu du Charlat.

● **Armement.** – Est nommé directeur du centre des essais en vol, l'ingénieur général de deuxième classe Hervé Groualle.

● **Gendarmerie.** – Est promu général de brigade, le colonel Christian Lemée.

Sont nommés : commandant la *région de gendarmerie Méditerranée,* le général de division Gérard Charlot ; commandant la 2e région de gendarmerie, le général de brigade Joël Leverne.

Député RPR de la Sarthe

M. Fillon propose un contrôle parlementaire sur les exportations d'armes

***Prenant** au pied de la lettre* **des propos tenus avant 1981 par M. Mitterrand, qui voulait « moraliser » les ventes d'armes de la France à l'étranger, *M. François Fillon, député RPR* de la Sarthe et ancien président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, a déposé, mercredi 21 novembre, *au Palais-Bourbon, une proposi*tion de loi tendant à instituer un contrôle parlementaire des exportations militaires de la France, sur le modèle de ce qui *existe aux Etats-Unis ou en Alle*magne.**

Le ministre de la défense a fait savoir, dès le lendemain du dépôt du texte, qu'il n'y était pas favorable. *« Il n'y a pas de contrôle parlementaire,* a expliqué M. Jean-Pierre Chevènement. *Ce sont des affaires très délicates et il n'est pas d'usage de faire une large publicité autour de ces questions. C'est un domaine dans lequel les responsabilités sont essentiellement politiques. »*

La proposition de loi déposée par le député RPR, vise à créer *« une délégation parlementaire des exportations de matériels de guerre »*, qui aura pour mission de donner *« un avis motivé »* sur chacque demande d'exportation soumise à la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG), qui dépend du premier ministre . Composée des deux présidents de la commission de la défense et de la commission des affaires étrangères, à l'Assemblée, et du président de la commission des affaires étrangères et de la défense, au Sénat, et réunie au moins une fois par mois, cette délégation parlementaire examinerait, avant que le premier ministre ne donne son« feu vert » à un contrat, toutes les demandes d'exportation – présentées par les industriels à la CIEEMG – d'un montant supérieur à 20 millions de francs.

Selon M. Fillon, les travaux de la délégation seraient secrets, mais tout avis donné par elle pourrait être rendu public si un seul des parlementaires présents le souhaitait.

Outre-Atlantique et outre-Rhin, l'ensemble de la commission de la défense, dans les deux Parlements, est sollicité de donner son avis qui, de surcroît, peut se transformer en *un droit de veto à l'exécution* d'un contrat. La procédure choisie par le député RPR se rapproche davantage, dans ces conditions, de celle qui est en usage, notamment au Congrès américain, pour le contrôle parlementaire des activités et des dépenses des services secrets aux Etats-Unis.

Des statistiques contestées

M. Fillon explique que sa proposition de loi, distincte de la volonté de M. Alain Madelin de constituer une commission parlementaire sur les ventes d'armes de la France à l'Irak, est destinée à instaurer *« un meilleur équilibre »* des responsabilités du législatif et de l'exécutif en la matière.

L'initiative de l'ancien président de la commission de la défense à *l'Assemblée intervient* à un moment où, de source parlementaire (*le Monde* du 9 novembre), on constate en 1989 un *« effondrement »* des exportations françaises d'armes (avec 20 milliards de francs au total) par rapport à 1988 et où ce déclin de 47 % – pour ce qui concerne les prises de commandes – est décrit comme devant se continuer en 1990 si l'on en croit les estimations du premier semestre. Cette prévision (pour 1990) d'origine parlementaire est très vivement contestée par les industriels de l'armement en cause, qui ne commentent pas, en revanche, les évaluations de 1989.

M. Jean-Guy Branger, rapporteur de la commission de la défense et député (app. UDF de Charente-maritime), a écrit : *« La continuation de nos difficultés n'est pas surprenante. Au cours des six premiers mois de l'année 1990, pour les matériels aéronautiques, navals ou terrestres, aucun grand contrat* [à l'exportation] *n'a été signé* [par la France] » .

Chez les industriels concernés, on prétend, au contraire, que l'année 1990 se présente avec des résultats intéressants sur le terrain et, principalement, au Maghreb et auProche-Orient, où *» l'effondrement »* devait être à son maximum selon le rapport parlementaire. Ainsi, le groupe Matra, grâce au missile Mistral de défense aérienne, affirme que *« les prises de commandes de matériels de défense à l'exportation ont, contrairement à une opinion largement répandue, augmenté en 1990, avec 5 100 millions de francs, au lieu de 4 400 millions en 1989 ».* Le groupe GIAT-Industries vient de conclure avec Singapour un achat *important* de canons d'artillerie de 105 mm. Enfin, la SOFRESA, qui est chargée des ventes d'armes de la France au Proche et au Proche-Orient (Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Qatar et Egypte), affiche, à l'heure actuelle, un montant de prises de commandes de 12 milliards de francs (matériels de défense aérienne, vedettes rapides, hélicoptères, etc), avec – avant la *fin de l'année – une perspective* supplémentaire de 7 autres milliards de francs.

JACQUES ISNARD

SCIENCES

Remise des prix CEA 1989

Les prix CEA 1989 ont été remis, mercredi 21 novembre, à dix scientifiques du Commissariat à l'énergie atomique. Voici la liste des lauréats :

– *M. Gérard Marguerie de* Rotrou, pour ses travaux sur les applications thérapeutiques du mécanisme de l'agrégation plaquettaire.

– M. Jacques Perot, pour le développement des aimants supraconducteurs de l'accélérateur HERA (Hadron Electron Ring Accelerator) à Hambourg.

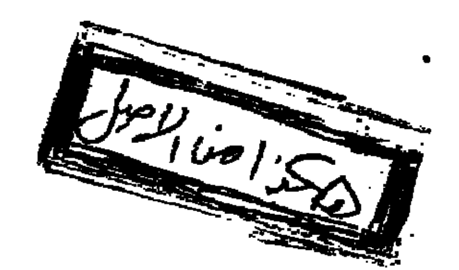
– MM. Claude Baudusseau, Pierre Chenebault, Jean-Claude Coing-Maillet, Daniel Parrat et Raymond Warlop, pour la réalisation du dispositif d'étanchéité des éléments combustibles dans les réacteurs nucléaires.

– *Mme Lydie Koch-Miramond,* et MM. Jean-Jacques Engelmann, et Philippe Goret, pour des recherches sur la composition des rayons cosmiques et sur les techniques de détection spatiale.

Dotés de 50 000 F et attribués pour la quatrième année consécutive, ces prix récompensent des travaux qui *« contribuent à promouvoir le rôle-clé* [du CEA] *dans les domaines du progrès scientifique et de la modernisation industrielle de notre pays ».*

□ **Sixième essai nucléaire français depuis mai .** – La France a fait exploser, mercredi 21 novembre, sur le site de Mururoa, en Polynésie, une charge nucléaire souterraine dont la puissance, selon le ministère de la défense, a été inférieure à 50 kilotonnes (moins de trois fois la puissance de la bombe lancée sur *Hiroshima*). C'est le sixième essai nucléaire de la France depuis mai dernier. Depuis des années, les campagnes de tir comptaient huit essais par an sur les atolls de Mururoa et de Fangataufa. *Mais* des restrictions financières ont conduit le gouvernement à limiter désormais à six le nombre des tirs.





SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les héritiers de Margaret Mitchell déboutés en appel

« La Bicyclette bleue », entre le thème éternel et l'œuvre originale

***La Bicyclette bleue*, de Régine Deforges, publiée en 1982 aux Editions Ramsay, ne constitue pas la contrefaçon *« même partielle »*, du livre *Autant en emporte le vent*, écrit par Margaret Mitchell. C'est sur cette affirmation de la première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par Mme Myriam Ezratty, premier président, que se conclut l'arrêt rendu mercredi 21 novembre, qui infirme le jugement de la troisième chambre du tribunal de Paris du 6 décembre 1989 *(le Monde)* du 8 décembre 1989) condamnant Régine Deforges et l'éditeur à verser 24 millions de francs à la Trust Company Bank, titulaire des droits patrimoniaux de Margaret Mitchell.**

Les grands procès littéraires sont devenus rares. Il est vrai que, depuis la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique, les droits de l'auteur ont bénéficié d'une protection régulièrement renforcée par la jurisprudence. Le moindre écart devenait sanctionnable. Mais, si beaucoup de pays nous envient une législation favorisant la création, il se trouve quelques juristes, et même quelques écrivains, pour dire que le droit ne rejoint pas toujours l'équité et que le bouclier est parfois devenu un carcan. Le cas de *la Bicyclette bleue* est peut-être une illustration d'un juridisme dont l'expression artistique s'accommode mal.

En publiant son livre, Régine Deforges ne cachait pas son jeu, car c'est bien d'un jeu auquel elle pensait se livrer. Ainsi, elle remerciait, au début de l'ouvrage, pour leur *« collaboration involontaire »*, quelques personnes, dont le général de Gaulle et Margaret Mitchell. Il ne s'agissait plus seulement d'un simple clin d'œil et le tribunal civil n'avait donc eu aucune difficulté à trouver des similitudes, lui permettant d'affirmer : *« Dans les soixante-quatorze premières pages de son roman, Régine Deforges a essentiellement procédé à un condensé qui constitue un véritable démarquage des cent quatre-vingt-quinze première pages d'*Autant en emporte le vent. » L'argument reprenait l'opinion de Me Olivier Carmet, conseil de la Trust Company Bank.

Divertissement, pastiche et plagiat

Mais ce n'est pas l'avis de la cour d'appel, qui regarde la démarche de Régine Deforges comme un divertissement pour déclarer : *« En reprenant par jeu, pour les insérer dans son ouvrage, des scènes rendues célèbres par la notoriété universelle de l'œuvre de Margaret Mitchell, elle a manifestement voulu, par l'évocation des réminiscences littéraires, établir avec ses lecteurs une complicité amusée. »* Et les magistrats d'appel en veulent notamment pour preuve cette citation de la jeune sœur de l'héroïne de Régine Deforges, qui lui dit : *« Tu vas rire ; une amie m'a prêté un livre ; c'est l'histoire d'une famille et d'un domaine qui ressemble au nôtre ; ça s'appelle* Autant en emporte le vent ». Ce faisant, la cour répond au tribunal, qui avait refusé d'admettre la notion de « pastiche », en affirmant très sérieusement que ce qu'il nommait un démarquage *« n'a pas pour effet de provoquer par sa lecture l'amusement, le rire ou le sourire »*. Mais la juridiction d'appel ne va pas jusqu'à étayer un raisonnement juridique sur le pastiche ou la caricature. Pour la cour, il s'agit d'une *« œuvre originale »*, même si les deux ouvrages ont *« incontestablement »* pour point de départ *« une anecdote identique »*.

Et les magistrats relèvent sans pitié que le thème d'une jeune fille, qui se jette à la tête d'un garçon qui lui en préfère une autre, alors qu'elle est elle-même aimée d'un homme plus âgé, est *« totalement dépourvu d'originalité »*. Pour la cour, *« un sujet aussi rebattu »* n'est pas *« protégeable »*. Cette interprétation avait été plaidée par Mes Yves Baudelot et Daniel Soulez-Larivière, soutenus par l'avocat général, M. Bernard Delafaye, qui avait eu la même lecture de l'ensemble des deux ouvrages pour déclarer : *« Depuis Homère, les thèmes mêlés amour et guerre, vie et mort nourrissent les littératures du monde entier. »*

Dans son jugement, le tribunal avait laborieusement cherché les ressemblances entre les livres dans un jugement de quatre-vingt-quatorze pages. Sur ce point, la cour se montre plus concise puisqu'il lui suffit d'un arrêt de neuf pages pour noter que « Autant en emporte le vent *est avant tout un roman sudiste, dans lequel l'auteur décrit, d'une manière inimitable, la guerre de Sécession, l'affranchissement des esclaves et l'industrialisation de la Géorgie au dix-neuvième siècle, alors que* la Bicyclette bleue *relate l'histoire et les déchirements d'une famille française pendant la dernière guerre mondiale »*. Aussi, les juges déclarent que *« Mme Régine Deforges a créé une œuvre nouvelle et personnelle. »*

Dans son jugement, le tribunal avait ordonné aux Editions Ramsay d'arrêter la diffusion de l'ouvrage, mais, avec une certaine élégance, la Trust Company Bank n'avait pas fait exécuter cette mesure, désormais annulée. L'affaire reviendra devant la justice, si les titulaires des droits de Margaret Mitchell font un pourvoi en cassation. Mais, pour l'heure, *la Bicyclette bleue* poursuivra donc sa destinée de best-seller, sans nuire à *Autant en emporte le vent*, car les juges l'ont bien dit : l'esprit des deux ouvrages et leur style sont *« fondamentalement différents. »*

MAURICE PEYROT

La chambre d'accusation ordonne le maintien en détention de l'ancien milicien

Le procès de Paul Touvier aura lieu « dans un délai raisonnable »

En confirmant, mercredi 21 novembre, le maintien en détention de l'ancien chef milicien Paul Touvier *(nos dernières éditions du 22 novembre)* la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a écarté une grande partie de l'argumentation de Me Jacques Trémolet de Villiers visant à faire bénéficier son client de la liberté dont jouissent deux autres anciens collaborateurs du régime de Vichy, René Bousquet et Maurice Papon. Les trois hommes sont pourtant inculpés du chef de crimes contre l'humanité relevait l'avocat, qui concluait ainsi son mémoire : *« Il ne peut y avoir deux traitements différents selon qu'il s'agit de hauts fonctionnaires ou d'un humble milicien »*.

S'inscrivant dans l'actualité relative au « cas » Bousquet, Me Trémolet s'est notamment référé aux déclarations récentes du ministre délégué à la justice, M. Georges Kiejman – *« il faut également prendre conscience que, au-delà de la nécessaire lutte contre l'oubli, il peut paraître important de préserver la paix civile (...) Il y a d'autres moyens qu'un procès pour dénoncer la lâcheté du régime de Vichy »* – pour en déduire que l'emprisonnement de Paul Touvier ne se justifie plus *« lorsque la partie publique poursuivante manifeste une si impressionnante hésitation »*.

Mais en définitive, la recherche d'un « effet Bousquet » aura été vaine. Mes Charles Libman et Alain Lévy ont fait valoir que l'ancien milicien ne pouvait prétendre échapper aux charges concrètes pesant contre lui. Sur ce point, le juge d'instruction Jean-Pierre Getti, dans une ordonnance du 29 octobre dernier, les confortait, par avance, en écrivant que le *« problème de l'incertitude de la légalité de l'incrimination, eût-elle jamais existé, n'est plus d'actualité quels que soient les débats doctrinaux »*.

Après un an et demi d'instruction, près de cinquante interrogatoires ou confrontations de Paul Touvier, l'étude de milliers de cotes et une exploitation méthodique des archives du régime de Vichy, M. Getti considère en effet que *« l'instruction, bien qu'inachevée, a atteint un niveau où il est permis d'établir le bien fondé de l'incrimination de crimes contre l'humanité (...) »*.

Dans son arrêt, la chambre d'accusation confirme que l'état d'avancement de l'instruction rend désormais peu probable que la *« détention provisoire de l'inculpé ne se prolonge excessivement sans perspective d'aboutir dans un délai raisonnable à la traduction de l'intéressé devant la juridiction de jugement »*. Le président et ses conseillers, convaincus du sérieux des présomptions et indices concordants accumulés contre l'ancien milicien, s'étonnent en passant de la propension de l'inculpé à *« jeter le discrédit »* sur la qualité des témoignages des parties civiles, quarante-six ans après les faits, alors qu'il prétend lui-même conserver des souvenirs particulièrement précis de ses faits et gestes de l'époque.

LAURENT GREILSAMER

SPORTS

VOILE : la Route du rhum

Titouan Lamazou champion du monde des skippers

Arrivé mercredi 21 novembre à Pointe-à-Pitre avec trois jours, 4 heures, 7 minutes de retard sur Florence Arthaud *(Pierre-1er)*, Titouan Lamazou *(Ecureuil-d'Aquitaine)* a terminé premier des monocoques en prenant la onzième place au classement général de la Route du rhum. Déjà vainqueur du Vendée Globe Challenge, la course autour du monde en solitaire sans escale, en mars 1990, et deuxième du BOC Challenge, la course autour du monde en solitaire en quatre étapes en 1987, Titouan Lamazou s'assure, ainsi, le titre de champion du monde des skippers pour les courses océaniques disputées entre 1987 et 1990. Il succède à ce palmarès à Marc Pajot (1982) et à Philippe Poupon (1986).

Un arrêt concernant l'association de M. Bernard Anthony

La cour d'appel de Paris admet une « sélection dans le racisme »

L'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne (AGRIF), présidée par M. Bernard Anthony, dit Romain Marie, *député européen* du Front national, dispose, selon un arrêt rendu mercredi 21 novembre par la 11e chambre de la cour d'appel de Paris, du droit de faire un choix parmi les formes de racisme qu'elle entend poursuivre.

Dans un jugement du 8 juin, la 17e chambre correctionnelle de Paris avait considéré que la poursuite engagée par l'AGRIF contre un article de *l'Evénement du jeudi*, n'était pas recevable. Les magistrats, en constatant que l'association avait seulement pour but de lutter *« contre le racisme anti-français et antichrétien, la pornographie et les atteintes au respect de la femme et de l'enfant »*, avaient jugé qu'une telle conception restrictive du sens du mot « racisme » ne correspondait pas aux exigences de la loi sur la presse. Cette même interprétation avait été réaffirmée dans deux autres procès intentés par l'AGRIF, dont celui concernant l'écrivain Marek Halter, accusé de diffamation raciale envers les Eglises des pays de l'Est. A cette dernière audience, Mme Martine Valdès-Boulouque, substitut du Procureur de la République, avait refusé que l'on opère *« une sélection dans le racisme »*.

Mais la cour d'appel déclare dans son arrêt : *« Le fait, pour une association, d'avoir dans ses statuts pour objet de lutter contre une manifestation particulière de racisme, ne doit pas s'entendre, a priori, pour cette association comme l'acceptation par elle des autres formes de racisme. »* Les juges précisent encore : *« Ce serait ajouter à la loi que de dire qu'une association doit avoir obligatoirement dans son objet l'intention essentielle de lutter contre le racisme dans sa signification générale, sans autre spécification, pour être recevable à exercer les droits réservés à la partie civile. »*

M. P.

CULTURE

CINÉMA

Chabrol au double visage

Dans « Dr. M », Claude Chabrol a mis autant de bon que de mauvais

Claude Chabrol tourne depuis trente ans et s'est souvent trouvé pris, par besoin d'argent ou nécessité d'obtenir un succès commercial, dans des films de commande qu'il faisait semblant de réaliser consciencieusement, mais qu'il s'amusait à rater avec un joyeux je-m'en-foutisme

On pourrait donner comme exemples de ratages volontaires *Folies bourgeoises*, *le Sang des autres* et *Jours tranquilles à Clichy* qui suivait l'extraordinaire réussite d'*Une affaire de femmes*. Il y a parfois chez Chabrol, dont il faut bien préciser qu'il n'est pas dupe de lui-même, une loi de l'alternance des bons et des mauvais films. Or, avec *Dr. M* il nous laisse perplexes (1).

Cette œuvre réalisée en hommage à Fritz Lang et à son personnage mythique, le Docteur Mabuse, fou criminel et génie de la destruction, est à moitié réussie et à moitié ratée. *Dr. M* a souffert, au départ, de tous les inconvénients d'une production européenne parlée en anglais par des acteurs disparates. Comme il en faut davantage pour arrêter Chabrol dans ses élans, il s'est accommodé de Jennifer Beals et Jan Niklas, *le* jeune couple de *Héros*, et en a fait des personnages de bande dessinée.



Jan Niklas dans « Dr. M »

Elle, c'est Sonja Vogler, une belle hôtesse chargée de la publicité d'un club de vacances, et dont l'image scintille et clignote sur d'étranges *panneaux muraux*, à Berlin-Ouest. Lui, c'est Hartman, un policier avec des problèmes existentiels et sentimentaux. Il enquête sur une épidémie de suicides, qui semble *être provoquée, justement*, par l'image et la voix fascinantes de Sonja. Le directeur du club de vacances, un certain Marsfeldt, fréquente une boîte de nuit placée sous le signe de la mort, et observe la ville de Berlin dans une pièce secrète où un formidable équipement vidéo permet de contrôler jusqu'aux battements d'un cœur humain.

Marsfeldt, nouvel avatar de Mabuse, est joué par Alan Bates, auquel Chabrol a apporté beaucoup d'attention. Moins tout de même *qu'à Hanns Zischler* – le vrai personnage « langien » du film – et à Wolfgang Preiss qui tient, ici, le petit rôle du chef de la police et fut *le* dernier Mabuse de *Lang* en 1961.

Le scénario jouait l'anticipation, en se situant dans un Berlin où le mur séparant l'Est et l'Ouest n'existait plus. En fait il a été abattu pendant le tournage. Cela n'a rien changé au propos. Marsfeldt, en exerçant son pouvoir par la télévision, est le mal universel et si les Berlinois ne meurent pas tous de suicides provoqués, ils sont tous soumis au même lavage de cerveau.

C'est à peine si l'on sent la ville. Elle est réduite à une idée, mais c'est un des aspects « positifs » du film. Les décors très fonctionnels, les couleurs froides et métalliques, l'architecture rigoureuse des plans dans la première partie, voilà, dans *ce film « mabusien »*, le véritable hommage de Chabrol à Fritz Lang. Autrement dit la mise en scène, la seule chose qui soit prise au sérieux. Un connaisseur des films de *Lang aurait, paraît-il, relevé* deux cents citations. Qui dit mieux ?

Chabrol est un grand réalisateur. Il sait être fidèle à ses admirateurs et créer un climat de mystère, d'in*sécurité et d'angoisse*. Mais lorsqu'on arrive au club de vacances Theratos, club de décervelage par les loisirs, Chabrol bâcle, parodie, fait apparaître Jean Benguigui dans un cadrage pour faire rire, nous entraîne dans un feuilleton échevelé, si compliqué qu'il n'y a plus rien à comprendre, et dont le « clou », si l'on peut dire, est une séance d'hypnotisme, de persuasion de mort collective, par une *émission de télévision que Sonja et* Hartmann viennent interrompre. Là, ce serait plutôt *Hellzapoppin*. Alan Bates ressemble tout d'un coup à Roger Planchon dans *le Dossier 51* de Michel Deville. Enfin, à sa caricature... Merci, *Claude Chabrol, de nous avoir* montré, dans un même film, votre côté Docteur Jekyll et votre côté Mr Hyde.

JACQUES SICLIER

(1) Le découpage et les dialogues de Dr. M. sont publiés dans un séduisant petit album illustré des Editions Universitaires qui sort en même que le film.

Les grandes promesses

Le Festival du film français de Sarasota (Floride) a séduit les Américains. La suite est à négocier

SARASOTA

de notre envoyé spécial

La Fracture du myocarde de Jacques Fansten (sortie Paris en février prochain), *S'en fout la mort* de Claire Denis, *Trois années* de Fabrice Cazeneuve, *Outremer* de Brigitte Rouan, *La Discrète* de Christian Vincent, *Baby Blood* d'Alain Robak, et *Lacenaire* de Francis Girod, font partie de la sélection présentée au Festival du film français de Sarasota (Floride), qui s'est déroulé du 15 au 20 novembre. Conçu en partie comme réponse au Festival du cinéma américain de Deauville et lancé l'an dernier par le sénateur Bob Johnson en collaboration avec Unifrance, il a pris une certaine envergure.

La preuve en est la présence de distributeurs indépendants, de directeurs *de circuits de salles, de Richard Fox* de la Warner, venu peut-être en observateur. Sur les vingt et un films, tous inédits aux Etats-Unis, projetés sur cinq jours en v. o. sous-titrée, certains étaient déjà pris en distribution, mais sept font désormais l'objet de négociations serrées. *La Fracture du myocarde* est le premier des « non-réservés » à trouver acheteur américain.

« J'ai été frappé par l'assiduité des distributeurs et exploitants, » dit Gabriel Desdoit, le plus connu des négociateurs pour l'étranger. *Les choses sont mieux organisées, les contacts plus aisés, l'information circule, et surtout, les projections se sont remarquablement bien passées, mêlant aux professionnels un public « normal », qui servait en quelque sorte de test.*

L'avenir s'éclaircit, mais les Français devront faire encore des efforts. Outre la question du droit moral des créateurs (les Etats-Unis viennent de ratifier la convention de Berne), *le* débat porte sur le désir exprimé par la France de voir levés les obstacles réglementaires et syndicaux à la liberté de travail et de circulation des cinéastes et des artistes. M. Jack Valenti, président de la Motion picture association of america, dans une lettre au ministre de la culture, M. Jack Lang, *« suggère »* que les producteurs et cinéastes s'adressent aux syndicats et seulement ensuite à l'administration, puis il ajoute – là, ça devient surréaliste – *« qu'il souhaite voir une réciprocité établie avec les syndicats français ! »* La question se pose avec acuité au moment où il négocie avec Universal l'implantation de studios en territoire français.

« Qu'on arrête donc de dire que le cinéma étranger, français en particulier, va très mal aux Etats-Unis », proteste Michael Barker d'Orion Classics. *« Nous avons sorti plus de six films français depuis le début de l'année. Il faudrait cependant atténuer une certaine âpreté au gain »*.

Alors qu'en 1967 cinquante-six titres français étaient diffusés aux Etats-Unis, il en sortait l'an dernier à peine vingt-cinq. Les salles consacrées à ce type de film disparaissent trop rapidement sous la pression des grands studios (qui les rachètent pour leurs premières exclusivités) et des promoteurs immobiliers.

« L'Amérique est un pays modelé par la télévision et la vidéo-cassette, » déclare Tom Rothman (Goldwyn). *« Là où nous atteignions à peine 2 000 cassettes, nous en sommes à 17 000 pour* Martin Guerre *et un premier tirage de 8 000 pour* Camille Claudel, *c'est un progrès »*, dit Gabriel Desdoit. A la télévision, les films européens sont inexistants, les chaînes, câbles ou *networks*, refusent de les diffuser tant sous-titrés que doublés. Le ministre de la culture affirme cependant avoir obtenu de Steve Ross, patron du groupe Time-Warner, la *promesse qu'un effort « substantiel »* sera fait pour diffuser davantage de films français sur la chaîne câblée H. B. O.

HENRI BÉHAR

M. Jack Lang découvre l'Amérique

SARASOTA

de notre envoyé spécial

Présent à Sarasota entre une escale à New-York et un tour à Disney World, M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, a joué les ambassadeurs de la culture française. Il a admiré la précision et *la perfection de « l'usine* Mickey ». *« Les responsables de la société Disney affirment qu'ils vont européaniser les attractions prévues dans le futur parc de la banlieue parisienne, à nous d'y veiller »*, a-t-il dit.

M. Lang a abandonné le discours de combat pour prêcher la tolérance et le respect mutuel. Devant les journalistes du *New-York Times*, aux côtés des responsables d'un musée de la culture noire de Harlem, avec les dirigeants des Studios Universal, face aux étudiants de Princeton, il a répété qu'il ne venait pas *« mendier ou quémander »* mais *« faire avancer la cause de notre amitié commune »*.

Il a évoqué le rôle d'incitation du ministère, parlé de la création que seule la puissance publique peut aider, car elle n'est pas *« rentable à court terme »*. Il a également évoqué son attachement à la liberté totale en art, et plaidé pour *« mettre la censure hors-la-loi »*. Le discours a surpris dans ce pays où l'on ne comprend pas très bien la mission d'un ministre de la culture, où on l'assimile à celui d'un censeur régissant tout, grâce aux deniers de l'État.

Le dialogue a permis de dissiper certains malentendus et de préciser la volonté des Français de protéger la part de création nationale. M. Jack Lang a délivré son message : *« Le monde bouge, les Etats-Unis doivent changer. »*

S. B.

Cyrano of New-York

Jean-Paul Rappeneau et Gérard Depardieu partent à l'attaque du marché américain

Tenu, avec son budget d'environ 20 millions de dollars, pour le film de langue française le plus cher de tous les temps, et fermement installé en tête du hit-parade cinématographique français, le *Cyrano de Bergerac* de Jean-Paul Rappeneau, avec Gérard Depardieu pour atout maître, *part* à la conquête du marché américain.

Distribué par Orion Classics (à qui on doit les succès américains de *Jean de Florette*, *Manon des Sources*, *Au Revoir les enfants*, *Camille Claudel*, *Trop Belle pour toi*, et tous les Rohmer), *Cyrano* est sorti le 16 novembre à New-York (1).

Le phénomène Depardieu

D'abord dans une seule salle, certes prestigieuse : le Plaza récemment rénové (six cents places) avait déjà servi de berceau à *Ran*, à *Diva*, au *Dernier Métro*. Le film sera dès Noël présent *« dans trente-cinq salles à travers le pays*, disent Michael Barker et Tom Bernard, responsables d'Orion Classics, *afin de profiter des fêtes de fin d'année. Sortie en exclusivité dans les grandes villes clés, débouchant sur près de cent salles, en février, à temps pour les nominations aux oscars »*...

Mais Orion Classics vise aussi une nomination de Depardieu à *l'oscar* du *meilleur acteur – opé*ration déjà tentée (et réussie) avec Isabelle Adjani pour *Camille Claudel*. (La sortie concomitante du *Green Card* de Peter Weir devrait faciliter les choses).

A travers les succès américains (salles, vidéo et télévision par câble) de *Jean de Florette*, *Camille Claudel*, *le Dernier métro* et les films de Bertrand Blier, des *Valseuses* à *Tenue de soirée* en passant par *Préparez vos mouchoirs* (oscar du meilleur film étranger), Depardieu jouit *« d'un facteur de reconnaissance dont, en France, on ne soupçonne pas l'ampleur*, affirment Barker et Bernard. *Comme Mastroianni et Sophia Loren dans les années 60, et avant eux, un Charles Boyer, Depardieu est une star internationale dont l'impact se traduit directement au box-office américain. »*

Tout va bien pour *Cyrano*. Même le très redouté critique du *New York Times*, Vincent Canby, a succombé. Son article est quasiment une lettre d'amour à Depardieu : *« Grâce mystérieuse »*, *« Triomphe magique »* et – à la fin de l'envoi, je touche : *« Le Cyrano de M. Depardieu est sans doute le Cyrano définitif, celui auquel tous les acteurs du monde hésiteront désormais à se mesurer. »*

H. B.

(1) Dans son ensemble, la critique américaine a salué les sous-titres anglais signés Anthony Burgess (l'auteur d'*Orange mécanique* avait déjà adapté *Cyrano* pour la scène.) Avec l'accord (et la collaboration) de Jean-Paul Rappeneau, Orion envisage une version doublée pour la distribution sur les marchés ancillaires, vidéo cassettes, câble et télévision. La décision sera prise d'ici à six semaines.

EN BREF

□ **Préavis de grève à l'Opéra Bastille.** – Un préavis de grève a été déposé par l'Orchestre de l'Opéra Bastille pour la représentation du 26 novembre d'*Otello* de Verdi. Motifs invoqués : *« Les revendications légitimes de l'orchestre »* qui n'ont, selon les syndicats, *« jamais été prises en compte »* par la direction. Soit *« la revalorisation des salaires »*, *« la réactualisation de la grille d'ancienneté »*, *« l'intégration dans le salaire de la prime mensuelle conventionnelle »* et *« des problèmes liés à la rémunération des galas »*.

□ **Records d'enchères pour un Stradivarius et un manuscrit de Mozart.** – Un violon Stradivarius a trouvé preneur le 21 novembre chez Christie's à Londres pour 902 000 livres (9 millions de francs), prix record d'un instrument de musique vendu aux enchères. Ce violon, fabriqué en 1720 par le maître de Crémone, a été acheté par un particulier qui a demandé l'anonymat. Chez Sotheby's, un manuscrit de la *Fantaisie et sonate en ut mineur* de Mozart a été adjugé à 800 000 livres (8 millions de francs), égalant ainsi le record établi par un concerto de Schuman il y a un an. Le manuscrit, enjolivé de la main de Mozart, a été acheté par le marchand londonien Otto Haas.

□ **La France participera à la rénovation du centre de Lisbonne.** – Une convention a été signée, mercredi *21 novembre, entre la France et le* Portugal, à propos de la rénovation du Chiado, quartier historique du centre de Lisbonne, partiellement détruit dans l'incendie le 25 août 1988. La France a été chargée de la restauration et de l'aménagement muséographique d'une galerie du Musée national d'art contemporain. Les travaux devraient débuter le 1er octobre 1991.



CULTURE

MUSIQUES

Metz, carrefour européen de la création

Le Yougoslave Globokar croisait l'Espagnol Luis de Pablo aux dernières Rencontres de musique contemporaine de Metz, place toujours ouverte à l'imagination

METZ

correspondance

Les concerts des Rencontres de musique contemporaine de Metz – dont c'était cette année la dix-neuvième édition – font le plus souvent salles pleines ; on y rencontre un public (des jeunes, surtout) qu'on n'a pas l'habitude de croiser aux concerts de musique d'aujourd'hui.

Certes, un certain nombre de ces jeunes gens ne savent pas très bien ce qui les attend, amenés peut-être en car par leur école (ou par les organisateurs du festival, techniquement très rodés), avec la complicité de quelque professeur. Mais, au fond, pourquoi pas, s'ils partent avec une information en plus et une inhibition en moins ? Trouvent-ils cette musique à leur goût ? Cette année, ils en avaient l'air, en ce qui concerne par exemple la pièce de Guy Reibel, *Rabelais ou la naissance du verbe*, interprétée par le trio Le Cercle, la qualité de l'interprétation et la mise en scène de Michaël Lonsdale n'y étant pas pour rien.

Certains diront que cette pièce de théâtre musical a plu aux néophytes justement parce que la musique y était cachée derrière un humour licencieux assez cru. Cet humour, pourtant, au bout d'une heure et demie (la durée du spectacle), avait depuis longtemps cessé d'agir. Quel contraste avec l'œuvre de Bruce Mather, *Aux victimes de la guerre de Vendée*, pour cor (André Cazalet, excellent comme à son habitude), deux pianos et bande, avec laquelle la pièce de Guy Reibel partageait l'affiche : cette musique, vu son thème, aurait pu être tragique et dense ; elle était fragile et mélancolique.

Les Rencontres de Metz n'ont pas volé leur nom. Elles sont conçues pour faciliter la communication entre écoles, centres musicaux, compositeurs de différents pays. Les voisins allemands sont, bien entendu, toujours à l'honneur (l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, l'Ensemble Köln, pour cette édition), mais les Italiens, les Espagnols ne sont pas oubliés pour autant. Ces ambitions européennes sont stimulées maintenant par le déplacement du centre virtuel de l'Europe, à la suite de l'effritement de bon nombre de murs de toutes sortes. La géographie ne nous apprend-elle pas que Metz est plus proche de Budapest que de Malaga ? Mais tous les chemins ne sont pas aussi aisés les uns que les autres ; structures et mentalités en favorisent encore certains, pour en rendre d'autres quasi impraticables.

Il ne faut pas avoir l'âge de la retraite pour avoir sa rétrospective à Metz. Et rien de moins officiel quand la rétrospective en question concerne un artiste aussi mobile, quoique aussi fidèle à lui-même, que Luis de Pablo. « *Il me suffit*, déclare le compositeur dans le programme, *de savoir que mon chant est né avec moi : je n'ai jamais été que compositeur, même avant de pouvoir composer. Je suis quelqu'un qui plonge en soi-même et qui s'écoute : j'ai besoin d'un coin tranquille où traduire en sons mon ordre et mon désordre. Mais je ne sais pas pourquoi et pour qui je compose ; je sais, en revanche, que j'ai besoin de composer pour vivre. Définir ma musique serait comme me définir moi-même. Mieux : ma musique est ma définition.* »

Des perspectives sonores indéniables

Des trois pièces que le compositeur espagnol a présentées à Metz, l'*Adagio* pour orchestre semble le plus conforme à cette profession de foi. Un cor soliste, rejoint de temps en temps par d'autres cuivres, y détient le rôle d'un narrateur, d'un sujet qui se confesse et qui parcourt, simultanément, des paysages divers, esquissés avec suggestion par le reste de l'orchestre. Cet *Adagio* évolue dans le registre de l'expressionnisme lyrique, et tente de s'évader de tout enfermement, qu'il soit stylistique ou formel.

La Philharmonique de Lorraine a gagné en souplesse et en définition par rapport au passé. Pourtant, un certain déséquilibre de tonus, peut-être dû au chef d'orchestre Josep Pons, est apparu dans une autre œuvre de Luis de Pablo, le *Second Concerto* pour piano. Il faut dire que Claude Helffer avait joyeusement abordé cette partition ludique et affronté avec verve et raffinement des difficultés redoutables, essentiellement d'ordre rythmique. Dans ce *Concerto*, plus marqué de néo-sérialisme que l'*Adagio*, on retrouve l'empreinte du compositeur espagnol : dans le lyrisme suggéré et volontairement censuré de la troisième section, par exemple. Le désir d'évasion propre à Luis de Pablo est très sensible dans son œuvre récente *Figura en el mar* (donnée à Metz en création mondiale), caractérisée par des ruptures stylistiques marquées. Le langage évolue ainsi dans un registre étendu et discontinu, avec des allusions précises : à la *Musique pour cordes, célesta et percussion* de Bartok par exemple. La pièce comporte une partie de flûte solo dont l'interprète – Pierre-Yves Artaud – a déjoué tous les pièges avec autorité et un sens parfait du détail (qu'il s'agisse du timbre ou de la mélodie) et avec une remarquable capacité d'anticipation, profitable, par ailleurs, à la qualité du dialogue qui s'instaurait avec l'orchestre.

Vinko Globokar, à qui Metz consacrait également un concert-rétrospective, ne se laisse pas, lui non plus, caser facilement sous une étiquette. Transposer le langage parlé en musique est une vieille utopie de l'avant-garde ; mais si elle passe par des codes spécifiquement musicaux, comme c'est le cas chez le tromboniste-compositeur d'origine yougoslave, elle ouvre des perspectives sonores indéniables. C'est le cas de *Cri des Alpes*, page pour cor des Alpes écrite en 1986 et toujours communicative. Le *Discours VIII*, pour quintette à vent, donné en création mondiale, ne vise pas davantage à la seule beauté sonore mais implique également le public : les réactions, à Metz, étaient éloquentes.

Dans *Kolo* (1988), le compositeur surgit avec son trombone des rangs d'une chorale (celle de Ljubljana nous a paru un peu timorée mais douée d'un certain charme). La formation symbolise la masse, garante des traditions, archaïquement structurée ; le soliste représente « *l'homme moderne, travaillant avec un instrument synthétisé, qui joue le rôle d'un maître de cérémonie, mais qui représente aussi l'individu face à la masse mobile* ». *Eisenberg* (autre création mondiale de Globokar) est, à l'inverse, une structure abstraite, dont seule la préhistoire semble encore liée au langage parlé. Surprise : l'Orchestre national de jazz, dirigé par Diego Masson, s'est montré fort à l'aise dans ce répertoire qui ne constitue pourtant pas son pain quotidien.

COSTIN CAZABAN

Élégances et surprises

Le violoncelliste soviétique Alexander Rudin a joué à Nantes : divine découverte

NANTES

de notre envoyé spécial

Trois surprises nous attendent lors de notre arrivée, dimanche 18 novembre, au Conservatoire national de région, où le récital du violoncelliste soviétique Alexander Rudin a lieu. La salle est pleine. Mille personnes se sont déplacées, malgré le concert Monteverdi à l'Opéra (nous ne sommes pas à Paris, la place la plus chère ne dépasse pas 90 F, même pour le Quatuor Berg, qui jouera le 4 mars 1991, et pour Pirès, Dumay et le Quatuor Ysaye, qui joueront le 13 mai).

Alexander Rudin est accompagné par Dmitri Scanavi – le père de la pianiste de dix-sept ans qui avait fait sensation l'année dernière, en remportant le troisième prix du Concours Long. Troisième surprise : le jeune violoncelliste est également pianiste – il est aussi un chef d'orchestre et un compositeur fêté dans son pays.

Pour ouvrir leur récital, les deux musiciens jouent à quatre mains la *Fantaisie en fa mineur* de Schubert, en oubliant le public. N'est-ce pas de cette façon toute fraternelle qu'on doit la jouer ? Ils saluent et reviennent interpréter une transcription, réalisée par Rudin, de la *Fantaisie pour violon et piano en ut majeur* de Schubert. La lecture du programme nous avait laissé sceptique. Mais l'archet incroyablement léger du violoncelliste, sa main gauche souple, rapide, la justesse de son intonation font oublier que les violonistes effrayés n'osent généralement pas jouer l'original en concert, sans doute paralysés par le souvenir du disque légendaire de Busch et Serkin (EMI, « Références »).

Les *Variations sur la Flûte enchantée de Mozart, composées par Beethoven*, la *Sonate* de Chostakovitch, déjà entendue au Festival de Korsholm (*le Monde* du 30 juin), la *Fantaisie sur des thèmes du Coq d'or de Rimski-Korsakov*, une pièce virtuose comme seul le violoniste Effrem Zimbalist pouvait en composer (transcrite, elle aussi, pour violoncelle par Rudin), achèvent de nous convaincre.

Depuis Janos Starker – et dans un style différent, Natalia Gutmann – nous n'avions entendu violoncelliste plus élégant, justesse plus impeccable, expression musicale si intense et, en même temps, si mesurée.

ALAIN LOMPECH

► **Prochain concert du CMC de Nantes : récital du pianiste Christian Zacharias, le 17 janvier 1991 à 21 heures. Rens. CREA, 17, rue des Flandres, 44000 Nantes.**

DANSE

Shakespeare chez les soviets

Nouveau départ pour le Ballet du Rhin, avec une chorégraphie de « Roméo et Juliette » transposée dans la Russie du début du siècle

Trois *Roméo et Juliette* pour ce seul automne, celui de Robert North à Genève, de Prejlocaj bientôt avec le Lyon Opéra Ballet, et celui de Bertrand d'At, ex-directeur au Ballet du XX[e] Siècle, actuellement maître de ballet chez Béjart à Lausanne. Il quitte le seizième siècle et Vérone pour les années 1917-1920 où les factions qui tentent de prendre le pouvoir après la chute du tsar s'affrontent, nous dit-il, dans un désordre total. Ces transpositions sont monnaie courante aujourd'hui : celle-ci n'est nullement gênante, elle est même bénéfique à la musique de Prokofiev, qui rentre dans sa patrie et s'y trouve mieux qu'en Italie.

Le chorégraphe avait prévenu que la violence ambiante l'intéressait plus que l'histoire d'amour. *Mais la plus belle histoire d'amour* du monde ne se laisse pas écarter ainsi. Elle revient en première ligne et Bertrand d'At, subjugué, nous la raconte avec passion, avec fidélité ; dans un style fortement théâtral, qui mêle habilement la danse, la pantomime et les procédés cinématographiques. S'il abuse un peu, dans les scènes d'agonie, des soubresauts de poissons au fond d'une barque, il sait composer pour les groupes de garçons de belles danses viriles à la Béjart, pimentées de folklore russe, animer astucieusement les combats de rue, inventer pour les amants des duos fort peu conventionnels, d'un érotisme très moderne. On n'oubliera pas l'avant-dernière scène où Roméo, rendu dément par la douleur, joue avec le cadavre de Juliette, se glisse dessous, le traîne sur le sol.

On ne rencontre pas tous les jours deux interprètes comme Ivan Favier et Laurence Rollet, vivant leur amour avec un emportement et une vérité qui font sourdre les larmes. Le Mercutio de Serge Marti-Noguère, le Tybalt de James Amar et les autres ne sont pas moins vifs et justes. Rarement, les personnages de Shakespeare, dans leur désarroi et leur fureur, auront paru si proches.

Rudy Sabounghi (qui a travaillé avec Karl-Ernst Herrmann, Strehler et Grüber, des références) a dessiné des costumes raffinés et conçu un décor sobre et fonctionnel : trois hauts murs à pilastres gris, dont les déplacements véloces suffisent à indiquer les changements de lieu.

La réussite de ce *Roméo et Juliette* augure bien du nouveau départ qu'entend prendre le Ballet du Rhin, sous la direction de Jean-Paul Gravier, ci-devant directeur du Ballet de Nantes, où il a accompli, ces dernières années, un remarquable travail. Il promet la plus large ouverture, de Suzanne Linke à Bournonville, de Claude Brumachon à Antony Tudor, et remonte pour commencer (en janvier) la célèbre *Table verte*, ce coup de poing prophétique asséné par Kurt Jooss en 1932.

SYLVIE DE NUSSAC

► **Strasbourg, les 23, 24, 27, 28 *et 29 novembre à 20 heures ; le* 25 à 15 heures. Colmar, le 1[er] décembre à 20 heures ; le 2 *décembre* à 15 heures.**



AGENDA

SOLIDARITÉ

La campagne annuelle du Comité national contre les maladies respiratoires

Un timbre contre le tabac

La campagne annuelle du Comité national contre les maladies respiratoires et la tuberculose, qui a lieu jusqu'au 25 novembre, est placée sous le signe de la lutte contre le tabagisme. Le CNMRT (1), créé en 1916, dont l'objectif initial était la lutte contre la tuberculose, a adapté son message au fil des décennies. On est loin aujourd'hui des traditionnels « timbres antituberculeux » distribués jusque dans les années 70.

« *Depuis une vingtaine d'années, le risque de tuberculose est devenu relativement minime et les priorités de lutte se sont déplacées vers les fléaux que sont le cancer du poumon, la bronchite chronique et l'asthme. Dans ce contexte, le tabac reste le polluant le plus dangereux* », explique le professeur Claude Molina, président du CNMRT et spécialiste de pneumo-allergologie (hôpital Sabourin, Clermont-Ferrand).

Le « timbre du souffle », distribué par les écoliers, lycéens et collégiens, montre un jeune s'échappant d'une cigarette géante, dans une gerbe de tabac. Le CNMRT souhaite ainsi influencer le comportement des jeunes en leur évitant de contracter des attitudes tabagiques. Vendu à 5 F l'unité, ce timbre est proposé avec un dépliant d'information sur les risques de pollution susceptibles de fragiliser l'appareil respiratoire.

La vente de ce timbre, qui devrait rapporter environ 1 million de francs, sert à financer des programmes d'éducation sanitaire, de recherche et d'aide aux malades. Cette opération de sensibilisation, placée sous l'égide des ministères de la santé et de l'éducation nationale, est relayée sur l'ensemble du territoire par les 101 comités départementaux contre les maladies respiratoires et la tuberculose.

M. L.

(1) CNMRT : 66, boulevard Saint-Michel 75006 Paris. Tél : (1) 46-34-58-80.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5397

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III				■	■				■
IV						■			
V									
VI				■			■		■
VII									
VIII		■					■		
IX			■						
X								■	
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Fut plus d'une fois mis à l'épreuve. – II. Sont souvent sur une piste. – III. Récompense ceux qui ont fait du bon travail. Port nippon. – IV. Finit par se mouiller. S'exposait aux coups. – V. Ont de nombreuses branches dans leur spécialité. – VI. Avait l'habitude de commander. Pronom. – VII. Fait savoir. – VIII. Bruit qui dérange. Qui n'a rien. – IX. Réfléchi. Apporte l'existence. – X. Diminua les risques. – XI. Bien établie. Bien jouées.

VERTICALEMENT

1. Femmes d'affaires. – 2. Faire le vide. Susceptible de fondre. – 3. Fait la grimace. Se fait admirer. – 4. Démontre. Sort de l'eau. Petit bois. – 5. Note. Se montrent brillantes. – 6. Pour beaucoup, c'est dans la poche ! Qui excède la mesure. – 7. Terre grecque. Élément de dissolution. – 8. Faisons passer un bon quart d'heure. – 9. Agit bien. Vivent longtemps. Se font remarquer.

Solution du problème n° 5396

Horizontalement

I. Anthonome. – II. Rouan. Io. – III. Bisbilles. – IV. Os. Ira. Ut. – V. Ré. Tibère. – VI. Est. Si. Sa. – VII. Aimée. – VIII. Corvée. Me. – IX. Epar. Soir. – X. Nérée. Un. – XI. Essorer.

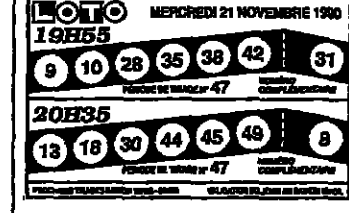
Verticalement

1. Arborescent. – 2. Noises. Ope. – 3. Tus. Tarare. – 4. Habit. Ivres. – 5. Onirisme. Es. – 6. Labiées. – 7. Oïl. Our. – 8. Moeurs. Mine. – 9. Steamer.

GUY BROUTY

□ **Fois multiples, responsabilité unique.** – Le Mouvement international de responsables chrétiens organise à Versailles, du 30 novembre au 2 décembre, une réunion d'étude inspirée de la rencontre d'Assise en 1986. Interviendront, notamment, le professeur A. Abecassis, le père Cl. Bressolette, le pasteur P. Cochet, le père Cl. Geffre, le docteur Haddam, le pasteur A. Houziaux et le professeur N. Lossky (Participation : conférence et repas hors petits déjeuners : 280 francs ; avec logement sur place et petits déjeuners : 400 francs).

► **Renseignements et inscriptions : M[me] Schwarz, 29, boulevard Edgar-Quinet, 75014 Paris. Tél. : 43-20-74-12.**



TAC-O-TAC — TIRAGE DU MERCREDI 21 NOVEMBRE 1990

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 520271 gagne 4 000 000 F

Les numéros approchant à la centaine de mille : 020271, 120271, 220271, 320271, 420271, 620271, 720271 gagnent 40 000 F

Les numéros approchant aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
500271	521271	520071	520201	520270	10 000 F
510271	522271	520171	520211	520272	
530271	523271	520371	520221	520273	
540271	524271	520471	520231	520274	
550271	525271	520571	520241	520275	
560271	526271	520671	520251	520276	
570271	527271	520771	520261	520277	
580271	528271	520871	520281	520278	
590271	529271	520971	520291	520279	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	0271	4 000 F
	271	400 F
	71	200 F
	1	100 F

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS

Par minitel 36.15 LOTO

Par téléphone 36.65.77.02

90 TAC-O-TAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS — 62[e]

AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 22 NOVEMBRE

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33).
Jeu., ven. de 12 h à 22 h, sam. de 10 h à 22 h.

ACCROCHAGE DES COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE
Salle d'art graphique Mnam.
Jusqu'au 6 janvier 1991.

AFFICHES DE PUB A TOKYO. Galerie des brèves CCI. Jusqu'au 7 janvier 1991.

ART ET PUBLICITÉ. Grande galerie 5e étage. *Entrée : 16 F. Jusqu'au 25 février 1991*

LES BELLES ÉTRANGÈRES : POLOGNE. Grand et petit foyer. Jusqu'au 3 décembre.

LES NOUVEAUX PROMENEURS SOLITAIRES. Galerie de la BPI. Jusqu'au 3 décembre.

JEAN PROUVÉ. Galerie du CCI. Entrée : 16 F. Jusqu'au 28 janvier 1991.

TÉLÉ-VISIONS D'EUROPE. Galerie du forum. Jusqu'au 4 février 1991.

Musée d'Orsay

1, *rue de Bellechasse* (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h. jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. *Fermé le lundi.*

DE MANET A MATISSE, SEPT ANS D'ENRICHISSEMENTS AU MUSÉE D'ORSAY. *Entrée : 27 F (billet* d'accès au musée). Jusqu'au 10 mars 1991.

DESSINS D'ARCHITECTURE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet *d'accès au musée). Jusqu'au 13 janvier* 1991.

IL Y A CENT ANS ILS ONT DONNÉ L'OLYMPIA. Exposition-dossier. Entrée : 25 F (dimanche : 16 F.). Billet *jumelé exposition musée : 40 F.* Jusqu'au 20 janvier 1991.

MANET : PASTELS ET DESSINS. Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 13 janvier 1991.

LES SALONS CARICATURAUX. Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). *Jusqu'au 20 janvier* 1991.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h. Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conférences les mer. à 19 h jusqu'au 16 janvier sauf le 2.01.91.

ACQUISITIONS RÉCENTES DU DÉPARTEMENT *DES OBJETS* D'ART. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 21 janvier 1991.

EUPHRONIOS, PEINTRE A *ATHÈNES AU VIe SIÈCLE AVANT* JÉSUS-CHRIST. Hall Napoléon. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 décembre.

MÉMOIRES D'AVEUGLE, L'AUTOPORTRAIT ET AUTRES RUINES. *Partis pris : dessins du Louvre choisis* par Jacques Derrida. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 21 janvier 1991.

LA ROME BAROQUE DE MARATTI A PIRANÈSE (1650-1760). Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 18 février 1991.

SCULPTURES FRANÇAISES NÉOCLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). Galerie et salle Mollien. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 20 février 1991.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

IMAGES INVENTÉES. La *photographie créative belge dans les années* cinquante. Entrée : 28 F. Jusqu'au 3 février 1991.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

PICASSO, UNE NOUVELLE DATION. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, *mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F, (dim. : 16 F). Jusqu'au 14 janvier 1991.*

RÉALITÉS NOUVELLES. (42-56-45-11). T.l.j. de 10 h à 18 h 30. L'Orée : 20 F. Jusqu'au 25 novembre.

SALON D'AUTOMNE. (42-56-45-08). T.l.j. de 10 h 30 à 18 h 30, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 35 F. *Jusqu'au 25 novembre.*

SIMON VOUET. Galeries nationales (42-89-23-13). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mar. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 11 février 1991.

MUSÉES

ARMES INSOLITES DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE. Musée de l'armée, hôtel *national des Invalides, place des Invalides* (45-55-92-30). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 décembre.

ART KANAK, DE JADE ET DE NACRE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à *17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h.* Visites commentées mer., ven., sam. à 15 h 30 (43.46.51.61.). Entrée : 23 F, *13 F (dim.). Jusqu'au 31 décembre.*

ART ÉSOTÉRIQUE DE L'HIMALAYA. La donation Lionel Fournier. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 23 F. Jusqu'au 28 janvier 1991.

JANE EVELYN ATWOOD. *Grande* Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-49-30-80). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h. Entrée : 20 F (billet couplé avec Photos de famille : 40 F). Jusqu'au 17 février 1991.

WERNER BISCHOF. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson *(47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45* à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 7 janvier 1991.

E.-S. CURTIS. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 30 décembre.

FERRACCI. Affichiste de cinéma. Musée de la publicité, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 janvier 1991.

LEWIS HINE. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 6 janvier 1991.

L'HOMME AU TRAVAIL : LE GESTE ET L'IMAGE. Atget, Seeberger, Arlaud, Ganne, Feher, Feuillie. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. sf le 25 décembre et 1er janvier de 10 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 6 janvier 1991.

HYMNE AU PARFUM. Musée des *Arts de la mode, 109, rue de Rivoli* (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 février 1991.

CHRIS KILLIP. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-*36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.* Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 7 janvier 1991.

LAMARTINE ET LES ARTISTES DU XIXe SIÈCLE. Musée de la vie romantique - Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à *17 h 40. Entrée :* 18 F. Jusqu'au 21 janvier 1991.

LE MEUBLE RÉGIONAL EN FRANCE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahat*ma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar.* de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée), 10 F le dim. Jusqu'au 25 février 1991.

LES MYSTÈRES DE L'ARCHÉOLOGIE. *Les sciences à la recherche du* passé. Caisse nationale des monuments historiques, orangerie de l'hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Conférences à 20 h 30 les mercredis 21 novembre, 5 et 19 décembre, 2 et 9 janvier 1991. Entrée : 23 F. Jusqu'au *13 janvier 1991.*

MÉMOIRES D'EGYPTE. Bibliothèque *nationale*, 1, *rue* Vivienne (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Nocturne le sam. jusqu'à 23 h. Entrée : 35 F. *Jusqu'au 17 mars 1991.*

NADAR. Caricatures et photographies. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 17 février 1991.

OBJECTIF CIPANGO. Bibliothèque *nationale, galerie Colbert,* 6, *rue des Petits-Champs et* 2, *rue Vivienne* (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 9 décembre.

L'ŒUVRE GRAVÉ DE GOYA. Musée *Marmottan, 2, rue Louis-Boilly* (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 6 janvier 1991.

L'ORIENT D'UN DIPLOMATE. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F. Jusqu'au 19 mai 1991.

PAPIERS PEINTS PANORAMIQUES. *Musée des Arts décoratifs,* galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 janvier 1991.

LE PARIS DE BOUBAT. De 1946 à nos jours. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. *de 10 h à 17 h, jeu. jusqu'à 22 h.* Entrée : 28 F. Jusqu'au 31 janvier 1991.

LA PHOTOGRAPHIE JAPONAISE DE L'ENTRE-DEUX GUERRES. Du *pictorialisme au modernisme.* Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 *à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble* des expositions). Jusqu'au 4 février 1991.

PHOTOS DE FAMILLE. Grande Halle de la Villette, nef, 211, av. Jean-Jaurès (42-49-77-22). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 17 février 1991.

PHOTOS URBAINES, PHOTOS TIMBRÉES PAR VÉRONIQUE LALOT. Portraits de facteurs par Johannes von Saurma. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

ROGER PIC. Mémoire des autres. *Bibliothèque nationale, galerie Colbert,* 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au *30 novembre.*

QUAND VOGUAIENT LES GALÈRES. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. *Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 janvier 1991.*

STARLIGHT. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 15 janvier 1991.

STUDIO MAGAZINE : LE CINÉMA DANS TOUS SES ÉTATS. Pavillon des *Arts, 101, rue Rambuteau* (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 15 janvier 1991.

DEVI TUSZYNSKI. Musée d'art juif, 42, *rue des Saules* (42-57-84-15). T.l.j. sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier 1991.

LES VANITÉS DANS LA PEINTURE AU XVIIe SIÈCLE. Musée du Petit *Palais*, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 28 F. Jusqu'au *15 janvier 1991.*

LES VITRAUX DE LA RECONSTRUCTION 1918-1940. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-00). T.l.j. *sf mar. de 13 h 45 à 17 h 45. Jusqu'au* 14 janvier 1991.

CENTRES CULTURELS

50 ANS DE PHOTOGRAPHIES DE PRESSE, LES ARCHIVES DE « PARIS SOIR », « MATCH », « FRANCE-SOIR ». Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. *et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée :* 15 F. Jusqu'au 1er décembre.

ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT? Espace Dieu, 17, rue Dieu (42-49-17-85). T.l.j. sf mar. de 11 h à *18 h. jeu. jusqu'à 22 h. Jusqu'au* 31 décembre.

AQUARELLES HOLLANDAISES DU XVIIIe SIÈCLE. Du Cabinet des dessins du Rijksmuseum d'Amsterdam. Institut *néerlandais*, 121, *rue de Lille* (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 2 décembre.

ART SACRÉ TIBÉTAIN. Centre culturel Amorc, 199 bis, rue Saint-Martin (42-78-39-29). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 12 février 1991.

AUX SOURCES DU MONDE *ARABE. L'ARABIE AVANT L'ISLAM.* Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre 1993.

PAOLO BELLINI. Centre culturel suisse, 32-38, *rue des Francs-Bourgeois* (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de *13 h à 19 h. Jusqu'au 20 janvier 1991.*

GIANNI BERENGO GARDIN. Photographies, 1953-1990. Fnac Forum des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-*26-27-45). T.l.j. sf dim.* de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 6 janvier 1991.

BILL BRANDT. L'Angleterre des années 1930 à 1945. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. *Entrée : 10 F. Du 23 novembre au* 3 février 1991.

CENT ANS DE PHOTOGRAPHIES AU GUATEMALA. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 14 décembre.

COLLECTIOMANIA. Espace Auster*litz, 30, quai d'Austerlitz* (45-86-59-40). De 10 h à 18 h. Entrée : 30 F (gratuit pour les enfants de - de 12 ans). Du 24 novembre au 25 novembre.

EDGAR P. JACOBS. Le baryton du neuvième art. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et le 25 décembre de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

PETER KNAPP. Ex-photos. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 8 décembre.

LES MAISONS DE COLETTE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 avril 1991.

NATURE ARTIFICIELLE. Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. de 11 h 30 à 18 h 30, jeu. *jusqu'à 22 h. Jusqu'au 31 décembre.*

JERZY NOWOSIELSKI. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 17 h, mer. jusqu'à 21 h, ven. jusqu'à 16 h 30. Jusqu'au 29 novembre.

PHOTOGRAPHIES DE MODE DES ANNÉES CINQUANTE A NOS JOURS. *Goethe Institut, galerie Condé,* 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 20 janvier 1991.

REGARDS CROISÉS. Photographies de Daoud Aoulad Syad, Bruno Barbey, Harry Gruyaert. Institut du monde arabe, 1, rue des *Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de* 13 h à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au *2 décembre.*

BETTINA RHEIMS. *Maison européenne* de la photographie - hôtel Hénault de Cantorbe, 82, rue François-Miron. T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h. Entrée : *15 F.* Jusqu'au 2 décembre.

WILLY RONIS, LA TRAVERSÉE DE BELLEVILLE. Exposition-parcours. *Espace Floréal et à la Mairie du 20e,* 43, rue des Couronnes (43-49-55-22). T.l.j. sf lun. de 15 h à 19 h. A la mairie : t.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

RÉSONANCES. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). *Jusqu'au* 16 janvier 1991.

RÉTROSPECTIVE PIERRE KLOSSOWSKI. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). *T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée :* 10 F. Jusqu'au 2 décembre.

JEANLOUP SIEFF. Crédit foncier de France, salle des tirages, 11, *rue des* Capucines. T.l.j. *sf* sam. et dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

SPECTACLES ET MYTHES. Collection de photographies du Musée Ludwig, *Cologne. Goethe Institut de Paris,* 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 novembre.

LA SUISSE AVANT LE MIRACLE. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au *20 janvier 1991.*

TRÉSORS DU VATICAN. La papauté à Paris. Mairie du 5e, 21, place du Panthéon. T.l.j. de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 17 février 1991.

MICHAEL VON GRAFFENRIED. Swiss Image. Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe. T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h à 18 h. *Jusqu'au 8 décembre.* Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 8 décembre.

GALERIES

PIERRE ALECHINSKY. Galerie Lucette Herzog, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au *1er décembre.*

ANCÊTRES ET TROPHÉES. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Du 27 novembre au 12 janvier 1991.

PAT ANDREA. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, *rue Vieille-du-Temple* (48-87-75-91). Jusqu'au *29 décembre.*

JEAN-LUC ANDRÉ. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 15 décembre.

JOSEF ASTOR, ALLEN FRAME, *ERIC EMO. Galerie Polaris, 8, rue* Saint-Claude (42-72-21-27). Jusqu'au 12 décembre.

DIMITRI BALTERMANTS. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 2 décembre.

YVES BAUME. Galerie Caroline *Corre, 14, rue Guénégaud* (43-54-57-67). Jusqu'au 29 décembre.

HORST BECKING. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au *21 décembre.*

ANNA-EVA BERGMAN. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). *Jusqu'au 8 décembre.*

CHRISTIAN BONNEFOI. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 22 décembre.

CHRISTIAN BOUILLÉ. Galerie du *Centre, 5, rue Pierre-au-Lard* (42-77-37-92). Jusqu'au 15 décembre.

JEAN-PIERRE BOURQUIN. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Jusqu'au 29 décembre.

FRANÇOIS BOUÉ. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). *Jusqu'au 15 décembre.*

VICTOR BRAUNER. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 30 décembre.

YVES BRAYER. Galerie Robin Lea*douze, 2, av. Matignon* (42-89-26-83). Jusqu'au 31 décembre.

MARCEL BROODTHAERS. Galerie *Isy Brachot, 35, rue Guénégaud* (43-54-22-40). Du 22 novembre au 12 janvier 1991.

MICHAL BUTHE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Du 24 novembre au 29 décembre.

ETIENNE CARJAT. Photographies d'acteurs. L'image du grenier sur l'eau, 45, rue des Francs-Bourgeois (42-71-02-31). Jusqu'au 22 décembre.

FRANÇOISE CARRASCO. AA Galerie, 39, av. Junot - entrée 2, rue Juste-Métivier (46-06-82-95). Jusqu'au 22 décembre.

PATRICE CARRÉ. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 22 décembre.

AXEL CASSEL. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 29 décembre.

CECCARELLI. Galerie Jeanne *Bucher, 53, rue de Seine* (43-26-22-32). Jusqu'au 1er décembre.

MARC CHAGALL - NOIR ET BLANC. *Galerie Enrico Navarra, 75, rue* du Faubourg-Saint-Honoré (47-42-65-66). Jusqu'au 31 décembre.

CHEMIAKIN. Galerie Carpentier, 46, rue du Bac (42-22-79-58). Jusqu'au *30 novembre.*

CLAIRE CHEVRIER. Galerie Giovanna Minelli, 17, rue des Trois-Bornes (40-21-89-69). Jusqu'au 27 novembre.

CLAVÉ. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 1er décembre.

CÉSAR. Galerie Beaubourg, 23, rue *du Renard* (42-71-20-50). *Jusqu'au* 6 décembre.

D'UNE SAISON L'AUTRE. Galerie d'art de la place Beauvau, 94, Faubourg-Saint-Honoré (42-65-66-98). Jusqu'au 29 décembre.

HERVÉ ET RICHARD DI ROSA. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du *Temple* (42-78-11-71). Du 24 novembre au 5 janvier 1991. / JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-*12-05). Du 26 novembre au 5 janvier* 1991. / Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Du 22 novembre au 5 janvier 1991.

JÉROME DIDIER. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 8 décembre.

FRANÇOIS DILASSER. Galerie Cli*vages, 46, rue de l'Université* (42-96-69-57). Jusqu'au 22 décembre.

DOUCET. Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Du 27 novembre au 2 janvier 1991.

VIRGINIA DWAN ET LES NOUVEAUX RÉALISTES A LOS ANGELES DANS LES ANNÉES SOIXANTE. *Galerie Montaigne, 36, avenue Mon*taigne (47-23-32-35). Jusqu'au 29 décembre.

TOSHIKATSU ENDO. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 1er décembre.

MAURICE ESTÈVE. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 8 décembre.

PIERRE FAUCHER. Galerie Lucier Durand, 17, rue Mazarine (43-26-25-35). Du 22 novembre au 22 décembre.

FAUTRIER. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 22 décembre.

FEMME, REGARDS DE PHOTOGRAPHES. Galerie Adrien Maeght, 42-46, *rue du Bac* (45-48-45-15). Du 23 novembre au 19 janvier 1991.

FRED FOREST. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Du 27 novembre au 15 décembre.

ALLEN GINSBERG. Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes (49-54-30-00). Jusqu'au 29 décembre.

GOTTHARD GRAUBNER. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). *Jusqu'au 10 décembre.*

JOSEP GUINOVART. Galerie Lina Davidov, 210, boulevard Saint-Germain (45-48-99-87). Jusqu'au 1er décembre.

HARTUNG. Galerie Flak, 8, rue des *Beaux-Arts (46-33-77-77). Jusqu'au* 30 novembre.

HONGRIE 1920-1960. FRAGMENTS D'UN DISCOURS SOUS INFLUENCE. Galerie Franka Berndt *Bastille, 4, rue* Saint-Sabin (43-55-31-83). Jusqu'au 8 décembre.

MIKE KELLEY. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Du 24 novembre au 17 décembre.

WILLIAM KLEIN, LEE FRIEDLANDER, KENNETH SNELSON. *Photographies du Japon. Galerie Zabriskie,* 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 13 décembre.

PIERRE LAFOUCRIÈRE. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Du 27 novembre au 22 décembre.

DENIS LAGET. Galerie Montenay, 31, *rue Mazarine* (43-54-85-30). Jusqu'au 1er décembre.

BERNARD LALLEMAND. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Du 27 novembre au 5 janvier 1991.

FRANCIS LIMÉRAT. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-*24-78). Jusqu'au 22 décembre.*

RICHARD LOHSE. Galerie Denise *René,* 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 30 novembre.

MA DESHENG, HEI MENG. Galerie J. et J. Donguy, 57, *rue de la Roquette* (47-00-10-94). Du 27 novembre au 15 décembre.

MAFONSO. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge *(48-04-59-44). Jusqu'au 27 novembre.*

ALAIN MATHIOT. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Du 22 novembre *au 15 décembre.*

LUCIE MEYER. Galerie Huit Poissy, 8, rue de Poissy (43-54-20-52). Jusqu'au 22 décembre.

MOLINIER, NEWTON, CHARLES-WORTH. *Galerie Urbi et Orbi,* 48, rue de Turenne, 2e étage, escalier B (42-74-56-36). Jusqu'au 13 décembre.

RICARDO MOSNER. *Galerie loft* Jean-François Roudillon, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 15 décembre.

OLIVIER MOSSET. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 30 décembre.

DAVID NASH. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon *(48-04-00-34).* Jusqu'au 22 décembre.

NATIVITÉ, CONFRONTATION ARCHÉOLOGIE-ART D'AUJOURD'HUI. Galerie A.-J. Buci, 65, rue *Saint-André-des-Arts* (43-26-23-29). Du 22 novembre au 12 janvier 1991.

OBJETS DU MILLÉSIME. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Du 24 novembre au 31 décembre.

OLIVIER O. OLIVIER. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). *Jusqu'au 1er décembre.*

MIMMO PALADINO. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 20 décembre.

LUC PEIRE. Galerie Convergence, 39, *rue des Archives* (42-78-57-45). Jusqu'au 12 décembre.

GILLES PENNANEAC'H. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 5 janvier 1991.

JEAN-PIERRE PINCEMIN. Galerie Jacques Bailly, 38, avenue Matignon (43-59-09-18). Jusqu'au 30 novembre.

*MEDHI QOTBI. Galerie Ariane Bom*sel, 40, rue de Verneuil (42-61-00-66). Jusqu'au 8 décembre.

ROBERT RAUSCHENBERG. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 1er décembre.

PETER SAUL, LES ANNÉES 1970. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 21 décembre.

ANTONIO SAURA. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 30 novembre.

FRANÇOISE SCHEIN. Galerie Jean-Marc Patras, 9, rue Saint-Anastase (42-72-22-04). Jusqu'au 12 janvier 1991.

GEORGE SEGAL. Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). *Jusqu'au 6 décembre.*

RICHARD SERRA. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 25 novembre.

LAURIE SIMMONS, ELAINE STUR*TEVANT. Galerie Michel Vidal, 56, rue* du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 30 décembre.

MARIA SIMON. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (43-26-36-34). Jusqu'au 30 novembre.

ERIC SNELL. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 6 décembre.

SOONJA HAN. Origines. Galerie Leila Mordoch - Jean-Claude Richard, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 8 décembre.

ETTORE SOTTSASS. Galerie Gastou-Haguel, 165, galerie Valois - jardins du Palais-Royal. Jusqu'au 30 janvier 1991.

SOULAGES. Galerie Denis Bloch, 52, rue de l'Université (42-22-25-26). Jusqu'au 5 décembre.

STRIP-TEASE DE L'INTIME. Galerie Urbi et Orbi, 57, rue de la Roquette (47-00-11-82). Jusqu'au 6 décembre.

*SUGAI. Galerie Artcurial, 9, av. Mati*gnon (42-99-16-16). Jusqu'au 31 décembre.

DAVID TREMLETT. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 1er décembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 23 NOVEMBRE

« Les vitraux de la Sainte-Chapelle, apogée d'un art », 10 h 30, entrée de la Sainte-Chapelle, boulevard du Palais (L'Art et la manière).

« L'Opéra-Bastille, salle et coulisses, avec un petit aperçu du quartier » (places limitées), 12 heures, devant les « Grandes Marches » (C. Merle).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Connaissance de Paris).

« Le Palais des sports de Paris-*Bercy », 14 heures, sortie du métro* Palais-Omnisport-Bercy (M. Hager).

« Cryptes et souterrains de l'église *Saint-Sulpice » (lampe de poche),* 14 h 30, parvis (P.-Y. Jaslet).

« Les péripéties de l'histoire hospitalière parisienne au Musée de l'Assistance publique en l'hôtel Miramion » (limité à 30 personnes), *15 heures, 47, quai de la Tournelle* (Monuments historiques).

« De Saint-Sulpice aux hôtels de la rue de Tournon », 14 h 30, métro Saint-Sulpice (Paris pittoresque et insolite).

« L'histoire des Halles, du charnier des Innocents à la halte au blé », 14 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« L'hôtel de Lauzun » (la visite peut être annulée, tél. le matin au 45-74-13-31), 14 h 30, 17, quai d'Anjou (E. Romann).

« Les fastes de l'Opéra Garnier : son histoire, ses salons et son fantôme », 14 h 30, *dans le hall,* statue de Lulli (Arts et caetera).

« Du buisson Saint-Louis au bas Belleville », 14 h 30, métro Goncourt (V. de Langlade).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Sorbonne : le grand amphithéâtre, le grand salon et la chapelle. La Sorbonne à travers les siècles », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (I. Hauller).

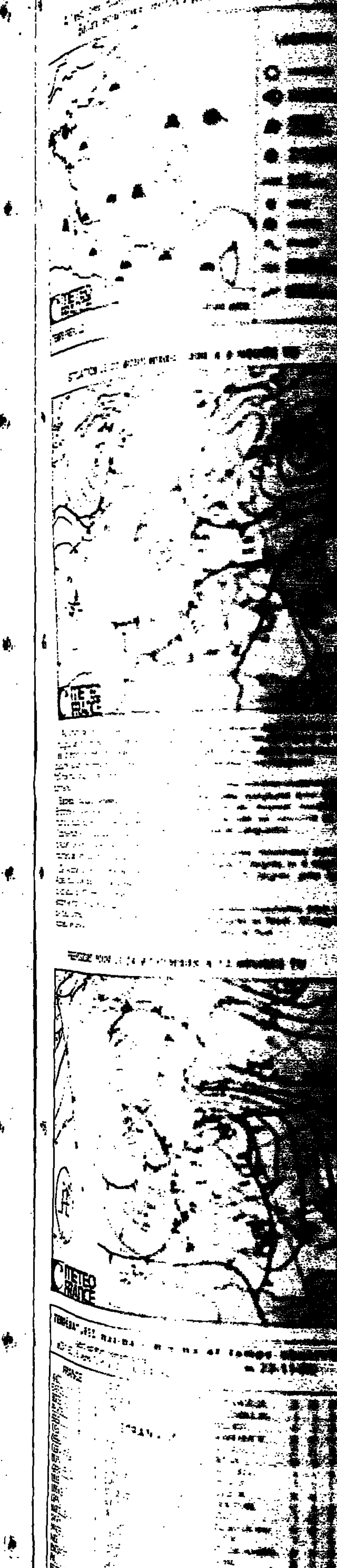
« *Camille Claudel et le Musée* Rodin », 15 heures, entrée du musée, 77, rue de Varenne (Paris et son histoire).

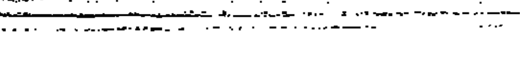
« Le Palais de justice en activité », 15 heures, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

11 *bis,* rue Keppler, 20 h 15 : « Réincarnation et karma ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

Centre Georges-Pompidou (petite salle), 21 heures : « Les lieux de l'espace public » (Espace séminaire philosophie).



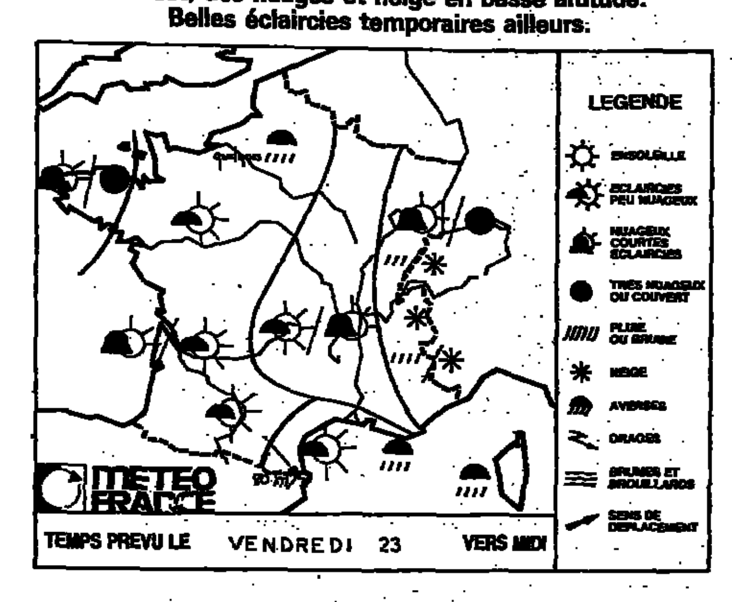


AGENDA

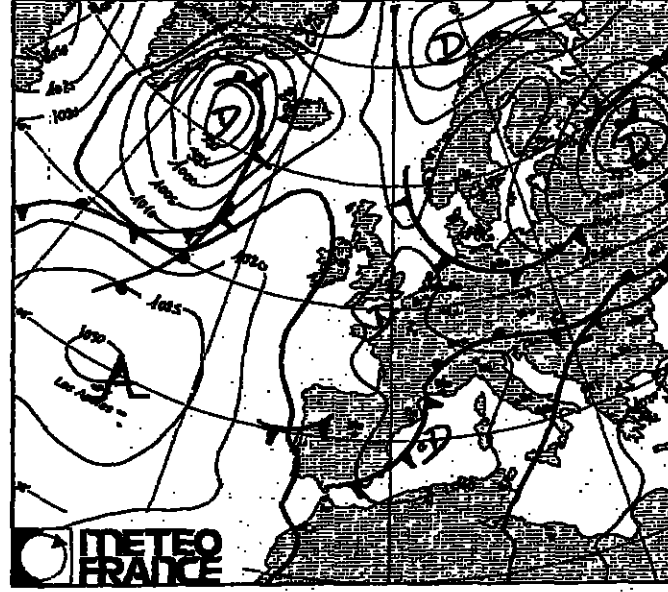
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le vendredi 23 novembre

A l'est, des nuages et neige en basse altitude. Belles éclaircies temporaires ailleurs.



SITUATION LE 22 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Au cours de ces trois jours les nuages seront nombreux. La pluie ou *les averses, le vent n'épargneront* aucune région. Les températures seront fraîches mais proches des normales saisonnières.

Samedi : passage pluvieux. – La Bretagne retrouvera le soleil après une nuit pluvieuse, mais en fin de matinée et l'après-midi les averses seront nombreuses. Le vent de sud-est (50 km/h) tournera au nord-ouest en faiblissant.

De l'Alsace à la Franche-Comté et aux *Alpes, des pluies faibles ou de la neige* au-dessus de 800 mètres présentes encore le matin laisseront la place à un ciel peu nuageux puis de nouveau très *nuageux en soirée.*

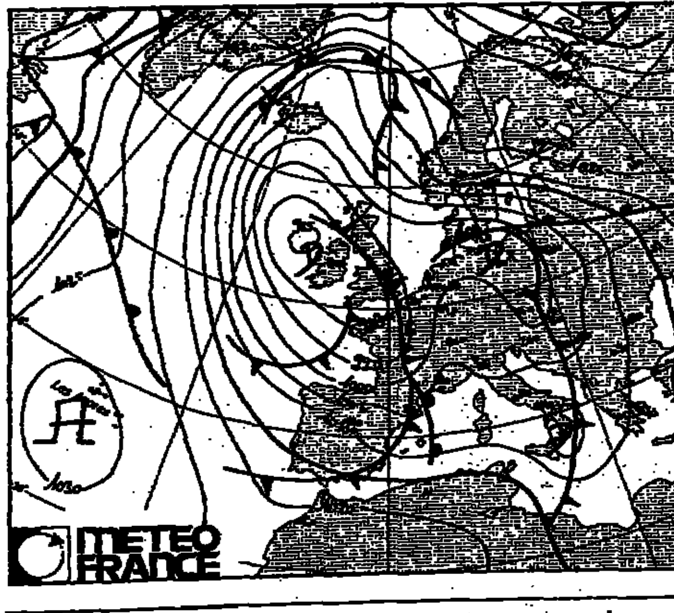
Les régions allant des Pyrénées au *Massif Central*, à l'Ile-de-France et au *Nord connaîtront les pluies à mi-journée* après une *matinée peu nuageuse.*

Près des côtes méditerranéennes la matinée *sera peu nuageuse avec de la* tramontane et du mistral modérés. L'après-midi le ciel se couvrira et la pluie atteindra le Languedoc.

Les températures minimales seront comprises entre 2 degrés et 4 degrés dans l'intérieur, 5 degrés près des côtes.

Les températures maximales iront de 7 degrés à 9 degrés au Nord, 10 degrés à 12 degrés dans le Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 24 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 22-11-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-11-90 à 6 heures TU et le 22-11-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	20	11	N
BIARRITZ	10	5	A
BORDEAUX	10	3	B
BOURGES	9	3	B
BREST	10	2	A
CAEN	9	0	D
CHERBOURG	9	2	A
CLERMONT-FER.	9	5	P
DIJON	8	5	P
GRENOBLE-St-M-H	7	0	B
LILLE	7	3	A
LIMOGES	8	3	D
LYON	8	5	P
MARSEILLE-MAR.	14	7	P
NANCY	8	2	P
NANTES	11	-1	B
NICE	17	12	C
PARIS-MONTS	9	1	B
PAU	8	5	C
PERPIGNAN	13	8	P
RENNES	11	0	D
ST-ETIENNE	8	3	P
STRASBOURG	8	4	P
TOURS	8	-2	B
TOULOUSE	9	7	P
POINTE-A-PITRE	31	22	D

ÉTRANGER			
ALGER	22	7	N
AMSTERDAM	8	4	P
ATHÈNES	21	13	N
BANGKOK	31	27	N
BARCELONE	18	10	N
BELGRADE	22	10	D
BERLIN	6	1	N
BRUXELLES	8	2	D
LE CAIRE	26	14	D
COPENHAGUE	4	-1	D
DAKAR	27	20	D
DELHI	25	17	C
DJERBA	23	12	D
GENÈVE	7	2	-
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	20	9	D
LISBONNE	14	7	A
LONDRES	6	3	P
LOS ANGELES	21	12	D
LUXEMBOURG	5	1	N
MADRID	11	1	D
MARRAKECH	23	12	N
MEXICO	27	11	B
MILAN	10	8	P
MONTRÉAL	6	-1	N
MOSCOU	3	1	C
NAIROBI	24	16	C
NEW-YORK	12	5	D
OSLO	-3	-11	C
PALMA-DE-MAJ.	19	10	P
PÉKIN	9	-3	D
RIO-DE-JANEIRO	29	29	D
ROME	20	17	D
SINGAPOUR	31	31	C
STOCKHOLM	-1	-11	D
SYDNEY	25	19	D
TOKYO	15	6	D
TUNIS	26	13	N
VARSOVIE	9	3	N
VENISE	12	10	N
VIENNE	9	6	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 22 novembre

TF 1

20.40 Téléfilm : Le fantôme de l'Opéra. De Tony Richardson (1re partie).

22.15 *Ex libris.* Magazine littéraire. Enigmes et impostures. Invités : Jean Dutourd *(les Pensées)*, Hippolyte Wouters *(Molière ou l'Auteur imaginaire)*, Michel Contat *(Ecrits de jeunesse*, de Jean-Paul Sartre), Robert Charlebois *(le Dévadé* de Réjean Ducharme), Pierre Sipriot *(Montherlant sans masque*, tome II).
23.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.00 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Le curé de Pigalle ; Sylvie Vartan de retour de Bulgarie ; Le sexe en Argentine.
21.50 Cinéma : Fréquence meurtre. ■ Film français d'Elisabeth Rappeneau (1988).
23.30 Journal et Météo.
23.50 Documentaire : Chroniques nomades.

FR 3

20.40 Cinéma : Ne nous fâchons pas. ■ Film français de Georges Lautner (1965).
22.25 Journal et Météo.
22.45 Sport : Voile. La Route du rhum.
22.55 *Portrait : Harold Llyod,* le troisième génie (v.o.).
0.40 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : *La Révolution française – 2. Les années terribles.* ■■ Film franco-italo-germano-canadien de Richard Heffron (1989).
23.00 Flash d'informations.
23.10 Cinéma : Le petit diable. ■ Film italien de Roberto Benigni (1988) (v.o.).

LA 5

20.40 Série : *Secrets de femmes.* Viol et mariage : un cas de conscience.
22.20 ▶ Magazine : Reporters. Présenté par Patrick de Carolis.
23.45 Magazine : Equations.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : Les Charlots en délire. □ Film français d'Alain Basnier (1979).
22.10 Téléfilm : Panique dans l'ascenseur.
23.25 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.30 Série : Objectif amateur.
20.59 Une minute pour une image.
21.00 Théâtre : La bonne âme du Setchouan. De Bernard Sobel, d'après Bertolt Brecht.
22.30 Vidéo-danse : Svadebka.
23.00 Documentaire : L'Europe de la Toison d'or (2).

FRANCE-CULTURE

20.30 L'espérance et la nuit ou les tribulations de l'utopie. Vers l'étoile absinthe.
21.30 Profils perdus. Jean-Richard Bloch (2e partie).
22.40 Les nuits magnétiques. Les aviateurs.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 octobre, lors du Festival de Lille) : Claude Barthélémy, *Michel Portal et l'Orchestre national de jazz.*
23.07 Poussières d'étoiles.

Vendredi 23 novembre

TF 1

14.30 Série : *Julien Fontanes, magistrat.*
16.05 Série : Tribunal.
16.35 Club Dorothée.
17.35 Série : Starsky et Hutch.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Variétés : Tous à la Une. Invités : Anne Sinclair. Avec J. Clegg, V. Rivière, F. Pagny, S. Vartan, V. Paradis, N. Peyrac, J.-J. Victoria.
22.40 Sport : Boxe. Championnat du monde WBA des super moyens : Christophe Tiozzo - Dany Morgan, en direct de Cergy-Pontoise.
23.45 Feuilleton : La Mafia. De Damiano Damiani (3e épisode, rediff.).
0.50 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.43 Série : Duo. Un parfum d'Odyssée, de Gérard Poitou.
14.35 Série : Les cinq dernières minutes.
16.08 Feuilleton : L'amour en héritage (2e épisode).
17.05 Magazine : Eve raconte. Marilyn Monroe (dernière partie).
17.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.55 Magazine : Giga.
18.30 Magazine : Une fois par jour.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Divertissement : Drôle de chaîne. *Présentée par Sim et Michel Galabru.*
21.55 ▶ Caractères. Magazine littéraire de Bernard Rapp. Le démon des médias. Invités : Bernard Pivot *(le Métier de lire)*, Dominique Wolton *(Eloge du grand public)*, Patrick Champagne *(Faire l'opinion)*, Philippe Breton *(la Tribu informatique)*.
23.15 Journal et Météo.
23.35 Cinéma : Le cinéma de papa. ■ Film français de Claude Berri (1970). Avec Claude Berri, Alain Cohen, Yves Robert.

FR 3

14.05 Magazine : Musicales (rediff.).
15.05 Feuilleton : La maison des bois (4e épisode).
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.35 Magazine : Thalassa. Sous le vent de la Route du rhum, en direct de Pointe-à-Pitre.
21.35 Feuilleton : Le cousin américain. De Giacomo Battiato (1er épisode).
22.40 Journal et Météo.
23.00 Magazine : Mille Bravo. De Christine Bravo. Avec Amina, rappeuse tunisienne, Atahualpa Yupanqui, poète chanteur argentin.
23.55 Magazine : *Musicales* (rediff.).

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Cobra. □ Film américain de Georges Pan Cosmatos (1986).
14.55 Magazine : *24 heures* (rediff.).
16.00 Cinéma : Yaaba. ■■ Film burkinabé d'Idrissa Ouedraogo (1989). Avec Fatimata Sanga, Noufou Ouedraogo, Roukietou Barry.
17.30 Magazine : Rapido (rediff.).
18.00 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana.
18.50 Top albums. Présenté par Marc Toesca.
20.05 Sport : Football. Championnat de France, en direct du stade Francis-le Beé, Brest-Monaco.
22.40 Magazine : Exploits. Présenté par Marc Toesca.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : L'inspecteur Harry est la dernière cible. □ Film américain de Buddy Van Horn (1988). Avec Clint Eastwood, Patricia Clarkson, Liam Nelson.

LA 5

14.35 Série : Le renard.
15.35 Série : Soko.
16.30 Dessins animés.
18.30 Série : Happy days.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Télé-contact.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : L'affaire Belarue. *De Robert Markowitz.*
22.20 Série : L'inspecteur Derrick.
23.25 Magazine : Nomades. Présenté par Patrick de Carolis.
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.45 Musique : Boulevard des clips (et à 1.45).
15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip. Emission présentée par Valérie Pascale.
16.45 Série : Les têtes brûlées.
17.35 Variétés : Tungstène.
18.00 Jeu : Zygomusic.
18.26 Six minutes d'informations.
18.35 Série : Campus show.
19.00 Série : *Magnum.*
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo 6.
20.35 Téléfilm : La plage aux fantômes. De Peter Medak.
22.20 Série : Brigade de nuit.
23.15 Magazine : La 6e dimension. Les nouveaux jeux de l'amour.
23.45 Magazine : Avec ou sans rock.
0.15 Capital.
0.20 Six minutes d'informations.
0.25 Documentaire : Mano Negra, puta's fever.
1.20 Midnight chaud.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

15.30 Cours d'italien (9).
16.00 Documentaire : Un observateur en Finlande. D'Antti Peippo.
16.30 Contacts
17.00 Téléfilm : Les mains au dos.
18.00 Court métrage : Céleri rémoulade. *De Jean-Pierre Biazotti.*
18.30 Mosaïque mathématiques.
18.45 Portraits : La rémouleuse ambulante. D'Alain Cavalier.
19.00 Le cirque Plume.
20.00 Documentaire : Jan Saudek, Prague-printemps 1990. De Jérôme de Missolz.
20.30 Contacts : Josef Koudelka ; Marc Riboud.
20.59 Une minute pour une image.
21.00 Série : Les symptômes de l'amour. De Liliane de Kermadec.
22.30 Mosaïque mathématiques.
22.45 Portraits : Le maître-verrier.
23.00 Musique : Enumérations.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Spécial Gabrielle Dorziat (3e partie).
21.30 Musique : Black and blue. Musiciens et producteurs.
22.40 Les nuits magnétiques. Les aviateurs.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Mare nostrum. 10. Retour à Athènes.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 novembre lors du Festival de Lille) : Quintette pour clarinette et cordes en la majeur K 581, de Mozart ; Quintette pour clarinette et cordes en si bémol majeur op. 34, de Weber ; Ausstrahlungen, de Globokar, par Michel Portal, Eddi Daniels, Claude Faucomprez, clarinettes, Jean-Claude Malgoire, hautbois, le Quatuor Suk, N'Guyen Lê, guitare, Miroslav Vitous, Jean-François Jenny-Clark, contrebasses.
23.07 Poussières d'étoiles. Le petit journal ; Les poissons d'or ; Une nouveauté : Clepsydra, de Radulescu ; The serpent in quicksilver, de Budd ; Poissons d'or du passé : Œdipe, d'Enesco.

Audience TV du 21 novembre 1990 Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	55,6	Roue fortune 18,7	Une fois... 4,3	Act. région. 23,0	Bande ann. 2,4	Pub 2,2	Magnum 5,1
19 h 45	63,1	Roue fortune 31,8	Une fois... 5,9	19-20 infos 13,9	Nulle part 3,8	Journal 1,5	Magnum 6,1
20 h 16	75,3	Journal 30,9	Journal 16,6	La classe 12,6	Nulle part 4,3	Journal 5,3	Pub 5,6
20 h 55	73,8	Sacrée Soirée 24,7	Mari... 17,5	Marche siècle 11,7	Ciné salles 3,1	Hist. vraies 10,1	Justice... 6,1
22 h 08	58,6	Sacrée Soirée 27	Génération... 5,8	Marche siècle 11,2	Révolution... 2,6	Au nom... 10	Brigade... 2,7
22 h 44	37,1	Pub 14,8	Génération... 8,6	Pub 2,5	Révolution... 2,3	Débat 6,3	Brigade... 2,6

COMMUNICATION

Avant la loi sur la libéralisation de l'audiovisuel

Grandes manœuvres autour d'une troisième chaîne polonaise

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

Il partira, quel que soit le résultat de l'élection présidentielle : M. Andrzej Drawicz, président du Comité d'État pour la Radio-Télévision polonaise (Radiocomité), le confie sans tristesse. L'ancien universitaire, ami personnel du premier ministre Tadeusz Mazowiecki, retournera à ses chères études de littérature russe *« même si*, dit-il sans trop y croire, *Walesa perd les élections ». « De toute façon*, ajoute-t-il, *avec la nouvelle loi, il n'y aura plus de président, mais deux directeurs généraux. Plus de place pour moi ! »*

Dans trois mois au plus (si du moins le nouvel élu ne dissout pas le Parlement), la Diète polonaise devrait en effet voter les trois projets de loi destinés à libéraliser les télécommunications et l'audiovisuel, mis en chantier au printemps dernier. Une loi d'importance capitale.

Outre l'abolition des monopoles et l'éclatement de la radio-télévision en deux entités distinctes (la radio d'un côté, les deux chaînes nationales de télévision publique de l'autre), elle autorise l'engagement financier de partenaires dans les radios et télévisions à hauteur de 49 %. *« Nous avons déjà reçu 200 demandes de fonctionnement de stations commerciales »*, révèle M. Karol Jakobovicz, le président de la commission de réforme de la nouvelle loi.

Après que le projet de privatisation de la seconde chaîne publique a été abandonné, les opérateurs nationaux et étrangers suivent avec attention l'élaboration du nouveau projet de loi. Et ce sont tout naturellement les vœux formulés par le Radiocomité en faveur d'une « troisième » chaîne qui retiennent leur attention. Tous n'en ont pas la même conception.

Réseau régional ?

Côté Comité, en effet, il ne pourrait être question que d'un *« network tissé par chacune des huit stations régionales polonaises »*. M. Drawicz parle d'un *« schéma de type FR 3 »*, dans lequel *« rentreraient, localement, des opérateurs privés ». « Il nous faut le soutien de l'Etat pour réduire la commercialisation à outrance »*, explique M. Drawicz. C'est dans ce dispositif que s'inscrit, par exemple, le projet de création d'une chaîne de télévision régionale *« grand public »* baptisée Forum TV-R, à Poznan, capitale de la « Grande Pologne », et dans laquelle entreraient des opérateurs français.

Un protocole d'accord pour la création d'une société mixte franco-polonaise été signé le 19 octobre dernier en présence M. Mazowiezki et du ministre de la culture, Mme Isabella Cywinska. Côté polonais figure la fondation Polsce i Sobie, et côté français, la SOFRATEV, filiale ingénierie de TDF, présidée par M. Jean-Claude Michaud. L'objectif est d'aboutir d'ici six mois à la diffusion de deux à trois heures de programmes quotidiens encore indéterminés. FR 3, la SOFIRAD, la Générale d'images ont été contactés. La SEPT, qui est déjà présente en Pologne grâce aux accords conclus cette année avec M. Lew Rywin, un professionnel de la télévision qui est passé au travers de toutes les crises et qui pourrait donc voir sa fonction de vice-président de la télévision polonaise maintenue après les élections, souhaite être partie prenante du projet.

La chaîne culturelle française, pourtant, connaît quelques déboires à Varsovie. Le banc de sous-titrage qui permet de doubler les programmes français n'a jamais été livré par le Quai d'Orsay, et, des trois heures trente de programmes quotidiens destinés à être diffusés à partir du 8 mai dernier, moins de quatre heures hebdomadaires le sont. Mais son souhait de s'implanter en Pologne ne s'émousse pas : le 10 décembre, la SEPT devrait d'ailleurs signer un nouvel accord avec le Radio-comité polonais pour la diffusion de trente heures mensuelles de programmes.

Voilà pour les projets – sur le papier – du Radiocomité et de ses partenaires. Mais, de l'avis même de M. Rywin, *« il ne faut pas négliger d'autres éventualités, comme l'implantation de chaînes totalement privées »*. Les groupes Berlusconi, Bertelsmann et Murdoch travaillent chacun à leur projet. Un autre dossier, français celui-là, est aussi à l'étude, qui réunit des partenaires polonais et *« deux gros opérateurs français »* pour la création *« d'une chaîne généraliste haut de gamme »*.

Un tour de table polonais a été entamé le 19 novembre. Il réunit les journaux *Czas, Gazeta Bankowa* (ce dernier faisant partie du réseau Eurexpansion), l'éditeur Czytelnika, les studios du cinéaste Krysztof Zanussi, Andrezj Wajda, la banque polonaise Pkosa, la Cinémathèque polonaise, les studios de production de documentaires WST et, enfin, Kontakt TV, une maison de production audiovisuelle, implantée en France depuis 1982, qui fournit actuellement six heures hebdomadaires de programmes à la seconde chaîne polonaise.

ARIANE CHEMIN

□ **Le groupe d'édition néerlandais Elsevier se désengage de Wolters Kluwer.** – La première maison d'édition néerlandaise, Elsevier, a annoncé, mercredi 21 novembre, la vente à la banque d'investissement américaine Goldman Sachs des 28 % du capital qu'elle détenait dans le numéro deux de l'édition aux Pays-Bas, Wolters Kluwer. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé, mais les professionnels l'estiment à plus de 720 millions de florins (2,145 milliards de francs). Elsevier avait déjà vendu il y a quelques semaines 5 % de Wolters Kluwer.

En établissant des priorités entre chaînes par satellite

Le CSA cherche un consensus pour gérer TDF 1

Lundi 26 novembre doit être rendu public le rapport Eymery sur les solutions possibles à moyen terme pour parer aux difficultés actuelles des satellites de télévision directe TDF 1-TDF 2 (*Le Monde* du 10 novembre). En attendant, les contacts s'accélèrent entre pouvoirs publics, CSA et opérateurs de chaînes. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel tente de dégager un consensus autour d'un système de « préséances » entre chaînes, en cas de nouvelle défaillance d'un tube émetteur des satellites TDF 1-TDF 2.

Pourquoi ce système ? Dans les autorisations délivrées par le CSA, chacune des six chaînes (deux se partagent les mêmes tubes dans le temps) se voyait affecter des tubes précisément désignés sur chaque satellite. Mais quatre tubes ont déjà cassé, seuls huit sont encore en service. La logique que voudrait maintenant instaurer le CSA est celle d'une gestion collective des tubes avec un ordre de priorité en cas de nouvelle défaillance. Un tel mode de gestion permettrait de garantir à ceux qui sont en tête de liste une certaine sécurité, jusqu'à la mise en œuvre de solutions issues du rapport Eymery.

Mais cette liste de priorité suppose un consensus. Consulté par le CSA, le gouvernement a fait savoir qu'il n'était pas opposé à un tel système. Il a même précisé, à la demande du CSA, qu'il entendait que la SEPT, la chaîne culturelle, se trouve au pis au second rang des opérateurs prioritaires. Il est prêt à admettre qu'Antenne 2, qui dispose après tout d'un réseau terrestre, soit placée après la troisième place.

Pour sa part, Canal Plus revendique la première place, au nom de son engagement industriel en faveur du satellite et des nouvelles normes de télévision. Comme toutes les études montrent que Canal Plus est un « moteur » commercial quasiment indispensable, et que la chaîne tient en main la filière des décodeurs nécessaires à la réception, cette revendication a du poids... Bref, un certain canevas commence à se dégager, que le CSA va maintenant tester auprès des opérateurs. Compte tenu de complexes rapports de force, l'ordre Canal Plus, la SEPT, Canal J et Euromusique, Antenne 2 semble acceptable pour ces chaînes. Mais ce savant jeu de chaises musicales laisserait en bout de liste un « vilain petit canard », la chaîne sportive Sports 2-3.

Or, pour cette chaîne sportive préparée par le groupe Chargeurs de M. Jérôme Seydoux, associé aux deux chaînes publiques, il n'est pas question de démarrer un service commercial sans avoir un canal sécurisé, c'est-à-dire au moins deux tubes sur deux satellites. A Sports 2-3, on constate que les engagements signés ne prévoyaient pas un système de préséances; on note également que TDF ayant suspendu la discussion des contrats de location avec les opérateurs, il est difficile d'exiger de la chaîne un démarrage rapide. Bref, la chaîne de M. Jérôme Seydoux n'entend pas se laisser reléguer au fond de la classe audiovisuelle sans discuter.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

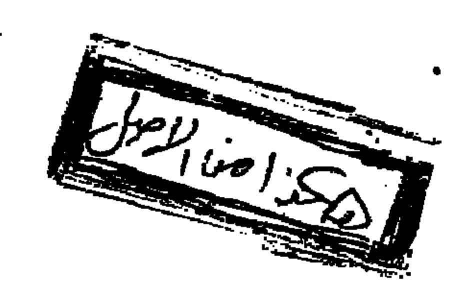
MM. Sabouret et Josèphe président et vice-président de Régie 5

M. Yves Sabouret, PDG de la 5, sera également président de sa régie publicitaire intégrée, Régie 5. Il contrôle ainsi un secteur stratégique et vital pour la chaîne qui, depuis 1987, était entièrement entre les mains du groupe Hersant, via M. Antoine Verdier, sur le départ. M. Pascal Josèphe, qui prendra officiellement ses fonctions de directeur de l'antenne et des programmes au début du mois prochain, et qui dévoilera le 13 décembre à la presse les grandes lignes de sa politique, est nommé, quant à lui, vice-président de la régie.

Ce titre ne fait que confirmer sa mission de coordonnateur des travaux et études de la régie et des programmes. Une mission qui lui donnera donc prise à la fois sur les recettes et les dépenses, *« sans toutefois*, insiste-t-il, *placer les programmes sous la coupe de la publicité »*. Le directeur actuel de Régie 5, M. Jean-Pierre Boiteux, est maintenu dans ses fonctions tandis qu'arrivent deux nouveaux administrateurs : M. Michel Senamaud, actuel secrétaire général de la chaîne, et M. Michel Cacouault, également nommé conseiller auprès de la régie. M. Cacouault, qui a longtemps travaillé pour le groupe CLT-RTL, a rejoint il y a deux ans Europe 1, dont il est actuellement directeur général des régies. Président du syndicat de la radio (SNPA), administrateur du groupe d'affichage Giraudy, c'est lui qui a créé avec succès une formule originale de couplage publicitaire entre Europe 1, Europe 2, et Sky Rock (*« Radio Puissance 3 »*), dynamisant considérablement l'offre radio du groupe.

ANNICK COJEAN

□ ***La SFP gagne son procès contre le Loto.*** – La Société française de production (SFP) vient de gagner le procès qu'elle avait intenté en référé à la société nationale France-Loto. Cette dernière avait mis fin en septembre dernier au contrat qui la liait à la SFP – entreprise publique – jusqu'au 2 mai 1991, pour confier les retransmissions des tirages du Loto à TCT-Actualités – société privée. Le tribunal de commerce de Nanterre a estimé, le 14 novembre, dans son ordonnance en référé que France-Loto *« a rompu ce contrat unilatéralement et n'a pu donner au tribunal les raisons de cette rupture, sauf un désir de changer de producteur »*. Il a condamné, en conséquence, France-Loto à remplir ses obligations à l'égard de la SFP sous peine de devoir lui verser une astreinte de 18 000 F par jour de rupture de contrat. France-Loto a décidé de faire appel.



Le Monde

ÉCONOMIE

SECTION D

34 Personnes âgées et grandes surfaces. La bataille de l'aéronautique mondiale.
35 à 37 « Le Monde affaires ».
40 Les privatisations en Argentine et en Grande-Bretagne.
40 Marchés financiers.
41 Bourse de Paris.

BILLET

Leclerc et l'insécurité

La fermeture d'un commerce de grande surface, dans un quartier « sensible », est nocive à un double titre : elle accroît la dégradation de l'environnement des habitants, mais supprime aussi des emplois, ce qui *« pour la plupart des salariés, serait catastrophique »*, selon la formule des caissières du centre Leclerc d'Argenteuil, attaqué le 17 novembre, dévasté et fermé depuis.

Le « coup de gueule » des Leclerc, père et fils, reflète sans aucun doute la lassitude des adhérents de leur enseigne, du même ordre que celle de certains bijoutiers sans cesse rançonnés par des malfrats. Mais la décision de fermeture d'une dizaine d'hypermarchés Leclerc, même si elle est annoncée collectivement pour que l'opinion s'y intéresse, n'est pas encore prise (*le Monde* du 22 novembre). En outre, elle appartient à chacun des commerçants propriétaires et gestionnaires de ces centres Leclerc, charbonnier restant maître chez lui. Rien ne peut convaincre un commerçant de continuer à exploiter un magasin, s'il a décidé de s'en aller, sauf à en faire un magasin public dirigé par un fonctionnaire, national ou municipal. Impensable.

Ce que peuvent faire les très médiatiques responsables du groupement Leclerc, c'est, bien sûr, aider ces commerçants à déplacer leur commerce, un peu plus loin ou dans la commune voisine, négocier avec la municipalité pour améliorer la sécurité, prendre langue avec les ministres concernés (intérieur, commerce et artisanat), dédommager les salariés licenciés ou aider à leur reclassement. Ce qu'ils sont en train de faire, avec le brio et l'efficacité qu'on leur connaît.

M. Doubin, ministre du commerce et de l'artisanat (à qui les Leclerc n'ont pas écrit, semble-t-il...), proteste contre l'intention de fermeture, M. Jacques Floch, parlementaire président de l'association Ville et Banlieue, se déclare scandalisé, Harlem Désir, président de SOS-Racisme, veut examiner avec Michel-Edouard Leclerc *« au cas par cas »* les problèmes des zones à risques, et ce dernier est prêt, dit-il, à engager le dialogue avec les municipalités. Il aurait sans doute pu commencer par là, mais il aurait incontestablement été moins entendu par ses interlocuteurs dispersés dans l'Hexagone. La sensibilisation nationale a du bon.

J. D.

Visiophone, radiotéléphone numérique...

M. Quilès relance la politique industrielle dans les télécommunications

Après avoir été accaparé pendant près de deux ans par le changement de statut juridique des PTT, puis par la loi de réglementation des télécommunications, M. Paul Quilès, ministre des PTE, a présenté mercredi 21 novembre une communication en conseil des ministres sur les « nouveaux produits et services de télécommunications ». Un exercice qui permet de relancer la politique industrielle dans les télécommunications.

« La politique industrielle que l'on veut promouvoir se base sur une action coordonnée de l'Etat, de l'opérateur public France Télécom et des industriels » : s'il a donné, en juillet dernier, l'autonomie à l'opérateur public France Télécom, le ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, M. Paul Quilès, n'entend pas pour autant disparaître du jeu. Parmi les compétences que lui a reconnues la loi de juillet, la fixation des objectifs stratégiques et des priorités figure en bonne place, qu'il s'agisse de politique industrielle ou internationale. Car, explique M. Quilès, *« j'ai toujours dit que l'autonomie n'était pas l'indépendance »*. *« Il n'y a pas une politique industrielle de France Télécom d'un côté et une politique industrielle de l'Etat français de l'autre (...). France Télécom mène une politique industrielle à travers les directives que je lui donne »*, ajoute le ministre avant de préciser néanmoins que l'opérateur peut exprimer des *« idées »* ou des *« souhaits »*.

De même, si l'action de chaque intervenant doit être coordonnée, il n'est pas question non plus de mélanger les rôles : *« Il s'agit du mariage de la volonté publique et de l'initiative privée »*. *« Que l'industrie s'assume »*, explique le ministre. On est donc loin des pratiques en cours au début du premier septennat de M. Mitterrand : *« cela ne veut pas dire colbertisme, étatisme ou grands plans sectoriels »*, explique-t-il. En particulier, les velléités de jouer au « mécano » sont oubliées : par exemple, même si le ministre a reconnu qu' *« il n'avait rien contre le principe »* d'un retour de Thomson dans les télécommunications après sept ans d'absence, c'est à M. Alain Gomez, le président de Thomson, de prendre sa décision sur une question qui, tel un serpent de mer, ressurgit de façon récurrente depuis le début de l'année.

Nouveaux services

Pourtant, M. Quilès se sent totalement concerné par l'avenir des « petits » des télécommunications (comme la SAT, la SAGEM, TRT), qui n'ont toujours pas trouvé leur place définitive sur l'échiquier mondial des télécommunications... Et quand M. Jean Timmer, le patron de Philips, passe par Paris, comme mardi, il discute avec lui pendant une heure d'un certain nombre de sujets comme la TVHD, les composants, notamment (peut-être aussi du terminal du visiophone pour lequel une coopération européenne est envisagée) avant de se rendre chez Thomson.

Position tout en nuance, dont il ne faut pas minimiser l'impact : par sa politique d'achat, France Télécom est un acteur capital de la politique industrielle française, soit parce qu'elle peut créer un marché sur un produit nouveau en commandant aux industriels les premières quantités, soit, plus généralement, en achetant ses matériels régulièrement auprès d'eux pour des matériels stabilisés.

C'est dans cette logique et avec cette méthode que, pour contrer la déferlante japonaise sur les terminaux (totalement ouverts à la concurrence), le ministre a décidé de pousser les feux sur le Visiophone, le téléphone à écran de demain, et le radiotéléphone numérique paneuropéen, notamment. France Télécom va lancer un appel d'offres portant sur cent mille unités du radiotéléphone, soit une mise de fonds de 500 millions de francs.

Dans le Visiophone, France Télécom jouera à la fois sur ses forces de recherche (elle consacre 4 milliards par an à la recherche-développement dont la moitié au CNET) et sur la création du marché. En avril, un appel d'offres a été lancé pour développer les composants du futur, auquel cinq industriels ont répondu. France Télécom dépensera de 50 à 100 millions de francs l'an prochain à cette fin. Par ailleurs, un groupement d'intérêt économique a été constitué avec la SAGEM pour constuire un visiophone à écran plat. Enfin, un appel d'offres portant également sur cent mille visiophones va être lancé d'ici à deux ans, l'objectif étant de faire descendre les prix de 30 000 francs à 5 000 francs en 1995, date à laquelle le Visiophone sera prêt pour le grand public. Pourtant, on ne peut comparer ce programme visiophone à celui qui avait été lancé dans les années 80 pour le Minitel : une des clés du succès du Minitel avait été sa distribution gratuite aux abonnés.

Plus généralement, les recherches du CNET seront réorientées sur les secteurs les plus prometteurs comme les nouveaux services téléphoniques, la communication avec les mobiles, la communication d'entreprise et les services de l'image. Les effectifs travaillant sur ces thèmes seront doublés d'ici à 1992 (pour atteindre 40 % des personnels du centre).

FRANÇOISE VAYSSE

Vague de rachats en Espagne

Guinness va acquérir le brasseur Cruzcampo

Le groupe britannique Guinness (bières et alcools) va racheter, pour 95 milliards de pesetas (environ 5 milliards de francs), le premier groupe brassicole espagnol, La Cruz del Campo (Cruzcampo). C'est la plus grosse acquisition étrangère jamais effectuée en Espagne dans le domaine industriel, après celle du constructeur automobile Seat, payé 80 milliards de pesetas (4 milliards de francs) par l'allemand Volkswagen.

Cruzcampo, implanté à Seuille où fonctionnent deux de ses six brasseries, couvre les deux tiers du marché andalou, en pleine ascension, et 22 % du marché national, contre 17 % en 1980. Il affiche la croissance la plus rapide de la profession et la plus forte rentabilité de son secteur, s'inscrivant au 6e rang mondial pour le bénéfice d'exportation par hectolitre, avec une situation financière florissante.

Le marché espagnol connaît un très vif développement (+ 4 % par an en volume), qui explique l'appétit des producteurs étrangers de bière : le néerlandais Heineken détient déjà 51 % du second brasseur du pays, El Aguila, le groupe français BSN (Kronenbourg) a acquis 33 % du numéro 4, Mahou, et le danois Carlsberg s'est assuré 60 % du capital du numéro 6, Union Cervecera. La compétition pour Cruzcampo s'était ouverte en 1989, lorsque le groupe américain STROH avait manifesté son intention de revendre sa participation de 28 % dans la brasserie, dont les actionnaires espagnols estimaient ne plus pouvoir assurer la croissance par leurs propres moyens. D'où l'intérêt pour une négociation avec Guinness, qui se trouvait en compétition avec Heineken, Carlsberg et le japonais Asahi.

Le groupe britannique l'a emporté par sa promesse de maintenir les 3 000 emplois de l'entreprise andalouse. Pour le groupe britannique, peu implanté en Europe, sauf par ses 24 % dans le capital du français LVMH, c'est le moyen d'accroître sa plate-forme continentale, et de passer du 17e au 12e rang mondial dans la bière, au 4e pour les profits.

FRANÇOIS RENARD

L'Union laitière normande lance une OPA « amicale » sur Celbasa Alto

Mamie Nova a décidé de profiter elle aussi de la déprime des marchés boursiers espagnols pour consolider ses positions outre-Pyrénées. Selon les milieux financiers madrilènes, le groupe laitier français Union laitière normande (regroupement de huit coopératives qui exploite notamment les marques Mamie Nova, Elle et Vire, Meule d'or et Plaisirs de France) vient de lancer une offre publique d'achat amicale sur 45 % du capital du groupe espagnol du même secteur, le catalan Celbasa Alto . Celbasa Alto, qui a annoncé des pertes pour 1990, a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 560 millions de pesetas, soit 29,6 millions de francs. La majorité du capital serait, aux termes du dispositif retenu, conservée par la famille Bacells, propriétaire de la société barcelonaise. Pour mener à bien l'opération, l'ULN devrait toutefois mettre 1 milliard de pesetas sur la table, soit un investissement de près de 50 millions de francs.

Cette opération s'inscrit dans une vague de rachats qui ébranlent les marchés espagnols depuis le début de l'année. Alimentée par la déprime des cours (les titres cotés à Madrid ont perdu 20 % de leur valeur depuis le début de l'été), cette OPA est la septième pour le mois de novembre.

Accord de joint-venture italo-soviétique

Italtel va produire des centraux téléphoniques en URSS

Le constructeur italien de matériel de télécommunication Italtel a signé mardi 20 novembre à Moscou un accord de joint-venture, qui devrait se traduire par la fabrication en URSS de centraux et lignes téléphoniques pour 3 500 milliards de lires (environ 16 milliards de francs) dans les vingt prochaines années. Cette joint-venture, détenue à 40 % par Italtel et à 60 % par Krasnaya Zarya, le principal fabricant soviétique du secteur, construira d'ici à l'an 2010 des centraux numériques et installera 1,5 million de lignes téléphoniques par an à partir de la fin des années 90. 15 % de la production pourrait plus tard être exportée. La nouvelle société, baptisée Telezaria, qui emploiera à terme 2 400 personnes, sera implantée à Leningrad et en Georgie.

Cet accord – qui, selon Italtel, pourrait être suivi par d'autres projets en URSS, notamment dans le domaine des systèmes de communication et de transmission – tombe à point nommé pour le constructeur italien, sérieusement ébranlé par le passage de son compatriote et rival Telettra dans le giron du groupe français CGE il y a tout juste un mois.

INSOLITE

La BERD soigne son image

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD), n'oublie pasde soigner son image. *Au printemps dernier*, au début des négociations préparatoires, ses promoteurs distribuaient déjà des montres portant son sigle à la quarantaine de représentants des pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est. Mais la griffe n'était que provisoire. Aujourd'hui, à quelques mois du démarrage officiel des opérations de la banque, la BERD lance un concours international pour sélectionner le meilleur logo, et a obtenu que la présidence du jury soit assurée par... M. Vaclav Havel, l'ancien dissident devenu locataire du « château de Prague ».

Faute d'abriter le siège de la banque, comme elle l'aurait souhaité, la Tchécoslovaquie, en la personne de son président, aura ainsi un rôle à jouer dans le succès de la BERD.



ÉCONOMIE

CONSOMMATION

Une enquête du CREDOC sur l'alimentation des « seniors » de demain

Les personnes âgées délaissent les grandes surfaces et fréquentent plus le petit commerce

La démographie vole au secours du petit commerce : plus on vieillit, moins on fréquente les grandes surfaces, comme le confirme une enquête que vient de publier le CREDOC (1).

Les raisons en sont multiples. Aller dans un hypermarché suppose d'acheter beaucoup de produits en même temps et c'est lourd à porter. Chaque transbordement – on en compte quatre dans le magasin et sur le parking et au moins trois chez soi – nécessite un effort peu compatible avec l'inévitable affaiblissement physique, même si l'on continue à conduire allègrement sa voiture.

De plus, la très grande surface est anonyme, et on s'y fait beaucoup bousculer. Quant aux conditionnements, même si on a le droit presque théorique de n'acheter qu'un yaourt, *ils sont sans commune mesure avec les besoins* d'une personne seule, ou même de deux personnes. Se rendre à la boutique du coin, au contraire, oblige à sortir et à marcher, permet de rencontrer des gens, et le petit commerçant s'inquiète de votre santé, il est capable éventuellement de vous livrer si vous êtes grippé. Enfin, les *« seniors »* – comme les appelle le CREDOC – font beaucoup plus souvent les courses que leurs cadets : 36,7 % des soixante-cinq-soixante-quatorze ans les font tous les jours, contre 24,7 % des moins de cinquante-cinq ans. Et ils sont aussi plus nombreux à les faire deux à trois fois par semaine.

Or le « papy-boom » est pour demain. Il y avait en 1985 un peu plus de sept millions de personnes *âgées de plus de soixante-cinq ans.* Suivant la tendance actuelle de la mortalité, elles seront un peu plus de neuf millions en l'an 2000, et treize millions quatre cent mille en 2040. Et si l'on retient l'hypothèse d'une mortalité basse, elles seront *quinze millions trois cent mille.* C'est que, à partir de l'an 2000, les générations fortes du « baby-boom » commenceront peu à peu à vieillir.

Les habitudes de la jeunesse

C'est bien sûr en observant le comportement des actuels seniors que l'on peut imaginer ce que sera celui de leurs successeurs. Comme *« on rentre souvent dans la vieillesse avec les habitudes de consommation acquises dans sa jeunesse »*, écrivent J. C. Greiveldinger et C. Maisonneuve, *« il est tout à fait probable que dans cinquante ans les futurs seniors, qui sont aujourd'hui adolescents, prendront des céréales au petit déjeuner et utiliseront leur four à micro-ondes pour réchauffer des hamburgers*. Pour l'heure, les personnes âgées privilégient le naturel (produits frais, sans adjuvant) et prennent, à heure fixe, *deux repas chauds par jour*, cuisinés avec des recettes plutôt traditionnelles.

On achète des produits frais en vrac ou à la coupe, mais on s'intéresse peu au lait longue conservation, aux yaourts aromatisés, aux *jus de fruits, aux plats cuisinés surgelés* ou non. Et si l'on stocke quelques produits – *« au cas où... »* – c'est du lait en tube, des soupes en sachet, des conserves en petits conditionnements.

Si à peine plus de 20 % des moins de cinqaunte ans suivent un régime, 35,1 % des soixante-cinq-*soixante-quatorze ans sont dans* ce cas, et 38,6 % des plus de soixante-quinze ans. On achète donc moins de *« produits à risque »* comme le beurre, l'huile, le café, et beaucoup plus de café décaféiné, de café-chicorée, de tisanes, d'eau minérale.

FRÉQUENTATION DES GRANDES SURFACES

	Hypermarché	Supermarché
Plus de 75 ans	20,2 %	52 %
De 65 à 74 ans	34,4 %	60,8 %
De 55 à 64 ans	47,8 %	67,6 %
Moins de 55 ans	57,4 %	74,2 %

Source : CRÉDOC

Les industriels de l'agro-alimentaire vont évidemment tenir compte d'un segment de clientèle en forte progression, qu'il s'agisse *de la publicité (les seniors rejettent* massivement les publicités qui *« semblent les enfermer dans un ghetto ridé »*), des conditionnements (pas de trop petits caractères pour les étiquettes, mais des portions individuelles plus petites, et en nombre limité dans les présentations groupées). Et il faudra convaincre les commerciaux que *les produits lourds ne doivent pas* figurer sur les rayons les plus élevés...

Au reste, contrairement à une idée reçue, *« la part de l'alimentation dans le budget des ménages augmente avec l'âge » :* pour un *budget mensuel alimentaire* supérieur à 1 500 F par tête, les moins de cinquante-cinq ans consacrent 9 % à l'alimentation, les soixante-cinq-soixante-quatorze ans 25,5 %, et les plus de soixante-quinze ans, 29 %. Là encore, l'explication est multiple : l'achat de produits frais, souvent de qualité, par petites quantités et dans le commerce de *proximité aboutit* à ce résultat.

Grands gagnants de la décennie pour l'augmentation des ressources, les couples de plus de soixante-cinq ans ne sont évidemment pas assurés de conserver cet avantage dans les années à venir, *en raison* des menaces qui pèsent à long terme sur les retraites...

JOSÉE DOYÈRE

(1) « Quelle alimentation pour les seniors de demain », par J. C. Greiveldinger et C. Maisonneuve. *Consommation et Modes de vie*, n° 53, octobre 1990. Publication du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris. Sur abonnement uniquement. 160 francs par an.

COMMERCE INTERNATIONAL

Les négociations préparatoires sur le GATT

Les Américains font des propositions restrictives sur les échanges de services

En présentant *in extremis* aux négociateurs qui préparent le rapport qui sera soumis aux ministres lors de la réunion finale de l'Uruguay Round, le 3 décembre, une proposition restrictive sur les échanges de services, les Etats-Unis ont confirmé les craintes des Européens sur l'avenir des négociations sur le commerce international (*le Monde* du 13 novembre).

En effet, les Américains ont demandé que la clause de la nation la plus favorisée (qui étend à tous les pays toute concession faite à l'un d'eux) ne soit pas appliquée automatiquement dans le secteur des services, mais fasse l'objet de négociations bilatérales au cas par cas. Cette exigence risque, aux yeux des négociateurs européens, de rendre impossible l'extension aux services des règles du GATT, extension que les Américains avaient pourtant été les premiers à demander.

Obstacle supplémentaire : les Américains réclament que soient traités à part plusieurs secteurs importants, notamment les transports aériens et maritimes et les télécommunications – les Européens pour leur part souhaitant une dérogation pour l'audiovisuel, en raison de leurs spécificités culturelles.

ÉTRANGER

Rappelant la nécessité de mesures structurelles

Le FMI adresse une sévère mise en garde à l'Italie

« L'Italie dispose de peu de temps pour satisfaire aux exigences de l'Union économique et monétaire de l'Europe. L'an prochain sera crucial » : à l'occasion de leur revue annuelle de l'économie italienne publiée cette semaine, les experts du Fonds monétaire international adressent ainsi une sévère mise en garde au gouvernement de Rome. *« Si les progrès dans les domaines des finances publiques et de la modération des prix et des salaires sont trop lents »*, l'Italie pourrait être exclue du train de l'unification européenne, jugent-ils.

Le rapport du FMI souligne que dans le climat actuel de ralentissement de la croissance mondiale, de hausse des prix pétroliers et de taux d'intérêt réels élevés, l'ajustement est rendu plus difficile, et la politique monétaire ne pourra continuer à être le seul élément de soutien du cours de la lire.

Commentant le projet de budget pour 1991, présenté au Parlement mercredi 21 novembre, les économistes du FMI estiment que la plupart des mesures d'économies ont un caractère ponctuel alors que, *« pour éviter des ajustements continuels qui rappellent les travaux de Sisyphe, des mesures structurelles devront être adoptées rapidement »*. Le gouvernement prévoit pour l'an prochain un déficit de 132 000 milliards de lires (600 milliards de francs), proche de celui de 1990, et représentant plus de 10 % du produit intérieur brut italien.

TRANSPORTS

Protestant pour la première fois publiquement

Les constructeurs aéronautiques européens reprochent au Japon de favoriser les Etats-Unis

Les constructeurs aéronautiques européens ne sont pas contents des Japonais et ils le font savoir. Alors qu'ils détiennent près d'un tiers du marché aéronautique mondial, ils ne fournissent que 11 % des importations aéronautiques japonaises.

TOKYO

de notre correspondant

En ce qui concerne les appareils de plus de cent places, les constructeurs américains ont emporté 89 % des contrats tandis que, pour les appareils à grande capacité, cette proportion passe à 98 %. Dans la catégorie des appareils gros porteurs bimoteurs, Airbus (A-300, A-310 et A-330) n'a que 26 % du marché contre 74 % dans le cas des Américains, – alors qu'aux Etats-Unis mêmes, l'appareil européen bénéficie d'une place honorable (45 % du marché).

Ce discours du comité aéronautique et spatial de l'European Business Community *in Japan*, organisme regroupant les chambres de commerce des pays membres de la CEE, témoigne de l'assurance que prend cette instance créée il y a trois ans et où sont représentées dix-huits sociétés. Ce comité se contentait de faire des communiqués de presse dénonçant les discriminations dont se sentent victimes les constructeurs européens. C'est cette fois au cours d'une conférence de presse qu'il s'est exprimé.

Obligations historiques

Jusqu'à présent, a souligné M. Jean-Louis Claudon, président du comité et représentant d'Arianespace au Japon, les Japonais recommandaient aux constructeurs européens de rester discrets, à la différence des Américains dont les éclats sont incessants. Un conseil qui s'est averé inopérant : en 1990, la part des Européens dans les achats d'appareils par les compagnies japonaises n'a représenté que 1,98 % du total (après deux commandes d'Airbus par Japan Air System confirmées le 18 octobre).

La grogne des constructeurs européens pèsera-t-elle sur le choix des compagnies aériennes ? Elle *intervient en tout cas*, après un certain nombre de déconvenues européennes, au moment où Japan Airlines et All Nippon Airways doivent choisir, pour leurs avions gros-porteurs, *entre Airbus et le* Boeing 777.

Bien que l'on ne relève généralement pas de manœuvres particulières de la part des Etats-Unis pour des contrats précis, la pression de ceux-ci en faveur d'une réduction du déficit commercial américain est telle et les obliga*tions historiques envers le vain*queur d'hier et le grand allié d'aujourd'hui sont si profondément ancrées dans les mentalités que les Japonais se tournent naturellement vers les Américains.

Une coopération naissante

La dépendance nippone à l'égard des Etats-Unis en matière de matériel militaire intervient également. Dans ce cas, les pressions politiques *sont plus évidentes* : en témoigne le report inopiné d'un programme d'équipement de l'Agence de défense qui avait décidé de se fournir chez British Aerospace. Il est vraisemblable que ce programme renaîtra avec des spécifications différentes favorisant les Américains.

Il se dessine cependant dans le *domaine de la construction de* propulseurs une coopération entre les Japonais et les motoristes américains et européens pour la mise au point du réacteur du futur supersonique civil.

Selon le ministère du commerce international et de l'industrie, Pratt and Whitney, General Electric et, du coté européen, Rolls-Royce *et SNECMA participeront* au projet d'un coût de 220 millions de dollars. La part revenant à chaque partenaire étranger variera entre 4 % et 7 %. Un accord défi*nitif devrait intervenir en mars* 1991. La SNECMA, qui vient d'ouvrir un bureau à Tokyo, participe d'autre part avec Ishikawajima Harima Heavy Ind. à la mise *au point du moteur GE 90 de* General Electric destiné à équiper le Boeing 777.

PHILIPPE PONS

Différends avec l'administration ou les commerçants

L'INC présente des modèles de lettres types pour aider les consommateurs

Pour le moindre différend avec un commerçant, avec un artisan, avec l'administration, avec son propriétaire (ou avec son locataire...), avec une compagnie d'assurances, avec sa banque, il faut écrire, et de préférence en recommandé avec *accusé de réception*. Ces lettres-là, pour nécessaires qu'elles soient, sont terriblement ennuyeuses à rédiger. On sent bien qu'elles doivent être précises, en style administratif, et *bien argumentées pour* être efficaces. Mais voilà ! Tout nous incite à ne plus écrire, et le téléphone a beaucoup remplacé le courrier personnel.

Pourtant, dès qu'il y a contestation, il importe qu'il reste une trace écrite *incontestable de la démarche* entreprise. On peut certes, dans un premier temps, passer un coup de téléphone, et parfois, tout s'arrange. Si ce n'est pas le cas, on n'échappe pas à la lettre circonstanciée. Et une deuxième difficulté se présente. On sait bien qu'un article de décret ou de loi justifie la protestation, mais sa recherche dans le maquis touffu de la législation et de la réglementation tient du parcours du combattant.

« 50 millions de consommateurs », la revue de l'Institut national de la consommation, a eu la fort bonne idée de réunir dans un dossier *« Pratique »* 130 de ces lettres-type, sur les sujets les plus variés, qu'il suffira de recopier tranquillement en les truffant des indications personnelles indispensables. On y trouve aussi bien la contestation d'une révision de prix abusivement réclamée par une agence de voyages, la déclaration *de sinistre à une compagnie* d'assurances, la demande de communication des informations d'un fichier, des demandes d'exonérations diverses, etc.

Quelques conseils fort utiles agrémentent l'ensemble. Bien sûr, il faut constituer un dossier, garder les originaux et n'envoyer que des photocopies, écrire une lettre courtoise, en conserver *le double, au cas où il faudrait* aller en justice. Le résultat évidemment n'est pas garanti. Mais la lettre précise est souvent efficace et permet d'arriver à un accord *amiable*.

J. D.

► *« 130 lettres pour régler ses litiges »,* **50 millions de consommateurs. Dans les kiosques, 38 francs.**

SOCIAL

Tensions à Perpignan

La production du chocolatier Cémoi paralysée par une grève

PERPIGNAN

de notre correspondant

La tension est montée d'un cran, *mercredi 21 novembre*, dans le conflit qui oppose, depuis le 14 novembre, la direction de la chocolaterie Cémoi, installée dans la banlieue de Perpignan (Pyrénées-Orientales), *à une centaine de* ses 263 salariés. Un transporteur, M. François Turell, par ailleurs conseiller municipal (FN) de Perpignan, a en effet tenté de forcer le piquet de grève, installé devant la grille de l'usine.

Cet incident a entraîné une suspension momentanée des négociations entre la direction et les grévistes, *issus principalement de la* fabrication et du conditionnement. Leur action paralyse totalement la production de la chocolaterie en bloquant à l'extérieur une dizaine de camions chargés de matières premières. Les salariés réclament une augmentation de 1 500 francs par mois et protestent contre le fait que leur treizième mois et leur prime mensuelle d'assiduité *« soient*, selon l'intersyndicale CGT-FO, *dégrévés des absences-maladie ou accidents du travail »*.

La direction a, pour sa part, indiqué que *« 80 % des des salariés se trouvaient actuellement à leur poste de travail et que tout sera fait pour assurer la production malgré les obstacles élevés par une minorité de grévistes »*.

Le 20 novembre, le tribunal de grande instance de Perpignan avait ordonné la levée du piquet de grève à compter de 16 heures le même jour, après que la direction de la chocolaterie eut assigné en référé une quinzaine d'employés pour *« entrave au droit du travail »*. Jeudi matin, le piquet de grève était, toutefois, toujours en place.

JEAN – CLAUDE MARRE

ÉNERGIE

Retard dans le démarrage de la première centrale nucléaire chinoise

Des problèmes techniques ont contraint les autorités chinoises à différer *sine die* la mise en service *de la centrale nucléaire* de Qinshan, la première du pays de technologie chinoise, qui aurait dû commencer à alimenter en électricité Shanghaï à la fin 1990, a *reconnu mercredi 21 novembre* l'Administration nationale pour la sécurité nucléaire (ANSN).

Cette information, publiée en première page du quotidien *China Daily*, vient démentir les propos optimistes des responsables du projet, *qui faisaient tout au plus* état de *« quelques petits problèmes »* de nature à provoquer de *« légers retards »*, en recevant un groupe de journalistes étrangers à *la mi-octobre. Sans préciser* la nature des difficultés, le *China Daily* fait état de *« problèmes techniques en suspens »*. Le ministère de l'énergie s'est refusé à tout commentaire.

Face à la pénurie de conducteurs

La SNCF renoue avec l'embauche dans son budget 1991

Le conseil d'administration de la SNCF a approuvé mercredi 21 novembre le projet de budget de l'entreprise pour l'exercice 1991, *« marqué par l'équilibre, la moindre réduction de l'emploi et un effort accru d'investissement »*, selon un *communiqué de la direction*. Si le résultat net prévu (9 millions de francs) équivaut à un strict équilibre, l'excédent brut d'exploitation (11 milliards de francs) est en augmentation de 6,8 % et le programme d'investissement (22,5 milliards de francs) *sera autofinancé à hauteur de* 24 % alors que le contrat de plan fixait le minimum à 20 %.

Plus que la montée en cadence du TGV-Nord et du contournement-est de Lyon à grande vitesse (11 milliards de francs programmés), c'est l'effort de la SNCF pour mettre fin à la pénurie de locomotives et de *conducteurs qui est notable*.

La SNCF a donc passé commande de deux cent vingt locomotives Sybic à GEC-Alsthom et lancé en 1990 un ambitieux programme de formation de 1 130 mécaniciens au lieu de 88 en 1987. Cette embauche renforcée explique des prévisions de recrutement de plus de 5 000 cheminots *pour l'ensemble de la société nationale* dont les effectifs globaux diminueront de 2 800 unités au lieu des 4 500 prévus compte tenu des départs naturels.

ALAIN FAUJAS

EN BREF

□ ***Arrêt de travail aux Houillères* du bassin de Lorraine.** – Les quatre puits des Houillères du bassin de Lorraine (HBL), qui emploient 14 800 mineurs, étaient, jeudi matin 22 novembre, paralysés par un arrêt de travail d'une journée organisée par l'intersyndicale CGT, CFDT, CFTC, FO et SAHBL (autonomes). Les mineurs réclament, selon un membre de l'intersyndicale, *« l'ouverture immédiate de négociations »* sur l'octroi d'une prime de sécurité et protestent contre *« la liquidation des HBL »*. 918 suppressions d'emplois sont, selon ce responsable, d'ores et déjà intervenues (au lieu de 750 annoncées) tandis que la direction des HBL en prévoit 660 supplémentaires en 1991. Jeudi matin, tous les accès routiers et ferroviaires des Houillères étaient bloqués par les mineurs, qui devaient reprendre le travail dans la soirée.

□ **Collecte des banques alimentaires le 24 novembre.** – La Fédération française des banques alimentaires organise samedi 24 novembre, pour la cinquième année, une collecte *nationale de denrées* non périssables, dans les écoles, les mairies, les supermarchés et autres lieux publics, apprend-on auprès de cette organisation non gouvernementale. Cette collecte nationale a permis l'an dernier de recueillir 10000 tonnes de denrées aux personnes démunies, sous forme de repas ou de colis, par le biais d'associations caritatives.

► **Fédération française des banques alimentaires. Tél. : (1) 42-53-91-12.**

Le Monde

AFFAIRES

Le « chic américain » veut séduire l'Europe

Oscar de La Renta, Calvin Klein, Ralph Lauren, Tiffany, Timberland... encore peu connus de ce côté de l'Atlantique, les industriels du luxe attaquent le Vieux Continent

NEW-YORK
correspondance

C'EST une « première ». Oscar de La Renta, l'un des plus grands créateurs américains (originaire de Saint-Domingue), présentera sa collection de prêt-à-porter à Paris en mars prochain. Bien qu'il ait précisé que cela n'excluait pas sa présence lors des présentations de collections à New-York, la nouvelle a fait l'effet d'un énorme pavé dans la mare de la mode américaine. D'autant qu'Oscar de La Renta enfonce le clou : *« C'est à Paris qu'il faut aller chercher la consécration internationale, car c'est là que se rassemblent la presse et les principaux acheteurs du monde entier, pas à New-York. »*

Pour ce créateur qui a fait ses armes à Madrid, chez Balenciaga, puis à Paris chez Lanvin, l'Europe n'est pas un territoire inconnu. Il y compte déjà des clientes célèbres, comme Mme Agnelli et Mme Marie-Hélène de Rothschild. Son parfum, présent dans les boutiques depuis une quinzaine d'années, a récemment été racheté à Avon par le français Sanofi-Beauté. Mais pour devenir une griffe véritablement internationale, cela ne suffisait pas. Afin de mieux faire connaître la marque et de la rendre plus accessible, une gamme d'accessoires (foulards, petite maroquinerie, lunettes, etc.) sera donc lancée en mars et vendue dès l'automne dans les grands magasins et les boutiques de luxe français. De plus, l'ouverture de boutiques « Oscar de La Renta » est programmée, et ce avant la fin de 1991, *« en commençant probablement par Paris, pour le prestige »*. Enfin, la politique d'attribution des licences est en train d'être revue et recentrée sur l'Europe. On le voit, la présentation de la collection dans la capitale française donnera en fait le top de départ d'une invasion planifiée du Vieux Continent.

Oscar de La Renta est loin d'être un cas isolé. C'est discrètement mais en rangs serrés que dans tous les domaines les marques de luxe américaines, bien souvent encore méconnues du grand public, traversent l'Atlantique pour se mesurer aux champions du luxe européen, et tout particulièrement français. Ainsi, d'autres créateurs américains s'activent dans la coulisse. Et non des moindres : Bill Blass, qui habille entre autres Mmes Nancy Reagan, Ivana Trump, Nancy Kissinger, Barbara Walters *« et beaucoup de fidèles clientes en Grande-Bretagne »*, est en négociation pour ouvrir plusieurs boutiques, la première à Londres, sans doute l'automne prochain, les suivantes à Munich et Düsseldorf. *« Il est temps de tâter la température du marché européen*, dit Bill Blass. *Nous avons quelque chose de différent à offrir. »* Il compte sur le lancement de ses parfums, prévu par Revlon dans plusieurs pays européens début 1991 pour faire connaître son nom auprès du grand public.

Un engouement pour Ralph Lauren

Donna Karan et Calvin Klein, autres grands noms de la mode américaine, considèrent également l'Europe comme *« une priorité »*. Donna Karan a commencé cette année à vendre sa collection dans les magasins londoniens et dans les boutiques de luxe, essentiellement en Allemagne pour le moment. Elle compte augmenter très vite (au rythme de vingt par an) le nombre de ses distributeurs européens, et songe à présenter sa collection à Paris l'automne prochain. Chez Calvin Klein, on a choisi d'utiliser le parfum comme fer de lance, dès le printemps prochain. Par ailleurs, une première boutique devrait ouvrir sur le continent en 1991.

Ce n'est pas tout. L'ambassade américaine en France a jugé qu'organiser une présentation groupée de grands designers dans le cadre des collections parisiennes était de nature à frapper les esprits et à ouvrir le marché. Ses services ont donc tout récemment contacté Bill Blass, Donna Karan, Calvin Klein, Geoffrey Beene, Bob Mackie, Isaac Mizrahi et Ralph Lauren.

Ce dernier, bien que présent en Europe depuis une dizaine d'années, ne s'est jamais risqué à présenter sa collection dans la Cour carrée du Louvre. Certes, cela ne l'a pas empêché d'ouvrir dix boutiques « Polo Ralph Lauren » (sur 50 prévues à terme) ni d'être distribué par 250 magasins de luxe. Mais le démarrage a été lent, contrairement aux Etats-Unis où ses variations sur le thème de l'Amérique traditionnelle, version « riches protestants anglo-saxons », ont un énorme succès (les ventes mondiales sous la marque dépassent 7 milliards de francs). *« Il existe désormais une tendance en faveur du « look » américain en Europe »*, constate Peter Strom, vice-président de Polo Ralph Lauren. A l'appui : une augmentation des ventes de 30 %, le succès plus grand que prévu de la collection destinée à la maison (« Home collection ») et le fait que, pour la première fois, une bonne poignée de journalistes européens se soient déplacés à New-York fin octobre pour les collections.


E. ERWITT/MAGNUM
Chez Tiffany, à New-York.

L'ambition de Harry Winston

Ces leaders de la mode américaine ne sont pas seuls à vouloir faire leurs preuves sur le marché européen. D'autres entreprises de luxe sont en train de s'y développer. Le numéro un mondial de la haute joaillerie, Harry Winston, depuis longtemps présent en Europe (à Paris, Londres, Genève, Cannes, Monte-Carlo, Gstaad, Saint-Moritz), a renforcé son équipe parisienne. Et depuis un an il s'est lancé dans la montre de grand luxe. But avoué de Ronald Winston, fils du fondateur et PDG de l'entreprise : *« devenir un leader de la haute horlogerie, au même titre que les plus grandes marques européennes »*. En attendant d'autres diversifications.

Tiffany, joaillier d'origine devenu champion du cadeau de luxe, est déjà présent en Italie ainsi qu'à Londres, Munich, Zurich, et cherche à ouvrir de nouveaux magasins à Barcelone et en Allemagne. Coach, dont la maroquinerie et les bagages sont garantis à vie, a vu ses ventes passer de 20 millions à plus de 150 millions de dollars en cinq ans. Présente à Londres et à Stuttgart, la firme compte ouvrir six magasins en Europe dans les trois à cinq ans.

Timberland, spécialiste de la chaussure de plein air, considéré comme une marque de luxe *« branchée »* en Europe, vient d'ouvrir un magasin à Lyon et un autre à Munich. Paris ouvrira en décembre, Milan en janvier. Glasgow, le sud de la France, le nord de l'Allemagne, la Scandinavie suivront. Ghurka (maroquinerie, bagages, cadeaux) compte ouvrir des magasins dans les principales capitales européennes, peut-être en joint-venture avec le nouveau groupe de luxe que construit Henry Racamier, ancien président de Louis Vuitton *(voir encadré)*. Dans un tout autre domaine, Haagen-Dazs, glacier de luxe, a déjà 18 magasins en Europe. Il aura d'ici à la fin de 1991 investi quelque 50 millions de dollars pour conquérir les gourmands du Vieux Continent ! Et même si les Français continuent de considérer les vins californiens comme une curiosité, ceux-ci n'en ont pas moins augmenté leurs exportations vers l'Europe de 353 % en cinq ans et remporté, l'an dernier, cinq médailles sur sept dans la catégorie « prestige » lors d'une dégustation internationale à Montréal. A ces quelques exemples, il convient d'ajouter Saks Fifth Avenue, un des grands magasins de prestige aux Etats-Unis, qui étudie actuellement les possibilités d'implantation en Europe.

Si les marques de luxe américaines, traditionnellement peu exportatrices, s'aventurent ainsi en Europe, c'est que leur propre marché n'est plus porteur du fait de la chute de la consommation et des difficultés propres aux grands magasins, vecteurs traditionnels des produits de luxe. *« Avoir un chiffre d'affaires équivalent à celui de l'an dernier est actuellement déjà bien*, assure un expert. *Pour les six ou huit mois qui viennent, ce sera très difficile. »* Vu des Etats-Unis, le « grand marché de 1992 » offre des possibilités de croissance qui justifient qu'on y investisse.

Une conviction toute neuve

Il faut dire que les circonstances sont favorables. Pour ceux qui fabriquent aux Etats-Unis, le niveau actuel du dollar est un atout. Les marques américaines ont les moyens de leurs ambitions. Les créateurs sont bien souvent restés propriétaires de leur entreprise et leur taille est en moyenne dix fois plus importante que celle de leurs concurrents français. Leur force de frappe financière vient appuyer une conviction toute neuve : le luxe « made in USA » existe et il a sa place dans le concert des marques mondiales. *« Aux Etats-Unis comme en Europe, on a progressivement pris conscience, depuis quatre ou cinq ans, qu'il existe un « chic américain »*, constate Ronald Winston. Il n'est certes pas seul à avoir observé ce changement d'attitude de la clientèle. Bref, l'Amérique ce n'est plus seulement Coca-Cola ou McDonald's.

Le luxe français est-il menacé ? Au printemps dernier, une étude effectuée par McKinsey (France) pour le comité Colbert soulignait que les marques françaises ont certes une position dominante sur le marché mondial du luxe, mais que les marques italiennes ont depuis plusieurs années un taux de croissance supérieur. Les marques américaines vont-elles prendre le même chemin ?

La bataille sur le Pacifique aussi

Une chose est sûre : les entreprises françaises vont se heurter à une concurrence accrue sur leur marché de prédilection, le Japon et la zone Pacifique. Les créateurs américains, présents là-bas depuis dix ou quinze ans grâce à la cession de licences, annoncent tous un effort de développement accru, avec notamment l'ouverture de boutiques. Les autres grandes marques s'y activent en général depuis deux ans : *« C'est plus facile pour nous de vendre au Japon qu'en Europe »*, disent-ils avec un bel ensemble.

Alors ? *« Les Américains peuvent être dangereux*, admet un des grands noms du luxe français. *Ils savent fabriquer des produits de qualité en quantité industrielle, pas nous. Ils ont un sens inné du sportswear, qui est à la mode. Ce ne sont pas des champions de la créativité : leur luxe est plus classique, plus intemporel. Mais cela correspond à l'évolution actuelle du goût du public. »*

Selon Henry Racamier, les marques américaines, comme certaines « petites » marques françaises, apportent quelque chose de nouveau à cette clientèle un peu lasse des « piliers » du luxe français. Et elles répondent à un besoin général : celui de dépenser moins. Cela dit, elles en sont à peu près là où étaient les grandes marques françaises il y a cinq ou six ans. Elles ont donc encore du chemin à parcourir.

MARTINE LEVENTER

Triple menace sur les produits français

« En 1990, le luxe français n'aura pas un taux de croissance mondial aussi élevé que les trois dernières années à cause du marché américain », explique Christian Blanckaert, le président délégué du comité Colbert, qui rassemble soixante-dix marques de prestige. L'an dernier, les Etats-Unis représentaient 14,5 % des ventes, et le taux de croissance y était de 35 % environ (en francs français). *« Cette année, je m'attends à une diminution des ventes en volume outre-Atlantique »*, confie-t-il.

Etant donnée la chute du dollar, cela signifie une contraction importante du chiffre d'affaires. Chez Louis Vuitton, par exemple, on l'estime à 15 %, voire 18 %. La mode et les parfums semblent être les secteurs les plus touchés.

« A mon avis, les ventes de parfum auront diminué de 10 % en dollars cette année », déclare un des grands noms du luxe. La situation va empirer. Pour tous les produits importés, c'est surtout dans six mois que les effets négatifs de la baisse du dollar se feront pleinement sentir. Réduire les marges pour que les prix ne soient pas prohibitifs affecte les résultats. Et cela n'a qu'un temps.

On aurait tort de ne voir là que les effets d'une mauvaise conjoncture économique. L'évolution du consommateur américain devrait être, pour les marques françaises, au moins aussi préoccupante. Afficher sa richesse est désormais plus que vulgaire, c'est *« immoral »*. Plus question donc de porter ou d'offrir des produits de luxe ostensiblement siglés. Or les fabricants européens étaient et sont encore des spécialistes du genre.

« Y a-t-il une clientèle pour Dior ? »

Malheureusement pour certaines marques françaises, elles sont, de manière plus diffuse, associées dans la conscience collective à cette forme de consommation effrénée et ostentatoire qui a caractérisé « les années Reagan », avec toute la réprobation qui s'y attache aujourd'hui. Le *« glitz »* (l'épate, le tape-à-l'œil) est désormais quotidiennement dénigré dans les médias. Les mots-clés sont aujourd'hui qualité et simplicité. Un prix élevé doit être justifié.

C'est dans ce climat que Dior a inauguré en fanfare, début novembre, sa première boutique à Manhattan, presque en même temps que Romeo Gigli. *« Y a-t-il une clientèle pour ce type de mode ? »*, s'interrogeait le *New York Times* à propos de Dior. *« La boutique de Romeo Gigli est, certes, originale, mais est-ce bien du business ? »*, écrivait-il quelques jours plus tard. Le tout après avoir insisté sur le niveau des prix. De quoi donner à réfléchir.

M. L.

Ghurka, entre Hermès et Vuitton...

« Je pense qu'il est possible pour une entreprise américaine de rejoindre les rangs des Hermès, Vuitton et autres Gucci. Pour cela, il faut faire comme eux : devenir une marque internationale », déclare Marley Hodgson. Il a créé Ghurka *« par hasard »* voilà vingt ans et en est toujours le propriétaire et le styliste. Cette année il a ouvert un magasin sur la 57e Rue, entre ceux de Vuitton et Hermès. Tout un symbole. *« Chaque mois les ventes sont en augmentation ; peut-être parce que nous avons un look différent. »*

Suffisamment attirant, en tout cas, avec son chic suranné et sa qualité à l'ancienne, pour que Marley Hodgson n'ait pas eu, jusqu'à présent, à se soucier d'exporter : s'il est vendu à Londres, chez Harrod's, par exemple, c'est parce que les acheteurs du grand magasin sont venus le voir. De même, des groupes européens et japonais lui ont proposé de créer une joint-venture pour ouvrir des boutiques Ghurka dans les principales capitales étrangères. Il discute notamment avec Orcofi, le groupe présidé par Henry Racamier.

Originaire de Philadelphie, Marley Hodgson a toujours été attiré par le commerce et les antiquités anglaises. Il a commencé à gagner sa vie en dessinant et faisant fabriquer des ceintures et des boutons à l'ancienne qu'il vendait aux meilleurs magasins pour hommes. Un jour, dans une vente aux enchères, il remarque la beauté et la souplesse d'objets en cuir ayant appartenu à un officier de l'armée des Indes. Il parvient à retrouver la formule de tannage et demande à une firme américaine de lui fournir un cuir comparable. Après un an et demi d'efforts, satisfait du résultat, il lance une ligne de sacs de voyage sous la marque Ghurka, en souvenir du célèbre régiment népalais. Depuis, il n'a cessé d'élargir sa collection de produits et d'embaucher des artisans européens pour former ses ouvriers.

Aujourd'hui, il emploie deux cents personnes, réalise un chiffre d'affaires supérieur à 20 millions de dollars (prix de gros) et compte multiplier les boutiques sous sa marque aux Etats-Unis. *« Nous sommes la marque américaine la plus chère. Mais nous vendons de la qualité et du style, pas de la mode. Nous travaillons pour le long terme. »* On croirait entendre un industriel de luxe européen.

M. L.

Le Trans-Orient business à petite vapeur

L'administration et les milieux d'affaires américains se mobilisent sur l'Europe de l'Est. Mais le nouvel Eldorado n'occupe encore qu'une petite place dans le commerce extérieur des Etats-Unis

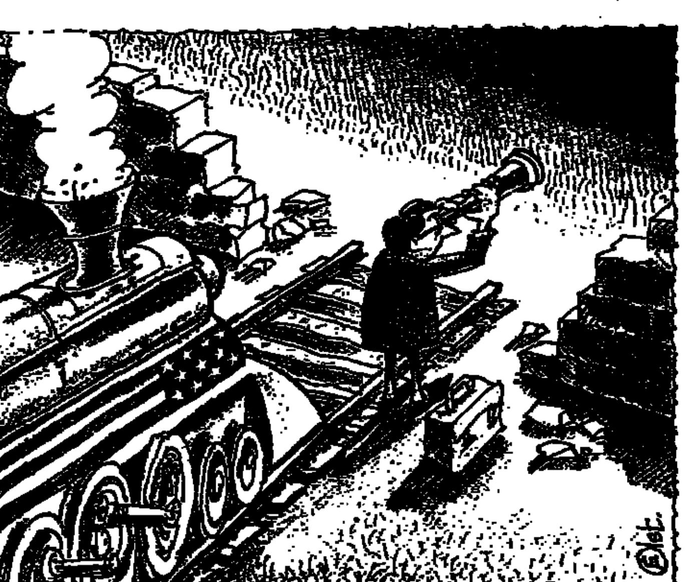
WASHINGTON

de notre envoyé spécial

MEDICAL/Machine-outil. Kazan Medical Instrument Plan recherche deux instruments de mesure Mahr (FRG) 844T et 2000 sets de précision *Joisten-Kettenbaum*. *Contact* : V. P. Sidorenko, directeur de l'usine. Tél 37 33 02 à Kazan (URSS). Pétrole et Gaz. La chambre de commerce de Tyumen a un acheteur «disposant de devises fortes» à la recherche d'équipement de nettoyage pour installations pétrolières. Contact : Alexander Ugrak, directeur de la chambre, à Tyumen, 625048 (URSS).

Depuis qu'il a lancé, le 23 janvier dernier, son Centre d'information sur les affaires en Europe de l'Est, le secrétaire américain au commerce, M. Robert Mosbacher, affiche un air satisfait. Les petites annonces de cette nature sont maintenant monnaie courante et, selon ses services, plus de vingt-cinq mille appels émanant d'entreprises américaines intéressées par les opportunités nouvelles qu'offre l'Europe de l'Est ont été reçus au cours des neuf premiers mois. Près de 6 000 firmes de toutes les régions des Etats-Unis figurent désormais dans une banque de données reliée à l'antenne du Centre installée à Varsovie, une deuxième ouverture étant prévue incessamment à Budapest, la troisième étape étant Prague.

Parallèlement, *Business America*, la revue du commerce international publiée par le département du commerce, reprend régulièrement les offres et demandes en provenance de la lointaine Europe centrale. Dès l'émergence de ce qui a pu apparaître un moment comme *«le nouveau miracle économique»* des prochaines années, l'administration américaine a tout fait pour



inciter ses chefs d'entreprise à franchir le Don. Sur ce chapitre au moins, l'accord est total entre M. Mosbacher et sa remuante collègue, Mme Carla Hills, représentante des Etats-Unis pour les questions commerciales. Son numéro deux, l'ambassadeur Julius L. Katz, est très clair . *«L'administration américaine considère qu'elle peut soutenir les mouvements de réforme entrepris en Europe de l'Est, et promouvoir les intérêts commerciaux des Etats-Unis à travers une normalisation des relations avec les Etats de cette région»*, explique-t-il.

L'intérêt est bien compris. Au moment où les Etats-Unis s'enfoncent dans une récession que chacun souhaite la plus temporaire possible, alors que le Canada est encore en plus mauvaise posture et que les espoirs nourris par l'Amérique centrale et latine sont à long terme, il n'est pas possible de négliger les 120 millions de consommateurs ex-socialistes, 390 millions si l'on ajoute l'Union soviétique, en quête d'équipements et de tous les produits de première nécessité. Et de laisser au futur marché unique européen, voire à l'Allemagne remodelée, la mainmise sur ce nouvel espace commercial.

Dans cet esprit, des accords commerciaux – au contenu différent selon les pays – ont été conclus avec la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie, et renouvelés avec la Roumanie. Seule l'URSS reste en point d'interrogation. L'attribution éventuelle à Moscou de la clause de la nation la plus favorisée (NPF), sujette à l'approbation du Congrès américain, est suspendue au vote par le Soviet suprême de la loi libéralisant l'émigration, notamment celle des juifs soviétiques. Une clause qui permettrait de lever les dispositions Jackson-Vanitt, du nom de l'amendement rédigé par ces deux parlementaires, voté dans le cadre du *Trade Act* de 1974 qui définit les conditions d'octroi de cette clause NPF à un pays communiste.

Des diplomates reconvertis

Sur le papier, l'enjeu est important. Outre les biens de consommation courante, l'automobile, les équipements de production, la construction, les télécommunications, les services bancaires et financiers sont autant de marchés potentiels. Mais, dans les faits, les entreprises américaines se contentent pour l'instant de tâter du pied avant de s'avancer hardiment sur le sol est-européen. Des salaires horaires de 2 dollars en Hongrie et en Tchécoslovaquie (sensiblement à parité avec ceux pratiqués en Espagne) et du double dans l'ex-RDA, un niveau d'éducation de la population très largement supérieur à celui des pays en voie de développement, ne compensent pas encore les handicaps majeurs que constituent l'absence de cadre juridique et fiscal définitif sur les investissements étrangers, le rapatriement des bénéfices, la convertibilité des devises ou encore une instabilité politique chronique, chaque jour aggravée, en URSS. Pour l'instant, ce sont toujours les mêmes accords qu'avancent les croisés d'une présence américaine sur le terrain *«car, demain, cela coûtera nécessairement plus cher»* : l'acquisition de General Electric à Budapest ou encore la joint venture de General Motors en ex-Allemagne de l'Est et un projet identique en Tchécoslovaquie. D'autres contrats, sans doute moins médiatiques, ont pourtant valeur d'exemple, telle la création par US West, l'une des principales compagnies téléphoniques américaines, d'une société mixte en Hongrie puis sa participation au câblage par fibre optique d'un vaste réseau reliant le Japon à l'Europe du Nord, via l'Union soviétique. La libéralisation progressive des règles du COCOM qui, pendant la guerre froide, a étroitement contrôlé les exportations de technologie vers l'Est, va permettre, par exemple à Control Data de livrer des ordinateurs à l'Union soviétique.

La privatisation de 90 % de l'économie polonaise, la reconstruction de l'industrie tchèque, qui avant de basculer dans le camp communiste figurait parmi les dix grandes puissances économiques mondiales, la conversion de la Hongrie au dieu dollar, suscitent naturellement des convoitises. Et des vocations. R. Mark Palmer, ambassadeur des Etats-Unis à Budapest, a lâché le département d'Etat pour diriger un consortium de financiers nord-américains qui s'est empressé de placer des pions dans le système bancaire hongrois. Son homologue en Autriche, M. Ronald Lauder, héritier de la fortune laissée par Estée Lauder dans l'industrie des cosmétiques, a aussi troqué la voie diplomatique contre un cabinet d'avocats new-yorkais spécialisé sur le cap à l'Est. Mais ce ne sont là que des exemples parcellaires. Il est clair que les Américains n'envisagent pas encore de se ruer en masse sur le sol est-européen. Le fossé culturel, le manque de fiabilité des informations économiques fournies, allié au choix nécessairement très sélectif des investissements à réaliser quand les affaires vont mal sur le sol natal, constituent des freins naturels, même dans un contexte politique tourné, là-bas, vers l'avenir. *«Le changement démocratique dans ces pays est irréversible. Et il était manifeste bien avant la chute du mur de Berlin. Seuls les journalistes ne s'en étaient pas aperçus ...»*, rappelle, avec malice, Mme Stéphanie Siegel, un agent immobilier new-yorkais, très actif dans l'importante communauté slovaque américaine tournée vers les affaires en Tchécoslovaquie. *«Nos compatriotes sont tous prêts à placer de l'argent dans le pays. Mais sur des bases capitalistes! Et c'est encore difficile tant le manque de capitaux et de cadres est criant dans l'ensemble des pays d'Europe centrale et tant que ces économies ne se sont pas stabilisées.»*

Pour l'heure, seuls les grands groupes peuvent se permettre d'essuyer les plâtres en investissant à moyen ou long terme ou en cherchant à développer leurs échanges avec ces démocraties naissantes. Mais une prudence extrême prévaut, presque une rétention naturelle pour un pays qui, on l'oublie, ne s'est ouvert sur l'extérieur qu'assez récemment et dans des proportions encore modestes, compte tenu de la présence d'un gigantesque marché domestique à sa porte, aux Etats-Unis même. Sur la carte du commerce extérieur américain, Moscou, Budapest, Varsovie, Prague ou Sofia constituent encore des points minuscules. Ainsi, au cours des sept premiers mois de 1990, la part des exportations vers les pays de l'Est n'a pas dépassé 1,5 % du total. A lui seul, le Mexique compte pour plus de quatre fois plus (7 %), le Japon 12 % et la CEE 25 %. Des chiffres qui montrent bien où sont, pour l'instant, les réels points d'ancrage de l'économie américaine hors de ses frontières.

SERGE MARTI

Les écologistes contrarient les affaires des papetiers canadiens

Pollution de l'air et de l'eau, reboisement insuffisant, recyclage trop timide du papier journal : l'industrie canadienne des pâtes et papiers est invitée à se mettre au vert. Alors que la conjoncture s'affaisse

MONTRÉAL

de notre correspondante

LA facture risque d'être sévère pour l'industrie canadienne des pâtes et papiers. Victimes de leur imprévoyance, les papetiers canadiens vont devoir investir lourdement.. au plus mauvais moment. Entrant dans une phase de surcapacité de production, l'industrie s'attend à une baisse des profits durable. Noranda Forest, Canadian Pacific Forest, Abitibi Price, Mac-Millan Bloedel, les quatre ténors de la profession ont d'ores et déjà enregistré au troisième trimestre 1990 des pertes ou des résultats en forte baisse.

«Après six années d'études scientifiques et techniques, force est de constater que la pollution causée par l'industrie des pâtes et papiers est considérable et très répandue.» Avec ce constat formulé mi-avril, le gouvernement canadien a en quelque sorte annoncé la couleur. Les nouvelles normes qu'il prépare seront sévères. Elles obligeront les quelque cent cinquante usines du Canada – le plus gros exportateur de papier journal et de pâtes de bois du monde – à revoir leurs techniques de production.

Dès 1985, les chercheurs ont souligné les dangers du procédé de blanchiment des pâtes et papiers au chlore, le plus communément utilisé. Depuis, on s'est aperçu que la grande majorité des usines du pays rejetaient au moins dix fois trop de substances toxiques (dioxines, furannes et autres organo-chlorés favorisant l'apparition du cancer) dans les fleuves, les rivières et les océans. Le ministère canadien des pêches a dû prendre des mesures radicales : depuis décembre 1989, la récolte de coquillages et de crustacés est interdite aux abords de toutes les usines papetières situées le long de l'océan Pacifique, en Colombie-Britannique, ces fruits de mer étant trop contaminés. Là comme dans plusieurs autres régions, les pêcheurs consomment le poisson qu'ils capturent à leurs risques et périls.

La protection coûte cher

Sentant le vent venir, les industries ont investi l'an passé 2 milliards de dollars canadiens (1), soit un dixième de leur chiffre d'affaires total, pour modifier leurs procédés, traiter leurs effluents et filtrer leurs rejets dans l'air pollué par le brûlage de leurs résidus. Selon l'Association canadienne des pâtes et papiers, ils dépenseront au moins deux fois plus, d'ici à 1994, pour se conformer aux règlements attendus.

La protection de l'environnement coûte cher et peut même retarder des projets. Les investisseurs japonais, attirés en Alberta à coups de subventions, l'ont appris à leurs dépens. La province canadienne de l'or noir, mal remise des chocs pétroliers, a, dans un souci de diversification, concédé plus de 220 000 kilomètres carrés de forêts inexploitées et peuplées principalement de peupliers, desquels il est maintenant possible de tirer du papier. L'Alberta a du même coup autorisé récemment la construction d'une douzaine d'usines papetières.

Or, l'un de ces projets a été considéré comme *«inacceptable»* par le ministère fédéral de l'environnement. La société Alberta-Pacific Forest Industries, contrôlée par les firmes japonaises Mitsubishi et Honshu Paper, a dû réviser les plans de l'usine papetière, présentée comme *«la plus grande du monde»*, qu'elle voulait installer au bord d'une rivière dont on souhaite préserver la vie aquatique. De son côté, Daishowa Canada, filiale du deuxième plus gros producteur japonais de papier, doit prouver que ses trois usines en construction dans le nord de l'Alberta pourront fonctionner sans créer trop de dommages à l'environnement, ce dont Ottawa doute.. fortement.

Les autorités fédérales reconnaissent qu'elles ont à faire *«des arbitrages difficiles»* entre les impératifs du développement économique à court terme et la préservation des ressources naturelles à long terme, parfois envers et contre les provinces, souveraines sur 80 % des forêts du pays. Les mouvements écologistes, avec l'appui de plus en plus soutenu de l'opinion publique, veillent toutefois au grain. Ils viennent d'ailleurs de remporter plusieurs batailles, en Colombie-Britannique notamment.

Les exploitants de cette province coupent des forêts vieilles et rares, peuplées de thuyas, de pruches, de cèdres jaunes et surtout de sapins Douglas et d'épinettes de Sitka, dont les plus beaux exemplaires– vendus à prix d'or pour la construction – atteignent les âges respectables de sept cents ou huit cents ans, du haut de leurs quatre-vingt-quinze mètres. Les campagnes n'ont plus guère le choix. Les autres forêts, précédemment exploitées, sont en train de repousser. Elles n'arriveront à maturité que dans trente ou quarante ans.

Les groupes écologistes, alliés aux Amérindiens locaux, ont entamé une vaste campagne pour préserver deux écosystèmes uniques sur les îles de la Reine-Charlotte et dans la vallée de la Carmanah (île de Vancouver). Ils ont obtenu la création de deux parcs naturels sur une partie seulement de ces sites, où MacMillan Bloedel,



deuxième plus grosse société forestière du Canada, a perdu d'importants droits de coupe, de même que Western Forest Products. L'un des responsables de cette dernière compagnie a fait cette remarque : *«L'environnement est un problème si explosif au Canada qu'il ne faut pas croire que les gouvernements soutiendront le développement économique s'il n'est pas défendable aux yeux de l'opinion publique.»*

Au-delà de cet exemple, le dossier complet de la gestion des forêts est au cœur d'un débat de plus en plus passionné. Le Canada, boisé sur 45 % de sa superficie, ne manque certes pas d'arbres. Il regorge de conifères sur ses 2,4 millions de kilomètres carrés de forêts considérées comme productives. Dans plusieurs régions (l'Abitibi au Québec par exemple), on entrevoit des pénuries de bois de qualité, celui qui alimente les usines. *«Nos problèmes viennent des mauvaises pratiques passées. Nous avons exploité la forêt, nous commençons seulement à l'aménager»*, estime Claude Godbout, doyen de la faculté de foresterie de l'université Laval de Québec.

Jusqu'au début des années 80, les compagnies forestières ont obtenu, dans la plupart des provinces, des droits de coupe qui n'étaient assortis d'aucun devoir en matière de reboisement ou d'entretien des peuplements. Ces tâches sylvicoles incombaient aux autorités provinciales, qui les ont négligées. Pour rentabiliser au maximum leurs opérations, les compagnies forestières ont *«coupé à blanc»* (récolte en une seule opération de tous les arbres à valeur marchande) sur des superficies les plus vastes possibles.

On a laissé à la forêt le soin de se régénérer toute seule mais la nature n'a pas toujours suffi à la tâche. Des espèces comme le pin blanc ont presque disparu de l'est du Canada. Des zones entières ont perdu en densité ou en qualité. Dans l'Ouest, certains sols pentus et peu profonds, ravinés par les pluies une fois dénudés, sont restés désolés. A ces dégâts se sont ajoutés les ravages des insectes parasites, des épidémies de maladies, des pluies acides et surtout des incendies, qui ont détruit 6 400 kilomètres carrés pour la seule année dernière.

Le Canada n'a commencé à reboiser à grande échelle que depuis dix ans, mais le nombre de plants mis en terre en 1989 équivalait à peine à celui des arbres coupés cette même année, soit 750 millions d'arbres sur environ 10 000 kilomètres carrés. Tenus depuis quelques années à veiller à la régénération des zones qu'ils récoltent, les exploitants ont diversifié leurs techniques. Les coupes à blanc, toujours largement pratiquées mais de plus en plus décriées, se font sur des superficies plus réduites. Il n'en demeure pas moins qu'il faudra, localement au moins, limiter plus sévèrement l'abattage pour assurer le renouvellement d'une ressource que les Canadiens croyaient inépuisable.

L'avenir des fibres recyclées

Leur forêt peut toutefois espérer bénéficier d'un répit relatif, qui ne fera pas l'affaire des entreprises. D'après les prévisions, la demande mondiale de papier journal ne devrait augmenter que d'1 % cette année, alors qu'elle s'est accrue à un rythme annuel moyen de 3 % au cours des dix dernières années. Or, l'industrie canadienne des pâtes et papiers, qui a fonctionné à pleine capacité en 1987 et 1988, années de profits records, s'est entre-temps lancée dans la construction de nouvelles usines. Lorsqu'elles seront toutes terminées en 1991, le Canada pourra produire 11,6 millions de tonnes de papier journal, 15 % de plus qu'en 1989.

Tout ce papier, fait à partir de fibres vierges, longues et résistantes qui ont fait la réputation du Canada, trouvera-t-il preneur ou sera-t-il en partie sacrifié sur l'autel de la «révolution verte»? Trois Etats américains – la Californie, la Floride et le Connecticut – viennent d'adopter des lois obligeant les journaux à utiliser du papier contenant des pourcentages variables de fibres recyclées. Une douzaine d'autres Etats ont annoncé leur intention de suivre le mouvement. L'industrie canadienne, qui exporte 80 % de sa production de papier journal vers les Etats-Unis, ne peut plus ignorer cette nouvelle demande. Prise au dépourvu avec sa faible capacité en papier recyclé (320 000 tonnes actuellement), elle devra investir – encore – dans les machines adaptées et les unités de désencrage qui lui manquent.

L'environnement y trouvera assurément son compte mais les papetières, elles, auront peut-être temporairement du mal à boucler les leurs.

MARTINE JACOT

(1) Un dollar canadien vaut environ 4,315 francs.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

tite vapeur

papetiers canadi



AFFAIRES

Lendemains de fête à Beaune

La très belle vendange de 1990 n'a pas empêché une chute brutale des prix lors de la vente annuelle des Hospices

A la veille de la 130e vente annuelle des Hospices de Beaune, dont les résultats constituent traditionnellement un indice précurseur de la tendance sur les prix de la vendange, tout le monde, ou presque, anticipait une baisse de 15 à 20 %. L'an dernier, une hausse du même ordre avait été enregistrée, avec même une formidable flambée des vins blancs (+97 %), en situation de quasi-pénurie pour l'exportation. Cette année, en raison d'un environnement tout à fait médiocre, on envisageait un retour en arrière. En fait, ce fut une brutale réaction, avec une baisse moyenne de près de 25 % (24 % pour les rouges et 37 % pour les blancs). Certaines cuvées chutèrent de 40 % et même de 50 %.

Envolée la pénurie, morose l'atmosphère et bien peu animées les enchères. Motif : ralentissement général des ventes sur le marché national, et surtout international, à commencer par les Etats-Unis, où, selon Louis Latour, de la maison de négoce du même nom, la situation est très mauvaise et même catastrophique pour les vins étrangers. Il faut dire qu'outre-Atlantique, tout s'est conjugué pour freiner les importations : une hausse de 15 à 20 % et souvent plus sur les prix des vins français, libellés en francs, de la campagne 1989 ; une baisse du dollar de 25 % en un an, ce qui, pour les Américains, élève de 50 % les tarifs de ces mêmes vins français, pour la récolte de l'an dernier ; un début de récession qui n'arrange rien. Résultat : pour la campagne 1989-90, les ventes aux Etats-Unis ont déjà baissé de 5 % sur les blancs et de près de 18 % pour les rouges.

Les Américains ont boudé la vente

Pour le vin de Bordeaux, c'est encore pire : une chute de plus de 50 % sur l'Amérique depuis le début de l'année. Sans doute, de l'autre côté de l'eau, les réactions des acheteurs sont-elles rapides, avec des coups d'accordéon caractéristiques, déstockage brutal, puis restockage non moins brutal. De plus, il ne faut pas oublier les méfaits de l'interdiction de la procymidone, produit anti-pourriture utilisé en France et non agréé aux Etats-Unis, avec pour résultat un blocage partiel des ventes du millésime 1988 surtout à Bordeaux. Mais le coup de tabac est tout de même violent sur un marché américain qui représentait, l'an dernier, 26 % des exportations françaises de vins blancs et 9,50 % des vins rouges. Signe caractéristique, aucun acheteur américain, ou presque, n'assistait à la vente des Hospices.

Sur les autres marchés, la tendance apparaît bien peu favorable. La Grande-Bretagne, importateur numéro un sur les blancs avec 28 % du marché, qui a détrôné les Etats-Unis, commence à fléchir et affiche un début de récession, l'Allemagne recule, le Benelux également et même la Suisse, premier importateur de vins rouges français (24,5 % du total), commence à renâcler : trop cher, se plaignent les importateurs. Seul le Japon continue à s'imbiber consciencieusement, comme pour le Cognac, et affiche 12 à 25 % d'augmentation de ses importations, prenant 7 à 8 % aux marchés extérieurs.

De tout cela, la Bourgogne viticole, négociants et propriétaires, se doutait bien un peu, car aucune transaction n'avait été effectuée avant la vente des Hospices, au contraire de l'an dernier où les deux tiers de la récolte avaient été vendus à la veille des enchères.

Et pourtant, le bourgogne est bien bon cette année. La sécheresse de l'été a fortement concentré le jus de raisin, avec des degrés d'alcool potentiel (12 à 14°), qui ont permis d'éviter le sucrage légal, qui peut ajouter 2°. Des pluies providentielles, fin août et début septembre, ont permis de rétablir des volumes un peu entamés par une formation irrégulière des raisins en juin (coulure et millerandage). Peu de pourriture grise, des vendanges précoces et saines et bien équilibrées entre sucre et acides ; des fermentations faciles à conduire : tout a très bien marché.

Selon le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne, il a été récolté *« des vins d'une robe rouge pourpre foncé, d'une intensité exceptionnelle, frais et francs au nez, marqués par des dominantes de fruits rouges. En bouche, ils sont concentrés et charpentés, dominés par des tanins à la fois fermes et ronds, d'un équilibre remarquable, charnus, riches et harmonieux. Les vins blancs développent des arômes fruités, élégants, d'une grande fraîcheur. En bouche, ils sont riches, puissants et bien équilibrés »*. En langage décodé, cela veut dire que les vins blancs seront un peu moins bons qu'en 1989, année exceptionnelle, il est vrai.

Si les vignerons font le gros dos, les négociants s'affirment très satisfaits. Pour Claude Bouchard, chef de la maison Bouchard et Fils, *« on avait besoin d'une baisse, car nous aurions bien eu du mal à vendre les vins de 1990 au prix de ceux de 1989, manifestement surévalués, mais il est dommage que ce soit un bon millésime, qui succède à deux autres beaux millésimes (1988 et 1989), une série qu'on n'avait pas vue en Bourgogne depuis plus d'un siècle »*.

En Beaujolais, enfin, la récolte est en augmentation de 10 %. Les vendanges ont été très belles avec, toujours, les pluies providentielles de fin août, des degrés élevés (parfois trop), sans sucrage légal et des prix qui sont restés, finalement, presque inchangés, après un bond de 30 % l'an dernier.

FRANÇOIS RENARD

CONVICTION

« Nous devons offrir un traitement des enjeux garantissant la transparence et l'équité »

assure M. Jean Farge, président du PMU

Se définissant lui-même comme un « voyageur sans bagages », Jean Farge a atterri, en juillet dernier, à la présidence du PMU. Pour le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, il s'agissait d'abord d'offrir un poste important à un haut fonctionnaire précédemment président de la Commission des opérations de Bourse (COB), mais aussi ancien ministre de Raymond Barre. Il voulait aussi disposer d'un observateur et d'un décisionnaire, le cas échéant d'un réformateur, dans le milieu des courses toujours effervescent et revendicatif, car le PMU est la tour de contrôle de l'institution. Collecteur de 34 millions de francs par an, il fait vivre, plus ou moins bien, propriétaires, éleveurs, parieurs, et apporte à l'Etat, au passage, des ressources élevées (20 % des enjeux environ).

M. Jean Farge souhaite faire du PMU une entreprise responsable, transparente et performante.

« De la COB au PMU, la seule similitude semble, outre un sigle de trois lettres, qu'il s'agit d'une activité fondée sur la spéculation, la fluctuation de l'argent. Admettez-vous cette définition ? Selon vous, à quoi sert le PMU ?

– COB et PMU ! Un rapprochement audacieux, sinon provocant, que vous suggère, j'imagine, au-delà de l'égalité ternaire des sigles en présence, la dernière étape en date d'un parcours administratif commencé voici près de quarante années et qui ne doit rien, quant à lui, à la spéculation mais tout au hasard ou aux nécessités d'une vocation de service public. Et pourtant, depuis ma prise de fonctions au PMU, il m'arrive de ressentir quelques analogies entre mes fonctions d'hier et celles d'aujourd'hui.

» Dans l'un et l'autre cas, en effet, la matière première, qui se trouve placée sous surveillance ou sous gestion, est la même, à savoir l'argent placé ou mis en jeu. Mais je vous répondrai par deux observations en sens contraire. La première va dans la direction de la ressemblance. S'agissant du marché boursier ou de celui des paris, COB et PMU sont inspirés par le même souci de transparence et d'intégrité des opérations assujetties à leur surveillance ou à leur gestion.

» La seconde, de sens inverse, distingue, de manière décisive, les mécanismes de Bourse de ceux d'un système de pari mutuel tel qu'il est reconnu en France : dans les relations entre opérateurs et investisseurs, les premiers font éventuellement appel à la contrepartie ; les seconds la proscrivent absolument.

– Du point de vue de la morale chrétienne, à laquelle vous êtes très attaché, n'éprouvez-vous pas une certaine gêne à ponctionner une clientèle populaire à faible pouvoir d'achat, au profit d'une activité dont l'utilité économique n'est pas évidente ? En somme, à faire payer les pauvres pour les riches ?

– L'objet du PMU est double. D'abord, et fondamentalement, de fournir l'essentiel de ses ressources à ses actionnaires, c'est-à-dire aux sociétés de courses. Franchement, je ne vois rien là qui puisse mettre en question les valeurs dont vous me reconnaissez le respect, sauf, bien entendu, à se hasarder à un jugement moral sur l'essence même du pari sur les courses de chevaux. Et encore devrais-je faire ici mention de l'apport de l'équitation à l'éducation ; et mention aussi de l'importance économique et sociale d'un secteur d'activité polymorphe en termes d'emploi, de revenus, de balance des paiements.

Il faut rappeler aussi que quelque huit millions de Français pratiquent régulièrement les paris sur les courses de chevaux, alors que, par exemple, vingt millions d'entre eux sont des habitués du Loto. Nul n'est obligé de parier. Dès lors, ce qui me paraît essentiel au niveau de la moralité publique, c'est d'offrir à notre clientèle un système de traitement de leurs enjeux qui garantisse des impératifs de transparence et d'équité.

Chiffre d'affaires et publicité

– Mais, pour parler à nouveau de votre concurrent, le Loto, estimez-vous qu'il soit bon de poursuivre la fuite en avant ? De créer toujours davantage de nouveaux jeux pour maintenir ou augmenter le chiffre d'affaires ? De toujours investir davantage aussi dans la publicité pour vos produits ?

– Dans la mesure où plus des deux tiers des usagers du PMU sont également ceux du Loto, les initiatives de ce dernier ne peuvent nous laisser totalement indifférents. Pourtant, je considère qu'une politique de fuite en avant ne correspondrait pas à la spécificité du PMU. Il est clair que notre objectif est d'apporter aux sociétés de courses un résultat net aussi élevé que possible ; cela, non par des expédients sans lendemain, mais grâce à la limitation en priorité de la croissance de nos dépenses de fonctionnement. Cette année, elles seront de 5,5 %, dont 1,4 % pour rémunérer les points de vente.

» Ce serait, à mon sens, une erreur que d'élargir à l'infini une gamme de paris déjà très complète, que de privilégier l'impact d'un effet d'annonce à répétition mais à courte portée, au détriment de la recherche attentive de formules dosées de jeux, correspondant à la demande de notre clientèle. Dernière observation à ce sujet : nos offres sont de nature tout à fait différente : sans doute les « rapports records » éventuellement offerts par le Loto, grâce à des cagnottes alimentées par les gains non réclamés ou par un prélèvement sur la masse des enjeux, sont-ils sensiblement supérieurs à ceux du PMU. Mais il en va tout autrement si l'on raisonne en nombre de gagnants.

» Le montant de nos dépenses publicitaires n'atteint pas des proportions abyssales : en 1990, le montant des achats d'espaces publicitaires du PMU s'élèvera à 51 millions de francs environ, soit 1,5 pour mille de notre chiffre d'affaires.

» Le PMU est une entreprise qui opère sur un marché où sévit la concurrence, dans une société notamment caractérisée par le règne de l'image. Il serait donc irréaliste de se priver, *a priori* et par principe, du concours de la publicité pour la promotion de nos produits ; quelle que soit, par ailleurs, la fidélité d'une grande fraction de notre clientèle, puisque un à deux millions des huit millions de nos parieurs assurent près des trois quarts de notre chiffre d'affaires.

– Pour l'avenir proche, le problème de la création d'une deuxième génération du système informatique du PMU va se poser. Vous aurez à prendre ou à orienter une décision très lourde financièrement. Où en êtes-vous de vos réflexions ?

– La collecte et la gestion sur l'ensemble du territoire des paris sur les courses, chaque jour de l'année, justifie, à l'évidence, le recours aux techniques de traitement automatique des informations. Celui-ci est relativement récent puisque ce n'est que fin 1985 qu'a été entreprise la mécanisation intégrale des opérations de quelque sept mille débits de boisson constitutifs de notre réseau. La question du renouvellement du système n'est pas prioritairement le choix de nouvelles machines, mais plutôt d'une vision aussi claire et exhaustive que possible de notre objectif. Avant de penser à établir un nouveau schéma directeur informatique pour l'institution des courses en général et pour le PMU en particulier, il reste indispensable de déterminer la stratégie à moyen terme de cette institution.

» Dans l'immédiat, j'ai demandé à mes collaborateurs de procéder à ce travail de reconnaissance et de hiérarchisation des priorités, puis de repérage des points de passage obligés pour les satisfaire. Tant qu'il n'aura pas été procédé à des choix éclairés et cohérents, il ne sera pas possible de baliser avec sûreté les voies et les moyens d'un nouveau schéma. Celui-ci ne constitue que l'un des instruments d'une véritable mise en œuvre d'une politique générale des courses de chevaux et des paris qui y sont associés. »

Propos recueillis par
GUY DE LA BROSSE

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

ILE ST-LOUIS
VUE SUR SEINE
APPT D'ANGLE 6 P
Foncière Odéon 43-29-85-06

VUE UNIQUE
75 m² de CHARME
direct propriétaire
Vendredi, samedi 12 h-15 h.
54, rue des Archives

5e arrdt

CLAUDE-BERNARD
dble séjour 37 m² + chbre sur jard. 1 980 000 F soleil – 42-25-32-25

8e arrdt

RUE DARU, 90m², 4 P
beau p. de taille, r-d-c, dble séj. 2 chbres. 2 850 000 F poss. serv. et park.
Paris Promo 45-63-25-60

SOMPTUEUX 143 m²
+ balc. 44 m², 6e ét. imm. p. de taille, vue panoramique, état exceptionnel, studette, park. 8 500 000 F
PARIS PROMO 45-63-25-60

15e arrdt

FELIX-FAURE
superbe dble séj., 4 chbres, 2 bains, gde cuis., park. 5 220 000 F. 40-59-98-02

16e arrdt

PRÈS AV. FOCH
superbe 232 m² + balc. belle galerie, triple récept. de 98 m², 4 chbres, nbrx rangements, 2 serv. park. 9 850 000 F
45-63-25-60

MARCHÉ DES NOTAIRES
56, rue Pergolèse
Pierre de t., gd stand., 5e ét. seul appt à l'étage, balcons sur façades, pièces princip. avec cheminée, 6 p., 226 m² env. Hall d'entrée, gd salon-boiserie régence, salle à manger, 2 chbres, 2 bns. Roberie. 2 p serv. dont 1 avec salle d'eau, cave. Libre. Mise à prix : 5 600 000 F
Visite ce jour
14 heures à 17 heures
Me LABOURDETTE
Tél. : 46-61-34-34

18e arrdt

RARE MONTMARTRE
Beau volume, séj. chbre, mezzanine, cuis. équipée, s. de b., wc, combles aménagés, prestations luxueuses
RUE DE CLIGNANCOURT
2 pces 48 m², récent
790 000 F
Me CHATEAU-ROUGE
Beau 3 pces, tt cft, ensoleillé. 840 000 F
Immo Marcadet 42-52-01-82

20e arrdt

Particulier vend dans imm. pierre de taille, appart. F-3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport. Tous commerces.
Prix : 1 100 000 francs.
Tél. : 43-60-82-44 apr. 19 h.
Agences s'abstenir.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, BOIS
réc., séj., 3 chbres. 2 bains, luxueux, gde terrasse en duplex, park. 7 000 000
Paris Promo 45-63-25-60

URGENT
RUEIL-MALMAISON
F 3, 65 m² + 15 m², balcon et terrasse vue sans vis-à-vis plein sud, près écoles et commerces.
Tél. dom. : 47-08-31-31.
Bur. : 40-65-25-60

VILLE-D'AVRAY
résidentiel stand., proche centre, 92 m² (3 p. pcles) + balc. 20 m² s/verdure, urgt. 1 950 000 F. 45-07-26-26

appartements achats

Rech. 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire. 48-73-48-07, même le soir.

pavillons

FOSSES (95)
30 mn Châtelet-Les Halles par RER, 15 mn Roissy par la route. Quartier calme, proche RER et lycée, pavillon F5, 3 chambres, dressing + mezzanine, séjour double 32 m² avec grande cheminée, cuisine équipée, 2 salles de bains, 2 w.-c., sous-sol total, garage 2 voitures. Terrain clos de 280 m². 117 m² habitables.
760 000 F.
(1) 34-71-93-56

COMBS-LA-VILLE
VENDS PAVILLON BRIQUE
(mitoyen, un côté)
comprenant : entrée, cuisine, double séjour, w.-c., lav., rang. terrasse avec véranda.
Etage 3 chambres, placards, salle de bains, w.-c., gar. (2 voit.), atelier, jardin clos. 300 mètres carrés.
PRIX : 770 000 F.
Tél. : 60-60-17-33.

maisons individuelles

BOURG-LA-REINE
sur terrain 260 m²
3 P. cuis., bains, WC
+ 1 P. 25 m², chauffage gaz
1 370 000 F. 46-61-80-25.

MAROLLES-EN-BRIE
SEINE-ET-MARNE
Villa 7 P. sur 900 m² terrain, terrasse 200 m². R.C. : séj. dble cathédrale, cheminée, 2 chbres, s.d.bains, cuis. équipée, w.-c., buanderie. 1er ét. : 2 chbres, s.d.bains, dressing. Garage 2 voitures, quartier résident., proche com., écoles, lycée, équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre.
Prix 1 600 000 F à débattre.
Apr. 19 h : 45-98-12-78.

PARTICULIER VEND
FONTENAY-AUX-ROSES
près centre, MAISON MEULIÈRE CARACTÈRE. S/sol., gar., r.-d.-ch. surélevé. Séj. dble, chem., cuis. équipée. Véranda sur 50 m², terr. avec jard. pl. sud. Etg. : 3 chbres tt cft, 1 s.-d-bns. 2 sal. d'eau + stud. de jardin 3 100 000 F.
Tél. 46-60-08-29, le soir.

bureaux bureaux

Ventes

PARIS XVIIe
500 m² + 10 PKGS
15 000 000 F
MB 45-02-13-43

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRE D'AFFAIRES
propose bureaux équipés et salles de réunions, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de ttes entreprises, fax, permanence téléph., et services personnalisés.
ETOILE 16e 47-23-61-61
GRENELLE 15e 47-23-61-58
ST-LAZARE 8e 42-93-50-54
LA FAYETTE 9e 47-23-61-61
BOULOGNE 92 46-20-22-25
VERSAILLES78 30-21-49-49
+ 25 centres en France.
Prix compét. délais rapides.
Depuis 1978 à votre service.
Infos Minitel 3616 ASPAC.

DOMICILIATION
BUREAUX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX
AGECO 42-94-95-28

L'AGENDA

Antiquités

Particulier vend collection art de Chine et du Japon
JADES IMPORTANTS
CORAIL – TURQUOISES
STATUETTES – IVOIRES
Ecrire : MG – 22, rue Drouot, 75009 Paris qui transmettra

Cours

Professeur de piano de l'Académie nationale de musique de Lituanie, 1er prix du conservatoire Tchaïkovski de Moscou, lauréat du concours international d'orgue Franz-Liszt de Budapest, donne cours et leçons particulières de piano et d'orgue, niveau professionnel.
EDOUARD OGANESSIAN.
Tél. : (1) 42-51-14-59

Canapé

L'ENTREPOT DU CANAPÉ
Les 23 et 24 NOVEMBRE vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombrx modèles en cuir et tissu. Par exemple : canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F. Canapé 3 places cuir pleine fleur aniline : 9 900 F au lieu de 17 450 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles.
Entrepôt du Canapé,
26, rue des Sept-Arpents
Le Pré-Saint-Gervais
Tél. : 48-44-83-81
Ouvert de 10 h à 19 h.

Cadeaux

EUGÉNIE BOISERIE
CADEAUX D'AUTREFOIS
Artisanat français fait main.
Décoration. Encadrement.
Tableaux. Gravures.
33, rue Vignon, Paris 9e.
Tél. : 47-42-43-71

Conférences

Si l'art vous intéresse l'association PALETTE vous propose des conférences et des visites-conférences. Pour tous renseignements appelez le 42-71-52-87 ou le 45-54-28-88

Ordinateurs

Vends Atari 520 STF + moniteur couleur + imprimante + 13 jeux + 30 disquettes vierges + 3 joysticks + GFA Basic
Prix : 4000 F
Tél. : 48-55-64-00

automobiles

ventes

de 8 à 11 CV

Collaborateur Citroën vend XM Diesel Turbo 12
10 000 km, mai 1990
blanc neige, tatouage
pré-équipement radio
155 000 F
Tél. bur. : 47-48-55-64
Tél. le soir : 45-06-62-62

Coiffures

STYLIGNES
Coiffures

117, rue Boucicaut 92260 FONTENAY-AUX-ROSES Tél. : 43-50-45-02	2, rue Jean-Moulin anciennement rue de Fresnes 92160 ANTONY Tél. : 46-66-17-03

AGENDA IMMOBILIER

OFFRES D'EMPLOIS

GESTEC bureautique
(proche MARNE-LA-VALLÉE)
RECHERCHE
COMMERCIAL(E)
Pour prospection et visites clients sur Paris et région Ile-de-France
SALAIRE :
FIXE + % + FRAIS
TÉL. : 64-40-22-42

COLLÈGE PRIVÉ MIXTE
à Paris – recherche
COLLABORATEUR (trice)
pour animation pédagogique équipe professeurs.
Ecrire no 6055,
le Monde Publicité
7, rue de Monttessuy,
75007 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 27 ans, BTS secrétariat bureautique, 2 ans exp., cherche poste motivant, aimerait investir son dynamisme et son professionnalisme dans un poste à responsabilités motivant. Maîtrise TTX (World 4, Textor). Disponible rapidement. Ouverte à toutes propositions sérieuses.
Tél. : 47-36-56-33

CLAVISTE CONFIRMÉE
cherche emploi Paris.
Tél. : 48-27-94-10

CADRE DIRECTION GÉNÉRALE
Orienté gestion. Grande expérience cas exceptionnels tels que couverture ou fermeture d'unités étrangères en France cherche missions ou contrats temporaires.
Ecrire sous réf. 8141 au :
Monde Publicité,
5, rue de Monttessuy,
75007 Paris.



ADRESSES D'EXCEPTION AU COEUR DES 3 VALLEES

LE CRISTAL
LES CHALETS DE L'OLYMPE
LES FOLYERES

Pour vos loisirs ou pour investir, à Méribel, "Le Cristal" au centre du quartier résidentiel et "Les Chalets de l'Olympe" au départ des pistes.
A La Tania, nouvelle station située près de Courchevel "Les Folyères".

helvim
25, rue François 1er - 75008 PARIS
Renseignements : (1) 42 89 15 15

CANICULE LYON

CARNET DU Monde

Naissances

– Jamais deux sans trois !

Anaelle

nous accompagne, depuis le 25 octobre 1990, sur le chemin de la vie.

Sarah et Lorine

sont ravies, leurs parents aussi !

Bernard et Patricia Smadja,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

– **Lou**

est née le 11 novembre 1990 à Lorient.

De la part de son frère

Sylvain,

Marie-Sygne DUBREUIL,
Armand GEOFFROY.

Décès

– Donzy-le-National (Saône-et-Loire). Lux (Côte-d'Or). Théoule (Alpes-Maritimes). Bourg-Madame (Pyrénées-Orientales). Bourg-en-Bresse (Ain).

M. et Mme Jean-Marc Bassot,
et leur fille Pascaline,
Le docteur et Mme Victor Liabot,
M. et Mme François Liabot,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme et M. Garrette,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Liabot,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Raymond Perrin,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 20 novembre 1990, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

Mme Jean BASSOT,
née Thérèse Liabot.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 23 novembre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame de Cluny.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Cluny.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Condoléances sur registre.

– M. et Mme Jean-Jacques Delage,
ses enfants,
Charles-Henry et Stéphanie,
ses petits-enfants,
Mme Catherine Arres,
Et M. Jean Lavie,
sa sœur et son beau-frère,
M. et Mme Gilles Arres,
et leurs enfants,
Ses neveu et nièce,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Henri DELAGE,
née Marie-Françoise Picard,

survenu le 21 novembre 1990, dans sa soixante-quinzième année, à Paris.

Priez pour elle !

Le service religieux sera célébré le vendredi 23 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Léon, 6, place du Cardinal-Amette, Paris-15e, sa paroisse.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin, dans le caveau de famille.

56, boulevard Rouget-de-Lisle,
93100 Montreuil.

– M. le docteur Philippe Fabre,
Et sa famille,
ont le regret de faire part de la mort de

M. Maurice FABRE,

survenue le 20 novembre 1990, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques ont eu lieu le 22 novembre à Montpellier.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le mercredi 28 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Sulpice de Paris.

– Sa famille, ses amis, associés, collaborateurs, tous ceux qui ont partagé son travail et ses fêtes,
font part du décès, le 19 novembre 1990, de

Bernard GOGOIS,
architecte DPLG.

Une cérémonie intime a eu lieu à Grasse le jeudi 22 novembre 1990.

GGK architectes,
64, quai de Jemmapes,
75010 Paris.

– Rica-Cecila Ionescu-Voisin,
sa femme,
Ilinca et Georges Barthouil-Ionesco,
Lucian et Angela Ionescu,
Gabriel et Dorina Ionescu,
Marina et Corneliu Muresanu-Ionescu,
ses enfants,
Tanguy, Ariane, Octavian et Carina,
ses petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 15 novembre 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année, en Roumanie, qu'il a pu voir libérée du communisme, de

Octavian IONESCU,
professeur de droit civil
à l'université de Iasi
(chassé par les communistes en 1950),
docteur et lauréat
de la faculté de droit de Paris,
ancien membre
du conseil législatif de Roumanie,
membre de la Société de législation comparée de Paris
et de l'Association internationale de philosophie du droit
et de philosophie sociale.

21, rue André-Campra,
84000 Avignon.

– Elaine Keslassy,
M. et Mme Sydney Benarroch,
M. et Mme Maurice Keslassy,
M. et Mme Claude Keslassy,
M. et Mme Raphaël Keslassy,
M. et Mme Richard Keslassy,
Ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que les familles parentes et alliées, Bensaoud, Benarroch, Amsellem, Bismuth, Marrache, Lasry,
ont la douleur de faire part du décès de

Fanny KESLASSY,
dite Beissaoud,

survenu le 21 novembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

18, rue Godot-de-Mauroy,
75009 Paris.

– Sa famille et ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Juliette MAX,
née Koire.

L'inhumation et la bénédiction auront lieu à Nesles-la-Vallée (Val-d'Oise), vendredi 23 novembre 1990, à 15 heures.
Office Saint-Irénée ultérieurement.

– Dominique Noguères,
Mathias et Stéphane Lévy Noguères,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu à Paris le 15 novembre 1990, de

Henri NOGUÈRES,
grand officier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
rosette de la Résistance,
croix de guerre 3 palmes.

Les obsèques ont eu lieu le 19 novembre dans l'intimité familiale.

70, avenue Marceau,
75008 Paris.
30, place de la Nation,
75012 Paris.

(*Le Monde* du 16 novembre.)

– M. et Mme Albert Esneau,
Maître et Mme Dominique Lesort,
Docteur Antoine Lesort,
M. et Mme Pierre Esneau,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Alain ROGEON,

survenu le 19 novembre 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 novembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Saturnin à Champigny-sur-Marne (94).

L'inhumation aura lieu le même jour à 17 heures au cimetière de la Bouteillerie, à Nantes (Loire-Atlantique).

La Saisonneraie,
17, rue des Fourneaux,
78580 Bazemont.

– M. Charles Sterling,
son époux,
Mme Catherine Binda-Sterling,
sa fille,
M. Jérôme Binda,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Halina STERLING,
née Ruzlewicz,

survenu le 20 novembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Neauphlette (Yvelines), vendredi 23 novembre, dans l'intimité familiale.

7, rue des Prés-de-Launay,
Launay-Neauphlette,
78980 Bréval.

– Le Syndicat des producteurs de levure-aliment de France,
a la tristesse de faire part du décès de son conseiller scientifique

Yves VRIGNAUD,

survenu le 16 novembre 1990, dans sa soixante-quinzième année.

– Manuel, Luce et Guy,
ont la douleur de faire part du décès de leur père

Jean ZACKLAD,

survenu le 20 novembre 1990 à l'âge de soixante et un ans à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu.

Les obsèques auront lieu le vendredi 23 novembre, à 9 heures, au cimetière de Bagneux.

2, rue des Fossés-Saint-Jacques,
75005 Paris.
113, rue de Caramagne,
73000 Chambéry.

Le conseil d'administration, la direction, les professeurs, les élèves du collège-lycée Yabné, 60, rue Claude-Bernard,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean ZACKLAD,
docteur ès lettres,
professeur de philosophie.

Les obsèques auront lieu le vendredi 23 novembre, à 9 heures, au cimetière de Bagneux.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée, le vendredi 30 novembre 1990, à 9 h 45, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, place Victor-Basch, Paris-14e, à la mémoire de

Fernand Henri HUART,
ingénieur principal
hors classe honoraire à la SNCF,

décédé le 6 novembre 1990.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire de l'assassinat du président libanais

René MOAWAD,

une messe sera célébrée en sa mémoire, le samedi 24 novembre, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, 75005 Paris.

Anniversaires

– Il y a six ans

Lila SAKKA,
épouse Taïed

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

Communications diverses

– L'association des Ailes brisées, œuvre sociale au profit des blessés et des familles éprouvées des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien,
vous invite à sa vente d'entraide qui aura lieu le 27 novembre, de 17 heures à 20 heures et les 28, 29 et 30 novembre, de 14 heures à 20 heures à l'hôtel George-V, 31, avenue George-V,
avec le concours de l'armée de l'air, de l'aviation légère de l'armée de terre et des parachutistes, de l'aéronautique navale, du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales et de la Direction générale de l'aviation civile, d'Aéroports de Paris, de l'Aéro-club de France, des compagnies Air France, UTA, Air Inter, des anciens de l'aviation, des Amis de Malfanti et de l'Association des hôtesses et convoyeuses de l'air.

– La Société de thanatologie organise, les 30 novembre et 1er décembre 1990, son vingtième congrès : « Mort, violence et sexualité », à l'auditorium de la Bibliothèque nationale, 75002 Paris.
Frais de participation 200 F, étudiants 50 F. Tous renseignements au (16-1) 48-05-46-45.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, mardi 27 novembre 1990, à 16 h 30, salle C-22-04, au centre Pierre-Mendès-France, M. Philippe Moati : « Hétérogénéité intra-branche des entreprises et commerce international ».

– Université Paris-IV, Paris-Sorbonne, samedi 1er décembre 1990, à 9 h 30, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne, Mme Marie-Eve Unwin, née Ritz : « La sémantique du vague : bilan et perspectives ».

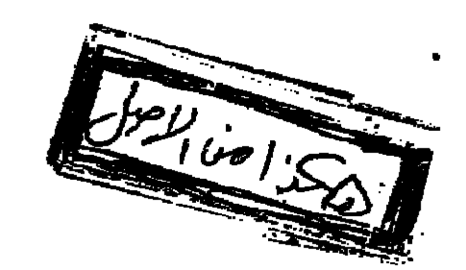
– Université Paris-IV, Paris-Sorbonne, samedi 8 décembre 1990, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne, M. Robert Pouchet : « Basile le Grand et son univers d'amis, d'après sa correspondance. Une stratégie de communion ».

– Université Paris-IV, Paris-Sorbonne, lundi 10 décembre 1990, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, Mlle Danielle Moyse : « La question de l'éthique chez Martin Heidegger ou : éthique et finitude ».

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

Maurice Rheims
de l'Académie française
signera son livre
Les Fortunes d'Apollon
(éditions du Seuil)
à la librairie VIRGIN MEGASTORE
52/60, av. des Champs-Elysées, 75008 Paris
le mercredi 28 novembre à 17 heures

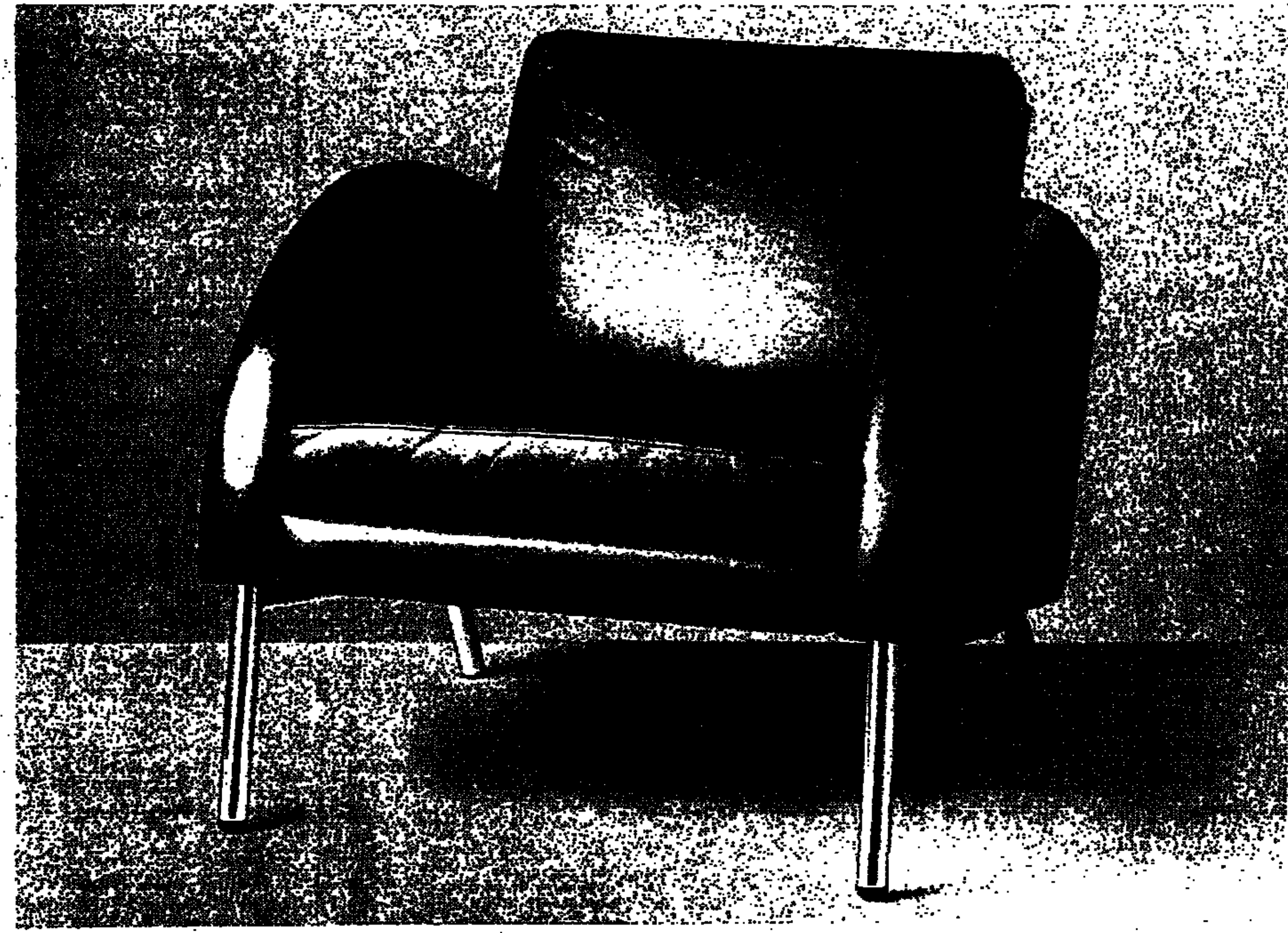
CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94



Quelle différence y a-t-il entre un magnifique fauteuil à 4500F



et ce magnifique fauteuil IKEA à 1850F ?



Réponse : 2650F pour vous.

Asseyez-vous dans le magnifique fauteuil IKEA. Vous êtes bien, moelleusement et fermement bien. Maintenant essayez celui du haut. Avouons-le, vous êtes bien aussi.

Maintenant, passez la main sur le cuir du magnifique fauteuil IKEA. On le croirait presque vivant tellement il est souple. Serait-ce le même que l'autre ?... Alors pourquoi cette différence de prix ? On ne peut pas vous répondre pour les autres mais, pour IKEA, on sait.

Les charges d'un magasin centre ville pesant exagérément sur les prix de vente, les magasins IKEA sont hors des villes. Première raison.

Deuxième raison, nous passons des commandes très importantes à nos fournisseurs qui, en échange, nous font bénéficier de prix intéressants. Bénéfice que nous partageons avec vous.

Troisième raison, vous-vous livrez vous-même et vous le montez vous-même en deux temps trois tours de vis. Et chacun sait qu'un tour de vis est le meilleur moyen de faire descendre un prix.

Voilà, vous avez tout compris. Et vous venez de gagner 2 650 F. Ou 5 300 F, si vous prenez 2 fauteuils. Etc.

*Ceci vaut pour les fauteuils IKEA, en cuir comme en tissu.
Offre valable jusqu'au 1/12/90 dans la limite des stocks disponibles.

IKEA®

Ils sont fous ces Suédois

IKEA PARIS NORD II
AUTOROUTE A1 ZI PARIS NORD II.
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : MER 22 H
TEL (1) 48.63.20.25.

IKEA PARIS EVRY
AUTOROUTE A6. EVRY LISSES.
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : MAR ET JEU 22 H
TEL (1) 64.97.71.90.

IKEA LYON
ZAC DU CHAMP DU PONT ST-PRIEST
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : JEU ET VEN 22 H
TEL 78.26.49.49.

IKEA MARSEILLE
RN 113. C. CIAL VITROLLES ESPACE.
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : VEN 22 H
TEL 42.89.96.10.

IKEA LILLE
C. CIAL DE LOMME. BUS - METRO, ST-PHILIBERT
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : MER ET VEN 22 H
TEL 20.93.36.77.

IKEA BORDEAUX
C. CIAL BORDEAUX-LAC.
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : MER ET VEN 22 H
TEL 56.50.42.06.

RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS DANS TOUS NOS MAGASINS. MINITEL 3614 IKEA.

MARCHÉS FINANCIERS

ÉTRANGER

Cédée à un consortium mené par l'Espagnol Iberia

Aerolineas Argentinas est privatisée à l'arraché

BUENOS-AIRES

(Correspondance)

C'est finalement mercredi 21 novembre au soir, soit vingt-quatre heures après la date prévue, que le président Menem a signé le décret transférant 85 % des actions de la compagnie aérienne Aerolineas Argentinas à un consortium dirigé par les Espagnols – Iberia – et les Argentins – Cielos del Sur, propriétaires d'une compagnie aérienne locale, Austral (*le Monde du* 22 novembre).

Fortement endettée depuis la fin des années 70, comme le reste du secteur public, Aerolineas Argentinas, dont le gouvernement argentin devra couvrir la dette malgré la dénationalisation, s'est vendue pour 130 millions de dollars cash, plus 1,6 milliard de dollars au titre de la dette extérieure en valeur nominale, à fournir dans les trois mois et enfin 130 millions de dollars en plusieurs paiements étalés sur cinq ans. La garantie de ce financement a constitué la principale pierre d'achoppement des négociations, qui se sont terminées en un véritable marathon, quelques heures après la cérémonie officielle.

Les nouveaux propriétaires se sont engagés à investir 684 millions de dollars dans les cinq prochaines années, dont 556 pour l'achat de quinze nouveaux appareils. Aerolineas Argentinas, en trente-troisième position au classement de l'IATA sur quelque 120 compagnies, possède 29 avions et emploie 10 800 personnes. Elle dessert vingt-huit villes, dans vingt-deux pays, sans oublier une exclusivité : une route polaire vers l'Australie. L'histoire de l'aviation a débuté en Argentine à la fin des années 20, avec la venue de l'Aéropostale française et d'Antoine de Saint-Exupéry et Jean Mermoz, qui formèrent les pilotes argentins. En 1950, c'est le premier gouvernement du général Peron qui créa Aerolineas Argentinas.

Iberia, qui détient 30 % des actions, voulait faire vite et reprendre la compagnie au début de la haute saison : en cet été austral où le dollar très bas pousse les Argentins à passer leurs vacances à l'étranger, tous les vols sont complets d'ici la fin février, aussi bien vers les Etats-Unis que vers l'Europe.

CATHERINE LEGRAND

La distribution d'électricité en Grande-Bretagne mise en vente pour 50 milliards de francs

Le gouvernement britannique a fixé, mercredi 21 novembre, le prix de vente des douze compagnies régionales de distribution d'électricité, la plus grosse privatisation opérée par le gouvernement Thatcher (*le Monde* du 9 novembre) : les titres seront proposés à 240 pence l'unité, soit une valeur totale de 5,18 milliards de livres (50 milliards de francs).

Le prix est conforme aux prévisions de la City et représente un rendement moyen de 8,4 % pour les investisseurs, compte tenu du niveau des dividendes promis par les compagnies. 7,3 millions de Britanniques se sont déjà pré-inscrits pour bénéficier des avantages en nature attachés à la privatisation sous la forme de rabais sur les factures et d'actions gratuites.

La pré-inscription ne donne aucune obligation d'acheter des actions, mais l'intérêt n'avait jamais été aussi important, à l'exception de la privatisation de British Gas, en 1986. La souscription est ouverte jusqu'au 5 décembre et l'introduction en Bourse aura lieu le 11 décembre.

L'émission est réservée à 34 % aux petits porteurs britanniques (mais des provisions permettraient de monter jusqu'à 54,6 %), 46 % aux institutions financières et 20 % aux investisseurs étrangers. – *(AFP)*.

Un rapport de la Commission sur l'Europe en l'an 2000

Bruxelles veut organiser le « territoire communautaire »

Les ministres de l'aménagement du territoire des Douze qui se réunissent vendredi 23 et samedi 24 novembre à Turin auront sur leur bureau un rapport préliminaire élaboré par la Commission intitulé : « Europe 2000 : les perspectives de développement du territoire communautaire ». L'exécutif de Bruxelles ne veut pas se substituer aux choix de politique régionale de chaque Etat ni imposer une sorte de planification spatiale générale, de Copenhague à la Crète, mais sensibiliser les Etats à des phénomènes économiques et à des évolutions politiques. *« L'intégration, qui s'accélère, aura inévitablement de fortes répercussions sur l'aménagement du territoire »*, souligne la Commission.

Il en va de même des réseaux d'infrastructure, des mouvements migratoires entre régions et pays, du vieillissement général de la population européenne. *« Dans le grand marché,* explique M. Georges Rencki, l'un des directeurs de la politique régionale à la CEE, *apparaitra une nouvelle hiérarchie des villes. Il faudra aussi étudier l'avenir des zones géographiques homogènes, indépendamment des frontières, comme les Alpes, la Méditerranée occidentale, la façade atlantique ou les pays groupés autour de la mer du Nord. »*

Le territoire européen est relativement exigu et déjà très fragile et il faut essayer de détecter les grandes tendances qui se manifestent dans l'utilisation du sol à l'horizon 2000, ajoute le document de la Commission. Par ailleurs, l'unification de l'Allemagne se traduit par l'arrivée de 16 millions de personnes vivant dans des régions de vieille industrialisation ou dans des zones rurales peu peuplées. Comme en 1986 (l'entrée de l'Espagne et du Portugal), l'arrivée des cinq Länder de l'ex-RDA oblige Or les écarts de revenus entre les régions les plus riches et les plus pauvres de la CEE sont déjà considérables : pour une moyenne de 100, le nord du Portugal est à 41,9, le Limousin à 85,2, le Kent à 97,1 et Hambourg à 182,7.

F. Gr.

Un jugement sévère, « pour l'exemple »

Michael Milken est condamné à dix ans de prison ferme

Michael Milken, le roi des *« junk bonds »*, a été condamné mercredi 21 novembre à une peine de dix ans de prison ferme par un tribunal de New York. En avril, il avait plaidé coupable pour six chefs d'accusation, dont manipulation de titres, complicité de fraude fiscale et délit d'initiés.

Le juge, Mme Kimba Wood, a assorti cette condamnation de trois ans de mise à l'épreuve et de 1 800 heures par an de travaux au service de la communauté après l'expiration de son incarcération et ce pour une période indéterminée. Michael Milken a également été condamné à une amende de 600 millions de dollars, un record dans les annales de Wall Street, dont il avait déjà accepté le principe.

Ce jugement est le plus sévère jamais prononcé dans le cadre d'un scandale financier. M. Milken ne pourra pas bénéficier d'une mise en liberté anticipée avant mars 1994. En prononçant la sentence, le juge Wood a indiqué qu'une peine d'emprisonnement *« était requise pour l'exemple »*. Elle a également déclaré que *« le mauvais usage fait par M. Milken de ses responsabilités constituait un crime requérant une peine sérieuse et la*

NEW-YORK, 21 novembre ↑

Petite reprise

A l'issue d'une séance très irrégulière, la Bourse de New-York a terminé la journée de mercredi sur une note positive, l'indice Dow Jones gagnant 9,16 points, soit 0,36 % à 2 539,36. Le marché était calme à la veille du Thanksgiving Day avec quelque 141 millions d'actions échangées. Le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des hausses : 740 contre 706. Le cours de 521 titres a été inchangé.

Bien que l'espoir de nouvelles baisses des taux d'intérêt à long terme continue à stimuler une demande sélective, les investisseurs ont jugé bon de se montrer prudents avant la publication de nouvelles statistiques économiques qui permettront de mieux évaluer l'état de santé de l'économie américaine.

Sur le marché obligataire, les taux des bons du Trésor à 30 ans ont poursuivi leur détente et s'établissaient à 8,41 % en moyenne dans l'après-midi contre 8,45 % mardi en clôture, malgré une remontée des prix pétroliers.

VALEURS	Cours du 20 novembre	Cours du 21 novembre
Alcoa	53	53 7/8
ATT	32 3/8	32 3/4
Boeing	42 1/4	44 1/4
Chase Manhattan Bank	10 5/8	10 1/2
Du Pont de Nemours	35 1/8	35 3/8
Eastman Kodak	42 3/4	42 3/4
Exxon	50 5/8	50 3/4
Ford	26 7/8	26 7/8
General Electric	53	53 3/4
General Motors	38 1/8	37 5/8
Goodyear	16 3/8	15 5/8
IBM	113 1/4	114
ITT	47 3/4	46 3/8
Mobil Oil	57 3/4	58 3/8
Pfizer	77 3/4	77 1/4
Schlumberger	51 7/8	53 7/8
Texaco	58 3/4	57
UAL Corp. ex-Allegis	96 3/8	96 1/2
Union Carbide	18 1/8	18 1/4
USX	31 1/2	31
Westinghouse	27 5/8	27 3/8
Xerox Corp.	34 1/8	34

LONDRES, 21 novembre ↑

Légère avance

Malgré une réduction des gains, après l'ouverture faible de Wall Street, les cours des valeurs ont terminé en hausse mercredi au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 11,1 points, à 2 126,3, soit un progrès de 0,5 % par rapport à mardi. Le marché est resté modérément actif avec 439,1 millions de titres échangés contre 511,7 millions la veille.

La fermeté de la livre et l'espoir d'une réduction prochaine des taux d'intérêt ont soutenus la tendance. En revanche, la mise en ballottage de Mme Margaret Thatcher dans l'élection du leader du parti conservateur et l'annonce de résultats décevants pour plusieurs grosses firmes britanniques ont freiné la progression des cours. Après des pertes initiales, le conglomérat BAT Industries s'est redressé malgré une baisse de moitié de son bénéfice trimestriel.

PARIS, 22 novembre ↑

Hausse

La Bourse de Paris a terminé la dernière séance du terme de novembre sur une note positive et dans un marché actif.

En hausse de 0,56 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après-midi un gain de 1 %. La baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis reste un élément favorable.

De plus le marché a bénéficié du soutien des investisseurs institutionnels pour la dernière séance du terme, qui se solde pour l'instant par une perte de l'ordre de 2 %.

La démission de Mme Thatcher du poste de leader du Parti conservateur a également eu une influence sur le marché parisien. En effet, après l'envol du Stock Exchange, la cote française a amélioré ses performances. Pour les milieux financiers, cette décision de la « Dame de fer » va permettre de clarifier la situation politique en Grande-Bretagne mais pourra aussi, peut-être, donner un coup d'accélérateur à l'Europe.

Quelques applications ont par ailleurs donné de l'animation au marché. La première a porté sur 71 900 titres FACOM et la seconde sur 116 000 titres CDME. Par ailleurs, les Nouvelles Galeries se sont mises en vedette après que le groupe suédois Proventus a annoncé avoir obtenu l'autorisation du Trésor français de pouvoir porter sa participation à 33 % dans leur capital. Cérus, qui avait beaucoup souffert ces dernières semaines en raison des difficultés du groupe, était recherché. En revanche, Rhône-Poulenc Certificat cédait du terrain.

Le MATIF était très ferme, les opérateurs anticipant un bon chiffre de l'inflation en France pour novembre.

TOKYO, 22 novembre ↑

Vive hausse

Des arbitrages entre marchés à terme et comptant ont permis à la Bourse de Tokyo d'enregistrer jeudi, avant un long week-end au Japon, une vive reprise. L'indice Nikkei a progressé de 2,6 %, soit 583,29 yens à 23 400,28 yens.

Le Nikkei avait perdu 388,49 yens la veille.

Selon les opérateurs, la hausse du yen face au dollar et la fermeté des obligations d'Etat ont fait de l'ombre aux contrats sur indices à terme, entraînant ainsi des opérations d'arbitrages entre terme et comptant.

Les opérateurs n'ont toutefois pas cherché à s'engager sérieusement avant le long week-end de trois jours.

VALEURS	Cours du 21 nov.	Cours du 22 nov.
Akai	510	532
Bridgestone	1 050	1 050
Canon	1 240	1 260
Fuji Bank	2 030	2 100
Honda Motors	1 310	1 340
Matsushita Electric	1 600	1 630
Mitsubishi Heavy	648	663
Sony Corp.	5 600	5 770
Toyota Motors	1 730	1 770

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Manpower renonce à vendre cinq agences de placement britanniques.** – Manpower, le groupe anglo-américain de placement de main-d'œuvre, a échoué dans sa tentative de vente de cinq de ses filiales britanniques à un groupe d'investisseurs pour 106 millions de livres (1 milliard de francs). L'opération aurait notamment permis à Manpower de réduire ses dettes. La vente des cinq filiales, parmi lesquelles Brook Street et Blue Arrow, avait été annoncée en septembre. Les candidats au rachat étaient l'encadrement de Brook Street, appuyé par le cabinet Prudential Ventures Managers, et les banques américaine Chase Manhattan et britannique Charterhouse. C'est apparemment sur le prix de vente que l'opération a achoppé en raison d'une détérioration des résultats des sociétés concernées.

□ **Whitbread : hausse de 16 % du bénéfice semestriel.** – Le groupe britannique Whitbread (brasseries, restauration et hôtellerie) annonce une progression de 16 % de son bénéfice imposable au premier semestre de l'exercice courant (avril-septembre) par rapport à la même période de l'an dernier, à 149,1 millions de livres (1,5 milliard de francs) contre 128,5 millions de livres. Le chiffre d'affaires a progressé de 5 % pour la période considérée, à 1 035 millions de livres contre 984 millions. Le groupe a conclu mardi 20 novembre un accord avec le conglomérat Grand Metropolitan portant sur le rachat pour 115 millions de livres de la chaîne Berni Inns (115 grill-rooms et 35 pubs).

□ **Pioneer : 43,1 % de bénéfice en plus.** – Le géant japonais de l'électronique grand public, la firme Pioneer Electronic Corp., annonce une hausse de 43,1 % de son bénéfice semestriel net consolidé pour le semestre s'étendant du 1er avril au 30 septembre, dont le montant atteint 17,7 milliards de yen (640 millions de francs). Le bénéfice net réalisé par la maison mère n'a progressé que de 9,2 % à 11,8 milliards de yens (430 millions de francs) durant la même période. Le groupe révise toutefois en baisse ses prévisions pour l'ensemble de l'année avec un bénéfice net à 20 milliards de yens (720 millions de francs) contre 22,5 milliards de yens (815 millions de francs) pour la précédente estimation. Pioneer a précisé que ses ventes de produits audio, incluant les lecteurs compacts, avaient régressé au Japon à cause de la faiblesse de la demande. Sur une base consolidée, les ventes totales ont atteint 292 milliards de yens (+ 26,1 %), soit (10,5 milliards de francs).

□ **Le groupe pharmaceutique Fabre se diversifie en Italie.** – Quatrième laboratoire pharmaceutique français, le groupe Pierre Fabre vient d'acquérir en partenariat le laboratoire Ellem à Milan, jusqu'ici filiale de Farmitalia Carlo Erba, du groupe Montedison. Associé avec l'Italien Gianpaolo Zambeletti, le groupe Pierre Fabre poursuit ainsi sa diversification internationale (*le Monde* du 12 octobre) au travers d'Ellem qui emploie 300 personnes pour un chiffre d'affaires de 60 milliards de lires, dans le domaine de la recherche en immunologie. Cette nouvelle association permettra au groupe Fabre de commercialiser sur l'Italie et d'autres pays méditerranéens sa nouvelle molécule destinée au traitement de certaines formes de cancers. – *(Corresp.)*

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associes	413	418	IDIA	339 90	338
Asystel	105	....	Idianova	132	132
B.A.C.	150	146	I.M.S.	915	900
B.I.C.M.	840	850	IN2	335	285
Boiron (Ly)	437	436	I.P.B.M.	122 30	125
Boisset (Lyon)	200	....	Loca investis.	290	285
Câbles de Lyon	3055	3077	Locamic	79	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	913	901	Matra Comm.	115	119 60
Calberson	285	285	Molex	98	97
Cardif	427 20	415	Olivetti Logabax	590	599
C.E.G.E.P.	175	175	Presbourg	90	....
C.F.P.I.	277	280	Publ.Filipacchi	282	270
Ciments d'Origny	374	370	Razel	670	670
C.N.I.M.	797	795	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	309	309
Codetour	290	280	St-H. Matignon	190	190
Comreg	282 80	280	Select Invest (Ly)	85 40	88
Conforama	873	860	Serbo	450	450
Creeks	266 60	261	S.M.T. Goupil	175	170
Dauphin	390	385	Sopra	165	165
Delmas	626	650	Sopra	87 60	85
Demachy Worms Cie	540	542	Thermador H. (Ly)	240	....
Desquenne et Giral	225 80	228 50	Unilog	173	170
Devanlay	820	852	Union Fin. de Fr.	346	350
Deville	400	....	Viel et Cie	88 50	88 50
Dolisos	170	175	Y. St-Laurent Groupe	840	835
Editions Belfond	220	220			
Europ. Propulsion	385	383			
Finacor	126	125			
Frankoparis	160 10	161			
GFF (group.fon.f.)	358	351 10			
Grand Livre	414	....			
Gravograph	181	183			
Guintoli	840	840			
I.C.C.	232	232			

Marché des options négociables le 21 nov. 1990

Nombre de contrats : 18 532

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Déc. dernier	Mars dernier	Déc. dernier	Mars dernier
Bouygues	400	27	–	4,90	–
CGE	560	18	–	–	32,50
Elf-Aquitaine	680	6	23	–	–
Eurotunnel SA-PLC	36	1,40	3,80	3,70	5
Euro Disneyland SC	90	–	–	2	5
Havas	525	8	–	43	–
Lafarge-Coppée	340	–	–	12	–
Michelin	60	7	11	1,60	5
Midi	960	16	50	–	–
Paribas	440	65	–	2,50	–
Pernod-Ricard	1 000	36	–	–	–
Peugeot SA	520	19	–	27	38
Rhône-Poulenc CI	240	–	–	10	–
Saint-Gobain	400	6	14,20	35	33,80
Source Perrier	1 200	–	–	–	50
Société générale	–	–	–	–	–
Suez Financière	300	17,50	–	5,50	–
Thomson-CSF	100	6,40	11	3	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 nov. 1990

Nombre de contrats : 75 535

COURS	ÉCHÉANCES		
	Décembre 90	Mars 91	Juin 91
Dernier	99,50	99,48	99,40
Précédent	99,10	99,04	98,94

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 90	Mars 91	Déc. 90	Mars 91
101	0,05	0,65	1,57	2,18

INDICES

CHANGES

Dollar : 4,9910 F ↑

Le dollar s'échangeait en légère hausse jeudi 22 novembre, dans un marché très calme, en raison de la fermeture de New York. Après l'annonce de la démission de Mme Thatcher, la livre s'est nettement redressée sur le marché des changes, cotant 9,88 francs contre 9,7930 mercredi.

FRANCFORT	21 nov.	22 nov.
Dollar (en DM)	clos	1,4799

TOKYO	21 nov.	22 nov.
Dollar (en yens)	127,68	127,13

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 novembre) .... 9 1/4-9 3/8 %

New-York (21 novembre) .... 7 1/2 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	20 nov.	21 nov.
Valeurs françaises	75,70	75,50
Valeurs étrangères	77,40	77
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	430,12	425
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 633,15	1 626,97

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	20 nov.	21 nov.
Industrielles	2 530,20	2 539,36

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	20 nov.	21 nov.
Industrielles	1 667,10	1 676
Mines d'or	155,70	155,20
Fonds d'Etat	81,10	81,30

TOKYO

	21 nov.	22 nov.
Nikkei Dow Jones	22 816,99	23 400,28
Indice général	1 688,53	1 727,66

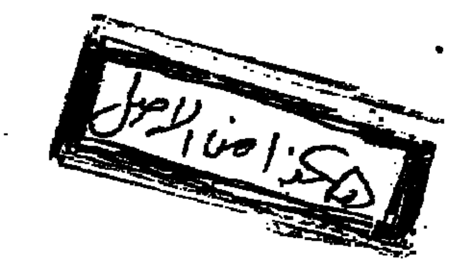
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	4,9810	4,9830	+ 69	+ 79	+ 128	+ 148	+ 475	+ 535
$ can.	4,2940	4,2994	– 110	– 80	– 192	– 150	– 379	– 276
Yen (100)	3,9174	3,9205	+ 36	+ 58	+ 79	+ 110	+ 271	+ 340
DM	3,3708	3,3737	+ 28	+ 47	+ 36	+ 61	+ 115	+ 179
Florin	2,9880	2,9910	+ 20	+ 37	+ 37	+ 62	+ 114	+ 204
FB (100)	16,3151	16,3324	+ 39	+ 179	+ 125	+ 324	+ 298	+ 812
FS	3,9896	3,9944	+ 36	+ 54	+ 55	+ 83	+ 239	+ 313
L (1 000)	4,4844	4,4902	– 119	– 90	– 214	– 173	– 383	– 310
£	9,8076	9,8165	– 373	– 328	– 677	– 603	– 1393	– 1233

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 3/4	7 7/8	8	8 1/8	7 13/16	7 15/16
Yen	8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16
DM	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 11/16	8 13/16	8 15/16	9 1/16
Florin	8 1/4	8 1/2	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 3/4	8 7/8	9
F.B.(100)	8 1/2	8 3/4	8 3/4	9	8 7/8	9 1/8	9 5/16	9 9/16
F.S.	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4	8 1/2	8 5/8
L(1 000)	12 1/2	13 1/2	12 3/8	12 7/8	12 1/4	12 3/4	11 7/8	12 3/8
£	14 1/16	14 5/16	14 7	14 1/8	13 7/8	14	13	13 1/8
Franç.	9 3/16	9 7/16	9 9/16	9 11/16	9 5/8	9 3/4	9 7/8	10

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 22 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 26

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3765	C.N.E 3%	3820	3810	3810	-0 26
950	B.N.P. T.P.	940	940	945	+0 53
984	Cr.Lyon. T.P.	971	970	970	-0 10
1452	Renault T.P.	1230	1228	1240	+0 81
1480	Rhone Poul. T.P.	1460	1450	1465	+0 34
1101	Saint Gobain T.P.	1103	1100	1100	-0 27
950	Thomson T.P.	840	850	851	+1 31
760	ACCOR	707	708	707	....
675	Air Liquide	641	644	641	....
1600	Alc.Superm.	1555	1555	1600	+2 89
345	ALSPI	355	355	350	-1 41
1820	Arjom. Prioux	1565	1570	1565	....
845	AGF Sté Centrale	899	900	905	+0 67
930	Ass. Entrepr.	960	970	976	+1 67
280	Avenir H. Média	255	257	258 20	+1 25
210	Axa Midi Ass.	225	228	230 10	+2 27
230	Bafip	210	200	191 60	-8 76
184	Bail-Equipem.	128	129	126 10	-1 48
770	Bail Investiss.	799	810	810	+1 38
440	Bancaire	471	474 50	473 80	+0 59
600	Bazar H.-V.	626	644	660	+5 43
735	Beghin-Say	685	684	684	-0 15
1120	Berger (M)	1202	1210	1210	+0 67
510	Bic	507	497	498 50	-1 68
860	B.I.P.	845	845	845	....
350	BIS	272	272	271	-0 37
255	B N P (CI)	244	243	243	-0 41
790	Bollore Tech.	776	770	760	-1 94
2300	Bongrain	2401	2410	2421	+0 83
855	Bon-Marché	704	708	720	+2 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1130	Compt. Mod.	1136	1140	1134	-0 18
144	Concept S.A.	98	....	....	....
305	CPR (Paris Réé.)	282	280	275	-2 48
880	Créd. Foncier	919	919	917	-0 22
585	Cr Lyon.(CI)	515	505	514	-0 19
920	Crédit Nat.	935	931	930	-0 53
205	CSEE	174	178	179	-0 57
2180	Damart	1910	1980	1956	+2 41
440	Dassault Aviation	421	420	428	+1 66
172	Dassault Electr.	141 50	142	139 20	-1 63
1290	De Dietrich	1385	1385	1388	+0 07
198	Dév.P.d.C.(LI)	198	198	195	-1 52
285	Dév.R.Sud-Est	278	277 80	277	-0 36
360	D M C	382 10	380 20	368	-1 88
3580	Docks France	3789	3760	3861	+1 90
2300	Eaux (Gle)	2262	2275	2280	+0 80
315	Ecco	294 20	298	300	+1 97
640	Elf Aquitaine	633	635	634	+0 16
470	- (Certific.)	465	458	468	+0 65
950	Epeda B.-F.	938	940	925	-1 39
275	Essilor	285	284	280	-1 75
170	Essil.Int.(DP)	151	152	154	+1 99
670	Esso	667	668	663	-0 60
1350	Euralrance	1350	1316	1370	+1 48
1530	Eurocom	650	652	656	+0 92
90	Eurodisneyland	95	95 10	96 50	+1 58
3100	Euromarché	3120	3180	3090	-0 96

[illegible]

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Cote des Changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
[illegible]				

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/11
[illegible]		

SICAV (sélection) 21/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

c : coupon détaché - ● : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

M. Marchais reçu par le chef de l'Etat

Le PC et le PS évitent d'envenimer leur différend

M. Georges Marchais devait être reçu, jeudi 22 novembre, à 16 heures, à sa demande, par M. François Mitterrand, pour lui exposer la position du PCF dans la crise du golfe Persique. La participation des députés communistes au vote de la récente motion de censure et la polémique qui en résulte entre le PCF et le PS ajoutaient, toutefois, une dimension nouvelle à cette rencontre.

Officiellement, le secrétaire général du Parti communiste et le président de la République ne devaient s'entretenir que de la menace de guerre dans le golfe Persique. M. Marchais avait sollicité une entrevue à ce sujet dès le 9 novembre et le bureau politique du PCF avait précisé qu'il s'agissait pour lui d'exprimer auprès de l'Elysée un double souhait : *« Que la France confirme au Conseil de sécurité de l'ONU son refus d'une intervention militaire »* et que le PCF soit *« informé des initiatives que la France entreprend dans la recherche d'une solution négociée notamment dans le cadre des pays arabes, avec lesquels notre pays entretient des relations traditionnelles ».*

Mais au lendemain du virage politique pris à l'Assemblée nationale par les communistes, il serait fort étonnant que M. Mitterrand n'ait pas la moindre envie de s'entretenir aussi avec M. Marchais de la stratégie du PCF, qui a pris le risque de renverser le gouvernement en joignant ses suffrages à ceux des droites dans le débat de censure. Les dirigeants du PS se relaient, en effet, pour mettre en accusation ceux du PC. Après M. Pierre Mauroy, qui soulignait mardi *« La gravité de ce manquement à la gauche »*, c'est le numéro deux du parti, M. Marcel Debarge, qui a affirmé, mercredi 21 novembre : *« L'union de la gauche est morte, le PC l'a liquidée et mise en faillite. »*

Personne, pourtant, ni d'un côté ni de l'autre, ne pousse la polémique jusqu'à remettre en cause les accords d'union de la gauche dans les municipalités gérées conjointement par les deux formations. Chacun évite d'envenimer davantage le différend afin de ménager l'avenir électoral. En soulignant qu'il ne fallait pas *« rompre les accords passés sur le terrain »*, M. Debarge a fait écho à M. Mauroy, selon lequel *« il n'y aura pas de rupture des accords locaux ».*

Le directeur de *l'Humanité*, M. Roland Leroy, n'a pas écrit autre chose, jeudi 22 novembre, dans les colonnes de son quotidien : *« Il était clair que le vote des députés communistes ne serait pas dirigé contre le gouvernement mais contre la contribution sociale généralisée. Le vote de censure ne visait pas à choisir un gouvernement, il visait à se prononcer sur un projet de loi. Comment, dans ces conditions, le secrétariat national du Parti socialiste peut-il soutenir que les communistes renient leur engagement, trahissent un accord ?* [...] *L'attitude unitaire des communistes a permis de conserver un grand nombre de municipalités à la gauche, et ce nombre aurait pu être plus important si le PS avait respecté partout ses engagements. Dans chacune de ces villes il s'agit d'un contrat entre les élus d'union et les électeurs. Aujourd'hui, il faut appliquer le contrat, les programmes ratifiés par le suffrage universel. »*

Cette problématique pèsera, naturellement, dans les débats du vingt-septième congrès du PCF. Les dirigeants du PS feront en sorte d'encourager les efforts des communistes « refondateurs », dont les principaux chefs de file, MM. Charles Fiterman et Anicet Le Pors, notamment, se sont déjà déclarés partants pour les futurs « états généraux » de la gauche, prévus par le PS à l'automne 1991. Alors que, pour sa part, la direction du PCF a redonné un sens aigu à la vieille formule d'un prédécesseur de M. Leroy à la direction de *l'Humanité*, Etienne Fajon : *« L'union est un combat. »*

A. R.

M. Mitterrand : « Le gouvernement peut gouverner »

Interrogé, mercredi 21 novembre, lors de sa conférence de presse consacrée à la CSCE et à la crise du Golfe, sur l'échec, lundi, de la motion de censure à l'Assemblée nationale, M. François Mitterrand a déclaré : *« Le gouvernement dispose d'une majorité relative. Il ne lui manque que quelques voix pour que cette majorité relative soit absolue, mais cela lui manque. C'est une majorité relative qui est plus forte que toutes les autres majorités relatives. Il n'y a donc pas de majorité de remplacement. En tout cas, la loi est la loi, le gouvernement a obtenu la majorité a contrario puisque la censure n'a pas été votée. Il n'y a pas à aborder cette phase, maintenant, avec pessimisme. Il a été démontré lundi que la réalité c'était cela. Avec cette réalité le gouvernement peut gouverner, d'autant plus que les conditions réunies lundi dernier ne sont pas permanentes à travers les mois et les mois qui nous séparent des futures élections. Le gouvernement doit continuer sa tâche. Il a la majorité relative que les électeurs ont choisie en 1988 ».*

Auparavant, devant le conseil des ministres, le chef de l'Etat avait déclaré : *« Le gouvernement a très bien passé le cap de la censure. Je n'avais pas la moindre inquiétude à ce sujet. L'opposition est en effet hors d'état de gouverner. Ce refus de majorité n'est que la sanction d'un état de fait et correspond certainement à un sentiment profond du pays. Le gouvernement est à pied d'œuvre. Qu'il poursuive avec force et confiance en lui ».*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Amusants, non ?

C'EST François Doubin, autrefois président du MRG. Il déjeune avec un évêque qui lui demande, vieille vanne, pourquoi il tient ses réunions dans une cabine téléphonique. Alors, lui : Et vous, Monseigneur, combien de prêtres avez-vous ordonnés cette année ?

– Ben... Trois ou quatre... Pas davantage, hélas !

– Cherchez pas : les radicaux de gauche sont des bouffeurs de curés ; manque de gibier, manque de chasseurs.

Elle est bonne, non ? Remarquez, j'en ai d'autres, hilarantes, signées Labarrère et Santini, mais, bon, je dois les sucrer, elles sont trop salées. En fait, j'en ai des tas, vu que nous, les journalistes, Bruno Masure en tête, on a décerné hier les Marianne du rire aux sept plus joyeux drilles de l'Assemblée nationale.

Ces histoires, on les avait choisies sur plan. A la lecture d'un recueil sorti chez Balland. Avec, en guise de préface, un avertissement : il y en a qui sortent du cabinet de ministres, ex ou en exercice, totalement incapables d'en trouver une. Encore moins de la raconter. C'est pas le cas de nos lauréats. Renversants, la verve, la drôlerie et le don d'imitation de ces *bûcherons* habitués à ahaner sous des tonnes de langue de bois. Moi, je me *régalais*. Merci Juppé, merci Benassayag, un pied-noir pareil que Quilès, désopilant lui aussi.

Souvent salué, tous bords confondus, au cours du déjeuner, émaillé d'histoires juives, arabes, corses, belges ou blacks, qui a suivi la remise des prix, l'amuseur favori de mon Mimi : Dis donc, André, celle-là, Roger Hanin, lui, il en fait vingt minutes, et c'est à pisser de rire !

Et de qui rit-on le plus volontiers, moi la première ? De l'Autre. Pas de son *image*, de son cliché. De son accent, de sa sottise, de son avarice, ou de sa paresse. Du coup, d'entendre ensuite Rocky accuser en séance l'opposition de racisme à propos des députés des DOM-TOM, après ce que nous avaient balancé ses propres amis, ça m'a fait doucement marrer. Amis, ils le sont tous, remarquez, copains comme cochons. Ils échangent des blagues, des plaisanteries : Tiens, je vais te donner un truc, je l'ai piqué au grand Jacques. Quand dans un de ses fameux bains de foule, on lui tend une *main assortie d'un « enculé » bien* senti, il répond : Chirac, *enchanté !*

L'ESSENTIEL

SECTION A

La fin du sommet de la CSCE .... 3 à 5
La crise du Golfe .... 6 à 8
Les travaux parlementaires
Incidents à l'Assemblée nationale à propos des DOM-TOM. Débat sur le statut de la Corse 10

SECTION B

L'aménagement de l'île Seguin
Un rapport remis au premier ministre sur l'aménagement des terrains libérés par Renault.... 13
Lycées : le calendrier du « plan d'urgence »
Le gouvernement veut aller vite dans l'application des mesures 14
« La Bicyclette bleue » « œuvre originale »
La cour d'appel de Paris estime que le roman de Régine Deforges n'est pas le plagiat d'*Autant en emporte le vent*........ 15
« Dr. M » hommage à Fritz Lang
Le pire et le meilleur de Chabrol en un seul film........ 16

SECTION C

LIVRES ◆ IDÉES

• John Updik, chroniqueur artistique • Edmond El Maleh, par Juan Goytisolo • Enquête : prix littéraires et « corruption affective » • Le débat : au nom du « peuple corse » • D'autres mondes : la chronique de Nicole Zand • Le feuilleton de Michel Braudeau : Sade dans « La Pléiade ». 21 à 32

SECTION D

Vandalisme
Les Leclerc veulent fermer des magasins en banlieue........ 33
Télécommunications
M. Quilès relance la politique industrielle........ 33
Distribution
Les personnes âgées préfèrent le petit commerce........ 34

LE MONDE AFFAIRES

• Le « chic américain » veut séduire l'Europe • Canada : écologistes contre papetiers • Un entretien avec M. Jean Farge, président du PMU .... 35 à 37

Services

Abonnements........ 6
Annonces classées........ 38
Carnet........ 38
Loto, Loterie........ 17
Marchés financiers..... 40-41
Météorologie........ 19
Mots croisés........ 17
Radio-Télévision........ 19
Spectacles........ 18

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 21 novembre 1990 a été tiré à 522 010 exemplaires.

La visite aux « boys » en Arabie saoudite

Le « commandant en chef » Bush salue la « meilleure armée du monde »

DAHRAN

de nos envoyés spéciaux

« Aucun soldat américain ne restera ici un jour de plus que nécessaire, mais nous ne partirons pas tant que l'envahisseur n'aura pas quitté le Koweït. » Devant ses soldats, sur fond de F-15, F-16 et de A-10, avec, à ses côtés, les dirigeants du Congrès, le « commandant en chef » a fait ce qu'on attendait de lui : délivrer un message simple et énergique, agrémenté de fortes paroles à l'adresse du « fier-à-bras » Saddam Hussein ; prouver à l'opinion et à la troupe qu'il n'oubliait pas les soldats éloignés de leurs familles le jour où toute l'Amérique célèbre Thanksgiving, *« la plus américaine des fêtes »* ; et effacer du souvenir de ses concitoyens les images d'un président qui jouait tranquillement au golf dans sa maison de vacances du Maine alors que le monde retenait son souffle et que des troupes américaines étaient envoyées en catastrophe en Arabie saoudite. C'était au mois d'août et, à l'époque, M. Bush voulait montrer qu'il gardait son sang-froid. Mais, dès ce moment, l'idée d'un voyage symbolique, en un jour choisi pour la charge affective qu'il représente pour tous les Américains, hantait l'esprit des responsables de la Maison Blanche.

On était sur la base aérienne de Dahran, première étape d'une journée qui devait conduire le président américain à la rencontre des marins d'un navire d'assaut, le *Nassau*, d'une brigade d'infanterie et de la première division de marines dans le désert. M. Bush en chemise bleue, manches retroussées et madame, en battle-dress camouflé (le haut seulement) et en pantalon clair *« normal »*. L'ancien aviateur de la seconde guerre mondiale semblait dans son élément et son discours sonnait plutôt mieux que ses récentes prestations aux Etats-Unis sur le même thème. Quelques plaisanteries sans surprise, comme ce tee-shirt de 3 mètres de large offert au commandant des troupes américaines dans le Golfe, Norman Schwarzkopf : *« C'est juste votre taille. »* Enfin, et surtout, le ton familier et les compliments qu'apprécient toujours les soldats : vous êtes *« la meilleure armée du monde »*. Les quelques Britanniques mêlés aux Américains, Saoudiens et Koweïtiens se sont abstenus d'applaudir. Les Français n'étaient pas venus.

Atmosphère décontractée

Suivit l'énumération des raisons de la présence militaire américaine dans le Golfe, y compris un argument que M. Bush a longtemps hésité à employer, celui du pétrole (*« La sécurité énergétique est la sécurité nationale »*) et un autre, qui est très récent dans sa bouche sinon dans les colonnes de la presse américaine : le risque présumé de voir les Irakiens acquérir l'arme nucléaire, ce qui, explique M. Bush, ajoute un élément *« d'urgence »* supplémentaire. L'atmosphère est décontractée, le président serre longuement les mains des soldats qui, avant son arrivée, avouaient trouver le temps bien long et le *« travail »* bien dur, mais, après le discours, semblaient très satisfaits de ce qu'ils venaient d'entendre. Certains pensaient tout de même surtout à leur petite famille. Pendant que le « commandant en chef » leur parlait, ils présentaient aux caméras de télévision des messages personnels : *« I love you. »*

FRANÇOISE CHIPAUX et JAN KRAUZE

L'instruction contre René Bousquet

Le parquet général renonce à se pourvoir en cassation

M. Georges Kiejman, ministre délégué à la justice, a indiqué jeudi 22 novembre sur Europe 1 que le parquet général ne formerait pas de pourvoi en cassation contre l'arrêt du 19 novembre dans l'affaire Bousquet. Cet arrêt de la chambre d'accusation de Paris confie l'instruction des poursuites contre René Bousquet, ancien secrétaire général de la police sous l'Occupation, au président de la chambre d'accusation alors que le procureur général avait demandé à celle-ci de se déclarer incompétente.

M. Kiejman a également déclaré que *« le problème n'est pas de savoir si l'on veut ou ne veut pas juger Bousquet »*, mais *« si, aujourd'hui, on a encore le droit de juger Bousquet »* déjà jugé contradictoirement en 1949. *« Ce n'est pas seulement le procès de Vichy qu'il faudrait faire*, a-t-il ajouté, *mais le procès de la justice en 1949. Le dossier contre Bousquet contenait toutes les pièces nécessaires pour le condamner. Les juges qui l'ont jugé ont été d'une désinvolture, d'un aveuglement total. Le sort des juifs en 1949 ne les intéressait pas. »*

Le défenseur, et frère, de l'inculpé, Me Louis Bousquet, a pour sa part annoncé que René Bousquet allait, quant à lui, se pourvoir en cassation *« dans les délais qui lui sont impartis pour le faire ».*

FOOTBALL : l'affaire des Girondins de Bordeaux

M. Claude Bez inculpé et interdit de gestion

Le président des Girondins de Bordeaux, M. Claude Bez, qui faisait l'objet d'une information pour faux, usage de faux, abus de confiance, complicité et recel, a été inculpé jeudi 22 novembre par Mme Bernadette Pragout, le juge d'instruction bordelais chargé du dossier. Selon son avocat Me François Tosi, M. Bez a été placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de gérer, ce qui devrait le conduire à renoncer à ses fonctions de président-trésorier du club de football bordelais.

En revanche, M. Pascal Bez, le fils du président des Girondins, placé en garde à vue mardi 20 novembre, a quitté libre jeudi le palais de Justice de Bordeaux après avoir été entendu par le juge. Son frère, M. Eric Bez, était de son côté toujours entendu par le magistrat, ainsi que M. Jacques Rubio, directeur de l'entreprise toulousaine de travaux publics Malardeau et M. André Pinsan, directeur de la société Aquitaine environnement, également placés en garde à vue à l'issue d'une enquête sur des anomalies comptables relevées au club. Ces deux entreprises ont participé à la construction du centre sportif international du Haillan, un équipement de prestige qui se retrouve au centre de l'affaire Bez (*le Monde* du 22 novembre).

EN BREF

□ **ISRAËL : M. Perez de Cuellar accepte de se rendre à Jérusalem.** – Le secrétaire général des Nations unies a accepté une invitation à se rendre en Israël, a déclaré mercredi 21 novembre à New-York le président israélien. D'autre part, à l'issue d'un entretien avec M. Javier Perez de Cuellar, M. Chaim Herzog a indiqué que le secrétaire général de l'ONU était favorable à l'envoi en Israël de son principal conseiller pour le Proche-Orient, M. Jean-Claude Aimé. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : les « otages » iraniens ont été tués, selon les Forces libanaises.** – Quatre Iraniens – dont trois diplomates – disparus au Liban et dont le Hezbollah ainsi que Téhéran réclament la libération ont été tués peu après leur capture par les Forces libanaises (FL) en 1982, a déclaré, mardi 20 novembre, M. Samir Geagea, le chef de cette milice chrétienne.

□ **THAILANDE : trente-sept morts dans un accident d'avion.** – Un avion de ligne de la compagnie aérienne thaïlandaise Bangkok Airways, venant de la capitale, s'est écrasé mercredi 21 novembre en fin d'après-midi dans l'île de Koh-Samui (golfe du Siam), à quelques kilomètres de son aéroport de destination. Les 33 passagers, dont des touristes étrangers se rendant à la nouvelle station balnéaire de l'île, et les 4 membres de l'équipage ont trouvé la mort dans l'explosion de l'appareil : la police locale a déclaré avoir retrouvé les corps. – *(AFP, Reuter.)*

Le Monde

LIVRES • IDEES

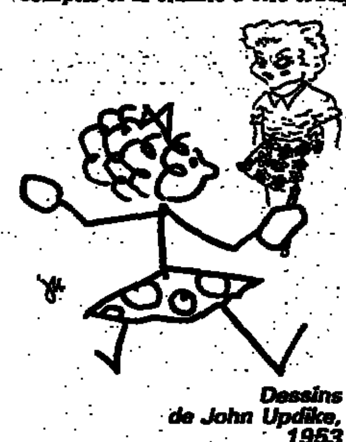
Le regard froid du dilettante

Romancier, John Updike publie ses chroniques artistiques. Elles sont souvent pertinentes et cruelles

UN SIMPLE REGARD
de John Updike.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Brice Matthieussent.
Pierre Horay, 200 p., 150 ill., 250 F.

Les critiques d'art les plus justes, celles dont l'histoire garde la mémoire, ont d'ordinaire pour auteurs des écrivains, et non des critiques. Les uns poètes, les autres romanciers. Baudelaire, Zola, Huysmans, Apollinaire et Aragon ont écrit sur leurs contemporains peintres et sculpteurs des essais et des articles que l'on republie sans cesse, alors que les critiques des critiques qui traitaient des mêmes sujets ont disparu dans le plus ténébreux oubli. La chose est fâcheuse pour les critiques, sans doute, et désobligeante, mais c'est ainsi : les « professionnels », comme l'on dit, se font régulièrement ridiculiser par les dilettantes.

A leur infortune, les raisons ne manquent pas : aux « spécialistes », ou supposés tels, les connaissances abondantes, l'esprit de système, le désir d'être compris et la crainte d'être cruel,



Dessins de John Updike, 1953

qui se mue en timidité. Aux écrivains, la promptitude du « simple regard », l'ignorance ou le dédain des réputations officielles et ce privilège : mesurer l'œuvre d'autrui à l'aune d'une esthétique, la leur, savoir au nom de quoi ils louent et ils condamnent.

John Updike est de la seconde espèce. Il est romancier – et célèbre romancier – auteur de *la Ferme* et des *Sorcières d'Eastwick*. Il n'écrit sur l'art qu'à l'occasion, des articles très brefs parus dans des journaux et revues, de la *New Republic* à *Vanity Fair*. Ses articles traitent des expositions de la côte est et de quelques artistes pour lesquels Updike marque une constante prédilection. Ils ne s'arrangent pas en système, ils ne proposent pas une théorie de la peinture. Ce ne sont que les réflexions d'un amateur qui a la coquetterie de se dire médiocrement instruit et peu soucieux d'histoire de l'art.

Il dit ses préférences et ses dégoûts. Il observe que dans les tableaux des vingt dernières années de sa vie les personnages de Renoir *« paraissent mexicains »* et que leur auteur *« ne saurait vraiment rivaliser avec les maîtres héroïques »*, avec Cézanne par exemple. Il compose un éloge de Degas et de sa *« théâtralité oblique »*. Il refuse la profondeur à Sargent – l'article a pour titre : « Un rien qui manque » – et l'intelligence à Wyeth, opinions incontestables et d'autant plus méritoires que, écrivain américain, Updike ne pratique pas le patriotisme esthétique. Les illustrations des livres de contes et les miniatures indiennes lui donnent matière à rêve : fort bien. Il consacre vingt pages au sculpteur français Ipousteguy : c'est trop. Mais qui n'a ses faiblesses et ses erreurs ?

L'aveu et la défense des goûts d'Updike visiteur ne fait cependant qu'une part du recueil. L'autre est plus sombre, qui détaille les effets de la popularisation des beaux-arts. Les musées et les expositions ont pour essentielle fonction de mutiler et cacher les œuvres. Ils les réduisent à des signatures et des dates, sans autre considération de qualité et de sujet. Le consommateur vient faire la queue, acheter un catalogue pour sa femme et des tee-shirts pour ses filles. La contemplation est déconseillée, car elle détermine engorgement des salles et panne des escaliers mécaniques.

Attendant plus d'une heure le droit de demeurer trente-sept secondes devant chacun des quatre-vingt-sept tableaux de la rétrospective Renoir à Boston, Updike tire le portrait de ceux qui souffrent avec lui. *« La moitié des hommes ressemblaient à George Bush à divers stades de son évolution, avec leur costume de fin d'été et cet air de martyr voûté, grimaçant et perplexe qu'arborent les hommes de la région de Boston lorsqu'ils accompagnent leur épouse à une manifestation culturelle. »* Ils sont venus sans savoir pourquoi, parce qu'il faut venir, parce que la culture, n'est-ce pas ?, est une donnée majeure de la vie actuelle. Du reste, les journaux l'affirment.

« Ruines métaphysiques »

Ils sont venus surtout pour vérifier que tous ces tableaux sont charmants et inoffensifs, que l'art ne doit plus faire peur et qu'il faut en finir avec le mythe agaçant de la supériorité des artistes. Sargent était un homme charmant, Renoir un brave décorateur, Monet un garçon simple et pétulant : aussi sont-ils devenus tout naturellement les héros du touriste moderne, qui aime le confort et les reproductions en quadrichromie. Il se rend au Museum of Modern Art depuis que cet établissement glorieux a un *« magasin de souvenirs plus vaste qu'autrefois »*.

Updike conclut, dans son introduction, qu'il est étrange, sinon anormal, que *« la beauté et sa recherche fanatique perdurent jusque parmi les dernières ruines métaphysiques du vingtième siècle »*. Ruines en effet : dans ces meilleurs passages, cet ouvrage ironique fait songer à ces recueils de fragments des auteurs antiques qui, dans les temps barbares d'après l'Empire romain, aidaient quelques isolés à se souvenir que le monde avait été, jadis, moins stérile et la civilisation moins abaissée.

Philippe Dagen

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Un cœur pur

Donatien Alphonse François de Sade passe de l'enfer au panthéon littéraire. Le divin marquis fait, en effet, son entrée dans la « Bibliothèque de la Pléiade ».

Page 22

ENQUETE

De la « corruption affective »

Certes, il y a eu le « miracle » Rouaud du dernier prix Goncourt. David a terrassé Goliath. Mais l'exception ne saurait faire oublier la règle : pour s'assurer les meilleures chances, les grands éditeurs, tout au long de l'année, « font fumer l'encens » au nez des jurys.



Page 24

LE DÉBAT

Un « peuple corse » ?

Le gouvernement a donc accepté l'idée qu'il existe un « peuple corse » « composante du peuple français ». Comment justifier cette dérogation exceptionnelle ? Jean-Marie Colombani analyse *le Complexe corse*, un ouvrage de Gabriel-Xavier Culioli. Roger Caratini, philosophe, montre le développement, au long des siècles, d'un patriotisme corse. Quant à Maurice Aymard, historien, il fait le point sur les destins divergents des autres îles de la Méditerranée.

Pages 26 et 27

Un beau mariage franco-judéo-arabe

La singulière aventure littéraire d'Edmond Amran El Maleh

LE RETOUR D'ABOU EL HAKI
d'Edmond Amran El Maleh.
Ed. La Pensée Sauvage, 279 p., 110 F.

par Juan Goytisolo

Depuis la publication de *Parcours immobile* en 1980, reçu avec la suspicion qui accueille le plus souvent, en France comme ailleurs, une œuvre perturbant nos habitudes mentales, Edmond Amran El Maleh a poursuivi avec obstination et modestie – *Ailen ou la nuit du récit*, en 1982, *Mille ans, un jour*, en 1986 – un parcours de romancier qui ne peut laisser indifférent tout amoureux authentique de la littérature.

La publication du *Retour d'Abou El Haki* est l'aboutissement d'une des aventures littéraires les plus stimulantes et insolites de ces dix dernières années : la conquête d'un territoire linguistique franco-judéo-arabe, fruit du métissage de trois espaces culturels différents.

Edmond Amran El Maleh, membre de la communauté juive établie au Maroc avant l'arrivée des Arabes, a été un observateur exceptionnel de l'histoire de son pays et de ses contradictions multiples. Bien qu'ayant pris fait et cause contre le colonialisme français, pour des raisons éthiques, pendant la lutte pour l'indépendance, il a choisi le français comme moyen d'expression personnelle ; témoin du déracinement des siens, poussés à abandonner leur patrie millénaire pour la « Terre promise » de la Bible, il a été un défenseur des droits du peuple palestinien, condamné aujourd'hui, comme jadis le peuple juif, à l'oppression et à l'exil ; patriote marocain, que les circonstances ont conduit à vivre en France, il a su préserver la dimension culturelle de sa judéité et en faire l'objet de son travail créateur. Son expérience singulière échappe ainsi à toute classification.

Lire la suite page 23

DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

DAVID HIGGS : *Nobles, titrés, aristocrates en France après la Révolution (1800-1870).* – Par un professeur à Toronto, un essai sur le mode de vie spécifique d'un groupe social que la Révolution française n'a pas fait disparaître. Traduit de l'anglais par Fabienne Reboul. (Liana Levi, 438 p., 180 F.)

JEAN-MICHEL PALMIER : *Weimar en exil.* – La somme de Jean-Michel Palmier sur le destin de l'émigration intellectuelle allemande et les multiples ramifications de l'antinazisme, vient d'être rééditée en un volume après avoir été couronnée par l'Académie française. (Payot, 1010 p., 290F.)

TEMOIGNAGES

CHARLES DE MONTALEMBERT : *Journal intime inédit.* – Les deux premiers volumes du journal tenu par le futur pair de France et compagnon de Lamennais depuis l'âge de douze ans jusqu'à sa mort en 1870. Texte établi, présenté et annoté par Louis Le Guillou et Nicole Roger-Taillade. (Editions du CNRS, tome 1, 350 p., 350 F., tome 2, 414 p., 400 F.)

LOUIS REDON : *les Galères de la République.* – Les lettres et le journal de Louis Redon qui fut déporté en Nouvelle-Calédonie en 1875 pour sa participation à la Commune et y mourut l'année suivante à l'âge de trente-six ans. Textes présentés par Sylvie Clair. (Presses du CNRS, 274 p., 130 F.)

PHILOSOPHIE

ANTONIO GRAMSCI : *Cahiers de prison.* – Quatrième et avant-dernier volume des textes écrits par le dirigeant communiste italien de 1929 à 1935 dans sa prison de Rome, où il mourut en 1937. Avant-propos, notices et notes de Robert Paris. Traductions de l'italien par Françoise Bouillot et Gérard Granel. (Gallimard, 425 p., 235 F.)

SOCIOLOGIE

WOLF LEPENIES : *les Trois Cultures. Entre science et littérature, l'avènement de la sociologie.* – Par un historien et sociologue allemand, un essai sur la naissance de la sociologie, en France, en Angleterre et en Allemagne, appelée à se définir à la fois contre le modèle des sciences de la nature et contre celui de la littérature. Traduit de l'allemand par Henri Plard. (Edition de la Maison des sciences de l'homme, 410 p., 210 F.)



LE FEUILLETON

de Michel Braudeau



Portrait en buste du marquis de Sade vers 1760.

Un cœur pur

ŒUVRES 1
de Donatien Alphonse François de Sade.
Edition établie par Michel Delon, précédée de Sade philosophe, *par Jean Deprun.*
Gallimard. « Bibliothèque de la Pléiade ».
1 362 p., 390 F.

LE diable couché sur papier bible, il fallait que ça arrive. Eh bien le voilà, ce cher Donatien Alphonse François de Sade, cent soixante-seize ans après sa mort, enseveli dans le premier d'un groupe de trois tomes de « la Pléiade », sous reliure bleu sombre, celle du XVIIIe siècle dans cette auguste collection, alors que mort en 1814 il aurait pu être emmailloté de vert bronze, couleur du XIXe siècle. Il avait, il a encore et pour toujours fatalement, le ton du dix-huitième, le vrai «grand siècle» français; et par bien des côtés il en dépasse le cadre, ne se voit reconnu qu'au dix-neuvième bourgeois, comme le démon nécessaire. Mais on ne va pas pinailler sur la jaquette pour un homme qui en fut, entre autres travers (comme son papa «arrêté en 1724 aux Tuileries pour raccrochage homosexuel»), comme il fut de tout, en grand libertin et intrépide écrivain, pour les besoins de la cause.

Dans son introduction, Michel Delon, maître d'œuvre de cette entreprise, a le bon goût de ne pas verser dans le commentaire torrentiel qui est parfois l'un des péchés mignons de « la Pléiade » et presque toujours un défaut des fervents du marquis, gloseurs acharnés. Il renvoie pour les détails aux principaux biographes de Sade, Gilbert Lely et Jean-Jacques Pauvert pour ne citer qu'eux, qui se sont consacrés longtemps au maître ténébreux dont on n'a pas un seul portrait certainement avéré, mais encore maints petits papiers dont ses descendants, enfin réconciliés avec l'aïeul terrible, ne font plus mystère. Il donne quelques repères d'une vie essentiellement recluse dans l'écriture et la prison.

LE 2 juin 1740, Donatien Alphonse François de Sade naît à Paris dans l'hôtel de Condé, famille à laquelle sa mère est alliée. Son père, le comte de Sade, a trente-huit ans. Il est de vieille noblesse provençale et de mœurs libertines, un peu filou de surcroît: agent plénipotentiaire auprès de l'électeur de Cologne, il se brouille avec lui, se fait jeter de ses fonctions, tout comte qu'il est, mais comte fauché. Pas un modèle pour Donatien Alphonse François.

Le petit marquis passe par les mains de son oncle l'abbé de Sade qui vit à Saumane près d'Avignon, puis des jésuites à Paris, et fait un petit tour dans la cavalerie. A dix-neuf ans, il a la réputation d'aimer les femmes (*«il est furieusement combustible»*). A vingt-trois ans, il se marie avec une riche demoiselle de Montreuil, et, quelques mois plus tard, éclate sa première affaire. Il est accusé d'avoir fouetté un peu plus qu'il n'est convenable une jeune ouvrière. Il fait un brin de prison à Vincennes, on le surveille ensuite. Rien de pendable en soi, mais sa réputation est faite.

Ou plutôt ne fait-elle que commencer, avant de s'enfler avec la plainte de Rose Keller en 1768 que le marquis a fouettée en sa maison d'Arcueil et contrainte à quelques impiétés, le dimanche de Pâques. En 1772, c'est le scandale de Marseille. Avec quatre prostituées et son valet Latour, aidés de pastilles aphrodisiaques, il se livre à une partie fine. Les filles ont peur d'être empoisonnées, portent plainte. Le marquis s'enfuit, est condamné, s'évade, recommence ses orgies dans son château de Lacoste avec un aplomb méritoire avant de passer douze ans d'affilée dans la prison de Vincennes.

LA prison, c'est la liberté de l'imaginaire. Ce grand seigneur libertin, sensuel à l'extrême et imaginatif, contraint à l'onanisme et livré au vertige de l'écriture illimitée – il a le temps et n'est pas soumis à un éditeur, un censeur, une critique – va inventer les romans les plus délirants, les plus libres sur les plaisirs et les horreurs de la chair. Nombre de pages des *Cent Vingt Journées de Sodome* sont insupportables, par le détail de leur cruauté. Il faut les lire comme elles sont nées : dans la science-fiction d'un enfermé. D'autres sont admirables, nous y reviendrons. Michel Delon montre bien dans son introduction que la légende de Sade (et la notion de sadisme) est née presque tout de suite, dès les premiers scandales et comment Sade écrivain a immédiatement repris à son compte *«les fantasmes sanglants dont la société a investi son nom»*.

Devenu lui-même un fantasme d'ogre pour ses contemporains, il a rédigé soigneusement, méthodiquement, les rêves les plus dangereux, les plus «abominables» qui flottaient dans la tête des autres autant que dans la sienne. On oublie souvent de dire que Sade a été *utile*, qu'il a sa place dans la société, en négatif, une place quand même dans cette période de révolution, à Vincennes, sous l'Ancien Régime, dans la rue pendant les journées d'émeute, à l'asile de fous de Charenton sous l'Empire.

«La bourgeoisie, qui conforte son pouvoir sous l'Empire, – a besoin de reléguer Sade parmi les fous et de vouer son œuvre au silence.» A l'époque où la visite au grand homme est un lieu commun de tout parcours intellectuel, on va à Ferney pour Voltaire, à Ermenonville pour Rousseau et à Charenton pour Sade, le plus effrayant des monstres malades du grand zoo littéraire.

D'autres l'ont visité depuis : Lacan, Klossowski, Blanchot, Barthes, Sollers, outre Lely et Pauvert et sans oublier l'excellente Annie Le Brun. Pour chacun, Sade a été ce qu'il fut de son vivant, un miroir, objet d'étude souple et fascinant, se prêtant à la psychanalyse, au structuralisme, à toutes philosophies de la traduction et de la subversion. Dans un petit essai en hors-d'œuvre intitulé *Sade philosophe*, Jean Deprun montre tout ce qu'il y a d'emprunté dans les dissertations qui grisaillent tant de pages chez Sade, de purement plagié, recopié d'autres auteurs. Ce qu'il y a d'original aussi, plus limité mais singulièrement agencé. Sade ne fut pas un penseur de premier plan, mais un «philosophe» qui préférait le siècle des Lumières aux obscurités d'un monde ancien qui l'avait formé et condamné. Et avant tout, il est temps de le dire, un immense écrivain.

NON par le volume de ses œuvres souvent démesurées, répétitives et «ennuyeuses» (encore que l'on ait beaucoup discuté sur cette notion d'ennui chez Sade), comme l'onanisme qui les ponctue et dont Sade tenait le registre, mais par la puissance incomparable du style. Il a toutes les beautés qu'on peut trouver dans la langue de son temps, la vigueur, la vitesse, le tranchant, le trait vif, la concision dans l'énoncé des projets les plus extravagants et les plus dépravés. Il écrit des folies où les cadavres s'entassent interminablement dans des supplices raffinés, énoncés comme d'un autre monde, par un maniaque inhumain, insensible, paradoxalement un cœur pur.

Ce premier volume contient *Dialogue entre un prêtre et un moribond, les Cent Vingt Journées de Sodome, Aline et Valcour ou le roman philosophique*. Ce sont bien sûr les *Cent Vingt Journées*... qui font le prix et le risque de cette publication. Il y a chez Sade beaucoup de textes – assez pour deux ou trois Pléiades – qui, sans être destinés aux scolaires, sont d'une lecture badine, un peu poivrée mais acceptable. Il est déjà paru de lui dans cette collection une exquise nouvelle, *Augustine de Villeblanche*, qui n'est pas plus choquante que celle de Diderot ou Vivant Denon.

MAIS les *Cent Vingt Journées* sont un butoir, un absolu pornographique dont les tortures ont fait frémir bien des âmes. A tort: c'est ignorer la dimension de la littérature et la force de l'humour chez Sade. Une seule des quatre parties du roman est achevée. Les autres sont à l'état de plan, d'esquisses et de résumés d'une brutalité inégalée, le marquis laissant le détail des opérations à décrire à d'autres. Qui? Nous bien sûr. Il suffit de quelques lignes pour imaginer le pire. L'introduction des *Cent Vingt Journées* est d'un panache et d'une drôlerie superbes. Sade y peint les quatre scélérats qui vont s'enfermer dans les profondeurs du château de Silling pour s'y livrer avec leur sérail de jeunes filles, de jeunes garçons, leurs valets, notamment Brise-cul et Bande-au-ciel, leurs escouades de putains et d'historiennes, à la plus extrême débauche. Il y a le duc de Blangis et son frère l'évêque de ***, le président de Curval et le financier Durcet, quatre fieffés criminels dont Sade fait un portrait si exagéré et grotesque qu'on ne conçoit pas comment une telle entreprise a pu être lue de manière réaliste et bouleverser aussi impertinemment les esprits les plus charitables. Les prouesses des uns et des autres renvoient à l'espace élastique et infini du rêve, et l'on pourra s'en convaincre en se reportant – à propos des tailles variables de certaines parties du corps humain – au tableau des mesures de longueur placé en fin de volume.

Publier Sade dans « la Pléiade » est évidemment un événement, une provocation. On ne voit plus très bien après cela ce qu'on pourra interdire au nom des bonnes mœurs. Les amateurs déjà déclarés de Sade verront là une forme d'enterrement somptueux. Les autres, la consécration d'un outrage inouï et qui n'eut pas de repentir. Pour ceux qui espèrent ne pas être les derniers à éprouver la force d'un texte sans frein, c'est une aubaine. Et si cela dérange, tant mieux. Lisons Sade, l'irréductible.

De « l'affaire » au panthéon

Le divin marquis revient de loin. Aujourd'hui membre du vaste club imaginaire des embaumés de «la Pléiade», il était encore il y a un tiers de siècle abonné à tous les enfers. Y compris celui des prétoires. Il y eut en effet, effilochée de 1947 à 1958 par onze années d'interventions intermittentes de ce qui s'appelait encore la brigade mondaine, de juges d'instruction et enfin, par deux fois, de juges tout court, une ultime «affaire Sade».

On vit alors s'agiter un très jeune éditeur, Jean-Jacques Pauvert, et une grande figure du barreau, Maurice Garçon.

Jean-Jacques Pauvert n'a oublié ni *«le très grand courage, très tranquille»*, ni la simplicité (*«Un jour, vous serez un éditeur célèbre. Alors vous me paierez.»*) de son avocat-académicien. *Il a encore en mémoire* le catalogue exhaustif des appréciations des flics de la «mondaine» – souvent reprises, en termes... policés, par les magistrats : *«Moi aussi, j'aime bien rigoler, mais là, franchement, c'est un peu emmerdant»*, ou : *«Vous êtes en train de pourrir la jeunesse... Est-ce que vous vous rendez compte que les débiles mentaux qui vont lire ça iront, après, découper des enfants en morceaux?»*

On en arriva au procès. *«Décevant»*, dit encore Jean-Jacques Pauvert. Témoignages écrits ou oraux de Jean Paulhan, Georges Bataille ou Jean Cocteau, brillante mais très prévisible plaidoirie de Maurice Garçon : *«Je ne puis croire coupable l'éditeur qui a publié, pour des lecteurs rares, un ouvrage qui, fût-il licencieux, est un document littéraire et psychologique de premier ordre et indispensable à certains travailleurs»*, rien n'y fit. Pauvert fut condamné à une lourde amende et à la destruction des ouvrages poursuivis et saisis.

Ce premier jugement fut rendu le 10 janvier 1957. Sade restait en enfer. Il en sortit subrepticement, par une minuscule fenêtre entre les lignes du jugement d'appel (12 mars 1958). La condamnation de l'éditeur était légèrement, mais de façon hautement symbolique, atténuée. Et c'était les juges d'appel qui, cette fois, invoquaient *«la liberté d'expression de la pensée que la loi entend respecter et protéger»*, et estimaient nécessaire de rappeler que, *«dans un pays libre, les idées les plus fausses doivent pouvoir se produire notamment lorsqu'elles restent dans le domaine de la discussion...»* *«Ne soyons pas hypocrites,* avait demandé Maurice Garçon, *et reconnaissons que nous en avons vu d'autres.»* Et de citer telles pages éloquentes de Proust et de Gide. Pour l'accès au paradis de «la Pléiade», ces deux-là ont pris plusieurs longueurs d'avance sur le compère Sade, dont la panthéonisation fait aujourd'hui à Jean-Jacques Pauvert *«un drôle d'effet (...), l'effet de quelque chose d'un peu dérisoire»*.

Michel Kajman

La surprise Colombier

LES FRÈRES ROMANCE
de Jean Colombier.
Calman-Lévy, 286 p., 98 F.

On l'a dit : le Renaudot à Jean Colombier, *c'est une surprise (le Monde* du 20 novembre). Le jury, d'ailleurs, n'a pas eu la tâche facile : vingt-cinq tours de scrutin... *Jean Colombier, qui avait manqué* de peu le prix du premier roman pour ses *Matins Céladon* en 1988 (1), a réussi ce tour de force *inattendu qui consiste à s'imposer,* en seulement deux ans et deux romans, sur les devants de l'étroite scène littéraire. Quant à *savoir s'il s'y maintiendra...*

Tous ceux qui pensent que la littérature est trop pavée de bons sentiments se réjouiront d'aller faire un détour du côté de chez Jean Colombier. Ce nom seul évoque trop la pureté pour ne pas dissimuler un écrivain à l'imagination noire, amateur d'univers troubles et de climats étranges. On se méfiera donc de ses personnages, ces Pervenche, ces Romance, qui, eux aussi, s'abritent derrière des patronymes pastel ou musicaux et qui, pourtant, sont loin d'être des anges. Certes, Jean Colombier prend soin d'en faire des individus en apparence ordinaires, des êtres que tout prédispose à une vie sans histoire.


GASTON BERGERET
Jean Colombier : habileté ou maladresse ?

Ils sont deux, les frères Romance, deux orphelins élevés par un grand-père haut en couleur et débordant d'affection, deux garçons devenus des hommes unis par un fort sentiment de tendresse, de confiance et d'admiration mutuelles. Il y a Julien, le cadet, l'ingénieur agronome, et Alain, l'aîné, le camionneur ou, comme il se définit lui-même, le *« forçat de la nationale 20 ».*

Le roman s'ouvre sur la route, au paradis des *« gros lards »* et des *« bras d'honneur »,* quelque part entre Paris et Limoges, où s'organise, entre poids lourds, une suicidaire course-poursuite. Une folle introduction en forme de défi : Alain, qui entend montrer à Julien la puissance de son nouveau « 40 tonnes », pousse sa formidable machine, dépasse dangereusement plusieurs camions, oblige l'un d'eux à sortir de la route, tente de fuir, se fait rattraper par l'un des chauffeurs et subit, agenouillé à ses pieds, un sordide et dégradant châtiment. Une trentaine de pages à peine – les plus *denses, sans doute les meilleures* – et voici enclenché le pesant engrenage.

Une vengeance ratée, le tribunal, la prison pour l'un d'eux, une femme « volée » à l'autre : entre les frères se creuse une faille qui ne cessera de s'élargir ; le silence, les rancœurs enfouies, les reproches muets surgissent, les trahisons, même involontaires, s'appellent et se multiplient : *« Notre connivence révélait des fissures, et avec elles c'était ce que je possédais de plus cher, de plus solide qui se désagrégeait : mon enfance (...), cette époque qu'aucun nuage n'avait assombrie. »*

Le livre est construit sur ces va-et-vient permanents entre l'avant et l'après, le présent déchiré et l'âge tendre *de ces faux durs.* On y trouve des couleurs aussi, mais des couleurs froides pour peindre la grisaille de l'hiver en Limousin, pays natal de Jean Colombier : *« du vert et du marron »,* le brun de cette terre lourde qui colle aux pieds en novembre. Absence de vert pâle, de nuances, de céladon. Moins de vigueur et d'insolite. Comme si le ton allègre du premier roman avait laissé la place à une écriture qui, par mimétisme, voudrait traduire la légèreté des semi-remorques, la poésie des autoroutes et la *gaieté des hangars* vides. Habileté d'un écrivain qui sait l'art d'adapter son style à son sujet, ou maladresse d'un jeune auteur occupé à dégager son talent de la gangue des mots ? Seul un troisième rendez-vous avec Jean Colombier permettra de trancher. Pour l'instant, le moins que l'on puisse dire, c'est que ce livre ne dissipera guère les pre*mières tristesses de l'hiver.*

Florence Noiville

(1) Calmann-Lévy.

L'enfant-cri

Françoise Lefèvre dépeint les relations d'une mère et de son fils autiste

LE PETIT PRINCE CANNIBALE
de Françoise Lefèvre.
Actes Sud, 152 p., 89 F.

« L'amour maternel est le moins mièvre des sentiments », affirme la narratrice du cinquième roman de Françoise Lefèvre. Elle a choisi de privilégier ce tourbillon joyeux et épuisant où l'enferment les exigences et l'appétit de vivre de ses *« jeunes fauves ».* Et pourtant, elle se demande ce que serait son existence sans le *« temps haché menu »* où elle parvient à s'isoler pour écrire, avec le sentiment de voler ces instants à ses proches.

Mais le récit est avant tout celui d'une difficile victoire, celui d'une double renaissance : pour un enfant autiste, Sylvestre, et pour la mère qui s'est fait le serment de l'aider. De lui apprendre à parler, sans le confier à un centre spécialisé. Sylvestre ne rit jamais. Il est *« emmuré vivant »* dans son *mutisme.* On ne sait pas s'il a froid ou faim. *« Je pourrais revenir à la maison avec une girafe,* dit la narratrice, *il ne la verrait pas. »* Pourtant, la mère souffre moins de son silence que de ses cris, lorsqu'ils surviennent, intolérables. D'abord parce que, pour elle, la communication ne consiste pas seulement en des *mots, mais* en un contact, « peau contre peau ». Elle berce l'enfant, le baigne, laisse libre cours à sa tendresse.

Une rage du quotidien

chaque geste quotidien est d'une incroyable difficulté : avancer, reculer, s'asseoir, monter dans une voiture, tout doit être négocié, longuement, sous peine de violentes crises. Même les hurlements deviennent plus supportables à la mère lorsqu'elle finit par comprendre que l'enfant exprime moins sa colère que sa souffrance et son angoisse. *« Pour moi, un enfant autiste, je l'ai appris en entrant dans ton univers, c'est un peu le Petit Prince de Saint-Exupéry. Un Petit Prince qui habite une autre planète et qui, lorsqu'il se met à parler, pose souvent des questions sur la mort. Peut-être pose-t-il les vraies questions. Et trouve, parfois, les vraies réponses. »*

La narratrice est seule aux côtés de l'enfant, seule aussi face aux « autres » : à peine une phrase pour mentionner le père *« trop aimé, mais trop absent ».* Semblant tirer son énergie de l'adversité, elle se sent *« remplie de la même force que cette femme qui maintient ouverte la gueule d'un lion sur cette carte du tarot qui s'appelle justement la Force ».* C'est une sorte de rage de vaincre qui lui permet d'assumer ce terrible quotidien qu'éclairent de minuscules victoires. Même si *l'abnégation fait parfois place à* l'exaspération.

« Il y a en moi des paupières à jamais fermées. Des ailes à jamais rognées. Quelque chose d'une chouette effraie comme celles qu'on clouait aux portes des granges. Témoin solitaire de grands mouvements d'étoiles. Sentinelle à vif contenant ses larmes nocturnes. »

Le désir amoureux est relégué dans l'évocation oblique d'un tableau secret et peut-être interdit de Millet. Et dans l'histoire de Blanche, l'héroïne du roman que la narratrice tente d'écrire. Blanche, diva magnifique mais *« mortellement sevrée »* d'amour.

Autour d'une même obsession de la mort, les deux récits s'entremêlent. Blanche s'impose, parfois, à la narratrice, alors qu'elle choisit, pour « fil d'or » du récit qu'elle brode, l'enfant à qui elle a obstinément murmuré, pendant quatre ans, sans attendre de réponse, des mots qu'elle imagine entassés en lui comme des trésors de coquillages. *« Je suis toujours entrée dans ton monde. C'est la seule façon de te le faire quitter. »*

Monique Petillon

Un beau mariage franco-judéo-arabe

Suite de la page 21

L'histoire de la littérature nous enseigne que le regard porté sur la société par un auteur qui se situe à la périphérie de celle-ci possède une valeur unique, irremplaçable. Ecrivain judéo-arabe de langue française, El Maleh a le privilège d'une marginalité culturelle et morale qui le situe aux antipodes de ceux qui cultivent, satisfaits, le jardin littéraire à la française, encensés par la critique ultra-conservatrice d'aujourd'hui et suivis par des lecteurs de routine.

Le Retour d'Abou El Haki ne se limite pas à nous raconter une histoire « dans le désordre » – le destin parfois ironique, souvent cruel et toujours passionnant d'une demi-douzaine de personnages qui disparaissent et réapparaissent, comme une galerie de voix, selon les méandres de la narration, dont l'action se déroule sur une cinquantaine d'années. Il ne s'agit pas là d'un simple témoignage, lucide et féroce, sur l'évolution d'événements et de personnes liés à la fois aux mondes français, arabe et hébreu. Les changements de voix, de narrateurs, d'époques et d'espaces nous introduisent dans un monde fluide où les lois de l'univers romanesque exposées par Bakhtine trouvent une confirmation éclatante : brassage de cultures et d'expériences historiques, langage sans la moindre inhibition académique, comme au temps de Delicado ou de Rabelais : modernité littéraire qui s'apparente à l'expérience des grands écrivains du Moyen-Age, encore épargnés par les lois caractéristiques du Bon Goût. Le lecteur attentif redécouvre l'existence de l'oreille littéraire, le plaisir de la lecture à haute voix, le rythme de lecture qu'impose la prosodie, la ligne musicale de la parole vivante.

Histoire d'une histoire d'une histoire : comme dans *les Mille et Une Nuits,* des personnages-récits nous entraînent magiquement d'une époque à une autre, d'un continent à un autre, nous font revivre en même temps la résistance marocaine contre le protectorat, la désillusion qui suivit l'indépendance, la guerre du Liban, l'Intifada. Les fils de la narration se nouent et se dénouent jusqu'à tisser mystérieusement une trame. Les pièces du puzzle réunies à la fin reconstituent le cadre d'une intrigue habilement escamotée.

L'aventure littéraire d'Edmond Amran El Maleh me rappelle, par certains aspects, celle que vécurent il y a cinq siècles les écrivains espagnols d'origine juive après leur conversion forcée et leur inclusion dans le sang des nouveaux chrétiens. Ayant choisi comme eux la langue de l'oppresseur, il l'a, lui aussi, soumise à une destructuration pour la plier au rythme et à la syntaxe de son judéo-arabe maternel, l'occupant en quelque sorte après avoir subi son occupation. Cette subversion idéologique et linguistique contribue cependant à enrichir l'arbre de la littérature française, dans la mesure où elle rompt les chaînes d'une langue apprivoisée à l'excès.

Le Retour d'Abou El Haki n'est pas seulement le meilleur roman d'Edmond Amran El Maleh ; il est aussi un exemple de ce métissage culturel sans frontières et librement assumé.

Juan Goytisolo
(Traduit par Aline Schulman)

ENQUÊTE

De la « corruption affective »

Le « miracle » du Goncourt de Jean Rouaud ne doit pas faire oublier que les éditeurs, toute l'année, « font fumer l'encens » sous le nez des jurys

CAGNAT.

Le Monde du 20 novembre a publié la première partie de cette enquête consacrée à « la tribu Goncourt.

Cette année-là, rue Saint-André-des-Arts, au cœur du Quartier latin, un petit éditeur vivait un conte de fées. Nous étions en 1983 : la maison Balland, qui donne sur une charmante cour pavée où prospèrent la mousse et le trèfle, attendait tout simplement son Goncourt, avec l'assurance tranquille d'un Grasset.

Les éditions du Seuil, d'abord, lui avaient donné l'alerte. Jean-Marc Roberts, alors âgé de vingt-neuf ans, conseiller littéraire de la prestigieuse maison de la rue Jacob, avait fait la moue en regardant son propre jeu de rentrée. Pas d'as ! Pas de joker ! Et Jean Cayrol, ce juré Goncourt qui a si longtemps veillé sur les marmites littéraires du Seuil, ne l'avait pas rassuré : *« Votre rentrée n'est pas bonne »*.

Cherchez le « Goncourt »... Yves Berger, directeur littéraire chez Grasset, désespérait lui aussi de le trouver. On a beau avoir tous les culots, le patriotisme maison chevillé au corps, comment prétendre rafler trois années consécutives le prix des prix, ce Goncourt tant convoité par tous et déjà propriété quasi exclusive du condominium Gallimard-Grasset-Le Seuil. Il allait falloir passer la main...

Mais surtout pas à Gallimard ! A n'importe qui, mais pas à Gallimard. Trop de morgue, trop de suffisance de la part de la NRF, et d'obscures rivalités allaient sceller cette entente tacite : Grasset et Le Seuil ne donneraient pas le Goncourt à Gallimard.

Ainsi Jean-Marc Roberts prévint-il M. André Balland, des éditions Balland, que les bonnes fées, cette année-là, pourraient bien se pencher sur sa maison tranquille. Au fait, qu'avait-il, lui, dans sa rentrée ? Tristan ? Frédérick Tristan ? Pour *les Egarés* ? Pourquoi pas... Il fallait réfléchir...

Ce fut Tristan. L'auteur avait du coffre. Une écriture. Trop hermétique ? Pas assez grand public ? Pas très Goncourt ? Certes, certes. Mais celui-là tenait au moins la route. André Balland, d'abord incrédule, rendit quelques visites, poussa une pointe jusqu'à la vallée de Chevreuse pour converser, en son presbytère, avec Michel Tournier, juré Goncourt. On se montra fort courtois à son endroit. Grasset et Le Seuil, comme prévu, furent aimables. D'autres jurés, approchés, ne se montrèrent pas excessivement farouches.

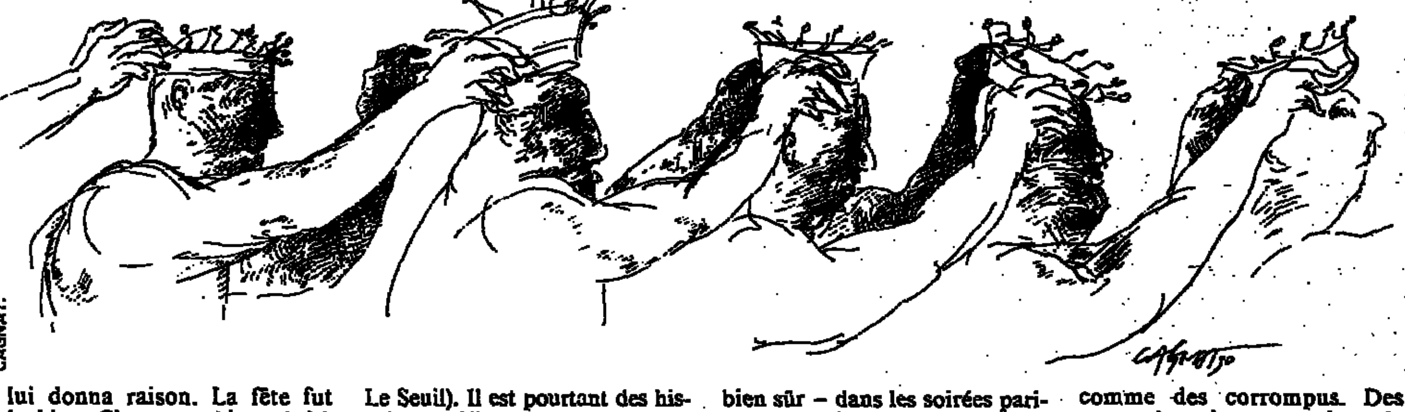
Il fallait y croire. André Balland y crut. Et le jury Goncourt lui donna raison. La fête fut lucide. *« C'est un accident génétique qui ne se renouvellera pas »*, résuma André Balland. *« Dans dix ans, ce sera mon tour, mais je serai à la retraite*, grommela Pierre Belfond. *Nous servons d'alibis. C'est comme les femmes dans les affaires. Elles peuvent réussir, mais elles doivent être cent fois meilleures que les hommes »*. Cette année-là, les Goncourt voulaient s'offrir une conduite. L'hebdomadaire *le Meilleur* avait justement sonorisé leur salon particulier chez Drouant. La transcription des débats est éclairante : *« Il serait très bien de donner un prix littéraire à Balland. » « On se fait assez engueuler pour avoir envie de le donner à un petit »*, etc. *« J'ai voté pour le livre et une petite maison d'édition »*, admet André Stil.

N'allez pas parler d'accord *tacite* ! Les ententes entre éditeurs sont le fruit de l'imagination dénaturée des journalistes. Les alliances entre jurés *idem*. Quant aux magouilles... Bref, c'est à peine si l'on comprend pourquoi le Goncourt revient trois fois sur quatre à la « bande des trois » (Gallimard, Grasset, Le Seuil). Il est pourtant des histoires édifiantes. Comme celle d'André Pieyre de Mandiargues, qui avait toujours été publié par Robert Laffont. Gallimard le voulait et lui promit un Goncourt. Bon prince, Robert Laffont accepta alors de laisser partir Mandiargues, qui lui « devait » encore trois romans par contrat, à la seule condition de partager les droits de son premier roman édité par Gallimard. Qu'arriva-t-il ? Le jury Goncourt dédaigna *la Motocyclette* et attendit sagement *la Marge*, pur produit Gallimard, pour lui attribuer la palme.

Certes, les prix littéraires ne sont pas truqués au sens littéral du terme, mais, si l'on excepte les « miracles » comme le Goncourt de Jean Rouaud – Editions de Minuit – ils constituent bel et bien une affaire d'éditeurs. Ce sont eux qui font donner leurs services de presse (*« Ils font fumer l'encens »*, raille Hervé Bazin), qui vont flairer les ultimes tendances des jurys, qui tranchent dans le vif, enfin, entre leurs auteurs et poussent le favori vers la victoire.

Rien de tout cela ne s'improvise. *« Ça vous change la vie*, soupire Robert Laffont. *Moi, je n'ai aucune envie de me forcer à déjeuner avec des gens que je n'estime pas. »* Et de fait, l'éditeur, parti à la chasse aux prix, ne doit pas se ménager. Ne lui incombe-t-il pas de charmer à longueur d'année journalistes, rats de cocktails, auteurs influents et jurés ? Et pour un résultat toujours incertain... *« Tôt dans la saison*, note François Nourissier, *on peut faire lire un livre. Après, c'est fini »*.

Reste le choix de la méthode. *« Je n'aime pas faire du* pressing *aussi bien sur un ami que sur un critique littéraire*, explique Jean-Marc Roberts. *En plus, ce n'est pas payant. »* Mais il ne s'interdit pas d'adresser des « mots » amicaux à tel ou tel et de tirer profit de rencontres – accidentelles, bien sûr – dans les soirées parisiennes. *« Il est très fort, très fin manœuvrier »*, sifflent ses concurrents. *« Pour un auteur que je publie, je suis prêt à faire n'importe quoi »*, avoue l'intéressé.



CAGNAT.

En réalité, qu'elle soit plus ou moins voyante, chaque éditeur dispose d'une panoplie de petites prévenances. René Julliard, maître chasseur de prix durant les premières années de l'après-guerre, louait à l'année une loge aux concerts Lamoureux et se faisait un plaisir de la prêter aux dames du Fémina. *« Quand j'étais juré Renaudot*, s'amuse Henri Amouroux, *j'étais invité à déjeuner par Simone Gallimard. Depuis que j'ai démissionné, je n'ai pas été réinvité ! »*.

Un cumul très spécifique

Les attentions, aujourd'hui, sont moins poétiques, qui vont de la commande d'une préface surpayée à une excellente mise en place d'un livre médiocre, en passant par la garantie d'une généreuse campagne publicitaire propre à flatter l'ego de l'écrivain-juré. Romancier, critique littéraire, et pourquoi pas juré – un cumul très spécifiquement français qui corrode plus sûrement que tout le système, – que peuvent faire les « malheureux » intéressés ? *« Il y a une imbrication qui finit par limiter la liberté de pensée, c'est vrai »*, admet Françoise Mallet-Jorris, juré Goncourt, qui assure fuir les mondanités comme la peste. Hervé Bazin, pour sa part, s'est exilé voilà bien longtemps : *« Je vis en province ! Je ne m'y suis pas mis pour rien »*.

Pauvres jurés ! Ils veulent faire plaisir aux éditeurs en inscrivant sur d'interminables « pré-listes » le plus grand nombre d'entre eux, encourager les libraires en occupant le devant de la scène plusieurs semaines chaque année, promouvoir le livre et, malgré cela, on les présente comme des corrompus. Des *« pourris »*, lança un jour la romancière Geneviève Dormann ! Gardons le sourire : les petites compromissions successives – *la « corruption affective »*, selon la jolie formule de Michel Tournier – sont tellement plus efficaces.

Comme le confie Françoise Verny : *« Tant de choses jouent qui ne sont pas littéraires... »*. Quel juré résistera à la douce pression de ses meilleurs amis ? *« On lit d'abord les livres des copains, ceux des auteurs qu'on connaît »*, reconnaît volontiers Régine Deforges, juré Femina. Qui fera obstinément le sourd aux prières muettes de son éditeur ? *« A valeur égale entre deux romans, je vote pour mon éditeur*, sourit Françoise Mallet-Jorris (Flammarion, ex-Grasset, ex-Gallimard). *Je ne vais pas leur faire ce coup-là. »*

Les jurés sont de grands sensibles : *« On se réjouit des succès de notre maison, on s'afflige de ses déconvenues »*, confesse Roger Vrigny (Gallimard), juré Renaudot.

Le Renaudot, précisément, s'est irrésistiblement institutionnalisé après des débuts semi-canularesques. Un jour de 1925 qu'ils attendaient la proclamation du Goncourt, un petit groupe de reporters et de « courriéristes littéraires » dont Georges Charensol, aujourd'hui alerte nonagénaire, eut l'idée de créer un *« prix à la blague »* : le Renaudot était né. *« A l'origine, il devait être plus libre que le Goncourt*, rappelle Claude Durand, PDG de Fayard. *Il a finalement été gangrené comme lui. »* Il est vrai que le jury est aujourd'hui composé de critiques littéraires, le plus souvent écrivains, quand ils ne détiennent pas un strapontin au comité de lecture d'un éditeur. Bref, le Renaudot est devenu le champ de bataille secondaire du Goncourt, au point qu'il est désormais inclus dans de savantes négociations entre éditeurs.

Ainsi le partage fut-il sans bavure entre Grasset et Le Seuil l'an dernier. Grasset ayant décroché le Goncourt, Le Seuil s'octroya le Renaudot... dès le premier tour avec *les Comptoirs du Sud*, de Philippe Doumenc, à la grande stupéfaction de certains jurés, exclus de cette entente.

Enveloppe annuelle

Une « politique de prix », on le voit, suppose non seulement une stratégie, mais du doigté. *« Quand on a un très beau jeu, il ne faut pas le montrer*, explique Jean-Marc Roberts qui savoure encore son Goncourt 1988. *Durant toute l'année, on n'a pas affiché notre désir d'avoir le Goncourt pour* l'Exposition coloniale. *Quant à Erik Orsenna, il est parti au Togo quinze jours avant le prix, et n'est revenu que la veille. »* Michel Tournier n'avait pas agi différemment, en 1970, s'éclipsant dans le Sud marocain avant d'être élu, à l'unanimité, pour *le Roi des aulnes*.

L'enjeu financier des prix littéraires – dérisoire comparé à toute autre industrie – est tel pour les maisons d'édition qu'elles ne peuvent guère se permettre le moindre impair. Lorsque André Stil, cas unique dans les annales, se met en travers de l'attribution du Goncourt à Bernard-Henri Lévy, il sait qu'il fait perdre à son éditeur, Grasset, *« pas loin de deux milliards de centimes »*. Tel était le prix, ce jour-là, de la conscience de Stil.

Certes, Gallimard et Le Seuil assurent n'avoir nul besoin des prix pour vivre : *« Nous ne sommes pas condamnés à avoir un prix. Nous marchons sur notre fonds littéraire »*. Mais si ce n'est pas vital, *« c'est mieux »*.

Beaucoup mieux puisque cela permet de récupérer les sommes investies, souvent à perte, dans des à-valoir distribués généreusement et des publicités coûteuses. *« Ce ne sont pas les fausses factures ! »*, nuance Françoise Verny, directrice littéraire chez Flammarion. Au total, tout de même, ces « caresses » représentent une « enveloppe » annuelle évaluée à un million de francs pour une maison comme Grasset. Un investissement qu'il importe d'autant plus de rentabiliser, qu'il arrive que la maison Grasset ne fasse des bénéfices qu'à la faveur d'un Goncourt. Jean-Claude Fasquelle, son PDG, l'admet pourtant difficilement : *« Les prix*, assure-t-il, *sont moins importants au niveau des finances qu'au niveau de la politique éditoriale »*. Mais ils comptent diablement !

Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann

Les infortunes de Gallimard

Comme elles paraissent loin les années 60. La domination de Gallimard sur le Goncourt était alors à son zénith. Avec Giono, Mac Orlan, Queneau, Philippe Hériat et Armand Salacrou, les jurés écrivains publiés sous le label de la NRF détenaient la majorité du jury à eux seuls. Et il *arrivait* que Gaston Gallimard tape du poing sur la table : *« Cette année, c'est à moi ! »*

Vingt ans plus tard, Gallimard *semble nager* laborieusement dans les eaux du Goncourt. Ainsi Philippe Labro (Gallimard) figurait-*il cette année parmi les favo*ris avec *le Petit Garçon*. Mais la puissance du directeur des programmes de RTL indisposait le jury – sans parler de ses formidables ventes. Que fit donc l'excellent François Nourissier (juré Goncourt, auteur Grasset) ? Il se répandit en louanges, auprès de ses nombreux amis et dans les colonnes des hebdomadaires auxquels il collabore, en faveur de... François Sureau (Gallimard), autre candidat au Goncourt.

Et voilà Antoine Gallimard, miraculé d'un Dallas financier, et qui n'a décroché qu'un seul Goncourt dans les dix dernières années, plongé dans les affres. Fallait-il lâcher Labro pour jouer Sureau ?

Il faut dire que la maison n'a pas le savoir-faire d'un Grasset en matière d'égards aux jurés. Ainsi les éditions Gallimard, il y a quelques années, ne surent pas retenir assez longtemps le secret de la prochaine entrée d'Hervé Bazin, président de l'académie Goncourt, dans leur prestigieuse collection de la « Pléiade » aux côtés de Proust, Malraux et Julien Gracq. Les grincements furent tels dans le Landerneau littéraire que l'auteur de *Vipère au poing* renonça finalement à ce cadeau somptueux : *« Je n'ai pas signé le contrat. J'ai arrêté les frais. Je ne voulais pas marcher contre une cabale. » « De toute façon, aux yeux de Bazin, entrer dans la « Pléiade » n'aurait pas été une faveur, mais la reconnaissance de son talent »*, soupire Robert Laffont.

Gallimard ou l'orgueil-roi. Voici quelques années, un auteur maison, juré d'un prix important, laissa entendre qu'un éditeur concurrent lui adressait des offres. Ce juré était membre du comité de lecture de Gallimard. Croit-on que la maison tenta de le retenir ? Bien au contraire : du jour au lendemain, sa chaise au comité de lecture disparut tout simplement. Et juré ou pas, le renégat fut poussé vers la sortie.

Reste – heureusement – le Femina, longtemps affermé à la NRF et qui lui reste largement fidèle grâce au militantisme de Dominique Aury, auteur du sulfureux roman érotique *Histoire d'O*, pivot du jury, membre du comité de lecture de Gallimard, surnommée la *« surveillante générale de la NRF »*. *« Elle vote pour les livres qu'elle édite »*, soupire une de ses camarades jurées. *« Mes livres, je les ai d'abord défendus au comité de lecture de Gallimard*, confirme l'intéressée. *Pourquoi voudriez-vous que je cesse de les défendre au Femina ? »* Il y a quelques semaines, au moment de prendre le thé, une jurée a cependant lancé sans susciter de protestations : *« Cette année, il faudrait éviter de le donner à Gallimard. »* On ne prend jamais assez de *précautions !*

L. G. et D. S.

Comment dit-on « demi-mondaine » en persan ?

Du côté de chez Swann, *best-seller iranien*

Téhéran. On imagine assez facilement les Iraniens d'aujourd'hui tous obligatoirement plongés dans le Coran et dans les *Pensées* de Khomeiny. Or, si ces lectures canoniques restent naturellement bien vues, les librairies de la République islamique ne manquent plus d'oeuvres étrangères, profanes, notamment d'origine française, le mouvement déjà ancien de traduction en persan ayant peu à peu repris depuis la révolution de 1979.

Ces temps-ci, la critique et les soirées téhéranaises sont agitées par l'arrivée sur le marché de *Du côté de chez Swann*, une première dans la langue de Perse. Cinq mille exemplaires en ont été vendus en quelques semaines. Le responsable de cette « agitation », Mehdi Sahabi, déjà connu pour ses traductions d'Alain-Fournier, de Simone de Beauvoir et de Salman Rushdie (1), s'est attaqué à *la Recherche*, il y a un an et demi.

« Pas vraiment de difficultés pour les phrases très longues, confie le traducteur, avec accent hésitant mais définitions précises, *car notre langue les affectionne également. En revanche, j'ai eu pas mal de problèmes pour traduire certains mots, par exemple :* « demi-mondaine », *car notre vocabulaire ignore cette catégorie féminine intermédiaire... »*

C'est une maison privée, Nachr-e-Markaz, créée après la chute du chah, qui publie Proust. Le principal handicap de l'édition iranienne, nous dit un de ses animateurs, *« est moins la censure que le manque de papier de qualité pour nos imprimeurs »*. Si un titre déplaît, l'administration fait traîner l'affaire et ne délivre que du papier de méchante texture. Les sacristies de Téhéran n'ont rien contre Proust, puisqu'il est imprimé sur un *vélin crémeux...*

Martin du Gard est en odeur de sainteté aussi puisque *les Thibault* viennent de sortir aux éditions Nilufer, « persanisés » par Aboul Hassan Najafi, célèbre traducteur de Sartre, Camus et Malraux. Il s'est attaqué maintenant à un dictionnaire français-persan et persan-français. Un *Atlas de l'Iran* franco-persan est d'autre part en préparation avec le concours du Centre national (français) de la recherche scientifique.

L'encyclopédie et les pêcheurs

La traduction de *l'Encyclopédie* (européenne) *de l'Islam*, dont deux volumes avaient paru avant la révolution, a repris malgré la persistance d'une certaine méfiance à l'égard de l'orientalisme occidental : les articles « Iran » et « Chîisme » seront donc refondus. En outre, une fondation post-révolutionnaire *ad hoc* – dont les revenus proviennent de pêcheries – a entrepris la réalisation d'une *Grande Encyclopédie islamique* préparée par des Persans (y compris quelques chrétiens arméniens), dont trois volumes, tirés à dix mille exemplaires chacun, sont déjà parus et vendus l'équivalent de trente francs l'un.

La francophonie locale, limitée mais vivace, trouve son compte dans une revue littéraire de remarquable tenue, *Lokmen* (2), qui a fêté son dixième numéro en rééditant son très riche cahier spécial d'il y a deux ans sur le français en Iran . Intellectuels iraniens et iranologues se côtoient dans les colonnes de *Lokman*, qui tire à environ mille cinq cents exemplaires. Sa dernière livraison est consacrée à Ferdoussi, ce mélange d'Homère, Dante et Victor Hugo, qui, il y a mille ans, publia en soixante mille vers *le Livre des rois* (*Chah-Nameh*), depuis lors fondement de la littérature persane et référence essentielle de la personnalité nationale.

Ce récit de la période préislamique fut jugé un peu trop « royaliste » au début de la « mollarchie » et mis à l'écart. L'attachement populaire à ce texte a fait que le *Chah-Nameh* est de nouveau à l'honneur. Son millénaire va être fêté officiellement en décembre à Téhéran sous le patronnage du chef de l'Etat iranien, en présence de M. Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO.

Un autre auteur, Ali Chariati (1932-1977), pas royaliste pour deux sous mais disgracié en raison de son projet de décléricalisation de l'Islam, est derechef disponible dans les librairies iraniennes. Un verrou reste néanmoins intact : l'interdiction d'importer des livres étrangers sauf, tout de même, pour l'Université.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Il s'agit évidemment d'œuvres antérieures aux *Versets sataniques*, encore que les passages essentiels de cette œuvre aient été, en 1989, publiés en persan par le quotidien téhéranais *Ettelaat* (Information), avec des commentaires d'un ayatollah.

(2) Département de français des *Presses universitaires d'Iran, BP 15 875. 4748.* Téhéran-151 34 ou Librairie Samuelian, Paris.

EN VITRINE

Renaître au pays mort

Aubrac et Margeride. Grands Causses et Gévaudan. Florac et Saint-Chély-d'Apcher. Y a-t-il France plus profonde ? Dans l'Hexagone, désert plus vaste, quand on sait que la densité de la Lozère est comparable à celle du Sahel ? Abandon plus accéléré, quand on annonce que, dans dix ans, les 72 000 habitants du département ne seront plus qu'une trentaine de mille ?

Non, il n'y a pas erreur de rubrique. C'est bien de littérature qu'il s'agit. Et de la meilleure. Avec *l'Enfant de Samothrace*, Jacques-René Doyon nous a déjà montré avec quelle poésie – sous forme de prose simple et chantante – il savait faire revivre un pays en exprimant, à travers quelques personnages, les misères, les joies et les mœurs d'un peuple. C'était la Grèce antique. Aujourd'hui, il change de décor mais le talent est le même.

Pareillement son amour, qu'il nous transmet, de la terre dont il narre les vicissitudes. Elles seraient irrémédiablement désespérantes si le titre ne venait comme une violente contradiction à l'expression « mise à mort ». Car un pays se meurt et, pour peindre cette agonie, le romancier a choisi de nous faire vivre les heures qui précèdent une naissance. Elles sont faites d'angoisses – Jeanne est bloquée au col du Cheval mort par une congère – et de souvenirs.

Toute une nuit, Jeanne se réintègre au pays qui ne la reconnaît pas – *« Tu n'es plus d'ici, toi... Tu dis que le coucher de soleil est beau. C'est pas de nous autres ces choses-là »*, lui dit sa grand-mère, – et l'enfant qui va naître ne sera jamais de Margeride mais *« un métis »* d'homme de la ville et d'une Lozérienne.

A la fois fable – Jeanne l'isolée, c'est toute la Lozère – et constat très réaliste – le suicide d'un paysan qui découvre le mot faillite ne relève pas de la fiction, – Jacques-René Doyon a réussi la mise en roman d'une cruelle actualité.

Pierre-Robert Leclercq

▶ *Une mise au monde, de Jacques-René Doyon. Robert Laffont, 200 p., 95 F.*

EN BREF

□ **Onetti honoré.** – Le premier prix de littératures romanes de l'Union latine, qui regroupe vingt-quatre pays, a été décerné à l'écrivain uruguayen *Juan Carlos* Onetti. Le jury, qui s'était réuni à Rome, regroupe des écrivains d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de France, de Roumanie et des Latino-Américains. Le prix est doté de 20 millions de lires (environ 100 000 F).

□ **Prix Nelly Sachs.** – Décerné à Arles au cours des assises de la traduction littéraire, le troisième prix Nelly Sachs est allé à Jean-Yves Masson pour sa traduction des poèmes de Hugo von Hofmannsthal, *Avant le jour* (éditions de La Différence, coll. « Orphée »).

Doté d'un montant de 10 000 F grâce à Mme Julia Tardy-Marcus, le prix Nelly Sachs couronne une traduction de poésie, quelle qu'en soit la langue d'origine. En 1988, le prix avait été décerné à Maurice Regnaut pour la traduction de *Mausolée*, de Hans Magnus Eizensberger (Ed. Alinéa), et, en 1989, à Jean-Baptiste Para pour *l'Océan et l'Enfant*, de Giuseppe Conte (Ed. Arcane 17).

□ **D'autres prix.** – Le Grand Prix du Printemps de la biographie a été décerné à Simone Bertière pour *la Vie du Cardinal de Retz* (de Fallois) ; Pascal Samin a reçu le Grand Prix de l'humour noir Xavier Forneret pour son premier roman *les Trous de la rue Lartoil* (Julliard) ; les autres Prix de l'humour noir sont allés au dessinateur Trez et aux comédiens Jérôme Deschamps et Macha Makeieff ; le Prix de l'Académie canadienne-française a été décerné à Jacques Poulin pour *le Vieux Chagrin* (Léméac-Actes Sud) ; le Conseil national des ingénieurs français a désormais son Prix, qui est allé à Philippe Saint-Gil pour *l'Ile d'acier* (Flammarion) ; le Prix littéraire des droits de l'homme a récompensé Ahmadou Kourouma pour son livre *Monné, outrages et défis* (Seuil) ; enfin, le Prix de poésie Louise-Labé a été décerné à Kama Kamanda pour *la Somme du néant* (L'Harmattan).

□ **Forum du livre à Bailly.** – La deuxième édition du Forum du livre de Bailly (Yvelines) aura lieu les 1er et 2 décembre. En 1989, on avait compté deux mille visiteurs. Trois mille sont attendus cette année en trois lieux de la localité où de nombreux auteurs viendront dédicacer leurs œuvres. Temps forts de cette manifestation culturelle, un café littéraire, animé notamment par Emmanuel Leroy-Ladurie, et une exposition consacrée à Clément Ader et aux débuts de l'aviation.

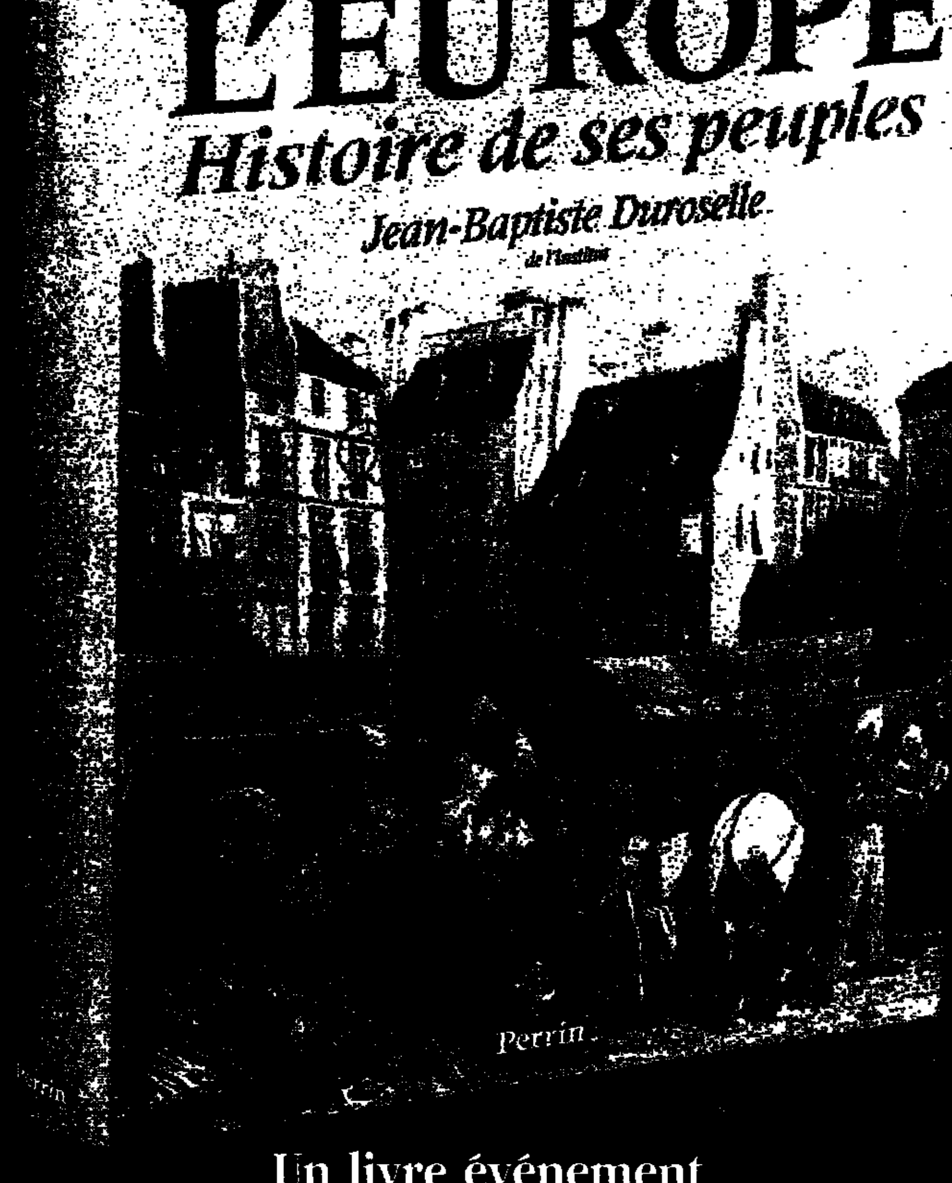
□ **Fête du livre à Palaiseau.** – La septième fête du livre de Palaiseau se tiendra les 1er et 2 décembre dans la salle Guy-Vinet (place Salvador-Allende). A cette occasion sera remis le cinquième prix de la nouvelle de Palaiseau.

□ **Alain et Freud.** – L'Institut Alain du Vésinet organise une table ronde sur les rapports du philosophe et de Freud, samedi 24 novembre à partir de 9 h 30 à l'hôtel de ville du Vésinet, sous la présidence d'Alain de Mijola et de Georges Pascal. S'adresser à l'hôtel de ville, 60, bd Carnot, 78110 Le Vésinet.

□ ***Georges Haldas en état de poésie.*** – Dans le cadre des « Rencontres pour lire » de Caen, Georges Haldas participera à des lectures de ses œuvres et à des discussions, jeudi 29 (20 h 30), vendredi 30 novembre (18 h 30) et samedi 1er décembre (17 h), au Théâtre de Caen.

□ **L'argot en colloque.** – Un colloque sur « les argots, les écrivains et leurs mots » se tiendra à la Maison des écrivains les 26, 27 et 28 novembre (10 h 30 et 15 h). Jacques Cellard, Claude Duneton, Auguste Le Breton, Alphonse Boudard, Michel Chaillou, Richard Jorif et Jean Guattegno participeront aux débats (53, rue de Verneuil, 75007 Paris).

□ **Un don d'Edmond Jabès à la BN.** – Le poète Edmond Jabès vient de faire don de l'ensemble de son œuvre à la Bibliothèque nationale, un don exceptionnel puisqu'effectué du vivant d'un écrivain. Né au Caire en 1912, Edmond Jabès, qui vit en France depuis 1957, donne à la BN *« l'ensemble de ses manuscrits autographes, ainsi que la totalité des dactylographies et des textes préparés pour l'impression »*. Une présentation des manuscrits de Jabès sera faite à la Bibliothèque nationale (salon d'honneur), du 22 au 29 novembre. Des lettres d'amis comme René Char, Max Jacob et Michel Leiris, des ouvrages dédicacés, des éditions illustrées et des photographies confiées par Edmond Jabès, compléteront cette exposition.



Au nom du « peuple corse »

En acceptant l'idée d'un « peuple corse », le gouvernement a consacré la volonté exprimée par une partie de la population de l'île de définir son particularisme dans le langage du nationalisme. Même si cette concession ne va pas jusqu'à la reconnaissance de la souveraineté (puisque le « peuple corse » est considéré comme « une composante du peuple français »), elle représente un changement d'attitude de la part de l'Etat français unitaire. Comment justifier cette dérogation exceptionnelle à l'égard de la Corse ? Dans le Complexe corse *qu'analyse Jean-Marie Colombani, Gabriel-Xavier Culioli rappelle le long chemin de croix suivi depuis des siècles par ses compatriotes. Pour Roger Caratini, toute l'histoire de l'île est marquée par le développement d'un patriotisme corse qui aboutit à la situation d'aujourd'hui. Maurice Aymard, se référant au destin des autres îles de la Méditerranée, montre pour sa part que l'histoire est toujours une reconstruction intellectuelle qui répond aux préoccupations du moment. De sorte que la notion de « peuple » corse pourrait bien être autant, sinon plus, l'expression d'un choix politique que la traduction d'une réalité historique. – T.F.*



La mauvaise réputation

Soucieux de démêler le vrai du faux, Gabriel-Xavier Culioli glisse d'un mémoire en défense de la Corse à un manifeste nationaliste

LE COMPLEXE CORSE
de Gabriel-Xavier Culioli.
Gallimard, coll.
« Au vif du sujet »,
293 p., 90 F.

Avant que n'éclate la révolte lycéenne, il y eut – mais qui s'en souvient ? – la longue grève de la fonction publique en Corse, qui occupa l'hiver et une partie du printemps de 1989. Cet épisode, illustration parmi d'autres du « déficit social » dont souffre le second septennat de François Mitterrand et de la « méthode Rocard » destinée à le traiter, a laissé des traces durables : dans l'île, le courant nationaliste s'en est trouvé, *nolens volens*, renforcé ; sur le continent (à moins que ce ne soit en « métropole », comme disent les Français d'outre-mer), l'image de la Corse, et des Corses, a connu une nouvelle détérioration. Celle-ci n'avait pourtant nul besoin, tant s'en faut, d'être aggravée. Comparant de Gaulle à... la Corse, Malraux écrivait : *« Il avait son mystère, comme nous avons la Corse. Il y avait en lui un domaine dont on savait qu'on ne l'éclairerait jamais. C'est cela que j'appelle la Corse. »*

« Bichon chez les nègres »

Ce mystère, la plupart des Français « de souche », comme dirait Jean-Marie Le Pen, ont tôt fait de le dissiper à l'aide de toutes sortes de clichés – au premier rang desquels la « paresse » – qui font irrésistiblement penser au regard du *Paris-Match* des années 50 sur l'Afrique : d'une certaine façon, M. Tout-le-monde (qu'il soit dirigeant politique ou citoyen-lambda) et la Corse, c'est « Bichon chez les nègres ».

Ce sont précisément *« l'arrogance ou la bêtise »* des réactions continentales à cette révolte insulaire qui ont décidé Gabriel-Xavier Culioli à prendre la plume, pour inventorier ces clichés, faire la liste des sept péchés capitaux si aimablement attribués à la Corse par la mère patrie, démêler le vrai du faux en s'aidant de l'Histoire, restituer l'île dans sa complexité, pour enfin tenter de montrer que ces défauts-là pourraient bien être des vertus cardinales.

Au point de départ pourtant, l'auteur – qui a grandi et prospéré sur le continent, plutôt du côté gauche, à l'époque (mai 1968) où l'on n'avait pas le cœur trop abîmé – a éprouvé, comme beaucoup de ses compatriotes, la nécessité d'un retour sur soi-même et sur ses propres racines. Il a donc fait parler ses ancêtres et a donné, avec *la Terre des seigneurs* (1), un très beau livre qui est à la Corse ce que *le Cheval d'orgueil* fut à la Bretagne. Il n'a donc livré ses réflexions sur les handicaps de l'insularité que sous le coup de la contrariété et de la colère.

Au point d'arrivée, il y a une plongée salutaire dans les relations mouvementées entre la France et la Corse. Salutaire pour qui veut bien, en effet, voir au-delà de cette si mauvaise réputation. Sait-on qu'avec la Vendée la Corse est de toutes les régions celle qui a le plus souffert des « colonnes infernales » ; que les généraux Morand et Marbeuf, dépêchés par Napoléon Iᵉʳ, firent régner dans l'île un ordre sanglant ? Se rappelle-t-on qu'au commencement il y eut, tout simplement, la cession de l'île, par la République de Gênes, en paiement d'une dette de 2 millions de lires ?

A chaque étape de ce chemin de croix (violence, paresse, orgueil, gourmandise, banditisme, clanisme), l'auteur s'emploie à éclairer le préjugé par le passé ; si bien que nul ne sera surpris de relever l'étonnante continuité qui unit la vision française de la Corse, du procureur Mottet (*« La Corse coûte annuellement 2 800 000 francs. Elle produit au Trésor 1 100 000 francs. Il reste à notre charge 1 700 000 francs »*, écrivait-il dans les années 1830) à Michel Charasse.

Ces références historiques conduisent tout droit notre auteur à glisser d'un mémoire en défense de la Corse à un manifeste nationaliste. Si bien que ce qui avait été conçu comme une œuvre pédagogique à destination des continentaux s'est rapidement transformé en nouvel instrument du débat insulaire. Destiné à éclairer l'opinion « métropolitaine », ce livre n'a fait qu'alimenter le débat corso-corse sur l'identité d'un « peuple ». C'est évidemment dommage, car l'auteur aura manqué son but si ce livre n'accède pas, hors de l'île, à une plus grande notoriété.

Pari risqué

Comme il est dommage que l'auteur, emporté par sa passion et par un lyrisme parfois grandiloquent, ne pousse pas plus loin son avantage auprès de ses compatriotes en leur faisant, à eux aussi, la leçon, en les incitant plus fortement à sortir d'une vision manichéenne et étroite ! S'il est vrai qu'il y a une incapacité française à saisir la *complexité* des situations insulaires, il y a une incapacité insulaire à saisir la complexité du monde moderne, pour s'y adapter. *Ainsi*, il ne suffit pas de décréter la violence *« inadmissible »*. Encore faut-il inciter sa propre mouvance à la juger comme telle, au nom, précisément, des idéaux progressistes dont on se réclame.

Au total, le pari de Gabriel-Xavier Culioli est des plus risqués : il voudrait voir éclore en Corse, comme Rousseau au XVIIIᵉ siècle, une sorte de modèle de nationalisme éclairé, ouvert, « cosmopolite », là où la réalité nous renvoie plutôt un contre-modèle violent et xénophobe.

Au-delà, la seule question qui vaille est celle-ci : des nations peuvent-elles coexister dans une seule nation commune ? En France, la pesanteur et le conservatisme ambiant font que la réponse donnée a toujours été, de part et d'autre, négative. Une autre eût été, et reste sans doute, positive : par sa Constitution, l'Espagne, qui n'est pas moins démocratique que la République française, ne se définit-elle pas comme une *« nation de nations »* ?

Jean-Marie Colombani

(1) Lieu commun, 1986, 377 p., 120 F.

Une longue et

Il a fallu plusieurs siècles pour que la « population » corse

Je tiens pour essentielle la distinction entre « peuple » et « population ». Une population, c'est un ensemble d'individus vivant sur un territoire commun, où les ont conduits les fortunes et les infortunes de l'histoire, communiquant entre eux par un dialecte naturel (et non par une langue institutionnalisée et marquée par une classe ou par une ethnie dominante), pourvu d'un système de production et plus ou moins structuré en « classes ». Tous les membres d'une population partagent, avec des bonheurs divers, des problèmes communs : climatiques, économiques, etc. Ils doivent se protéger, en commun, des agressions extérieures visant leur territoire ou leurs richesses, ou les individus eux-mêmes, ou tout cela en même temps. Un peuple, c'est une population mobilisée par la conscience de son unité, de son originalité. Cette mobilisation entraîne le développement du nationalisme, des institutions unificatrices qui s'opposent aux tendances individuelles, d'une « morale » – plus que d'une « logique » – de la nation qui peut devenir passionnelle (mourir pour la patrie), voire de l'État et de ses « raisons ». Elle risque aussi de conduire aux excès de l'impérialisme et de la négation des autres populations ou des autres peuples par le colonialisme.

Le passage de l'état de population à l'état de peuple n'est pas un processus spontané. Il est provoqué, dans des conditions historiques données, par l'action d'individus et sous la pression d'événements que l'on qualifie, les uns comme les autres, d'« historiques », et dont les motivations et les caractères sont extraordinairement variés et imbriqués. Lorsque toutes ces séries causales se rencontrent, à un moment de l'histoire, un peuple naît, mais cette naissance a été précédée, en général, d'une longue et laborieuse gestation. C'est ce qui s'est produit pour le peuple corse, que l'actuel projet gouvernemental envisage de reconnaître.

L'histoire du peuplement de la Corse tient en peu de lignes. De la Corse antique, il ne reste plus rien lorsque Pépin le Bref en fait donation au pape, en 754 : elle est devenue une île quasi déserte. La renaissance démographique de l'île a lieu un ou deux siècles plus tard, à partir de la Toscane, de Pise, de Gênes et de la côte ligure. Les émigrants toscans apportent avec eux leur langue qui, en se transformant, va devenir la langue corse ; le statut politique de la Corse change : elle passe des mains du pape à celles de l'archevêque de Pise (1077), puis, après deux siècles de rivalité entre Pise et Gênes (entre 1195 et 1347), elle n'est plus qu'une terre génoise, dont l'administration est assurée par des compagnies privées (la Mahone, la banque de Saint-Georges) et, après 1553, par Gênes elle-même.

Vient le temps de la guerre étrangère. Dans le cadre du conflit entre la Maison de France et la Maison d'Espagne, la Corse devient un champ de bataille ; Gênes est l'alliée de l'Espagne, et la France tente d'affaiblir celle-ci en s'emparant de celle-là. Les Français conquièrent donc la Corse en 1553 ; ils devront l'abandonner quatre ans plus tard, et la restituer à Gênes (traités du Cateau-Cambrésis).

La paix génoise

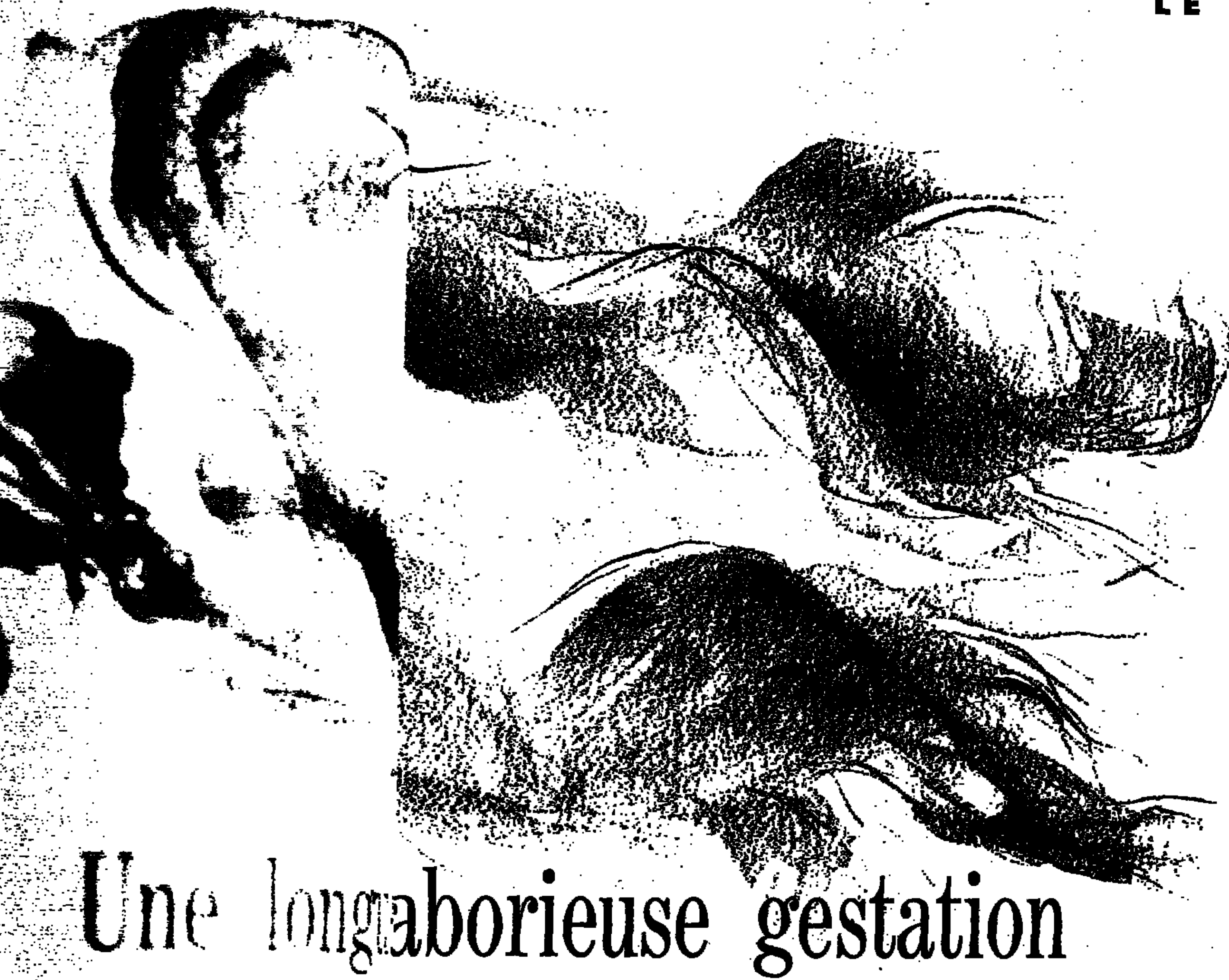
Je situerais volontiers aux environs de cette époque le début du processus par lequel la population corse s'est transformée en *peuple corse*. Tout d'abord parce que, pour la première fois de son histoire, cette population découvrait la guerre et l'occupation. Ensuite parce que, cinq ans après Le Cateau-Cambrésis, un de ses fils, mi-héros, mi-aventurier, Sampieru Corsu, débarquait en Corse avec une poignée de mercenaires, proclamant qu'il venait délivrer sa patrie du « joug génois », ce qui réveilla sans doute quelques consciences. Enfin et surtout parce que Gênes commençait à s'intéresser politiquement à la Corse, lui accordait un statut original, mettait sur pied un plan de développement, éliminait les derniers tyrans locaux qu'étaient les seigneurs, là où il en subsistait encore.

L'instauration de cette paix génoise, qui mit la Corse à l'abri des guerres européennes et des disettes, détacha peu à peu la population corse de ses racines toscanes, un peu comme, à la fin du dix-huitième siècle, les colons britanniques de l'Amérique du Nord se découvriront être des « Américains » et non plus les sujets d'un monarque lointain. Cette période vit aussi fleurir un régime de caractère mixte, à la fois centralisé (par l'existence d'une administration génoise à Bastia) et communautaire (par l'importance accordée aux magistrats locaux élus dans chaque *piève*, notamment dans le nord de la Corse (cap Corse excepté).

La population de l'île va donc se muer en *peuple* dès que la situation internationale – et plus particulièrement la rivalité franco-britannique en Méditerranée – fera vaciller la paix génoise, au début du dix-huitième siècle. La France, comme en 1553, s'intéresse à la Corse et sa diplomatie ourdit un beau complot. Chauvelin, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de Louis XV, donne à l'ambassadeur de France à Gênes les instructions suivantes : soulever discrètement la population corse contre Gênes ; faire savoir tout aussi discrètement à la Sérénissime République que la France peut l'aider à mater les rébellions, moyennant un accord sur la cession de l'île (lettre du 26 avril 1735 ; citée par Driault, *Recueil des instructions aux ambassadeurs*, Paris, 1912, t. XII, p. 282 *sq.*).

Une Constitution écrite

C'est ainsi que débutèrent ce que les chancelleries appelèrent à l'époque les « révolutions de Corse ». Pendant un demi-siècle, les « patriotes » combattirent les troupes françaises, appelées par Gênes à la rescousse. Dans le sang, les larmes et la vaillance, toute une population devint, aux yeux de l'Europe étonnée, le *peuple*, qu'elle était en puissance et qui se révélait. En 1755, ce peuple se trouva un chef en la personne de Pascal Paoli, qui créa un Etat corse pratiquement indépendant, avec une Constitution parlementaire écrite (la première du genre, plus de vingt ans avant celle des Etats-Unis), une université, une armée. Le peuple corse, si longtemps dans les limbes, sortait de



Une long… laborieuse gestation

…enne un « peuple » mobilisé par la conscience de son unité

…hrysalide. *Mais, on le sait,* …toire en décida autrement. …iseul reprit la politique de …uvelin et Gênes signa, en …, un traité aux termes duquel …cédait provisoirement l'île à la …ce, *moyennant une rente. Le* …é prévoyait aussi que Gênes …ouverait ses droits sur la Corse *qu'elle aurait remboursés à la* …ce les frais de pacification et …cupation engagés par celle-ci. *…fait, nul ne fut dupe de cette* …te déguisée et, dès 1769, Vol…e écrivait à propos du traité de …sailles : *« … Il restait à savoir si … hommes ont le droit de vendre …utres hommes; mais c'est une …stion qu'on n'examinera …ais dans aucun traité. »*

Qu'allait faire Paoli ? La …sulte nationale qu'il réunit, au …demain de la signature de ce …ité, vota à l'unanimité la décla…ion de guerre contre la France. *Paoli savait que cette guerre était* perdue d'avance ; que pouvait faire une milice mal armée, mal*gré l'aide occulte de l'Angleterre,* contre l'une des plus puissantes armées du monde ? Il la décida *malgré tout, car il voyait sans* doute, dans le fait qu'une grande nation comme la France s'y engageât, *une sorte de légitimation* à la face de l'Europe. La bataille eut lieu à Ponte-Novu. Les 40 000 hommes de Marbeuf écrasèrent les milices paoliennes et l'affaire fut terminée. Le peuple corse était né, légitimé, et dans les fers.

Dans le courant du dix-neuvième siècle, ce peuple devint une partie du peuple français, tout en préservant sa langue, sa culture et sa terre. *La France – « le continent »* – et ses colonies ont accueilli, génération après génération, ses enfants qui, *une fois leur carrière faite, revenaient vivre en* leur île le reste de leur âge. Le peuple corse était devenu un peuple en sommeil, bercé par la fierté d'être français. Certes, on enseignait aux petits écoliers corses que leurs ancêtres étaient des Gaulois, que Napoléon Bonaparte, qui avait fait massacrer des centaines, des milliers de ses compatriotes, sous prétexte de « pacification », entre 1796 et 1811, était le plus grand des Français, et il était interdit, dans les écoles, de cracher par terre et de parler corse, certes la révolution industrielle n'avait fait qu'effleurer l'île, mais qu'importe : c'était le temps du bon temps… et de la déculturation.

De la déculturation à l'acculturation

*1945. Le bon temps est ter*miné. Les débouchés traditionnels des jeunes Corses (l'armée, l'administration et les colonies) disparaissent ou perdent de leur intérêt ; la terre corse, recouverte de maquis et de ronces, est aménagée, *irriguée, viabilisée* : elle sera vendue à des Français victimes de la décolonisation entre 1960 et 1970. D'autres terres, en bordure de mer, sont convoitées par les marchands de tourisme, et, plus récemment, par des spécialistes passés maîtres dans l'art de « blanchir » de l'argent qui en a grand besoin. Un mal sociologique menace le peuple endormi : il a pour nom acculturation, il est fondé sur la déculturation.

Toutefois, l'après-guerre est aussi le *temps de la revalorisation* des cultures. Lévi-Strauss a remplacé Lévy-Bruhl et les prises de conscience culturelles se multiplient en Europe : Irlandais, Basques, Bretons, Occitants et tous les autres retournent aux sources. *Quelques jeunes étudiants corses* suivent le mouvement : ils deviendront les leaders du premier nationalisme corse, qui croyait en les vertus de l'autonomie. *Puis le* discours est devenu action, passion, violence même ; la crise éco*nomique* a vite fait de balayer les illusions de la prospérité et le sigle du FLNC est apparu. Le peuple corse s'est réveillé d'une longue sieste ; il ne suffira sans doute pas de le reconnaître pour qu'il se rendorme.

Roger Caratini

▶ Philosophe, Roger Caratini est, notamment, l'auteur de *la Force des Faibles : encyclopédie mondiale des minorités* (Larousse, 1986) et d'un album sur la *Corse* (Nathan, 1986). Il a publié récemment un *Dictionnaire des nationalités et des minorités en URSS* (Larousse, 1990).

Destins d'îles

A la différence des Baléares, de la Sardaigne ou de la Sicile, la Corse a été mal intégrée dans son espace national

Directeur d'études à l'Ecole *des hautes études en sciences* sociales, administrateur adjoint de la Maison des *sciences de l'homme, Maurice* Aymard a été l'un des principaux collaborateurs de Fernand Braudel et l'un des auteurs de *l'ouvrage collectif* que celui-ci a consacré à la Méditerranée. Spécialiste de l'histoire du monde méditerranéen, il répond à nos questions sur les revendications corses.

« Comment expliquer que les Corses, à la différence des Bretons, par exemple, puissent se revendiquer comme un peuple spécifique ?

– Ce qu'on peut constater, c'est que les Corses sont les derniers arrivés, en tout cas les der*niers que la monarchie* ait soumis. Je laisse de côté la Savoie, qui est un cas particulier et probablement atypique. Pour l'essentiel, l'espace français aujourd'hui, c'est l'espace de la monarchie française. Il faut reconnaître que si la monarchie française a mené une politique de conquête et d'assimilation souvent brutale – pensez à la répression de ces malheureux Bretons que l'on pendait en grande série à l'époque de Mme de Sévigné, ou même à la façon dont les Alsaciens ont été progressivement soumis au pouvoir royal après la guerre de Trente ans, – *elle* n'en a pas moins intégré efficacement les populations de ces régions limitrophes. Pour la Corse, cédée par les Gênois en 1768, elle n'en a pas eu le temps.

» On peut se dire que si la *Corse avait été acquise un siècle* plus tôt, cela se serait mieux passé. Voyez la façon dont Le Pen se présente comme un nationaliste français à tout crin, alors que ses ancêtres bretons ne se sentaient pas tellement français et ne cessaient de se révolter contre la monarchie ! La République n'a pas, non plus, permis une véritable intégration de la *Corse. En fait, si celle-ci avait dû* être assimilée, elle aurait dû l'être plutôt par Gênes, qui l'a occupée pendant près de cinq siècles, que par la France. Les Génois avaient, d'ailleurs, fait une partie du travail en incorporant certains éléments de l'aristocratie. On n'en parle pas beaucoup aujourd'hui, on préfère mettre l'accent sur les luttes des *Corses pour l'indépendance*, mais je crois que ce lien entre Gênes et la Corse mériterait d'être analysé avec soin. Il reste que les Etats les plus solides sont ceux qui ont été construits par des monarchies à travers une longue histoire, comme l'Angleterre et l'Espagne, malgré les révoltes qu'elles ont dû affronter.

– Peut-on comparer les revendications corses à celles d'autres îles de la Méditerranée ?

– Les autres îles méditerranéennes ont connu des destins différents. Commençons par les Baléares. Elles ont longtemps fait partie de la couronne d'Aragon, c'est-à-dire d'un Etat relativement décentralisé, qui avait plutôt bien intégré ses différentes *provinces*. Le *problème* sera surtout celui de leur incorporation dans la couronne de Castille. Ce sera une construction de longue durée, mais on s'aperçoit, au bout du compte, que les revendications identitaires et autonomistes auront été plus fortes dans la Catalogne continentale que dans les Baléares insulaires. C'est encore vrai aujourd'hui. La grande habileté des gouvernements de l'après-franquisme est d'avoir su régler la question des autonomies, à l'exception de la question basque. On peut même être surpris de voir que l'un des problèmes sur lesquels avait *échoué* la République espagnole en 1936 s'est trouvé résolu en l'espace de quelques années par des concessions dont personne ne semble penser qu'elles remettent en cause l'unité de l'Espagne.

– Passons à la Sardaigne.

– La Sardaigne, elle aussi, a été soumise à la couronne d'Aragon *avant d'être unie au Piémont* dans le royaume de Piémont-Sardaigne. Cette union, suivie de l'intégration dans l'Etat italien, a sans doute permis que, tout en maintenant une tradition insulaire assez forte, l'élite dirigeante sarde – les *intellectuels*, les notables – ait identifié son avenir à celui de l'Italie unitaire. La Sardaigne est, certes, depuis la guerre, une région à statut spécial, mais il est remarquable que sa classe politique se soit inté*grée, au plus haut niveau, dans la* classe politique nationale. Trois dirigeants successifs du Parti communiste – Gramsci, le fondateur, Togliatti, Berlinguer – et deux présidents de la République – l'actuel, Cossiga, cousin de Ber*linguer, et Segni, l'un de ses pré*décesseurs dans les années 60 – sont d'origine sarde. Cette succession de responsables de tout premier plan me paraît un signe incontestable d'intégration. En revanche, selon l'historien Fran*cis Pomponi, la classe politique* corse, elle, s'est probablement trouvée démonétisée sous la IIIe République en raison de ses liens avec le régime autoritaire du Second Empire.

– Et la Sicile ?

– L'histoire de la Sicile est particulière. Elle n'a jamais été indépendante. Elle a été soumise à *l'Espagne, puis aux Bourbons de* Naples, avant d'être intégrée dans l'Etat unitaire italien. De sorte que, plus encore que la Corse, elle pourrait dire, comme dans *le Guépard*, de Lampedusa : *« Nous avons toujours été une colonie. »* Il reste que l'assimilation de la Sicile a entraîné, d'une part, des troubles, des révoltes, des répressions, mais aussi, très vite, la participation d'hommes politiques siciliens au « bloc de pouvoir » national. Pour n'en citer que quelques-uns, Crispi, qui fut premier ministre, a joué un grand rôle au XIXe siècle dans l'essor du nationalisme, voire du colonialisme, italien. Orlando, sans avoir la même surface, fut président du conseil au début du XXe et Sturzo peut être considéré comme le père spirituel de la Démocratie chrétienne. Il y a bien eu, au lendemain de la guerre, un mouvement indépendantiste, mais il a été largement encouragé par les Américains, qui craignaient l'établissement d'un régime communiste en Italie, et il a disparu après la proclamation de la République.

» En réalité, malgré son discours unitaire et centralisateur, l'Italie a beaucoup mieux respecté que la *France les particularismes locaux*, qui, du coup, n'ont pas eu besoin de s'exprimer en termes nationalistes. Le fait même que le sous-développement de la Sicile, comme celui de la Sardaigne, n'aient cessé d'être un des problèmes centraux de la vie politique italienne contraste avec l'indifférence manifestée à l'égard des difficultés économiques de la *Corse, dont on n'a pris conscience* que récemment.

– Reste le cas de Malte, qui peut être considéré comme un contre-exemple.

– Malte est devenu un Etat indépendant en 1962, après avoir été sous la domination anglaise pendant un siècle et demi. Auparavant, elle avait fait longtemps partie de la couronne de Sicile. Elle peut, en effet, apparaître comme un contre-exemple, puisqu'elle tente de mettre sur pied une économie insulaire, fondée sur les services, le tourisme, un peu de contrebande, en respectant une certaine neutralité diplomatique. Mais la grande différence avec la Corse est qu'elle n'a jamais été intégrée à la société ita*lienne et qu'elle n'a pas non plus* connu cette diaspora, tournée en priorité vers le « continent » et ses colonies, qui a marqué l'histoire de la Corse en la liant étroitement à la France.

– Vous pensez donc que la référence à l'histoire d'un peuple corse n'est pas entièrement probante.

– En la matière, l'histoire n'est jamais qu'un prétexte. Ces affirmations identitaires sont des constructions relativement récentes, qui cherchent à s'ap*puyer sur un passé reconstitué*, dans le cadre d'une crise de l'Etat centralisé et d'une redécouverte des spécificités régionales. On peut comprendre que les Corses veuillent, comme les Occitans, vivre et travailler au pays, mais, si ces revendications sont formulées dans le langage de la nation, c'est sans doute parce que la Corse est aujourd'hui la région la plus forte*ment marginalisée de l'espace* français. »

Propos recueillis par
Thomas Ferenczi

SOCIETES

par Georges Balandier

Paroles anciennes

LE QUÊTEUR DE MÉMOIRE
de Pierre Jakez Hélias.
Plon, coll. « Terre humaine ».
426 p., 190 F.

LE temps des grands changements est aussi celui des reconnaissances, du retour, à l'air libre de l'histoire présente, des formes culturelles et des paroles enfouies. Dans le creux des empires défaits surgissent des peuples affirmant leur identité, des cultures longtemps cachées et dominées. Dans les fissures des ensembles nationaux unifiés et modernes réapparaissent des nations anciennes, des « pays ». Alors que les forces et les techniques de la modernité uniformisent et multiplient les effets d'imitation par la mise en communication généralisée, les diversités culturelles tentent de se reconstituer sur les assises héritées d'un lointain passé. Bien des circonstances se prêtent à ces réappropriations : l'affaiblissement du politique et du centralisme, le déracinement résultant de l'expansion urbaine, la crise identitaire et la nostalgie des périodes et des lieux estimés moins turbulents. La mémoire collective guide la recherche de nouveaux commencements établis sur des ancrages plus fermes.

Le dernier ouvrage de Pierre Jakez Hélias, accompagné d'un « roman » constitué d'histoires insolites tirées de l'« héritage parlé » des pays bretons, rapporte *« quarante ans de recherche sur les mythes et la civilisation bretonne »*. C'est le récit d'une vie, celle d'un *« quêteur de mémoire »*. C'est le retour du *Cheval d'orgueil*, mais sous une autre forme ; une reprise où la confidence, les souvenirs et la réflexion personnels, et l'explication de soi, tiennent une plus large place. Le parcours individuel est dans une première étape exemplaire ; il illustre la promotion d'un enfant doué par l'école républicaine. Une promotion qui l'exile de son milieu (le pays bigouden), de sa langue, et fait de lui *« un garçon d'encre et de papier »*, puis un enseignant, un bourgeois de haute culture, un écrivain en puissance pour qui la rencontre de Max Jacob et de Louis Guilloux est d'abord plus fascinante que celle des gardiens de la culture bretonne. Hélias ne cache rien de ce double passage – de classe et de culture – et de sa *« tentation du reniement »*.

Celle-ci fut de courte durée, il décide tôt de *« replanter ses racines »*. Ses postes d'enseignant le retiennent en Bretagne, où il peut explorer les pays, les manières d'être, et se familiariser avec les variétés linguistiques ; et où se renforce sa passion pour les *« populations anonymes »* plus que pour les *« héros statufiés et aseptisés »*. Il s'engage au service de la *« bretonnitude »* et d'un certain populisme culturel fondé sur la certitude de la grandeur des humbles et de la part d'universel présente dans les mœurs populaires. Son état des lieux est d'abord un constat d'effacement de la langue, des parlers bretons, et de fragmentation dans une région où il y a *« plus de clans que de paroisses »*. C'est l'inattendu qui va faire de Pierre Jakez Hélias un porte-parole, un symbole et le réanimateur d'un folklore défaillant ; il lui est demandé de prendre la charge de la radio de langue bretonne, il l'assume durant de nombreuses années, toujours *en quête des paroles anciennes* et des petits événements dont ses émissions sont nourries. Son engagement n'a pas d'implications politiques – et on l'a attaqué sur ce point ; il n'entretient pas non plus un passéisme mièvre et stéréotypé. Il sert une langue, une culture. Il est celui d'un sourcier à la recherche des origines, quitte à transfigurer le passé et à le parer de bien des vertus.



LA posture ne se tient pas facilement. Elle ne va pas sans paradoxes. L'homme de culture veut être un *« indigène qui tente de se tirer au clair »*, le témoin se fait acteur et rédempteur, le conteur se convertit en écrivain. Mais c'est la démarche elle-même qui paraît paradoxale dans sa présentation. Pierre Jakez Hélias nie être un homme de science, un ethnologue ; il joue un ton au-dessus en évoquant ses *« observations accumulées dans un ordre très relatif... ou peut-être dans un désordre très étudié »*, en exprimant un doute quant à la valeur de ses *« efforts pour la promotion de la matière bretonne »*. Or, il se trouve que le village de sa famille paternelle est celui où, durant les années 60, une véritable expédition scientifique coalisa les disciplines afin de parvenir à une observation totale. Edgar Morin y participait et en a tiré un livre remarqué ; il se fait épingler au passage pour certaines des interprétations, qui ne sont *« pas loin d'aller à contresens »*, et pour *« ne pas avoir su évaluer jusqu'où il pouvait aller trop près »*.

Au-delà de l'anecdote, et de la critique incidente, Hélias est conduit à une réflexion sur l'entreprise ethnologique, sur les relations de l'ethnologue et de l'indigène. Il montre bien l'ambiguïté d'une démarche qui, voulant garder la distance, perd le contact avec son objet ou qui, tentant de parvenir à une intégration totale, finit par affaiblir l'*« esprit de recherche »*. Il se dit témoin, il se livre à une quête plutôt qu'à une enquête, il est cependant ethnologue malgré lui. De cette catégorie qui effectue son exploration de l'intérieur, mais reconnaît le mérite d'une complémentarité à la connaissance acquise depuis l'extérieur, avec le secours des méthodes scientifiques.

PIERRE JAKEZ HÉLIAS affirme, en fait de déclaration d'identité : *« Je me voulais conteur... je me voulais libre. »* Il est reconnu, célébré en cette qualité. Il a su découvrir le trésor des contes, des légendes, des histoires, des proverbes, des chansons, et des sagesses. Mais il s'intéresse moins à la science des contes qu'à leur contenu et aux conteurs, qui sont les maîtres de la langue. Il contribue à révéler ce qu'est la parole dans les pays de l'oralité. Elle est la substance des rapports sociaux, elle nomme, elle fait être, elle donne la possibilité d'être ensemble dans la convivialité durant le temps des veillées.

Elle façonne un art de vivre, tout en étant elle-même un art qui exploite les ressources de la mémoire collective. Elle a aussi une fonction libératrice, elle permet la critique sociale par le truchement de la fiction, elle met en mouvement des forces obscures ordinairement refoulées – celles du paganisme et des passions démoniaques. Mais les maîtres de la parole se sont effacés au profit des médias modernes, radio et télévision, et l'écriture doit contribuer au sauvetage de leur savoir.

ON voit bien ce que les grands chambardements ont fait perdre. Une banalisation de la parole accompagne l'affaiblissement de tout ce qui contribuait à sa mise en œuvre : la transfiguration des lieux où elle circulait, la théâtralisation du récit, le partage des émotions par lesquelles la vie était un moment changée. Et puis, cette capacité des « merveilleurs » de recréer la narration en l'ajustant aux circonstances et à leur propre humeur, de faire la parole *« plus riche que la plus superbe écriture »*.

Il reste la mémoire, qui ne s'abolit jamais totalement, qui nourrit les essais de renaissance, qui alimente à la façon d'une fontaine vauclusienne l'imaginaire propice aux œuvres nouvelles.

□ Pierre Jakez Hélias est un écrivain célébré, auteur d'une œuvre nombreuse inspirée par une vie tout entière consacrée à l'exploration et à la sauvegarde des cultures bretonnes ; dans son roman, *la Nuit singulière* (Editions de Fallois, 220 p., 100 F), le conte devient l'instrument d'une libération du fantastique, des fantasmes, de la déraison.

□ Signalons un dernier ouvrage de Martine Segalen qui montre le travail de la mémoire dans les ritualisations et expressions festives d'une ville de la banlieue parisienne, Nanterre : *Nantériens, les familles dans la ville. Une ethnologie de l'identité*. PUF-Le Mirail, 1990, 200 p., 100 F.

ESSAI

L'identité menacée des déportés

Sociologue, Michael Pollak tente de comprendre comment les survivants des camps nazis ont réussi à sauvegarder leur personnalité

L'EXPÉRIENCE CONCENTRATIONNAIRE
Essai sur le maintien de l'identité sociale
de Michael Pollak.
Editions Métailié, 342 p., 140 F.

Dans le système concentrationnaire, la désintégration mentale et sociale des individus allait de pair avec leur destruction physique. Dès l'arrivée, les déportés qui échappaient à la première « sélection », dévêtus, rasés, tatoués, malmenés, terrorisés, étaient niés en tant que personnes et en tant qu'êtres humains. Aux limites de la résistance, ceux que l'on appelait, dans le langage des camps, les « musulmans », ces êtres squelettiques, épuisés par la famine et la maladie, rompus par les sévices et les humiliations, s'abandonnaient. D'autres, bien peu nombreux, parvinrent à ne pas sombrer et à échapper à la mort. Il leur fallut ensuite se réadapter à la vie, se retrouver, dans le fonctionnement ordinaire du monde et de la société de l'après-guerre, malgré le fardeau de souvenirs envahissants et difficiles à partager. Ce fut une autre épreuve.

Quelles ressources personnelles, culturelles, relationnelles, ces rescapés ont-ils mobilisées pour sauvegarder leur personnalité en luttant pour leur survie dans ces conditions inhumaines ? Quels rapports ont-ils instaurés avec ce passé traumatisant afin de retrouver ou de restaurer une image de soi (*pour soi et pour les autres*) sans laquelle aucune vie en société n'est possible ?

Une mise toujours rejouée

Et enfin, que peut nous apprendre cette expérience « extrême » sur les conditions « normales » de la constitution de l'identité sociale ? Telles sont les questions auxquelles Michael Pollak entend répondre, à partir d'une analyse des témoignages de femmes internées au camp d'Auschwitz-Birkenau.

Les récits biographiques constituent une source privilégiée pour une telle réflexion dans la mesure où le travail de la mémoire témoigne en effet du maintien ou de la reconstitution de l'identité, dans un va-et-vient entre passé et présent. Ceux de Margareta la Viennoise, Ruth la Berlinoise et Myriam la Parisienne, présentés dans la première partie de l'ouvrage, sont de ce point de vue exemplaires. Toutes trois furent affectées au « Revier », le secteur hospitalier, un des services relativement privilégiés du camp. Elles n'ont ni vu ni vécu tout à fait la même chose, et chacune, en fonction de sa vie familiale et sociale antérieure, de son éducation, de ses connaissances, mais de son caractère aussi, s'en est « sortie » à sa manière, jamais indemne cependant.

Michael Pollak montre combien les chances de survie dépendaient d'innombrables facteurs mêlés. L'âge et l'état de santé, la situation démographique et épidémiologique du camp au moment de l'arrivée et la durée de la déportation, étaient évidemment décisifs. L'expérience antérieure, les connaissances linguistiques, certains savoirs et savoir-faire, en favorisant l'accès aux commandos moins exposés et l'appartenance à des réseaux de sociabilité et de solidarité, constituaient des atouts précieux. La possibilité de conserver des repères, si ténus soient-ils, avec l'extérieur, dans le temps (à travers souvenirs et projets) comme dans l'espace (grâce à quelques nouvelles des proches, à de rares rapports avec le camp des hommes, à d'exceptionnelles informations) et la capacité à préserver, dans le comportement et l'apparence, une image de soi, renforçaient la volonté de vivre.

Dans cet univers où l'asservissement est absolu, où les marges de manœuvre de chacun sont infimes, et où la mort peut frapper au hasard d'une rencontre avec un SS ou d'une « sélection » imprévue, l'initiative et la détermination individuelles ont d'autant plus d'importance que les contraintes sont plus totales. *« La connaissance du camp s'élabore en même temps que les tentatives pour améliorer la condition qu'on y occupe »*, résume Michael Pollak. Il ne suffit pas de disposer des quelques compétences et ressources monnayables, encore faut-il être capable d'improviser, de saisir les opportunités ou de trouver les échappées, les unes et les autres également rares. Il n'y a là ni adpatation ni stratégie possibles, mais une mise toujours rejouée entre la vie et la mort, dans cette marge fragile, instable, aléatoire, où le déporté doit à la fois mobiliser les acquis culturels et sociaux dont il peut disposer et ses aptitudes personnelles de réaction et d'initiative.

Le silence et la surdité

Ce constat, fondé sur l'analyse critique de sources diverses et le décryptage rigoureux des aspects diversifiés, ambigus, voire contradictoires des conditions de survie dans le camp, conduit Michael Pollak à constater l'analyse psychanalytique de Bruno Bettelheim, qui met l'accent sur les traits individuels, l'intériorisation des valeurs morales et l'estime de soi comme facteurs essentiels de résistance au monde concentrationnaire. Il conteste également celle de Terrence Des Près, d'inspiration sociobiologique, selon laquelle les déportés, contraints de transgresser les tabous imposés par la civilisation, auraient retrouvé les pulsions primaires nécessaires à la survie de l'espèce. Ces deux théories, aux fondements radicalement divergents, ne rendent compte que des pôles extrêmes des modes de survie dans les camps et dessinent chacune un profil unilatéral du survivant, que démentent les témoignages étudiés par l'auteur.

Sur ce sujet particulièrement difficile et douloureux, que la banalisation menace et que la sacralisation tend à dérober à l'analyse, cet ouvrage est à la fois courageux et scrupuleux. Attentif à la complexité irréductible de la réalité qu'il étudie, Michael Pollak apporte sa contribution à un débat plus général sur l'articulation de l'individuel et du social dans la constitution et le maintien de l'identité, sans parti pris, ni certitudes pré construites.

On peut cependant émettre une réserve, un regret. La première concerne la reprise par l'auteur des thèmes du silence des survivants et du caractère indicible de leur expérience. L'un et l'autre ne sauraient masquer le fait que les rescapés furent nombreux à vouloir témoigner mais durent alors affronter la surdité d'un monde pour lequel leur noir récit était inaudible. Michael Pollak le reconnaît incidemment, quand il note que *« la prise de parole dépend de la capacité d'écoute »* et que cette dernière s'est accrue dans la génération de l'après-guerre, à laquelle il appartient.

C'est précisément cette écoute de l'auteur, au fil des entretiens recueillis et des récits étudiés, que l'on aurait aimé connaître, pour l'entendre lui aussi, mêlant explicitement compréhension et explication, ces deux dimensions nécessaires de la connaissance, selon Max Weber, qu'il invoque justement, chemin faisant.

Nicole Lapierre

Autres parutions

□ *Pèlerin parmi les ombres*, de Boris Pahor. – Quarante ans après, Boris Pahor, Slovène de Trieste, revient en visiteur anonyme, parmi un groupe de touristes, au camp de concentration de Struthof où il fut déporté. Le récit de cette visite, durant laquelle les souvenirs de ses camarades de souffrance d'autrefois l'assaillent et les réactions de ses compagnons de voyage le heurtent, est un témoignage sur la difficulté de comprendre une expérience non partagée. Et aussi un document sur les rapports entre la mémoire vive et la mémoire commémorative. (Traduit du slovène par André Lück-Gaye, Ed. La Table ronde, 253 p., 98 F.)

□ *L'holocauste dans l'histoire*, de Michaël Marrus. – Par un historien canadien, une synthèse des recherches historiques menées depuis vingt ans sur l'extermination des juifs. (Traduit de l'anglais par Françoise Brodsky, Ed. Eshel, 256 p., 135 F.)

□ *Des juifs quittent l'Europe*, de François-Jean Armorin. – Par un grand reporter français disparu en 1950, le récit de l'immigration clandestine des juifs vers la Palestine. *(Préface de David Rousset*, Julliard, 267 p., 120 F.)

□ *Une vie de juif*, d'Edward Reicher. – Les souvenirs d'un médecin juif polonais, du ghetto de Lodz à celui de Varsovie. (Traduit du polonais par Jacques Greif et Elisabeth Bizouard-Reicher, *Lieu commun*, 283 p., 120 F.)

□ *Zone d'ombres, 1933-1944*, sous la direction de Jacques Grandjonc et Theresia Grudtner. – Une série d'études sur l'exil en France, l'internement en zone sud et la déportation de juifs allemands et autrichiens chassés par le nazisme. (Alinéa, 477 p., 169 F.)

HISTOIRE

Le passé enfoui

Deux études sur l'Europe de l'Est avant et pendant le communisme

HISTOIRE DES PAYS DE L'EST DES ORIGINES A NOS JOURS
de Henry Bogdan.
Perrin, 622 p., 140 F.

LA DÉMOCRATIE SE LÈVE A L'EST
Société civile et communisme en Europe de l'Est : Pologne et Hongrie
de Miklos Molnar.
PUF, 388 p., 180 F.

En quelques semaines de l'extraordinaire année 89 presque tous les pays de cette partie du monde que l'on appelle un peu sommairement « l'Europe de l'Est » ont suivi le même chemin. *Ils sont passés du socialisme* léniniste à... A quoi ? On verra. Dans un premier temps, nous avons vu ce torrent qui déracinait de Berlin à Sofia les régimes vermoulus. Maintenant, il faut regarder d'un peu plus près le terrain morcelé non seulement par la bourrasque des derniers mois mais par deux millénaires d'histoire tumultueuse. C'est à cet exercice que nous convie Henry Bogdan dans un manuel plus nécessaire que jamais. Comment comprendre les violences contemporaines, voire pressentir le proche avenir en méconnaissant le poids du passé ?

La géographie trace une première ligne de partage. Là où s'étalent la plaine et les bassins fluviaux la densité de la population est relativement plus élevée. C'est le cas de la Pologne, de la RDA, de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie. *Elle* baisse en Bulgarie, Yougoslavie, Roumanie, Albanie là où surgissent les montagnes et singulièrement dans les Balkans. C'est tout naturellement dans la première catégorie que l'industrialisation a progressé le plus rapidement.

La ligne de partage des bassins géographiques coïncide avec la frontière des contrastes historiques (une frontière qui passe au milieu de la Yougoslavie). Au Nord les nations subjuguées par les Habsbourg sont imprégnées de la civilisation chrétienne occidentale dans sa dominante catholique ou dans un de ses avatars protestants. A l'Est et au Sud c'est le domaine chrétien orthodoxe maintes fois attaqué, grignoté, parfois gommé par l'islam d'exportation ottomane. Le badigeon marxiste léniniste appliqué par Staline et ses épigones a pu faire illusion pendant quelques années. A la première bourrasque les vieilles couches de peinture sont réapparues et voilà comment des siècles millénaires débouchent sur le présent.

Harmonie et équilibre

Henry Bogdan se promène et nous promène dans ces deux mille ans sans trop s'attarder sur les âges les plus lointains. Historien de son métier, il ne manque pas de matériel. Il a aussi – comment pourrait-il en être autrement ? – ses préférences. Le temps de l'Empire austro-hongrois fut pour lui – et pour d'autres – celui où l'harmonie fut maintenue vaille que vaille entre des peuples qui ne brûlaient pas d'un amour spontané. Ce fut aussi celui d'un certain équilibre européen qui, après les hégémonies hitlérienne puis soviétique, peut ne point paraître haïssable. Cette sorte de nostalgie amène l'auteur à traiter avec sévérité ceux qui à partir de 1918 ont détruit cet équilibre. Eux et leurs successeurs. On relève un zeste d'agacement quand notre auteur mentionne des hommes d'Etat tchécoslovaques de Masaryk à Dubcek.

Ces remarques n'ôtent rien à l'importance du travail d'Henry Bogdan. On lui fera surtout le reproche d'avoir un peu trop vite livré à l'impression la partie la plus contemporaine de son étude, donc d'avoir vérifié moins soigneusement que pour la partie ancienne ce qu'il avance. Cela donne quelques approximations pas trop graves en soi mais fâcheuses dans un livre de référence (c'est ainsi que Mikoyan se voit ici promu au *poste de président du présidium* suprême avec une dizaine d'années d'avance). Ces erreurs devraient pouvoir se corriger sans trop de peine dans une seconde édition.

En marge de son travail d'historien, Henry Bogdan présente des réflexions d'ordre général. *La* démarche de Miklos Molnar est inverse. Il s'appuie sur l'Histoire mais c'est de sociologie qu'il s'occupe dans *la Démocratie se lève à l'Est.* Il a limité son étude à deux pays : la Hongrie (comme Bogdan il est d'origine hongroise) et la Pologne. Deux pays choisis parce qu'ils montrent avec un éclat particulier comment, malgré un demi-siècle de régime de parti unique et totalitaire, la société a su et pu reconquérir un pouvoir qui lui avait été arraché.

Une société représentée bien évidemment en Pologne par l'Eglise catholique ou par Solidarnosc. Mais le paysage était bien différent en Hongrie. Et pourtant... En fait, et contrairement à la Russie, par exemple, *ces deux pays bénéficient depuis* très longtemps d'un tissu associatif indépendant des autorités politiques. Ainsi en Hongrie un recensement de 1937 dénombrait 16 747 associations : la plupart furent écrasées lorsque le PC s'empara du pouvoir : il n'en restait après les ravages de la *période stalinienne que 225, sans* compter les associations sous le contrôle des autorités.

Ces associations ont repris leur vigueur dès que l'étau s'est desserré. Elles occupent une place de plus en plus grande dans les domaines écologique et culturel. L'œuvre la plus spectaculaire – mais ce ne fut pas la seule – fut entreprise par ces universités volantes, en Pologne, qui transmirent l'Histoire bafouée, gommée, par le régime.

La « société civile » prend-elle la place des PC décomposés ? Il ne suffit pas – loin de là – que par exemple les militants de Solidarité s'installent dans les bureaux naguère occupés par les communistes. Il importe surtout que la société ait imposé et continue d'imposer la vieille recette indispensable au fonctionnement d'une démocratie, qu'elle devienne ou redevienne, *« le pouvoir qui arrête le pouvoir ».*

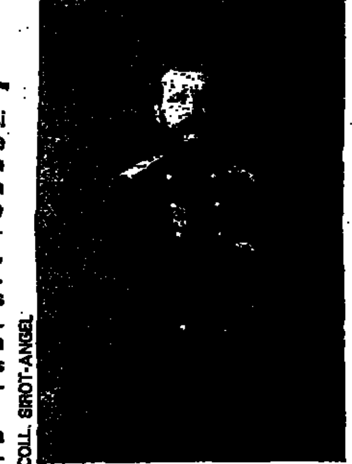
Bernard Féron

Perestroïka tsariste ?

ALEXANDRE II
de Henri Troyat.
Flammarion, 256 p., 115 F.

Promoteur de réformes aussi spectaculaires et profondes que l'abolition du servage, la création de conseils ruraux, l'introduction *de jurys populaires, l'extension* de l'éducation publique, Alexandre II, tsar de toutes les Russies, reste singulièrement méconnu. En partie parce que ses réformes n'ont pas – *ou ont mal – abouti.* En partie parce que l'ombre de la révolution de 17 occulte les timides tentatives de libéralisation qui l'ont précédée.

Ce n'est sans doute pas un hasard si en ces temps de perestroïka, Henri Troyat se charge de faire revivre ce personnage curieux et largement controversé. Le parallèle avec Gorbatchev est tentant : même souci d'amener la Russie à la modernité tout en tentant de sauvegar*der l'essentiel, même rejet* par la population qui juge les réformes soit trop timides, soit trop révolutionnaires. Le parallèle s'arrête là : Alexandre II, comme le mon*tre excellemment Troyat, est* l'héritier d'un passé si lourd qu'il lui est impossible d'envisager la moindre concession territoriale, la moindre perte d'une parcelle de pouvoir autocratique sans imaginer les froncements de sourcils du père adoré et craint, le terrible Nicolas Ier.



COLL. SIROT-ANGEL

Alexandre II : un homme double.

A cet égard, un document publié par l'auteur est plus éclairant que n'importe quel exposé psychanalytique : la photo du cabinet de travail de l'empereur. Un cabinet *qui ressemble à un* cénotaphe, tapissé, du sol au plafond, de portraits de famille de toutes tailles. Sur le bureau même, il n'y a, pour poser un dossier, que quelques dizaines de centimètres carrés de libres. Tout le reste de la surface est phagocyté par les photos sous-verre de la parentèle, rangées comme à la parade.

Règne double d'un homme double. La personnalité d'Alexandre exprime un mélange détonant de générosité et d'esprit répressif, régressif, jusqu'au sein même de sa politique de réformes : pour diriger les travaux de sa commission sur l'abolition du servage, il ne *trouve rien de mieux* que de nommer Victor Panine, un réactionnaire à demi gâteux, partisan farouche des châtiments corporels. Après avoir laissé croire aux intellectuels qu'il était partisan d'une relative libéralisation de la pensée, Alexandre nomme à la tête de sa police Mouraviev, une redoutable brute surnommée par ses contemporains « le boucher de Lituanie ».

Pendant ce temps, en profon*deur, la Russie se modernise,* s'industrialise à un rythme accéléré, s'alphabétise, le chemin de fer jusque-là embryonnaire relie toutes les parcelles de cet immense empire.

C'est sous son règne, entre 1870 et 1880, que naît la génération qui fera la révolution de 17. Nihiliste malgré lui, Alexandre réussit à concocter en ces 26 ans ponctués d'attentats, dont le dernier lui sera fatal, une bombe à *retardement, subtil* cocktail de réformes inachevées et de promesses non tenues, de libéralisme à contre-cœur assaisonné de répression, de progrès économiques comprimés par une structure politico-administrative archaïque, qui explosera à la figure de son petit-fils.

Alexis Lecaye

Autres parutions

□ *De Berlin-Est à Moscou, le socialisme avant le dégel,* de Georges Frelastre. – Un recueil de reportages publiés dans divers journaux et périodiques de plusieurs pays, principalement d'Europe de l'Est (L'Harmattan, 190 p., 98 F).

□ *La Chaudière, Europe centrale 1980-1990,* de Timothy Garton Ash. – Un recueil d'articles, reportages et analyses sur la décennie écoulée dans les pays anciennement communistes. Traduit de l'anglais par J.-P. Carasso, A. Charpentier, P.-E. Dauzat, D. Peters, R. Saint-James (Gallimard, coll. «Témoins», 446 p., 160 F).

□ *Du socialisme au capitalisme, l'exemple de la Hongrie,* de Janos Kornai. – Un économiste réputé expose les méthodes qu'il estime utiles pour la transition vers l'économie de marché, traduit de l'anglais par Rose Saint-James (Gallimard, coll. «Le Débat», 226 p., 110 F).

□ *Sortir du socialisme,* de Guy Sorman. – Ce livre est le fruit d'une longue enquête menée par l'auteur en Union soviétique, en Pologne, en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Chine (Fayard, 415 p. 120 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

Adorable monstre

« C'est vrai que je ne suis pas aussi gentil que j'en ai l'air », dit Ray Bradbury. Démonstration avec Monstrueusement vôtre, *un recueil de nouvelles écrites dans les années 40*

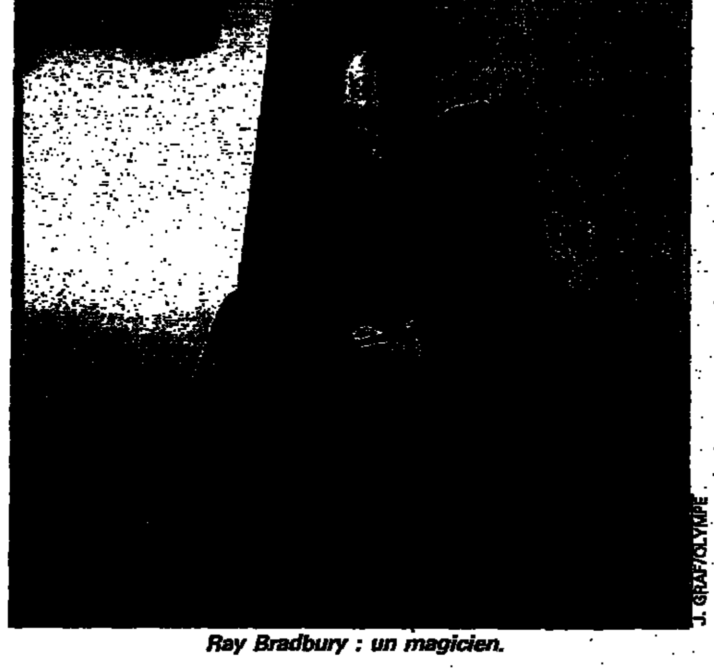
MONSTRUEUSEMENT VÔTRE
de Ray Bradbury.
Christian Bourgois,
305 p., 150 F.

« Tout ce que je fais est le résultat de quelque chose que je suppose avoir mal fait lorsque j'étais enfant », avoue Ray Bradbury. Et il raconte comment, quand il avait neuf ans, tous ses proches se moquaient de lui parce qu'il lisait les BD de Buck Rogers. *« J'ai fini par abandonner mes livres de Buck Rogers, j'ai fondu en larmes. Je me suis dit alors : que s'est-il passé ?, qui est mort ? Et la réponse était : moi. J'étais mort en abandonnant mes livres de Buck Rogers. J'étais seul. Sans eux, je ne pouvais pas vivre, ni même respirer. J'aurais dû me dire dès le début qu'ils avaient tort. J'ai récupéré mes BD... et j'étais heureux. »*

Ce magicien de soixante-dix ans sourit en évoquant les interdits qu'il dut braver pour devenir un des écrivains les plus lus de la planète. *« Depuis, j'ai continué mon chemin sans jamais plus écouter quelqu'un d'autre me donner son avis à propos d'esthétique. J'ai fait de cela une ligne de conduite et ça a été parfait. »* Parfait ? Le mot est faible. Les œuvres de Ray Bradbury sont peu nombreuses mais elles ont toutes atteint une célébrité mondiale. Comme si l'auteur des *Chroniques martiennes*, de *Fahrenheit 451*, de *l'Homme illustré*, de la Foire des ténèbres et de *Je chante le corps électrique* avait trouvé le plus grand dénominateur commun des rêves de l'enfance.

Un lutin derrière un réverbère

A dix-neuf ans, nourris de la lecture des *« pulps », Weird Tales, Black Mask* et autres *Astounding Stories*, le jeune vendeur de journaux rencontre un jour, sur la plage de Venice, la scénariste, Leigh Brackett. C'est le coup de foudre. Non seulement la collaboratrice d'Howard Hawks vit dans le même imaginaire que lui (outre son travail de scénariste, on lui doit une foule de romans de SF, polars et westerns), mais elle accepte de lire les premiers écrits de Ray et d'en corriger les défauts. C'est de cette histoire d'humour que sortiront quatorze nouvelles policières, publiées dans les années 40 dans *Black Mask* et *Time Detective* et regroupées, pour la première fois, sous le titre *Monstrueusement vôtre*, par les Editions Christian Bourgois. Heureuse initiative en ce qu'elle révèle l'imagination créatrice de l'auteur des *Chroniques martiennes* bien avant qu'elles ne fussent écrites. Certes, on y retrouve l'ambition du jeune Bradbury de faire du polar à la manière de Chandler, Hammet ou James Cain. L'empreinte de l'« écurie » *Black Mask* y figure comme un moule mythique dans lequel l'*« apprenti écrivain »* se doit de se couler parce qu'elle était une sorte de canon, une loi non écrite érigée par les maîtres du genre.



J. GRAF/OLYMPE

Ray Bradbury : un magicien.

Mais Bradbury est bien le seul à se prendre pour un apprenti. Sa modestie tranquille est de celles qui font se fissurer les moules et, dès la première nouvelle, le maître écrivain apparaît comme un lutin embusqué derrière un réverbère. Comme si ce champion de ce que l'on appelle, à tort selon lui, la littérature d'évasion n'était pas parvenu, alors même qu'il abordait un genre « mineur », à se prendre au sérieux jusqu'au bout.

Melville et Jules Verne

Chacune de ces nouvelles policières échappent, comme à l'insu de leur auteur, aux lois du genre : le décor est là, les personnages semblent prêts à jouer leur rôle et, soudain, l'histoire dérape jusqu'à l'extrême cruauté, la poésie ou la fantasmagorie pure. Cinquante ans après avoir été écrits, ces quatorze récits n'ont rien perdu de leur fraîcheur ni de leur méchanceté sarcastique. *« C'est vrai, je ne suis pas aussi gentil que j'en ai l'air »*, sourit cet adorable vieux monstre.

Nourris des écrits de Melville – il fut le scénariste du *Moby Dick* de John Huston, – d'Edgar Rice Burroughs mais aussi de Jules Verne, qu'il considère sans vergogne comme *« un auteur américain »*, il trimballe sa magie avec lui comme un routard accroché à son sac de couchage. Célèbre au point que Gorbatchev demanda à Bush qu'il fût invité à un dîner à la Maison Blanche : *« C'est l'écrivain favori de ma fille. »* Il affiche la simplicité paisible de ceux qui sont parvenus à faire exister leurs rêves.

Et quand on évoque l'un des plus beaux récits de ce recueil, l'histoire de deux gangs qui enlèvent une femme et dont la rivalité se transforme en désespoir à la mort de l'objet de leur forfait, il semble s'absenter : *« Oh ! Ça fait longtemps. Ça commence à me revenir. Cela se passe sur la côte californienne. C'est la musique de Ravel qui m'a inspiré cette histoire. Etrange, n'est-ce pas ? C'est si vieux. Il faut que je rentre à la maison pour la lire. »*

Patrick Raynal

BANDES DESSINÉES

Seconds rôles

ARIZONA LOVE
de Jean-Michel Charlier et Jean Giraud.
Dargaud, 64 p., en couleurs, 55 F.

POUSSIÈRE D'ISPAHAN
de Gilles Chaillet.
Le Lombard,
48 p., en couleurs, 43 F.

LA NUIT DU 3 AOUT
de William Vance et Jean Van Hamme.
Dargaud, 48 p., en couleurs, 44 F.

JORDAN
de Makyo et Rossi.
Delcourt, coll. « Conquistador »,
55 p., en couleurs, 72 F.

DES ÉCUREUILS ET DES FILLES
de Jean C. Denis.
Casterman,
70 p., en couleurs, 73 F.

La bande dessinée et la femme ont rarement fait bon ménage. Fiancées, épouses, compagnes ou simples collaboratrices des héros de papier, elles ont souvent été reléguées au second rôle. Et les personnages de papier qui tiennent le haut du pavé – de l'agent spatio-temporel Laureline à la détective Jessica Blandy, de la « passagère du vent » Isabeau à l'hôtesse Natacha ou à la scientifique Yoko Tsuno – font encore figure d'exceptions.

Pourtant, les éternels seconds rôles de la BD tirent de plus en plus les ficelles des phylactères. Ces derniers temps, les auteurs de BD leur prêtent très souvent l'étoffe des héros, quand leur sémillante présence ne fait pas carrément tourner la tête des aventuriers les plus endurcis. Même le lieutenant Mike Blueberry succombe – enfin ! – au charme de Chihuahua Pearl dans le dernier album de ses errances conçu par Jean-Michel Charlier et Jean Giraud. Le titre, *Arizona Love*, est d'ailleurs un programme en soi. Les embrouilles, les brutes et les truands, les courses-poursuites dans les canyons, les duels dans les grandes plaines de l'Ouest et les scènes à la *Autant en emporte le vent* y fourmillent comme scorpions au soleil.

Blueberry a des émules, échappés d'autres continents et d'autres siècles. Ainsi, Vasco, le jeune banquier chevaleresque imaginé par Gilles Chaillet, laisse derrière lui les remparts et les joutes de sa bonne ville de Sienne pour partir à la recherche de Sophie, la princesse byzantine qui hante ses souvenirs, dans *Poussière d'Ispahan*. Un scénario riche en intrigues qui donne une fois de plus au disciple de Jacques Martin l'occasion de faire preuve d'un sens agréablement pointilleux de la vie médiévale et de déployer une palette éblouissante de coloris.

Mais si l'amour médiéval ou celui qu'inspire le Far West sont voués à une figure féminine unique, tout se complique quand on aborde les rives du vingtième siècle. Ainsi « XIII », le héros amnésique imaginé par William Vance et Jean Van Hamme, a fort à faire dans le septième tome de ses aventures, intitulé *la Nuit du 3 août*. Tout au long d'un scénario bâti comme un film américain et qui ménage un rebondissement par page, « XIII » lutte pour réajuster les lambeaux de sa mémoire, venger la mort de son père, un journaliste idéaliste broyé par le maccarthysme, et choisir entre deux femmes. Pour rendre le dilemme plus cruel, l'une est blanche, l'autre noire, et toutes deux offrent un panaché d'intelligence, de force et de beauté.

C'est aussi pour une jeune femme, l'énigmatique Anna, que se disputent plusieurs jeunes étudiants pragois dans le premier épisode du *Cycle des deux horizons* baptisé *Jordan*. Le scénariste Pierre Makyo (*la Balade au bout du monde*) et le dessinateur Christian Rossi (*le Chariot de Thespis*) ont uni leurs talents pour faire de cette nouvelle série prometteuse un fascinant chassé-croisé de récit fantastique et d'histoire initiatique, centré sur une perle noire qui se mue en petite femme, dans une Prague envahie par la neige.

Les femmes en général font de plus en plus tourner la tête à bien des personnages de BD actuelles. C'est, *last but not least*, le cas de Luc Leroi, créé par Jean C. Denis. Dans *Des écureuils et des filles*, dernière aventure du garçon aux cheveux couleur carotte, le pauvre diable se laisse mener en bateau sur un tournage de films, avant de se rendre compte que sa voisine est plus séduisante que les starlettes. L'amour rejoint l'humour au coin de la rue, en quelque sorte.

Yves-Marie Labé

René Girard lit Shakespeare

A la lumière de l'idée que l'on ne désire que ce qui est désiré par un autre

SHAKESPEARE, LES FEUX DE L'ENVIE
de René Girard.
Traduit de l'anglais par Bernard Vincent.
Grasset, 437 p., 148 F.

Le livre de René Girard sur Shakespeare est inséparable de tous ses travaux antérieurs, notamment *Mensonge romantique et vérité romanesque, la Violence et le Sacré, le Bouc émissaire* (1). Dans cette continuité, l'auteur entend révéler le lien profond qu'il perçoit entre la concorde et la discorde, découvrir la source principale des conflits humains, qu'il appelle la rivalité mimétique. Celle-ci naît, selon Girard, de ce que le désir est suscité par le désir de l'autre sur un objet ou une personne, et allume donc « les feux de l'envie ». Bref, il veut *« lire la lettre d'un texte qui, au regard de plusieurs notions essentielles à la littérature théâtrale, n'a jamais été déchiffré : ces notions sont celles de désir, de conflit, de violence, de sacrifice »*. Parmi les dix-huit pièces qu'il examine, soit en quelques pages, soit en plusieurs chapitres, il accorde une importance particulière aux suivantes : *le Songe d'une nuit d'été, Beaucoup de bruit pour rien, Jules César, le Marchand de Venise, la Nuit des rois, Troïlus et Cressida, Hamlet, le Roi Lear, le Conte d'hiver* et *la Tempête*, affirmant que lui paraissent « assez neuves » les interprétations qu'il en propose. Mais il commence par développer la question du désir mimétique en analysant *les Deux Gentilhommes de Vérone* et le long poème narratif intitulé *le Viol de Lucrèce*. Ultérieurement, il s'interroge sur la force qui, en ébranlant la structure de la société fondée sur l'inégalité et la différence, rebondit sous la forme d'une crise de la hiérarchie pour se résoudre dans la violence collective infligée au bouc émissaire. « Jules César *est l'exemple le plus achevé... C'est la mise à mort unanime qui transforme la force destructrice de la rivalité mimétique en une force constructive, celle de la* mimesis *sacrificielle, laquelle reproduit périodiquement la violence originelle, afin d'empêcher la crise de renaître.* »

Parmi les analyses qui semblent les plus fructueuses, il y a celle, d'abord, des *Deux Gentilhommes de Vérone*. Rappelons que Valentin et Protée, amis d'enfance, se retrouvent à Milan. Tous deux sont épris de la fille du duc. Protée fait bannir son ami, qui trouve un refuge pastoral dans une forêt proche. Après de nombreux épisodes, Valentin empêche Protée de violer Silvia et, ce dernier exprimant un soudain remords, Valentin offre Silvia à Protée.

« Provocateur mimétique »

La pièce n'a jamais beaucoup plu, l'offre soudaine de Valentin paraissant excessive. René Girard, après avoir montré comment Protée, nouvellement épris de Silvia, se retrouve privé à la fois de son ami, de son premier *amour qu*'il dédaigne et de Silvia qui semble inaccessibe, devient *« une sorte de lépreux médiéval, un paria absolu »*. Protée est alors *« irrésistiblement conduit à réorienter son propre désir en direction de la divinité véritable »*. Quant à Valentin, son offre en apparence si étrange et si scandaleuse peut s'expliquer si l'on perçoit qu'il n'est pas innocent de l'amour de Protée pour Silvia : il a joué auprès de lui le rôle de « provocateur mimétique ». René Girard nous conduit à cette compréhension avec la plus grande clarté et le plus grand tact psychologique.

On peut en dire presque autant de sa lecture du *Viol de Lucrèce*, où le fils de Tarquin s'éprend de Lucrèce, épouse de Collatin, lequel, au cours d'une soirée, en a fait un éloge extraordinaire : *« Par l'oreille souvent notre cœur se corrompt »*, provoquant l'envie. René Girard fait observer que dans la source (Tite-Live, mais ce n'est pas la seule source), Tarquin ne s'éprend de Lucrèce qu'après l'avoir rencontrée, alors que



A. ASSOULINE/OLYMPE

René Girard : verve et brio.

dans le poème, c'est le portrait que fait d'elle Collatin qui provoque son criminel désir. Ici, encore, Girard est fort convaincant en parlant de cet *« amour privé de regard »* qui dénote *« la souveraineté absolue du médiateur »*. Mais déjà, on pense à une interprétation forcée quand il écrit : *« Shakespeare déconstruit partiellement la victimisation républicaine de Tarquin en répartissant la violence de façon égale entre le violeur et le mari. »* Où est l'égalité dans la violence, entre le mari qui ne fait que la louange de sa femme, et celui qui la viole ?

« Triangle à la française »

L'étude du *Marchand de Venise* est sans doute l'une des plus originales du volume. Girard y développe le thème suivant : Shylock est-il *« le bouc émissaire de la création shakespearienne, la clef de son système de représentation, ou est-il le bouc émissaire des Vénitiens seulement, tels que Shakespeare les représente, pour dénoncer la bonne conscience de leur cruauté » ?* Le débat qui suit est sans doute contestable, mais il est aigu et donne à penser.

On trouve, tout au long du livre, bien des sujets de réflexion et de substantielles analyses. Mais aussi, nombre de redites, d'études où la simple et très longue paraphrase des œuvres est à peine animée par quelques réflexions, souvent répétitives, sur le désir mimétique, la séduction *mimétique*, la violence fondatrice, et d'autres concepts que René Girard a déjà exposés dans ses divers ouvrages. Souvent, Girard s'attribue une originalité imaginaire, oubliant (ou ignorant ?) nombre de débats critiques sur l'œuvre de Shakespeare, qu'on ne peut détailler ici.

Venons-en au morceau de choix, c'est-à-dire à la lecture que l'auteur fait des passages où, dans l'*Ulysse* de James Joyce, Stephen Dedalus présente à son auditoire les éléments d'une biographie imaginaire de Shakespeare. Pour René Girard, ce qui *surtout importe*, c'est le moment où le jeune Shakespeare, selon les mots de Stephen, *« fut culbuté dans un champ de blé (de seigle dirai-je)* [par Ann Hathaway, sa future femme, de huit ans plus âgée que lui] *et dès lors il ne sera jamais à ses propres yeux un vainqueur ni ne jouera victorieusement au jeu de la gaudriole-cabriole »*. Ce traumatisme originel, dont il importe peu qu'il ait vraiment existé, suppose que Joyce a perçu, *« de façon véritablement mimétique, c'est-à-dire comme modèle/obstacle/rival »*, le médiateur initial du désir. Sans doute y eut-il aussi dans la vie de Joyce des expériences qui l'auraient conduit, comme Shakespeare, sur une trajectoire de frustration et d'échec. Joyce compose donc la *conférence* de Stephen en insistant sur *« la corrélation entre le génie mimétique et la géhenne de l'homme névrosé »*.

Girard écrit encore : *« Le désir de Shakespeare équivaut au désir de Stephen qui équivaut au désir de Joyce lui-même. »* Il appartiendra à des critiques versés dans la vie et l'œuvre de Joyce de dire si ces propositions, amenées d'ailleurs par un discours plein de brio et de verve, sont, si peu que ce soit, convaincantes. L'un des personnages de Joyce, Eglington, rejette, pour sa part, l'interprétation Shakespearienne de Stephen : *« Vous êtes un trompe-l'œil* [...] *Vous nous avez fait faire tout ce chemin pour nous montrer quoi : un triangle à la française. »* Et Girard d'applaudir : le mot d'Eglington est *« une observation formidable par sa pertinence »* : Eglington perçoit *« quelque chose de capital, à savoir la structure trinitaire du désir mimétique »*.

René Girard aurait pu lui même, peut-être, à bien des endroits de son ouvrage, parler comme Eglington : le Triangle à la française, c'est-à-dire le ménage à trois ou l'éternel triangle, sont des expressions qui, après tout, passent mieux que *« la structure trinitaire du désir mimétique »*.

Richard Marienstras

(1) Ouvrages parus chez Grasset.

Explosif Beckford

VOYAGE D'UN RÊVEUR ÉVEILLÉ De Venise à Naples
de William Beckford.
Traduit de l'anglais par Roger Kann.
José Corti, 298 p., 90 F.

LA VISION
de William Beckford.
Edition établie par Didier Gérard.
José Corti, 158 p., 90 F.

A vingt ans, « le plus fortuné des enfants d'Angleterre », comme le désigne Byron, entreprend un « grand tour » en Europe. Périple de formation, dont il va consigner toutes les étapes, sous forme de lettres, genre prisé à l'époque, dans son *Voyage d'un rêveur éveillé* (1). Parti de Londres, il arrive à Venise, et la seconde partie de ce récit est consacrée à l'Italie. Venise l'enchante. De Saint-Georges-Majeur, allongé sur la jetée, les pieds au-dessus de l'eau, il admire, sous son ombrelle, *« le plus magnifique ensemble dont l'art puisse se vanter »*. Il inventorie avec minutie les beautés de la cité des doges, porté à l'exaltation par un tempérament romantique et une sensibilité avide d'éblouissements esthétiques.

Mais ses aspirations à l'art ne l'empêchent pas de dresser un constat aigu des mœurs et des modes de vie. Ainsi note-t-il les *plaisirs secrets qui font de* Venise *« la ville de l'univers la mieux faite pour accroître l'expérience d'un diable boiteux »* comme l'atroce condition réservée aux prisonniers sous « les plombs », qui trouble sa sérénité. S'il quitte Venise à regret, c'est qu'il y a aussi noué une intrigue amoureuse avec un jeune homme.

Mystérieuse initiation

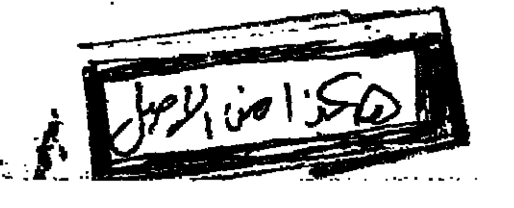
Sa route va le conduire de Padoue au village d'Arqua, où il visite la maison de Pétrarque et dépose des fleurs sur sa tombe, puis notamment à Vérone, Modène, Bologne, Florence, Pise, Rome et Naples, où lady Hamil*ton, devenue sa confidente*, l'incite à mesurer les risques d'un comportement qui défie les conventions. Au cap Misène, le récit d'un diabolique couple d'amants criminels que lui fait une vieille femme aux allures de sorcière a de quoi combler l'imagination d'un esprit qui a aussi le goût de l'innommable et du monstrueux.

L'ouvrage de Beckford, imprimé et prêt à paraître en 1783, fut retiré de la vente et détruit sur l'injonction de sa mère, qui voyait dans ce carnet de route conjuguant dans un chatoiement lyrique extases et nostalgies de quoi compromettre *l'avenir d'un gentleman à la veille* de se marier et d'embrasser une carrière politique.

La Vision, texte posthume et inachevé, que l'on réédite dans le même temps, illustre le pouvoir visionnaire de l'auteur de *Vathek*. Poussé par une force irrésistible, un jeune homme quitte la compagnie d'un salon pour gravir une *montagne. Il va être ainsi* conduit, d'étape en étape, à travers de terribles épreuves, sous la conduite d'un brahmane et d'une ravissante jeune femme, au centre de la Terre pour rejoindre un sanctuaire de pureté et de sagesse. Pour prix de ses efforts, il va atteindre, au terme de cette mystérieuse initiation, à la connaissance absolue et à la maîtrise de soi. A ce bonheur, dont le rebelle Beckford poursuivait sans doute, au-delà de ses « folies », le but, inavoué.

Pierre Kyria

(1) Le premier tome a paru en 1988, chez Corti : *Voyage d'un rêveur éveillé. De Londres à Venise* (voir notre article dans « le Monde des livres » du 30 décembre 1988). José Corti réédite, également, du même Beckford, les *Souvenirs d'Alcobaça et Bathala* (246 p., 90 F).



D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

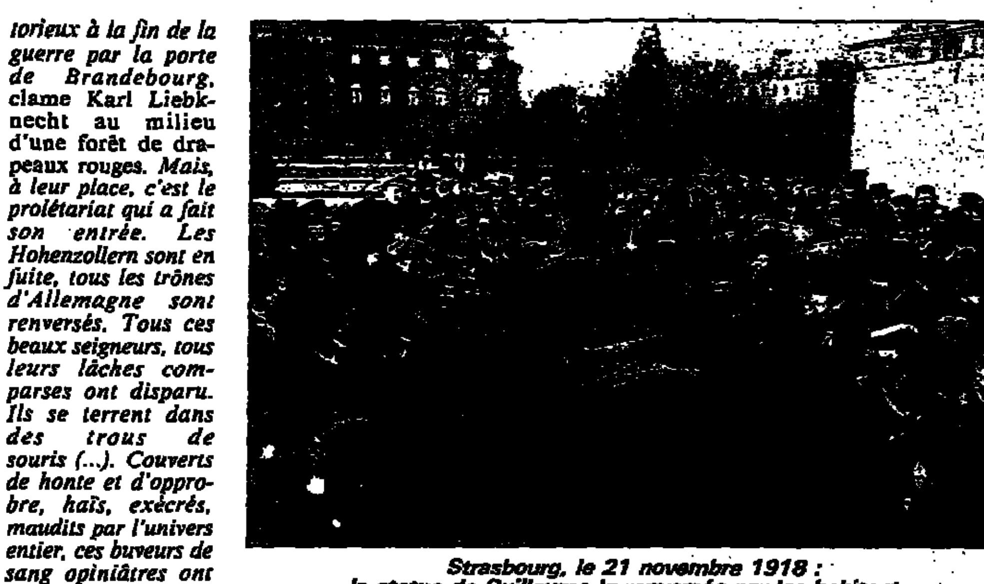
Allemagne année zéro

NOVEMBRE 1918
Bourgeois et soldats (tome 1)
Peuple trahi (tome 2)
d'Alfred Döblin.
Traduit de l'allemand
par Yasmin Hoffmann
et Maryvonne Litaize,
Ed. Quai Voltaire, 454 p. et 484 p., 148 F et 180 F.

« *ILS ont laissé le pays dans un bel état, ces Hohenzollern !* » Novembre 1918... L'Allemagne, vaincue, ne mesure pas encore l'étendue de sa défaite : les militaires – héros, déserteurs, officiers et simples soldats – sortent des tranchées et des états-majors pour refluer en désordre ; l'Empire s'est effondré, l'empereur s'est sauvé en Hollande, la révolution couve, les spartakistes ont l'œil fixé sur la Russie dont ils souhaitent suivre l'exemple, les sociaux-démocrates temporisent, le peuple se sent trahi.

On peut comprendre qu'Alfred Döblin, né en 1878 dans une famille juive de Stettin, émigré depuis 1933, citoyen français dès 1936, commence, en 1939, *Novembre 1918*, une fresque de deux mille pages sur une révolution trahie, sur une terrible défaite qui ébranla toute son existence. Fresque qu'il poursuivit en Amérique, où il s'était réfugié avec un de ses fils. Le premier tome sera publié à l'automne 1939, au début de la drôle de guerre, par Klaus Mann aux Editions Querido, et tous les éditeurs américains, effrayés sans doute par l'ambiguïté de ce « révolutionnaire », refuseront ses manuscrits. Tout comme les Français, qui, après la guerre, verront d'un mauvais œil l'évocation dans le premier volume, *Bourgeois et soldats* (1), d'une Alsace où domine un fort mouvement indépendantiste. Sept ans plus tard, les Editions Quai Voltaire ont repris, avec les mêmes traductrices, Yasmin Hoffmann et Maryvonne Litaize, la publication de cette tétralogie inconnue d'un auteur oublié dont on avait, en France, pendant longtemps, réduit l'œuvre à son roman de 1929, *Berlin, Alexanderplatz* (Gallimard, 1933 – hélas ! jamais retraduit). Bien que la télévision française n'ait pas acheté la série en treize épisodes réalisée par Werner Fassbinder. Mais c'est une autre histoire... Les deux premiers volumes – *Bourgeois et soldats* et *Peuple trahi* – ont paru cette année, et on annonce pour 1991-1992 *Retour du front* et *Karl et Rosa*.

Le réel et la fiction s'entremêlent constamment dans ce cycle romanesque à grand spectacle, à grande mise en scène qui, entre Strasbourg et Berlin, entre Haguenau et Kassel, brasse des armées, des milliers d'anonymes et des dizaines de personnages principaux, après que la République eut été proclamée à Berlin par Scheidemann en un 9 novembre historique de... 1918, tandis que la révolution gronde. « *Les Hohenzollern avaient espéré rentrer victorieux à la fin de la guerre par la porte de Brandebourg*, clame Karl Liebknecht au milieu d'une forêt de drapeaux rouges. *Mais, à leur place, c'est le prolétariat qui a fait son entrée. Les Hohenzollern sont en fuite, tous les trônes d'Allemagne sont renversés. Tous ces beaux seigneurs, tous leurs lâches comparses ont disparu. Ils se terrent dans des trous de souris (...). Couverts de honte et d'opprobre, haïs, exécrés, maudits par l'univers entier, ces buveurs de sang opiniâtres ont lamentablement filé. Notre peuple affamé, assassiné, bâillonné, les poursuivra de sa haine et de sa malédiction jusqu'à l'étranger.* » A Strasbourg, « *la charmante ville d'Alsace* », les Allemands quittent la place, où se prépare pour le 22 novembre, après presque un demi-siècle d'appartenance à l'Allemagne, l'entrée de l'armée française. Les rues, les places changent de nom, le risque de contagion d'une révolution s'éloigne tandis que les plus malins se livrent au pillage des entrepôts et des casernes : « *Bon nombre de snow-boots s'étaient volatilisés à la caserne Werder. Toute personne s'étant illégalement approprié ces bottes était sommée de les restituer à la préfecture de police (Faute de quoi elles trouveraient aisément acquéreur en sous-main).* » La liesse populaire envahit la ville à l'arrivée des troupes de Gouraud ; un vieux conseiller de justice retrouve son fils porté disparu, devenu un héros puisqu'il était passé aux Français, une jeune femme enceinte d'un soldat se lamente et achète du sang chez le boucher pour tacher son lit et ne pas inquiéter sa mère ; même les chiens sont heureux (« *Le chroniqueur est fort aise de rapporter qu'en cette matinée plus d'un chien délaissé se vit rouvrir la porte de son ancien foyer, l'allégresse générale et la perspective de voir arriver pour de bon les trains de blé et de vin promis y étant chacune pour moitié* »).



Strasbourg, le 21 novembre 1918 : la statue de Guillaume Ier renversée par les habitants.

BDIC

A Berlin, « *les rues et les places sont là à ne rien faire, immobiles, paisibles – c'est leur nature – sous les œillades dédaigneuses d'un ciel gris de novembre* », et l'auteur nous étonne de s'étonner de les rencontrer, « *au même endroit à toute heure du jour et de la nuit, avec toujours le même nombre de fenêtres, le même nombre d'étages, et juste quelques infimes différences dans les fenêtres, dans les volets* » ; au Conseil des commissaires du peuple, le tout-puissant Friedrich Ebert, « *le célèbre social-démocrate* », s'est faufilé au pouvoir et dupe son entourage tandis que vont refluer les troupes d'une armée vaincue que les généraux dirigent en masse vers la capitale pour décider du sort de la ville.

« *Et les voici en route, à pied, à cheval, en avion, en voiture, ces soldats de l'armée allemande sous les pas desquels des empires entiers s'étaient effondrés comme des châteaux de cartes.* » Un certain Kurt Eisner, lassé d'attendre les tergiversations d'Ebert, s'en retourne vers le Sud décidé à la sécession de la Bavière (avec la participation d'un autre écrivain allemand, Ernst Toller).

Roman historique qui évite presque systématiquement les grands moments d'histoire, récit éclaté qui semble mettre au même niveau les drames personnels et les tractations politico-militaires, *Novembre 1918* nous submerge souvent sous une abondance de dialogues allusifs et de sous-entendus historiques qui mettent en question tout à la fois une certaine ignorance de notre part et une volonté délibérée de ne rien savoir des affres de l'Autre, le vaincu. Nous l'avons eu, votre Rhin allemand ; cela est bien, et cela nous suffit... Il nous submerge aussi sous une foule de détails de lieux, d'itinéraires, d'aventures plus ou moins tragiques d'une foule de personnages plus ou moins recommandables qui nous font entrer, le temps d'un chapitre, dans leur intimité, leurs pensées, leur foi. Un personnage sert de lien à ce récit unanimiste, Friedrich Becker, grièvement blessé en Alsace et qui a perdu l'usage de ses jambes, déchiré entre ses sympathies socialistes et ses convictions chrétiennes.

L'ART d'Alfred Döblin réside dans une écriture expressionniste, une composition unanimiste, proliférante, pour composer une sorte de polyptyque, comme si le narrateur possédait le don d'ubiquité. Avec le projet d'enfermer dans une œuvre toute une époque, mais d'une manière tout à fait différente d'un Jules Romains, d'un Aragon ou d'un Soljenitsyne, il s'est attaqué à la dissection d'une blessure pas forcément mortelle pour tenter de comprendre ce pays où « *il en allait de cette curieuse social-démocratie allemande et de la révolution comme de la Vierge et de son enfant : elle ignorait comment cela était advenu* ». Même si l'on sait comment finiront, en mars 1919, Karl et Rosa, on ne sait ce qu'il adviendra, dans les deux derniers volumes, des personnages du roman pris dans des cercles, des anneaux, des chaînes, au milieu d'hommes qui doivent apprendre à coexister en paix.

Au moment de quitter l'Europe, de s'exiler une seconde fois, Döblin, âgé de soixante-deux ans, sait qu'il ne trouvera pas la paix. « *Nous ne restons pas à Berlin, nous allons en Amérique. – Et les choses iront bien là-bas ? – Bien ? Ça n'ira bien nulle part. Mais on vivra* », dit l'un des personnages, un Juif de Lemberg qui vient d'échapper aux pogromes. Après la guerre, Döblin se convertira au catholicisme, par conviction profonde, comme en témoigneront ses derniers livres. Rentré en Europe, il retrouve l'Allemagne, collabore avec les autorités françaises comme conseiller culturel à Baden-Baden ; et ses compatriotes lui pardonneront mal d'être revenu dans son pays, vaincu, sous l'uniforme français.

DESTIN insoluble d'un homme qui avait voulu être un Franco-Allemand, un précurseur de la réconciliation franco-allemande et de l'idée européenne, tout comme un autre protagoniste de l'expressionnisme allemand, un écrivain pratiquement inconnu, l'Alsacien René Schickelé (1883-1940), « *citoyen français, écrivain allemand* », auquel était justement consacré un colloque à Strasbourg la semaine dernière, en conclusion du Carrefour des littératures sur le thème de « l'Ami étranger ». Né à Obernai en Alsace du temps du Reichsland, éditeur de revue à Berlin au début du siècle, il publie son premier roman *Der Fremde (l'Etranger)*, puis, devenu journaliste, il va passer sa vie entre Paris et Berlin, sera l'un des acteurs de la révolution de Novembre à Berlin en 1918, deviendra en 1926 membre de l'Académie prussienne des Beaux-Arts, aux côtés des frères Mann, Werfel, Döblin, avant de s'installer en Provence après qu'on eut brûlé ses livres (2). Tragique destin des Franco-Allemands (3) !

(1) Cette traduction de *Bourgeois et soldats*, tome 1 de *Novembre 1918*, avait paru chez Pandora, à Aix-en-Provence, en 1983.

(2) Une traduction de *la Veuve Bosca*, un roman écrit en Provence de René Schickelé, préface de Thomas Mann, vient de paraître aux Editions Circé de Strasbourg (Diff. Harmonia Mundi).

(3) A noter que l'Institut d'étude du temps présent (IHTP) et le Deutscher Akademischer Austausch Dienst (DAAD) organisent au CNRS, du 6 au 8 décembre, une grande rencontre sur les rapports franco-allemands entre les deux guerres.

« Belles étrangères » polonaises

Les rencontres d'écrivains polonais constituent la treizième étape de l'opération « Les belles étrangères » qui vise à promouvoir des littératures encore mal connues du grand public. Ainsi, du 26 novembre au 6 décembre, auront lieu, à Paris et en province, diverses manifestations (lectures, rencontres, débats, films, expositions) auxquelles participeront des écrivains que l'on pourra découvrir : Janus Glowacki (né en 1938 à Poznan), Pawel Huelle (né en 1957 à Gdansk), Hanna Krall (née en 1937 à Varsovie), Piotr Wojciechowski (né en 1938 à Poznan), Boguslaw Wroblewski (né en 1955 à Lublin), les poètes Bronislaw Maj, Adam Zagajewski, l'historien et critique littéraire Wojcieh Karpinski, le directeur des Editions Znak Jacek Wozniakowski, qui est maire de Cracovie depuis mars 1990.

Un hommage sera rendu en sa présence, à un des plus grands poètes contemporains polonais, qui vit depuis de nombreuses années à Paris, Zbigniew Herbert, dont les Editions Fayard ont publié Monsieur Cogito (voir l'article de Philippe Petit).

Divers titres traduits du polonais viennent de paraître, notamment *My sweet Raskolnikov* (Noir sur blanc) de Janus Gowacki, *Weiser David* (Age d'homme) de Pawel Huelle, *Un crâne dans un crâne* (Age d'homme) de Piotr Wojciechowski, *Palissade, marronniers, liseron* (Fayard) d'Adam Zagajewski, *De la Baltique au Pacifique* et *Chroniques* (Fayard) de Czeslaw Milosz, *l'Arbre* (Noir sur blanc) de Mrozek, *Icare* (Ed. Complexe) de Jaroslaw Iwaskiewicz, *Personne* (Maren Sell) de Jerzy Andrzejewski, *le Chirographe* (La Découverte) de Ludwik Flaszen, *etc. Un catalogue sur les écrivains polonais publié par le groupement de* libraires *l'Œil de la lettre* paraît également, en collaboration avec « Les belles étrangères ».

▶ *Centre Pompidou* **(mercredi 28 et jeudi 29), FNAC Forum (vendredi 30), Montreuil (vendredi 30), puis Lyon, Strasbourg, Reims, Rennes, Lille, Aix-en-Provence, Brest, Montpellier, Toulouse, Bordeaux.** *Renseignements* **: ADEC (1) 42-96-15-51.**

Herbert et l'ironie de l'Histoire

Monsieur Cogito est une excellente introduction à l'art d'un poète qui entend garder « la tête libre »

MONSIEUR COGITO ET AUTRES POÈMES
de Zbigniew Herbert.
Traduction du polonais
et postface de A. Sproede.
Fayard/Poésie, 146 p., 150 F.

N'en déplaise à Gombrowicz, qui se gaussait des poètes et de la poésie, les Polonais continuent de nos jours à honorer leurs bardes. Zbigniew Herbert, originaire de Lvov en Galicie, comme son compatriote Rudnicki, est, avec Milosz, le « *rimailleur* » le plus lu et le plus écouté dans son pays natal. Bien que reconnu et traduit depuis le milieu des années 60 aux Etats-Unis par Milosz en personne, il aura fallu attendre cette année et les vagues de l'automne 1989 pour que l'on puisse lire, en français, celui que le prix Nobel qualifia, dans l'*Anthologie de la poésie polonaise* (1), de « *poète de l'ironie historique* ».

Il est vrai que Monsieur Cogito, qui n'a rien à envier au *Monsieur Teste* de Valéry, ne peut pas mieux tomber et que les amateurs d'idées claires et distinctes s'y retrouvent. Ce cycle – écrit en 1974 – limpide et méditatif, est une excellente introduction tant à l'art poétique de Herbert qu'aux secrets de son expression acérée : il honore la tradition littéraire cartésienne. Mais d'autres cycles, et notamment *Etude de l'objet*, écrits entre 1956 et 1969, accompagnent cette édition française qui, soit dit en passant, grâce aux bons soins de Claude Durand, est une des plus belles collections de poésie du moment. Les références à Valéry et à Calvino façon *il Signor Palomar* ne suffisent donc guère à cerner un poète qui fut aimé jusqu'à l'admiration par Caillois et possède les qualités d'un grand moraliste.

Monsieur Cogito, qui n'a rien d'un romantique et d'un poète lyrique, est, comme son nom l'indique, un homme qui n'arrête pas de penser. Ses sujets de méditation qui portent aussi bien sur la pensée pure et l'enfer que sur les faits divers et les maisons de banlieue, ont en commun de s'efforcer d'atteindre le point aveugle de la réflexion et de ne pas chercher à l'outrepasser. Quand il lit le journal, par exemple, c'est pour réfléchir sur l'information ; quand il s'interroge sur le rôle de la liberté dans l'histoire, c'est pour dire qu'il « *accepte un second rôle* » ; quand il médite sur la musique pop, c'est pour « *décrire le silence...* » Car Monsieur Cogito, qui ne craint pas les sujets contemporains, sans dédaigner pour autant les incursions dans le domaine des mythes, s'intéresse avant tout à nos croyances qu'il désire comprendre à fond.

Un « outil de compassion »

Poète Est-Ouest avant la lettre, Herbert s'intéresse au maniement des idées ou aux « *ingénieurs de la débauche visuelle* » en toute équité. Il n'a pas de sujet de prédilection. Chacun de ses poèmes est une invitation à suspendre la croyance qui se loge à nos dépens dans nos actes les plus simples, comme dans nos idées les plus sentencieuses. Monsieur Cogito, on l'aura compris, veut garder la tête libre et, comme il l'énonce, « *rester fidèle à une certaine clarté* » afin de déjouer les pièges de l'imagination. L'imagination poétique chez Herbert est « un outil de compassion », elle nous aide à réfléchir plutôt qu'elle ne conclut sur tel ou tel sujet. Il serait ridicule d'interpréter ces poèmes dans le sens d'un didactisme. La tension qui les habite, l'ironie qui les sous-tend sont la preuve d'une pensée libre, d'un coup de force cartésien ayant chassé tous nos malins génies.

Pointilleux sur la traduction, Herbert ne doit pas trop rechigner sur celle-ci. Alfred Sproede, le traducteur, ne s'est pas trompé de langue. Il a, de surcroît, dans une lumineuse postface, resitué l'œuvre d'Herbert dans son contexte biographique et culturel. Ce qui, pour un Galicien né en 1924, au cœur de nos diverses croyances européennes, n'est pas inutile.

Herbert, qui a grandi dans une ville qui brassait les communautés et les cultes les plus variés, qui a vécu l'occupation nazie et soviétique de sa région, sait de quoi il parle. Lorsqu'en 1956, il entre en littérature avec sa pièce *la Caverne des philosophes*, c'est déjà le poète des expériences collectives qui prend la parole. Monsieur Cogito est bien la suite de cet acte de naissance, et ce recueil nous prouve qu'entre l'individualisme bohème de l'Ouest et les défis de l'Histoire venus de l'Est, il y a place pour une poésie vraiment européenne.

Philippe Petit

(1) L'Age d'homme, 1981.